ɌENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 200 — 46 PAGES — MARDI 15 NOVEMBRE 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,60 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
TÉL. : 246-72-23

EN OCTOBRE

Coup de frein à la hausse du chômage en France

LIRE PAGE 46

CORNE DE L'AFRIQUE

La Somalie expulse les experts soviétiques et rompt avec Cuba

Un échec de Moscou

L'officialisation de la rupture [...]re l'Union soviétique et la [So]malie n'est pas faite pour [sur]prendre. Depuis plusieurs mois [déj]à, les rapports entre Moscou [et] Mogadiscio s'étaient considé[rab]lement dégradés, le Kremlin [ay]ant décidé « de facto » sinon [off]iciellement de soutenir et de [con]solider le régime éthiopien. [Un] tel soutien impliquait aussi [...]a pour les Soviétiques que [...]r les dirigeants éthiopiens [un]e importante aide militaire. [Cet]te aide n'a pas été mesurée [...]chement par Moscou, et c'est [grâ]ce à elle qu'Addis-Abeba a pu [...]ayer l'offensive adverse dans [l'O]gaden. Dans le même temps, [l'U].R.S.S. arrêtait ses livraisons [à l]'armée somalienne, armée dont [ell]e avait pourtant pris le plus [gra]nd soin.

[L]e dépit du président Syaad [Ba]rre est bien compréhensible : [il] y a trois ans à peine, le [...] novembre 1974, il avait signé [un] traité d'amitié et de coopé[rat]ion avec l'Union soviétique. [L']article 10 de ce traité, aujour[d'h]ui dénoncé, interdisait notam[me]nt aux parties contractantes de [pr]endre part à des actions diri[gée]s contre l'autre partie ». Pour [Mo]gadiscio, Moscou a rompu ses [eng]agements en se rangeant aux [côté]s de l'Ethiopie. Ce à quoi les [com]mentaires soviétiques rétor[que]ront sans doute que c'est [Mo]gadiscio et non Addis-Abeba [qui] a pris l'initiative des hosti[lité]s en Ogaden.

[Ce]s subtilités n'ont certes [...] pesé lourd dans l'analyse [sovi]étique. Sommés de choisir [ent]re deux pays « amis », les diri[gea]nts du Kremlin ont froide[me]nt donné la préférence à celui [qui] paraissait avoir le plus de [cha]nces de l'emporter en fin de [com]pte : avec ses quatre millions [d'h]abitants, la Somalie fait bien [pâ]le figure face aux trente mil[lio]ns d'Ethiopiens, il est vrai [divi]sés en de nombreuses ethnies. [...]on voit mal comment Moga[dis]cio pourrait finalement l'em[por]ter par la force des armes.

[E]n choisissant l'Ethiopie, le [Kre]mlin a également respecté [une] importante constante de sa [poli]tique africaine : la défense [du] « statu quo » frontalier, sou[ven]t fort arbitraire, hérité de la [colo]nisation. Il avait fait le même [cho]ix au début des années 60 [dan]s l'affaire congolaise, puis [dan]s l'affaire du Biafra. Jusqu'à [prés]ent, une seule entorse a été [fait]e à cette règle lorsque [l'U.]R.S.S. manifesta au début de [l'an]née sympathie et compréhen[sion] pour les rebelles katangais [basé]s d'Angola, et dont l'action [men]açait d'entraîner une partition [de l]'ancien Congo belge.

[La] rupture avec Mogadiscio [cons]titue, pour Moscou, le troi[sièm]e revers subi en Afrique en [moi]ns de deux ans : c'est en mars [1976] que le président Sadate [avai]t dénoncé le traité d'amitié [et d]e coopération soviéto-égyptien, [et c]'est en mai 1977 que le Sou[dan] décida de se passer des [expe]rts soviétiques installés sur [son] sol. A chaque fois, le Krem[lin n]e s'est pas privé de dénoncer [le]s complots de l'impérialisme [et d]es forces arabes réaction[nair]es » conjugués. L'explica[tion] est peu courte, même s'il [est] exact que des pays comme les [Etat]s-Unis ou l'Arabie Saoudite [n'on]t rien fait, c'est le moins [qu'o]n puisse dire, pour faciliter [la t]âche des Soviétiques.

[N]ouvelle venue en Afrique, [l'Un]ion soviétique n'a guère su [s'im]poser sur le continent, où elle [se c]omporte plus en superpuis[sanc]e qu'en puissance socialiste. [Le] jeu d'influence qu'elle entend [y m]ener rappelle étrangement, [avec] encore plus de maladresse, [celu]i des grandes puissances [colo]niales du début du siècle, et, [sur] place, ses représentants som[bren]t souvent dans une arro[ganc]e et une méconnaissance des [réal]ités qui choquent vite les [mieu]x disposés à leur égard. [Enfi]n, le modèle de développe[men]t qu'elle propose et qu'elle [impo]se lorsqu'elle en a les moyens [n'es]t pas forcément le mieux [adap]té aux besoins du continent.

Le « numéro deux » éthiopien a été exécuté

Ni Moscou ni La Havane n'avaient encore réagi, ce lundi matin 14 novembre, aux mesures prises à leur encontre par le gouvernement de Mogadiscio. Celui-ci avait annoncé, dimanche soir, l'expulsion de Somalie de tous les experts soviétiques, la dénonciation du traité d'amitié et de coopération qui le liait à l'U.R.S.S. depuis 1974, la réduction du personnel diplomatique soviétique, le retrait des « facilités » militaires concédées à Moscou, ainsi que la rupture des relations diplomatiques avec Cuba.

Ces décisions ont été prises au cours d'une réunion du comité central du parti socialiste révolutionnaire somalien, qui a siégé pendant toute la journée de dimanche. Elles ont apparemment été accueillies avec satisfaction par la population de Mogadiscio.

● A ADDIS-ABEBA, un communiqué gouvernemental a annoncé, dimanche, l'exécution du lieutenant-colonel Atnafu Abate, vice-président du conseil militaire provisoire (Derg) et « numéro deux » du régime éthiopien. Accusé de s'être « opposé au marxisme-léninisme », *le vice-président du Derg est victime, en fait, de la rivalité qui l'opposait depuis plusieurs années au lieutenant-colonel Menguistu Hailé Mariam, chef de l'Etat.*

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — La Somalie a dénoncé dimanche 13 novembre le traité d'amitié et de coopération conclu avec l'Union soviétique voilà trois ans. Un délai d'une semaine a été accordé au personnel militaire et civil soviétique pour évacuer le territoire somalien. Le gouvernement de M. Syaad Barre a d'autre part rompu ses relations diplomatiques avec Cuba. Les ressortissants cubains ont reçu l'ordre de quitter le pays dans les quarante-huit heures. Ces mesures ont été annoncées à l'issue d'une réunion, à Mogadiscio, du comité central du parti socialiste révolutionnaire somalien. Selon la radio, les experts soviétiques auraient été invités à évacuer sur-le-champ les installations militaires à leur disposition.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 6.)

● PROCHE-ORIENT

M. Begin invite le président Sadate à prendre la parole devant la Knesset

Le projet de voyage à Jérusalem du chef de l'État égyptien n'aurait pas rencontré l'hostilité de M. Arafat

Le dialogue égypto-israélien que souhaitait M. Menahem Begin dans son « appel à la paix » *du 11 novembre semble engagé* : une invitation officielle à se rendre en Israël sera lancée au président Sadate mardi 15 novembre par le président du conseil israélien, du haut de la tribune de la Knesset. M. Begin a précisé, dimanche, que le chef de l'Etat égyptien sera convié à prononcer un discours à la tribune du Parlement avant de s'entretenir avec les chefs de tous les partis politiques.

Le président Sadate, pour sa part, a *déclaré à des parlementaires américains qu'il était disposé* à « consacrer au besoin trois ou quatre jours et nuits » à ses efforts pour convaincre la Knesset de conclure la paix avec les pays arabes. Cependant, le président égyptien doit se rendre au préalable à Damas, où il est attendu mercredi, afin d'obtenir du président syrien Assad *qu'il* cautionne son initiative.

D'autre part, selon notre correspondant à Beyrouth, M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P., aurait implicitement approuvé le projet de *M. Sadate de se rendre à Jérusalem.*

Malgré tout, un certain scepticisme règne en Israël sur les possibilités ouvertes par la visite de M. Sadate. Ce dernier a, en effet, déclaré aux parlementaires américains reçus par lui samedi qu'il se ferait, en Israël, le porte-parole de tous les belligérants arabes, et qu'il demanderait l'évacuation par l'Etat hébreu de tous les territoires occupés, y compris la Cisjordanie, où, a-t-il dit, un Etat palestinien devrait être *fondé. Le Raïs* a précisé qu'il *« refuserait catégoriquement de signer un traité de paix séparé avec Israël »*. « *Nous souhaitons*, a-t-il ajouté, *un règlement global, définitif et durable.* » Il a encore déclaré que l'ensemble du monde arabe désire ardemment la paix, tout en concédant que certains de ses pairs étaient hostiles à son projet de voyage en Israël.

La presse syrienne observe le silence

M. Sadate a encore révélé qu'il avait proposé au président Carter ainsi qu'à M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., qu'un professeur américain d'origine palestinienne représente les Palestiniens à la conférence de Genève. M. Sadate a précisé qu'il avait obtenu l'accord de M. Arafat. A *Jérusalem, le gouvernement* israélien a décidé de réserver sa réponse jusqu'au moment où on lui transmettrait le nom de la personnalité proposée.

En attendant l'arrivée du chef de l'Etat égyptien à Damas, la presse syrienne *observe le silence* sur les diverses propositions du Caire. Nombre d'indices indiquent cependant que le président Assad ne donnera son aval à son homologue égyptien que s'il obtient l'assurance qu'Israël acceptera de restituer les territoires occupés et de favoriser la création d'un Etat palestinien.

(Lire page 3.)

LE PÉROU DANS L'IMPASSE

Neuf ans après la chute du gouvernement Belaunde Terry et l'instauration d'un pouvoir militaire qui prétendait « moderniser » la société, « libérer » les masses paysannes et conquérir l'indépendance économique, le Pérou fait ses comptes.

La grave crise économique et financière contraint les dirigeants à accepter les dures conditions du Fonds monétaire international. Et les militaires, divisés, s'interrogent sur la possibilité de conclure un pacte avec leur plus vieil ennemi, l'APRA (Alliance populaire de la révolution américaine), la formation aujourd'hui réformiste de M. Haya de la Torre.

(Lire page 7 le début du reportage de Thierry Maliniak.)

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Jacques Delors

Jacques Delors est actuellement professeur d'économie et de sociologie des relations industrielles à l'université de Paris-Dauphine. Il y dirige le D.E.A. Politiques économiques et sociales comparées. Il est, en *outre, directeur* du centre de recherches Travail et Société.

Ancien conseiller de M. Chaban-Delmas, aujourd'hui membre du P.S., M. Delors préside l'association Echanges et Projets qui vient de publier une étude collective sur *« La démocratie à portée de la main »* (« le Monde » daté 6-7 novembre).

Ses fonctions successives et ses engagements, sa double qualité de praticien et de théoricien des affaires sociales et le rôle important qu'il a joué au pouvoir d'abord, dans l'opposition ensuite, sur la *scène politique, lui ont permis* d'acquérir une expérience incomparable qui fait de *lui le meilleur connaisseur,* aujourd'hui en France, des problèmes que pose le changement social.

I. — « Il faut détruire cette chape de plomb dont l'État couvre la société »

« Vous parlez volontiers du changement, vous ne cessez de le réclamer. Pourtant les mutations de notre société ont été profondes et rapides au cours des dernières années, en particulier dans le domaine économique. N'est-ce pas suffisant ? Quel autre changement souhaitez-vous ?

— Depuis le début des années 60, le changement est à l'ordre du jour, dans les discours des hommes politiques comme dans le champ d'étude des chercheurs. Mais à l'instar du chœur fameux, plus les Français entonnent la chanson, moins ils bougent. Il est vrai que les mutations économiques ont été profondes et qu'elles ont marqué le paysage de notre société : l'accroissement du salariat, le vide de nos campagnes, l'urbanisation, la massification. Comment sous-estimer l'impact de ces divers phénomènes ? Mais de là à considérer que le changement économique est si considérable et si perturbant qu'il convient plutôt d'en amortir les effets et surtout de ne pas lancer d'autres initiatives, il y a un fossé que, pour ma part, je me refuse à combler.

» Tout d'abord, parce qu'il y a dans notre société des inégalités choquantes en matière de chances, de conditions matérielles d'existence et de pouvoirs qu'il faut combattre vigoureusement. Et c'est la motivation essentielle de l'*action politique de la gauche* française. Ensuite parce que si, *comme le soulignent* ses défenseurs, le modèle français traditionnel *ne s'est pas opposé* à la modernisation économique, il n'en constitue pas moins une source essentielle et croissante de distorsion entre les exigences d'une société post-industrielle et la capacité collective des Français de répondre aux nouveaux défis de l'avenir.

— Ainsi vous considérez que le changement économique acquis est considérable, mais que le changement social est encore tout à fait hésitant, presque insignifiant ?

— Votre question m'amène à souligner les perplexités du praticien social que je voudrais être. Ayant été un des acteurs d'une des tentatives de transformation sociale, effectuée dans des conditions politiques pour le moins difficiles, sinon hostiles, j'ai pu jauger, à la fois, les résistances des divers milieux et l'extraordinaire capacité d'inertie ou de récupération du modèle traditionnel.

» Pourtant, il y avait au départ un événement heureux : mai 68. Il avait provoqué, dans la société, assez de déséquilibres et d'interrogations, pour conférer une marge d'action à ceux qui voulaient susciter des changements significatifs dans les secteurs des relations professionnelles et de l'éducation, *c'est-à-dire les deux* domaines où une contestation *massive et vivante s'était manifestée.*

» Mais la dynamique de la réforme s'est vite enrayée. C'est ainsi que les pratiques de concertation et de négociation ont à *nouveau regressé à partir de 1972.* Et à cet égard, l'alibi de la crise *n'en est pas un, car les difficultés* économiques de tout ordre méritaient des confrontations régulières entre l'Etat, le patronat et les syndicats, appelaient des accords nouveaux pour résoudre les problèmes d'emplois, de redéploiement industriel, de lutte contre l'inflation... Quant au système décentralisé et concerté de la formation permanente mis en place en 1970-71, son mouvement s'est peu à peu étiolé, faute notamment pour l'Etat de jouer non pas un rôle bureaucratique et réglementaire, mais un rôle d'animation, d'innovation et de gardien des nouvelles règles du jeu.

Propos recueillis par
PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Jugement de Salomon

Un présentateur de la radio contait l'anecdote suivante qui, si elle est véridique, donne à réfléchir. Un voyageur du train de Lyon, excédé par un autre voyageur qui fumait dans un compartiment de non-fumeurs, a tiré la sonnette d'alarme. Tous deux ont dû payer une amende, l'un pour infraction aux règlements sur l'usage du tabac dans les lieux publics, l'autre pour usage injustifié du signal d'alarme.

Ce jugement de Salomon montre à l'évidence que, dans une société trop bien policée, le seul moyen de conserver sa foi en la vertu civique est de rester sans voir, sans entendre, sans parler, sans bouger, et surtout sans penser.

ROBERT ESCARPIT.

LE BUDGET DE LA RADIO-TÉLÉVISION

Amender la réforme ?

Le débat budgétaire sur la radio-télévision coïncide avec la fin du mandat des présidents de chaînes. Aussi est-il l'occasion pour les parlemetnaires de dresser un premier bilan de la réforme de 1974. Bilan largement négatif si l'on en juge par les rapports de MM. Joël Le Tac, député R.P.R. de Paris, et *Henri Caillavet*, sénateur *(Gauche* démocratique) de Lot-et-Garonne, venant après celui de M. Jean Cluzel, sénateur centriste de l'Allier *(le Monde* du 27 octobre).

Pour M. Le Tac, la concurrence entre les chaînes a entraîné « *un appauvrissement des programmes* » et « *un grave ralentissement de la création* ». M. Caillavet, dont le *rapport n'a pas encore été rendu* public, nous a indiqué qu'il entendait dénoncer, parmi les conséquences de la réforme, la « *bureaucratisation* », l'« *appauvrissement de la création* » et l'« *influence excessive de la publicité* ».

M. Caillavet propose l'institution d'un Fonds d'aide à la création, doté de 200 millions de francs et placé sous la responsabilité du *ministère de la culture et de l'environnement.* Cette suggestion est reprise par M. Le Tac. Les deux rapporteurs souhaitent que soit mis en place un organisme chargé de l'harmonisation des *programmes*.

M. Caillavet, tout en se refusant à *porter un jugement sur* la loi de 1974, *croit* le moment venu d'« *amender la réforme* ». M. Le Tac estime nettement que celle-ci « *n'a pas donné les résultats escomptés* ». Ce n'est *pas la première fois* que des critiques sont formulées par les parlementaires contre les effets nocifs de l'émulation sauvage. L'aggravation de la situation et la *probable révision* des cahiers des charges permettent d'espérer qu'elles seront enfin prises en considération.

T. F.

(Lire page 12.)

idées

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Jacques Delors

(Suite de la première page.)

— *Et cependant, à côté de ce système bloqué, de ce système formel, il existe une vie sociale réelle, quasi clandestine et très active, mouvementée même ?*

— Certes, la pièce est on ne peut plus classique : un Etat omniprésent, des citoyens réagissant à son égard avec un mélange d'envie et de ressentiment, la revendication perpétuellement à la bouche, les notables y trouvant la justification de leur propre impuissance. Autrement dit, un climat de passions verbales ou de guerre civile froide. Mais le théâtre est une chose, la vie en est une autre, et il faut bien vivre. Par conséquent, derrière les apparences de ce système formel, chacun s'efforce d'utiliser au mieux les méandres et les possibilités du système bureaucratique. D'où des ajustements quasi clandestins dont le seul mérite est d'éviter l'accumulation des petits problèmes non résolus, à côté des grandes questions qui, elles, ne sont pas abordées.

» Quand il s'agit de la démocratisation de la vie économique, de la réforme de l'entreprise, des mutations nécessaires de la politique de l'éducation, de la lutte contre les inégalités, les discours prolifèrent, avec une bonne dose d'emphase et de volontarisme. Mais c'est l'immobilisme qui prévaut en définitive.

Qui ose commencer ?

— *Qui en est responsable ? L'Etat, les entrepreneurs, l'état d'esprit des Français en général ?*

— Il y a des raisons suffisantes pour que chacun batte sa coulpe et fasse son examen de conscience. Mais, quand il s'agit de changer substantiellement, la question stratégique est : « Qui ose commencer ? » Or il y a un acteur apparemment tout-puissant : l'Etat. C'est donc à lui de tirer les premières salves, de se dépouiller des prérogatives qui encombrent et anesthésient la société, en un mot, de donner l'exemple.

» De même, dans le cas des relations professionnelles, c'est à l'organisation patronale de prendre des initiatives, car elle a quand même, dans le système économique actuel, la prédominance et les moyens d'une action audacieuse. Au lieu de cela, elle campe sur sa ligne Maginot d'autosatisfaction et se risque fébrilement dans le domaine politique, jouant à faire peur et à se faire peur avec le programme commun de la gauche. Le résultat est qu'elle ne fait qu'aggraver les méfiances de la classe ouvrière. Après mars 1978, quel que soit le résultat des élections, il faudra bien engager le dialogue et penser aux constructions de l'avenir.

— *Mais l'Etat, qui est-ce ? La superstructure politique, la majorité, l'administration ?*

— C'est entendu, l'Etat n'est pas neutre. Il est dans une large mesure l'expression des classes dominantes. Il a été investi, depuis vingt ans, par la même majorité au pouvoir. Le changement politique est donc un préalable. Mais il n'est pas tout.

» Nos sociétés sont trop complexes pour être justiciables d'une analyse moniste de l'Etat. Au surplus, l'exigence fondamentale de la démocratie est que le gouvernement élu pour la nation doit se soucier de tous les Français. Le succès d'une entreprise ambitieuse de changement n'est assuré que si les hommes au pouvoir s'attachent sans cesse à élargir le consensus qui sert de base à leur action. Et cette règle s'impose avec encore plus de force dans une phase de crise aiguë, comme c'est notre lot actuellement.

» En fin de compte, se pose toujours le problème du comment faire. Le nécessaire changement politique ne résout pas, comme par enchantement, toutes les difficultés qui s'accumulent sur la voie de la transformation sociale, n'aplanit pas automatiquement tous les obstacles constitués par la peur du changement, les traumatismes des groupes sociaux qui se sentent menacés non seulement dans leurs privilèges, mais aussi dans leurs valeurs ou dans leurs conceptions de l'existence. Les obstacles sociologiques ou psychologiques existent paradoxalement même chez ceux qui auraient pourtant intérêt au changement. Sans oublier l'extraordinaire scepticisme qui accueille toute parole venue du pouvoir, après des années d'immobilisme social.

— *Ne pensez-vous pas qu'on désamorce les changements sociaux en les annonçant prématurément ? Par exemple, il est clair qu'on a tant parlé de la réforme de l'entreprise qu'une bonne partie des Français pensent qu'elle a été faite.*

— Les débuts de la présidence giscardienne fournissent, à cet égard, un utile contre-exemple. Les propos étaient audacieux, par exemple, quant à la volonté de réformer l'entreprise ou de lutter contre les inégalités. Mais la magie du verbe a fait long feu et celui qui en était l'auteur y a perdu de sa crédibilité et de ses possibilités d'action. Que s'est-il passé en effet ? L'audace des propos sur la réduction des inégalités a inquiété les nantis et même les moyennement nantis qui se voyaient déjà « tondus » de toutes parts. Ils se sont donc rebellés, d'autant plus facilement qu'ils avaient, auprès de cette majorité, les moyens de se faire entendre.

» De même pour la réforme de l'entreprise. Alors que les patrons devaient faire face aux défis d'une crise profonde, ils étaient comme menacés de modifications brutales et mal préparées. Eux aussi ont vite rétabli le cours normal des choses.

» Quant aux déshérités qui attendaient en vain le commencement d'une action sur les inégalités, quant aux travailleurs qui auraient dû accéder à de nouveaux droits dans le cadre d'une démocratisation de l'entreprise, rien ne pouvait, à vrai dire, dans ce schéma, entamer leur scepticisme nourri par l'expérience et parfois les déceptions.

» Le résultat, une fois de plus, ne pouvait être que l'immobilisme. Mais la leçon ne doit être oubliée par personne. Le changement social est une matière délicate, car il touche aux croyances les plus profondes de chacun. Il n'y a pas de solution en dehors de faire des intéressés eux-mêmes les concepteurs et les agents des transformations souhaitées. Le recours à la loi peut y aider. Mais il n'est pas suffisant. Il reste à mettre en branle le mouvement social lui-même.

— *La majorité de l'opinion française, qu'elle vote d'ailleurs à droite ou à gauche, n'est-elle pas profondément rebelle aux changements et aux réformes ? On adore en parler mais on ne veut de réformes que pour les autres...*

— C'est une opinion en effet très répandue. On a pu dire que, en mai 1968, les Français avaient vécu comme une parenthèse, l'illusion d'une révolution, pour en définitive ne rien modifier. Mais n'en est-il pas de même dans les autres pays ? En Italie et en Grande-Bretagne, par exemple, n'a-t-il pas fallu « que la voiture ait trois roues dans le fossé », autrement dit que la nation soit au fond du gouffre pour provoquer les prises de conscience nécessaires ? Auparavant, comme en France, chacun campait sur ses positions, s'enveloppant dans des discours bien confortables et revêtus de toutes les sécurités de l'idéologie ou de la banalité.

» Par conséquent, sous cet angle, il n'y a *pas* de mal français. Mais en revanche il y a un malaise croissant que l'Etat omniprésent n'arrive plus à étouffer, quelles que soient ses extraordinaires capacités à jouer les boucs émissaires, le molosse, sur lesquels tous les tirs convergent. D'où l'expansion croissante de ce que l'on peut appeler la demande d'Etat, sollicitations multiples pour qu'il intervienne, qu'il distribue, qu'il sécurise...

» Il me semble donc que les résistances naturelles au changement coïncident de plus en plus avec des impatiences face à des mutations qui se produisent sous la pression économique, et qui ne sont pas maîtrisées, à la suite de promesses faites et qui ne sont pas tenues, et enfin, et surtout, quand c'est le gouvernement lui-même qui refuse le changement.

» Sans doute la psychologie de crise a-t-elle pu jouer, un temps, le rôle d'anesthésiant, la crainte du chômage freiner les explosions de mécontentement. Sans oublier la perspective d'une victoire de la gauche, en mars 1978, qui a focalisé les espérances et neutralisé provisoirement une bonne partie des actions revendicatives.

» Mais rien n'est réglé pour autant. Un diagnostic même sommaire permet de déceler les causes de malaises qui, un jour ou l'autre, engendreront les explosions. Alors que les politiques du « Welfare » avaient pour ambition de réduire les aléas de la vie pour chacun, l'insécurité est vécue aujourd'hui comme plus menaçante, tant dans la vie professionnelle que dans la vie quotidienne. En raison de l'effet de transparence introduit par les *mass media*, les inégalités sont aujourd'hui mieux connues et donc plus mal supportées. La participation est réclamée, à l'occasion de tel ou tel phénomène qui touche un groupe de citoyens, mais elle est généralement refusée, par peur de la contagion ou faute d'imaginer de nouvelles pratiques démocratiques.

» Si bien que la méfiance envers les institutions chargées de réguler et d'animer la société est de plus en plus grande et prend un parfum de nihilisme. Et chacun de se réfugier dans sa niche. A l'Etat de faire le reste, cet Etat lointain et quasiment providentiel !

— *Alors comment sortir de l'impasse ? D'un côté, un Etat qui bloque et freine, et, de l'autre côté, un pays qui résiste au changement par pente naturelle...*

— La question est bien celle-ci : la société civile est-elle capable d'imaginer un autre avenir, de créer les innovations nécessaires, de devenir un acteur du changement ? A considérer les mouvements qui la secouent, j'aurais tendance à répondre par l'affirmation. A une condition cependant, que soit détruite cette chape de plomb dont l'Etat couvre la société.

La résistance et l'impatience

— *Réformer l'Etat ne suffit pas. Il faudra changer l'esprit des Français. Par exemple, on leur parle depuis vingt ans de la participation mais on n'a pas fait grand-chose pour la développer. Comment peut-on la concevoir aujourd'hui et demain ?*

— La variable stratégique essentielle est cette aspiration à l'autonomie qui constitue le fait majeur de l'évolution. On la discerne aussi bien dans le monde de la production et du travail, où le taylorisme et les rapports hiérarchiques traditionnels sont de plus en plus mal supportés, que dans la vie quotidienne, où beaucoup cherchent à utiliser les nouvelles marges de liberté qu'offre, à côté d'interdépendances pesantes, la société urbanisée.

» En dépit des multiples difficultés, l'aspiration à l'autonomie trouve son application dans de multiples expérimentations sociales, dans les manifestations politiques qui s'effectuent en dehors des cadres traditionnels, dans divers aspects de la crise du travail (mobilité d'insatisfaction, contestation de certains modes d'exercice de l'autorité...).

» Des esprits chagrins répondront qu'en l'occurrence l'ivraie côtoie le bon grain. Ils ont tort, ou bien ils ne veulent rien changer, ce qui est probable.

» C'est en s'appuyant sur ce mouvement social qu'il devrait être possible de susciter des courants positifs vers une authentique participation, qui ne va pas sans acceptation de plus grandes responsabilités pour soi-même. Et comme il faut un drapeau à cette espérance, une dynamique à cette évolution, l'autogestion fournit la référence souhaitée. Il ne s'agit donc pas de pervertir le concept, encore moins de le récupérer, mais de fournir un élément de rassemblement pour lutter simultanément contre le conservatisme et contre l'étatisme, si fort dans la culture politique de gauche comme de droite. »

Propos recueillis par
PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

Prochain article :

« IL FAUT DÉPASSER LA DÉMOCRATIE DE DÉLÉGATION »

Le patronat vu par Jean Jaurès

M. Jean Lambrecht, de Bruxelles, nous envoie un article de Jean Jaurès, paru dans *la Dépêche de Toulouse*, le 28 mai 1892. On y lit :

Il n'y a de classe dirigeante que courageuse. A toute époque les classes dirigeantes se sont constituées par le courage, par l'acceptation consciente du risque. Dirige celui qui risque ce que les dirigés ne veulent pas risquer. Est respecté celui qui volontairement accomplit pour les autres les actes difficiles ou dangereux. Est un chef celui qui procure aux autres la sécurité en prenant pour soi les dangers.

Le courage pour l'entrepreneur c'est l'esprit de l'entreprise et le refus de recourir à l'Etat, pour le technicien, c'est le refus de transiger avec la qualité, pour le directeur du personnel ou le directeur d'usine, c'est la défense de la maison, c'est dans la maison la défense de l'autorité et, avec elle, celle de la discipline et de l'ordre (...).

Lorsque les ouvriers accusent les patrons d'être des jouisseurs qui veulent gagner beaucoup d'argent pour s'amuser, ils ne comprennent pas bien l'âme patronale. Sans doute il y a des patrons qui s'amusent, mais ce qu'ils veulent avant tout quand ils sont vraiment des patrons, c'est gagner la bataille ; il y en a beaucoup qui, en grossissant leur fortune, ne se donneront pas une jouissance de plus, en tout cas ce n'est point surtout à cela qu'ils songent, ils sont heureux quand ils font un bel inventaire de se dire que leur peine ardente n'est pas perdue, qu'il y a un résultat positif palpable, que de tous les hasards il est sorti quelque chose et que leur puissance d'action en est accrue...

REVUE DES REVUES, par Yves Florenne

Fiction et politique

APRES la littérature populaire, *Europe* (1) prend pour objet d'un de ses panoramas socio-littéraires la science-fiction (S.F.). Objet qui passe pour ressortir essentiellement à la prose (il y aurait à dire). Pourtant, c'est par *la poésie* que, d'emblée, vous la saisissez au cœur : avec les « Callifictions » de Charles Dobzynski, qui a trouvé peut-être dans ses racines quelques prédispositions à rejoindre Apollinaire, sinon par sa belle « Agression du futur », du moins dans la pratique des calligrammes. Vingt spécialistes, à des titres divers, interrogent la S.F., qui *répond* par leur bouche, appelant d'autres questions, d'autres réponses. La rigueur d'un développement très structuré ne s'enveloppe pas moins de promesses savoureuses, car les parties, aussi distinctes que clairement ordonnées, doivent moins à Descartes qu'à Brillat-Savarin. Jugez-en à leurs en-tête : « Hors-d'œuvres », « Entrées chaudes », « Rôtis, volailles et relevés », « Entremets et pâtisseries ». Le titre général y prend tout son sens : « *La science-fiction par le menu.* » *Au vrai le détail ne cache jamais l'ensemble.*

∴

Ce que Jacques Goimard, qui a organisé le travail, appelle modestement, pour sa propre part, « Apéritifs », est déjà un plat substantiel ; ou, pour changer de métaphore : la perspective cavalière du vaste paysage qui va être exploré, quadrillé dans son étendue, photographié sous tous les angles.

La plupart des auteurs de ces études éprouvent le manque et le besoin d'une définition, toujours poursuivie, jamais atteinte. Jacques Goimard, lui, en prend assez allégrement son parti, au moins provisoirement. Après tout, n'en va-t-il pas de la S.F. comme de tout, et des êtres en particulier : il est plus urgent, et sans doute plus satisfaisant de les identifier que de les définir... Or, sous tous ses visages, la S.F. est toujours identifiable.

Enfin, un instrument combien précieux — une chronologie - bibliographie — apprendra au lecteur, entre autres choses, qu'elle est aussi vieille que notre monde, puisqu'elle date d'avant Jésus-Christ, et se lève à l'Orient avec Iambule : il est significatif qu'elle naisse dans *l'île fortunée* du « romancier » grec, le thème de l'île étant le lieu privilégié des *Utopia*. Il reste qu'elle s'est mise à croître et multiplier au cours des deux derniers siècles, avant d'exploser, de proliférer (les malveillants penseront à la démographie, au cancer, à la pollution) dans les dix dernières années. Bref, elle vient, selon J. Goimard, « *d'accéder* au *statut* de *genre dominant* ».

Mais dominant quoi ? Et d'où ? Car il nous dit aussi que la plupart de ses « *auteurs* » *les plus célèbres ont toujours* été et *restent de piètres écrivains* ». Où sont les Poe, les Jules Verne, les Rosny, les Wells d'antan ? Alors quantitativement ? Par la masse du produit, donc la masse de consommateurs ? Pourtant, ce n'est pas la S.F. qui domine à la vitrine du libraire. C'est une autre fiction, plus ou moins scientifique : l'histoire, et la parahistoire.

Or, le fait est révélateur, en soi et même relativement à la S.F. Ses amateurs, d'après J. Goimard, se recrutent surtout parmi ceux « *qui ne trouvent pas notre univers confortable* ». Recrutement paradoxal, car la S.F., plutôt dédaigneuse des lendemains qui chantent, est spécialisée dans le cauchemar du futur ; au mieux, dans la fin du monde, qui peut évidemment passer pour le remède radical à l'inconfort. Toutefois, aux mains de vrais écrivains, de moralistes, la S.F. a pour fonction de nous stimuler à refuser ce dont on nous menace. C'est à cette prévention par un révulsif énergique que se rattache la nouvelle de Dominique Kergall, terrible dans son ton uni, sa progression angoissante, publiée par *France-Forum* (2). Fiction purement romanesque, bien que l'anticipation soit à court terme, elle évoque un Etat français « *national et socialiste* » et sa législation « *humanitaire* » sur l'« *interruption* de *vieillesse* » : nullement utopie de jouvence, mais « expression *concrète* du *droit à la mort* ».

Quant à la S.F. qui n'est qu'un sadisme, souvent médiocre, de l'avenir, qu'y cherche-t-on ? Le refuge dans l'histoire se comprend mieux. L'histoire-histoires à la mode est souvent excitante, voire exaltante, en tout cas rassurante — puisqu'elle a été, et nous a laissé derrière elle — face à ce futur qui nous anéantit d'avance. Mais quoi ! la fiction, comme une bonne part de la futurologie, a ceci de commun avec la politique qu'elle n'est guère capable que d'extrapoler le présent, ses lois en faillite et ses dogmes momifiés ; guère capable d'imaginer autre chose.

Quant à la politique-fiction, elle est classée, dans l'étude d'*Europe*, parmi les « *genres intermédiaires* ». Mais n'est-il pas vrai aussi que la S.F., dans la mesure où elle est de plus en plus projection d'un destin collectif étendu à la planète, voire au cosmos, est essentiellement politique ?

∴

La politique-fiction, au sens précis, fleurit beaucoup cette saison, précocement — c'est sa nature — en prévision des Ides de mars. Et ces fleurs-là sont bien aussi de la nature de la S.F. : d'essence catastrophique, « puisque » le schéma est la victoire électorale de la gauche.

Comme l'histoire proprement dite, cette histoire anticipée qui s'appelle prévision tient de la fiction. Une fiction, d'ailleurs, qu'on peut prétendre mettre en action, en tout cas nourrir ou infléchir. Tel est bien le dessein d'*Esprit*, dont le grand cahier exceptionnel s'intitule simplement : « Soixante-dix-huit » (3). Comme « 89 » ou « 48 ». Car s'il s'agit bien d'une prévision, elle est en même temps adhésion critique et vigilante, proposition, projet, participation active : « *C'est à ce débat futur, proche ou lointain,* écrit Paul Thibaud, *qui portera sur l'invention de nouvelles libertés, que nous voulons contribuer.* »

Il arrive aussi que la fiction n'imagine pas le futur mais le passé. On pouvait croire que c'était le propos de Dominique Colas dans *les Temps modernes*, et son titre au présent rétrospectif semble commémorer à sa façon octobre 1917 : « Les Bolcheviks peuvent-ils ne pas prendre le pouvoir ? » On s'aperçoit vite que nous sommes encore dans l'avenir : « *M. Marchais n'est pas Lénine. Le P.C.F. n'est pas le parti bolchevique. Il ne mérite aucune insurrection. Il ne prétend pas conquérir l'appareil d'Etat...* » Oui, mais : « *Suffit-il* (qu'il) *ne veuille pas prendre le pouvoir pour qu'il n'en ait pas de plus en plus, jusqu'à, peut-être l'avoir tout entier ?* » Il s'agirait d'une fatalité organique : due, précisément, à l'organisation du parti, et à ce que, recourant à Spinoza, Dominique Colas appelle son *conatus*. Ce que le profane n'aura aucune peine à traduire : impulsion (on ne peut plus naturelle) à faire croître son être, en développant sa puissance. Ce qui amène incidemment D. Colas à identifier en quelque sorte, de façon inattendue, deux sigles qui ont encore en commun le *F* national : P.C.F. et E.D.F. Simple indice, entre d'autres, qui permettent à l'auteur de « *prédire* » lui aussi, « *ce qui se passera après une victoire éventuelle de la gauche* ».

(1) N° 580-581, 21, rue de Richelieu.
(2) 6, rue Paul-Louis-Courrier (7ᵉ).
(3) Octobre, 19, rue Jacob (6ᵉ).

Le Monde

étranger

LE DIALOGUE ENTRE M. BEGIN ET LE PRÉSIDENT SADATE

JÉRUSALEM : le processus de paix sera lent

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement israélien « consacré, dimanche 13 novembre, une partie de sa réunion hebdomadaire au « *dialogue* » qui s'est engagé entre le président Sadate et M. Menahem Begin. M. Begin fera solennellement savoir mardi, à la tribune de la Knesset, que la visite en Israël du président égyptien est vivement souhaitée. C'est au cours d'un hommage qui sera rendu à la mémoire du premier chef du gouvernement israélien, David Ben Gourion, que sera formulée cette invitation. M. Begin rappellera que, de Ben Gourion à lui-même, les six personnes qui se sont succédé à la tête du gouvernement israélien ont exprimé le souhait de se rendre dans une capitale arabe et de recevoir un chef d'Etat ou de gouvernement arabe en Israël.

A l'issue du conseil des ministres, M. Begin a déclaré que les propos du président Sadate marquaient un « *développement positif* », mais qu'il convenait toutefois de ne pas se faire trop d'illusions sur les chances d'un règlement rapide. Le premier ministre a rappelé les conditions de ce règlement telles que les concevait M. Sadate pour souligner qu'elles étaient en contradiction absolue avec les conceptions israéliennes. « *N'empêche*, a ajouté M. Begin, *que le climat qui règne actuellement entre nous et les Egyptiens est marqué par la modération et un respect mutuel, et cela est en soi très important.* »

La suggestion du président Sadate de faire représenter, à Genève, les Palestiniens par un professeur américain d'origine palestinienne n'a pas été rejetée a *priori* mais, s'agissant de discuter des conditions pratiques de coexistence, on se demande, à Jérusalem, si un universitaire vivant aux Etats-Unis, citoyen de ce pays, serait un représentant qualifié des populations de Cisjordanie et de Gaza.

Le « dialogue » israélo-égyptien fait toujours l'objet de commentaires abondants dans la presse et dans les milieux politiques. D'une manière générale, tous se félicitent que « *le chef de l'Etat arabe le plus important* » ait mis un terme à l'espèce d'anathème que le monde arabe a jeté sur Israël. Certains, cependant, craignent qu'il ne s'agisse de la part du président égyptien d'une diversion cachant des intentions moins pacifiques. N'a-t-il pas récemment déclaré, nous a dit un parlementaire, qu'il était prêt à sacrifier un million d'Egyptiens pour tuer deux millions d'Israéliens ?

Dans les territoires occupés, la population est, elle aussi, divisée dans son jugement sur les intentions de M. Sadate. Certains maires, comme celui de Bethléem, M. Elias Fredj, se déclarent satisfaits, tandis que sur les murs de Naplouse le président égyptien est qualifié de traître à la cause arabe. Des collégiennes de Ramallah ont fait grève dimanche pour protester contre l'attitude de l'Egypte et le silence du monde arabe devant le bombardement des camps palestiniens au Liban par les Israéliens.

Sans qu'il soit possible d'établir un lien de cause à effet, on note également une recrudescence des attentats terroristes. Dans la matinée de dimanche, deux bombes ont explosé à Jérusalem, l'une dans le quartier chrétien de la vieille ville, l'autre dans la partie juive. Les deux morts et les blessés sont tous des Arabes, que l'on soupçonne d'avoir fait exploser accidentellement leurs engins.

D'autre part, diverses organisations d'Arabes israéliens ont décidé d'organiser des manifestations de protestation à la suite de la mort d'un habitant du village de Majdel-Kroum, tué par le service d'ordre au cours des incidents du 10 novembre. Les manifestations, qui auront lieu à des dates diverses, prendront fin le 17 décembre par une nouvelle « *journée de la terre* », analogue à celle de mars 1976, qui avait provoqué des heurts sanglants entre des villageois arabes de Galilée et les forces de police.

ANDRÉ SCEMAMA.

M. Yasser Arafat paraît approuver l'initiative du président Sadate

De notre correspondant

Beyrouth. — L'initiative de M. Sadate commence à être prise un peu plus au sérieux à Beyrouth, aussi bien dans les milieux de la résistance palestinienne que parmi les observateurs libanais. Le sarcasme et l'incrédulité cèdent la place à l'interrogation. On se demande en particulier si le président égyptien parviendra à réactiver la conférence de Genève.

M. Sadate a révélé avoir proposé au président Carter, avec l'accord du chef de l'O.L.P., M. Arafat, le nom d'un « *citoyen américain d'origine palestinienne, professeur dans une université des Etats-Unis* » qui représenterait les Palestiniens à Genève. Les noms de Palestiniens ayant des attaches permanentes ou occasionnelles avec l'enseignement supérieur américain ont été aussitôt évoqués dans la presse libanaise : MM. Walid Khalidy (Cambridge) ; Basel Akl (délégué de l'O.L.P. aux Nations unies) ; Nabil Shaat (ancien chef du bureau de planification de l'O.L.P.) ; Edward Saïd (Columbia) ; Ibrahim Abou Loghd (Chicago) ; Hicham Sharabi (Georgetown). Trois d'entre eux : MM. Khalidy, Akl et Shaat ont aussitôt démenti avoir été pressentis, en faisant remarquer qu'ils n'ont d'autre citoyenneté que la « *palestinienne* » et qu'ils « *en sont fiers* ». En tout état de cause, ces trois personnalités font partie du Conseil national palestinien, et, de ce fait, seraient vraisemblablement récusées par Israël.

On note par ailleurs à Beyrouth qu'il n'y a pas eu dans le monde arabe de tollé contre l'initiative de M. Sadate. Quelques critiques de presse, somme toute assez molles, ne sont rien par rapport à la levée de boucliers qui se serait produite en d'autres temps. Le président Sadate n'est pas mis au ban de la nation arabe. Au contraire, puisque son ombrageux partenaire syrien, le président Assad, le reçoit officiellement mercredi à Damas pour des conversations portant précisément sur les conditions de la négociation avec Israël.

Au sein même de la résistance palestinienne, le silence du Fath est interprété comme un acquiescement tacite. On relève que M. Arafat, bien que placé devant le fait accompli par le président Sadate, n'a pas émis la moindre critique contre lui au cours d'une réunion d'information tenue le samedi 12 novembre à l'intention des cadres du Fath.

Ces développements à l'échelle régionale ont naturellement des répercussions sur la scène politique libanaise. Le gouvernement de Beyrouth a reçu de nouvelles mises en garde d'Israël. Il avait, dès samedi, transmis à la résistance palestinienne de nouvelles propositions concernant le Sud qui reflètent les exigences israéliennes. Selon le « n° 2 » du Fath, M. Abou Ayad, ces propositions ne sont pas conformes aux accords conclus entre Beyrouth et la résistance palestinienne. Toujours selon M. Abou Ayad, Israël exigerait le retrait des fedayin de toute la région frontalière, y compris de l'Arkoub, région exclue des accords libano-palestiniens. « *Les propositions de Beyrouth*, a déclaré encore M. Abou Ayad, *résultent de pressions israéliennes ; nous les étudions pour faire face à la situation.* »

Dans le camp opposé, M. Camille Chamoun, chef du Front libanais, a déclaré que « *le seul danger au Sud provient des Palestiniens* », ajoutant sans ambages qu'« *Israël n'a aucune visée au Sud-Liban, ni sur son territoire ni sur ses eaux* ».

LUCIEN GEORGE.

Moscou craint une paix séparée israélo-égyptienne

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique désapprouve discrètement, mais sans ambiguïté, la proposition du président Sadate de se rendre éventuellement à Jérusalem pour discuter avec M. Begin. Elle ne critique pas directement le président égyptien, mais s'en prend à la réponse du premier ministre israélien, qu'elle qualifie d'« *artifice* » destiné à détourner l'attention de l'« *agression israélienne au Sud-Liban* ».

Dans la critique de la « *réponse* » de M. Begin transparaît pourtant clairement la condamnation de l'offre de M. Sadate ; selon l'agence Tass, « *s'il est significatif que Begin ait lancé son « message » alors que rebondit l'agression israélienne contre le peuple pacifique du Liban, il est tout aussi significatif que le président Sadate ait choisi ce moment pour avancer sa proposition* ».

L'agence officielle soviétique relève d'ailleurs qu'un porte-parole du Caire avait déclaré que l'« *Egypte était favorable à l'appel de Begin* », tout en ajoutant que si le message adressé seulement au peuple égyptien a pour but de créer des dissensions au sein du camp arabe, « *Begin s'était engagé sur une voie erronée* ».

Si elle n'attaque pas encore de front le président Sadate, l'agence Tass reprend la condamnation par le parti communiste israélien de la « *position spéciale* » des dirigeants égyptiens. « *Les plans proposés par le président Sadate et le premier ministre israélien n'apporteront pas une paix juste et durable au Proche-Orient* », écrit l'agence, citant un membre du bureau politique du P.C. israélien. « *Ils ne tiennent pas compte des intérêts des autres pays de cette région, ni des aspirations des Palestiniens et de l'O.L.P., qui est leur unique représentant légitime.* »

Moscou insiste sur la nécessité de maintenir un front arabe uni malgré « *les efforts de la réaction arabe, de l'impérialisme mondial et du sionisme* » pour l'affaiblir et pour imposer une solution de capitulation.

Condamnation de la « politique des petits pas »

La position adoptée par l'U.R.S.S. n'est pas pour surprendre. Sans parler des mauvaises relations soviéto-égyptiennes, il est clair que la tentative de M. Sadate va à l'encontre de tous les efforts déployés par les Soviétiques depuis des mois, voire des années, pour ne pas être tenus à l'écart d'un règlement du conflit proche-oriental. Pour eux, la déclaration commune soviéto-américaine du mois d'octobre représentait non seulement une reconnaissance par les Etats-Unis de leur rôle dans la région, mais aussi une condamnation implicite de la « *politique des petits pas* », comme d'éventuelles négociations bilatérales entre Israël et les pays arabes.

Moscou continue à demander la convocation de la conférence de Genève et évite de s'en prendre trop brutalement au gouvernement américain. Or, l'initiative du président égyptien revient justement à proposer des pourparlers bilatéraux et les Soviétiques peuvent craindre qu'elle conduise à une paix séparée dont ils feraient les frais avec les Palestiniens de l'O.L.P., l'un de leurs derniers alliés au Proche-Orient.

DANIEL VERNET.

(Dessin de CHENEZ.)

A TRAVERS LE MONDE

Autriche

● M. WALTER PALMERS, important industriel autrichien, âgé de soixante-quatorze ans, et qui avait été enlevé, mercredi 9 novembre, par des inconnus, a été libéré dimanche, peu avant minuit, par ses ravisseurs. Ceux-ci auraient reçu « *une partie importante* » de la rançon qu'ils exigeaient, et qui s'élevait à quelque 15 millions de francs. — *(A.P.)*

Brésil

● VINGT-SIX DETENUS POLITIQUES brésiliens ont mis samedi 12 novembre un terme à la grève de la faim qu'ils avaient entreprise il y a vingt jours pour protester contre leurs conditions de détention et réclamer leur transfert dans d'autres prisons. Entre temps, trois d'entre eux ont été libérés le 4 novembre. Vingt-six autres prisonniers politiques qui avaient, dans deux autres prisons de la capitale, soutenu ce mouvement en commençant une grève de la faim il y a deux semaines ont décidé également de s'alimenter de nouveau. — *(A.F.P.)*

El Salvador

● UN INDUSTRIEL, M. Raul Molina Canas, âgé de soixante-dix ans, a été mortellement blessé samedi 12 novembre lors d'une tentative d'enlèvement près de son domicile. M. Molina dirigeait la plus importante boulangerie industrielle d'Amérique centrale. Jusqu'à présent, aucune organisation n'a revendiqué l'attentat. Le 29 avril dernier, les Forces populaires de libération avaient enlevé et tué le ministre des affaires étrangères, M. Mauricio Borgonovo. — *(A.P.)*

● LES MILLE CINQ CENTS MEMBRES DU BLOC REVOLUTIONNAIRE POPULAIRE (B.R.P.) ont évacué les locaux du ministère salvadorien du travail et libéré les otages après cinq heures de négociations avec les autorités sans avoir cependant obtenu satisfaction pour les revendications qu'ils formulaient, a-t-on annoncé le samedi 12 novembre.

Les dirigeants du B.R.P., dont on ignore l'identité, ont seulement demandé, pour se retirer du ministère, que les partisans du B.R.P. (parmi lesquels se trouvent des ouvriers, des paysans et des étudiants) ne soient pas poursuivis.

Nauru

● M. BERNARD DOWIYOGO a été réélu président de l'île de Nauru, dans le Pacifique, samedi 12 novembre ; il conserve une majorité de 200 voix à l'Assemblée. Mille sept cent cinquante des quatre mille habitants de l'île, qui dispose d'énormes gisements de phosphates, ont pris part au vote.

République démocratique allemande

● UNE CINQUANTAINE D'ARRESTATIONS auraient eu lieu le mois dernier à Karl-Marx-Stadt à la suite de grèves et de mouvements de protestation contre la hausse du prix du café, rapporte le quotidien berlinois *Tagesspiegel*. Selon ce journal, des troubles se sont produits au début du mois d'octobre dans une usine, et, il y a deux semaines, tous les animateurs du mouvement de protestation ont été arrêtés.

En Libye

La troisième session du Congrès du peuple illustre les limites de la « démocratie directe »

De notre envoyé spécial

Tripoli. — Le président Kadhafi, en grand uniforme, flanqué du commandant Jalloud, qui avait revêtu également la tenue militaire, a inauguré le samedi 12 novembre, devant un millier de délégués, la troisième session du Congrès général du peuple. La précédente session, qui s'était tenue en mars 1977, avait été marquée par la décision du chef de l'Etat libyen de donner « *tout le pouvoir au peuple* ». Cette décision eut pour conséquence logique la suppression du gouvernement, du moins en théorie. Les ministères ont été transformés en « secrétariats », que « coordonne » M. Abdellatif Labeidi. Le colonel Kadhafi et le commandant Jalloud se sont réservé les rôles de guides et d'animateurs de la révolution du 1er septembre.

En fait, le spectacle offert par le Congrès montre les limites et les difficultés de ce transfert apparent du pouvoir au peuple. Au cours du débat général, le président Kadhafi dut constamment intervenir pour empêcher les délégués de s'égarer dans des digressions.

Un grand nombre de délégués insistèrent sur les carences et les lacunes dans l'application des décisions précédentes.

A chaque fois — qu'il s'agisse du remboursement des prêts agricoles ou de la construction de routes, de logements, d'usines, d'hôpitaux — les responsables concernés, rangés des deux côtés de la petite estrade où était assis le président Kadhafi, devaient répondre. A plusieurs reprises, leurs explications déçurent visiblement les délégués et de vives discussions s'engagèrent entre ceux-ci et tel ou tel responsable, soutenu, au besoin, par le président.

L'activité des « comités populaires », qui avaient siégé plus d'un mois pour préparer la session du Congrès, fut également critiquée, mais cette fois-ci par le président, qui s'étonna de leur absence d'initiative ou de leur inefficacité.

Intervenant dans le débat sur le budget, dimanche, le commandant Jalloud insista pour sa part sur la nécessité de transférer du secteur administratif au secteur productif, c'est-à-dire à l'agriculture ou à l'industrie, cinquante mille petits fonctionnaires, huissiers ou garçons de bureau. Il a été soutenu par le président Kadhafi qui cita, pour sa part, le chiffre de soixante-quinze mille fonctionnaires à muter. On touchait là un problème vital pour la Libye : la pénurie de main-d'œuvre. Le départ, à la suite des affrontements de juillet dernier, de quelque cent mille Egyptiens parmi les deux cent cinquante mille qui étaient à l'œuvre en Libye, a là encore été aggravé.

En fait, loin de se retirer sur l'Aventin, le président Kadhafi et son fidèle compagnon, le commandant Jalloud, restent visiblement mobilisés à tout moment. Leur présence, partout dans le pays, demeure indispensable pour que la révolution libyenne conserve son élan. L'expérience de « démocratie directe », qui a suivi celle de la « révolution culturelle » de 1972, se heurte, comme la première, aux abus de la bureaucratie, à l'incurie, aux contradictions d'intérêts locaux, à la multiplication des besoins nés de l'afflux de l'argent facile grâce au pétrole.

ROLAND DELCOUR.

Un « sommet » arabe serait convoqué en février 1978

De notre correspondant

Tunis. — *Le huitième « sommet » arabe, qui aura à définir une stratégie commune pour un règlement de la crise du Proche-Orient, devrait être convoqué pour la mi-février, soit en Libye — seul pays à avoir présenté sa candidature, — soit au siège de la Ligue arabe, au Caire. Il aura fallu aux ministres arabes des affaires étrangères réunis depuis le samedi 12 novembre à Tunis quatre séances à huis clos pour arrêter cette décision, qui devait être annoncée officiellement ce lundi à la fin des travaux.*

Deux thèses étaient en présence : celle de l'Egypte très réservée sur l'opportunité même de ce « sommet » et insistant sur la nécessité de le préparer minutieusement, et celle de la Syrie, approuvée par l'O.L.P., demandant sa tenue dans un délai d'un mois. Finalement, il a été décidé que la conférence des chefs d'Etat serait précédée dans les trois mois qui viennent par des concertations entre les pays du champ de bataille (les premières commenceront le 16 novembre entre les présidents Sadate et Assad), des réunions du Conseil de défense arabe et du Conseil économique et social, et une nouvelle rencontre entre les ministres des affaires étrangères.

Outre cet accord, la journée de dimanche a été marquée par une controverse entre l'Irak et l'Egypte. La délégation irakienne n'ayant pas caché ses réticences à l'égard des dernières initiatives du président Sadate et l'ayant fait savoir à des journalistes arabes, le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Ismaïl Fahmi, a rendu publique sa réponse. « *Malgré les slogans creux et la surenchère*, a-t-il déclaré, *l'Egypte poursuivra ses efforts en vue d'une solution politique du problème du Proche-Orient et usera de tous les moyens pour parvenir à un règlement pacifique et honorable. En attendant, elle demeurera en état de guerre avec Israël, même si le Sinaï lui était restitué, tant que les Palestiniens n'auront pas recouvré leurs droits et tant que les territoires arabes occupés n'auront pas été libérés.* »

M. Fahmi a dit aussi que l'acceptation de la déclaration soviéto-américaine sur les droits légitimes du peuple palestinien à une patrie et sur une nécessaire représentation palestinienne à Genève ne signifiait pas pour autant que l'Egypte ignorait les « lacunes » de ce texte.

Auparavant, par la voix du chef adjoint de son département politique, M. Saïd Kamel, l'O.L.P. avait fait savoir qu'elle considérait la déclaration soviéto-américaine comme la « *base minimale* » de sa participation à la conférence de Genève, et que cette déclaration devait devenir un document officiel du Conseil de sécurité. En ce qui concerne la procédure, M. Saïd Kamel a précisé que « *pour en finir avec toute tentative visant à mettre en question la représentation de l'O.L.P., il est nécessaire que M. Kurt Waldheim invite officiellement, au nom des deux grandes puissances, les représentants du peuple palestinien à participer à la conférence au sein d'une délégation arabe unique* ».

Reprise des relations diplomatiques entre la Libye et le Soudan

A propos de la représentation palestinienne à Genève, un autre membre de la délégation de l'O.L.P., M. Abou Maizen, a indiqué que la désignation de la délégation dépendait uniquement du conseil exécutif de l'organisation.

Avant de se séparer, les ministres arabes devaient encore examiner la question de l'assainissement des rapports interarabes. Il apparaissait, lundi matin, que les discussions sur ce point porteraient essentiellement sur la proposition tunisienne de créer un comité de cinq Etats, une sorte de Conseil de sécurité arabe, pouvant intervenir dans les conflits ou les différends entre pays arabes. De l'avis de plusieurs délégations, il était, en revanche, peu probable que l'affaire saharienne soit évoquée en séance.

La crise algéro-maroco-mauritanienne aurait cependant fait l'objet de diverses concertations, et M. Saoud El Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères, aurait décidé de se rendre en médiateur à Alger aussitôt après la fin de la conférence de Tunis. Les conversations qui ont eu lieu en marge des séances plénières sur l'assainissement des rapports interarabes n'ont débouché, jusqu'ici, que sur une décision concrète : la reprise des relations diplomatiques entre la Libye et le Soudan, qui a été annoncée dimanche soir.

MICHEL DEURÉ.

AFRIQUE

Sénégal

LE DYNAMISME DE L'OPPOSITION SEMBLE INQUIÉTER LE GOUVERNEMENT

De notre correspondant

Dakar. — A l'approche de l'élection présidentielle et des législatives du 26 février prochain, trois grands problèmes dominent la vie politique sénégalaise : les difficultés du monde rural, les conséquences du retour à la liberté de la presse et les limitations apportées au pluripartisme.

La grave insuffisance des pluies de l'été laisse prévoir de médiocres récoltes. On s'attend, en particulier, à une baisse d'au moins 40 % de la production arachidière, principale source de revenu du monde rural, ainsi qu'à un important déficit céréalier (riz, mil et sorgho). Ce retour de la sécheresse frappe un paysannat déjà très mécontent du fonctionnement du système coopératif et d'encadrement dans lequel il doit obligatoirement s'insérer.

Le parti démocratique sénégalais (P.D.S.) de Mᵉ Abdoulaye Wade, principale formation légale de l'opposition, s'efforce, non sans succès, semble-t-il, d'exploiter méthodiquement ce mécontentement. Le gouvernement paraît s'en être inquiété. Il a adopté ces temps-ci diverses mesures réclamées depuis longtemps par les cultivateurs, tel le règlement au comptant des livraisons d'arachide. D'autre part, le président Senghor a choisi le « *bassin arachidien* » pour effectuer prochainement une des principales tournées qu'il a programmées avant les élections.

Le retour à peu près total à la liberté de la presse fait actuellement du Sénégal un cas unique en Afrique. Dans aucun autre pays du continent les citoyens ne peuvent publier et lire aussi librement des journaux critiquant aussi durement leurs gouvernants. Ce fait, à l'honneur du régime sénégalais, n'est peut-être pas sans danger pour lui. Plus encore que les attaques très vives mais sans surprise lancées par les organes de l'opposition — *Andë-soppi* (« *S'unir pour changer* ») de M. Mamadou Dia ou *Taxaw* (« Debout ») de M. Cheikh Anta Diop, — la dénonciation de l'enrichissement abusif de certains milieux dirigeants, menée depuis plusieurs mois par un mensuel satirique qui se veut indépendant de tout parti, *le Politicien*, paraît avoir fait des ravages allant bien au-delà des critiques personnelles contenues dans ses colonnes.

Dans une certaine mesure, la campagne du *Politicien* ne fait qu'appuyer les efforts, plus anciens, du président Senghor lui-même pour « *moraliser* » davantage la vie publique ; mais il n'est pas certain que ces efforts soient perçus comme tels par l'opinion, souvent tentée, ici comme ailleurs, de confondre tous les dirigeants dans une même réprobation. Il n'est pas sûr non plus que le quasi-monopole exercé sur les médias « *nationaux* », en particulier sur la radio, par le parti socialiste (gouvernemental) compense auprès de cette même opinion les effets de journaux aux tirages relativement modestes, mais dont les écrits sont ensuite rapportés et amplifiés dans tout le pays.

Les limites de l'expérience libérale

Accusé d'avoir publié des documents volés au greffe du tribunal pour tenter de confondre une personnalité sénégalaise du monde des affaires, qui, s'estimant diffamée, lui avait intenté un procès, le directeur du *Politicien*, M. Mam Less Dia, a été inculpé de ce chef et vient de rester plusieurs semaines en détention préventive. Mais ce n'est, semble-t-il, qu'un incident de parcours qui n'enlève rien, ni à la portée politique de l'action de ce journal, ni à l'expérience libérale en cours, encore que la tentation de freiner celle-ci paraisse être forte actuellement dans les sphères du pouvoir.

Plus lourdes de conséquences paraissent être, en revanche, les limitations apportées à l'expérience du pluripartisme. Pour éviter les excès et les débordements, au moment où il acceptait de sortir le Sénégal d'un monopartisme de fait, le président Senghor a estimé préférable, l'an dernier, de limiter constitutionnellement à trois le nombre des partis susceptibles d'être autorisés.

En pratique, cette restriction aboutit à tenir aujourd'hui à l'écart de la vie politique plusieurs personnalités importantes : à droite, Mᵉ Boubacar Gueye, neveu de l'ancien président Lamine Gueye et fondateur du Mouvement républicain sénégalais (M.R.S.), parti encore non reconnu ; à gauche, l'ancien président Mamadou Dia, et le professeur Cheikh Anta Diop. Ce dernier se voit refuser depuis plus de dix-huit mois, la légalisation du Rassemblement national démocratique (R.N.D.), qu'il a créé avec l'appui notamment de nombreux enseignants. Il est très difficile d'apprécier l'audience exacte de ces personnalités. Le pouvoir la dit négligeable. Cependant, les journaux de MM. Mamadou Dia et Cheikh Anta Diop, qui sont autorisés, paraissent assez lus, notamment dans les milieux intellectuels. En tout état de cause, l'absence du M.R.S. et du R.N.D. dans les prochaines compétitions électorales risque dans l'immédiat *de* dévaloriser ces scrutins et, à terme, de contribuer à entretenir des foyers de rancœur préjudiciables à la jeune démocratie sénégalaise.

PIERRE BIARNES.

CORRESPONDANCE

A propos du Rassemblement national démocratique

La lettre parue dans le Monde *du 5 octobre sous la signature du ministre sénégalais de l'information nous a valu la réponse suivante de M. Babacar Niang, secrétaire général adjoint du Rassemblement national démocratique, formation d'opposition non reconnue. La lettre du ministre constituait la première réaction officielle à la pétition de plusieurs centaines d'intellectuels sénégalais réclamant le retour à un pluralisme véritable, et en particulier la reconnaissance du Rassemblement national démocratique (R.N.D.). Et pourtant cette pétition avait été transmise au président de la République dès le 21 juin 1977 et publiée au Sénégal aussitôt après (*le Monde *du 16 septembre).*

La vivacité de la réaction officielle et le moment où elle intervient montrent que si l'on semble, à Dakar, se soucier fort peu de l'opinion publique, on fait montre d'une sensibilité extrême à l'opinion extérieure, française en particulier.

Naguère, les milieux intellectuels français qui avaient protesté contre la mort en prison d'Omar Diop Blondin en 1973 s'étaient vus qualifier de « *négriers des temps modernes* ». Plus récemment, l'étude de M. Oward Schissel, parue dans *le Monde diplomatique* de mai 1977, intitulée « Socialisme du verbe dans une économie de la dépendance », lui valut d'être publiquement qualifié de « *mercenaire de la plume* ». En cet instant nous reviennent à la mémoire ces propos de l'auteur des *Damnés de la Terre* : « *Avant de se préoccuper de prestige international, le gouvernement national doit redonner dignité à chaque citoyen, meubler les cerveaux, emplir les yeux de choses humaines, développer un panorama humain parce que habité par des hommes conscients et souverains* ».

Etant donnée la dimension du problème politique posé par la pétition, n'étions-nous pas en droit d'attendre une réponse sérieuse, dans l'esprit de l'invite de Franz Fanon ? Hélas ! Par un étrange renversement des rôles, celui qui « *depuis cinquante ans* » s'est « *toujours proclamé socialiste-démocrate* » nous a jeté à la face cette réponse inouïe : « *Il est inadmissible que des citoyens se mettent hors la loi en exigeant qu'on adopte des lois conformes à leur bon plaisir.* » On nous a, par ailleurs, accusés de « *refus de la simple honnêteté* », car, dit-on, « *comme l'a signalé la presse sénégalaise, certains prétendus pétitionnaires ont déjà protesté, disant qu'ils n'avaient rien signé* ». Nous répondons très simplement qu'à ce jour, à notre connaissance, une seule rétraction a *été obtenue* : celle d'un jeune professeur de philosophie, apparemment membre du parti gouvernemental, M. Cheikh T. Dieye, qui, du reste, n'est pas allé jusqu'à dénier sa signature (...).

La pétition s'appuie sur des faits incontestables ; comment a-t-on pu, dès lors, affirmer qu' « *il eût été facile... de publier une liste signée par des milliers d'intellectuels* (sic) *de notre parti ou de sympathisants, et prenant le contre-pied des affirmations du placard publicitaire visé* » ?

Il est d'autres faits non moins incontestables, que l'on a essayé de masquer au lecteur non averti. C'est *ainsi* qu'on *s'est gardé* de mentionner que le Bloc des masses sénégalaises (B.M.S.), puis le Front national sénégalais (F.N.S.) *ont été dissous* autoritairement, respectivement en 1963 et en 1965, que le Sunugal n'a pas été autorisé à une époque où le nombre des partis n'était pas limité ; on a « oublié » que les patriotes acculés à la lutte clandestine ont été pourchassés et sévèrement réprimés : de mars 1962 à octobre 1975, le tribunal spécial (aujourd'hui Cour de sûreté de l'Etat) a prononcé des peines supérieures à trois cents années d'emprisonnement, deux cents années de travaux forcés à temps, plusieurs condamnations aux travaux forcés à perpétuité et deux condamnations à mort *exécutées* ; et ce palmarès éloquent ne comptabilise pas les peines infligées en 1963 au président Dia et à ses *ministres*. Depuis l'*interdiction*, en 1971, de leurs associations, les huit mille étudiants de l'université de Dakar ne bénéficient pas encore du droit de s'organiser démocratiquement. La Confédération nationale des travailleurs du Sénégal a *été* domestiquée au sommet et désorganisée à la base.

Cette politique répressive n'a pu venir à bout de la détermination de la classe ouvrière et de la jeunesse patriotique, tandis que les masses paysannes commençaient à manifester *ouvertement* mécontentement et impatience. On n'a pas manqué de prendre en considération ces données lorsqu'on en est venu à procéder à une « *ouverture démocratique* » qui devait répondre à deux nécessités contradictoires : d'une part, donner l'illusion, surtout à l'extérieur, que l'on réalisait la démocratie et d'autre part se prémunir contre les risques de cette même démocratie. Le contenu et les conditions d'adoption de la révision constitutionnelle de 1976 *trouvent* là leur *explication* : limitation à trois du nombre des partis, imposition à ceux-ci de se conformer, sous peine de dissolution, à *trois* « *courants de pensée* » ; enfin, non seulement suppression de la limitation du nombre des mandats présidentiels, *mais surtout* possibilité légale pour le chef de l'Etat de désigner seul son successeur, puisque, aujourd'hui, constitutionnellement, *en cas d'empêchement* ou de démission du président de la République, le premier ministre, nommé par lui, est automatique*ment appelé* à *assurer la sup*pléance pour toute la durée du mandat présidentiel restant à courir, même si la démission intervient un *mois* après l'élection.

Elaborée et adoptée à la hâte, sans débat et sans référendum, la révision constitutionnelle d'avril 1976 organise ainsi une démocratie encadrée et confère au régime un caractère quasi monarchique. Même si les manipulations de la législation servent à étrangler les libertés fondamentales (une loi récente vient, par exemple, de porter une atteinte grave à la liberté de la presse en permettant la saisie de la totalité des exemplaires d'une publication et son interdiction pendant trois mois), on n'en continue pas moins d'affirmer que le Sénégal est un « *pays de droit* ».

On ajoute que la magistrature y est « *indépendante* » et l'on interpelle Cheikh Anta Diop en ces termes : « *S'il a saisi la Cour suprême pour faire admettre légalement ce qu'il appelle son parti, pourquoi n'attend-il pas son arrêt ?* »

A notre tour de poser la question suivante : pourquoi ne dit-on pas que le président de la section compétente de la Cour suprême, M. Bruno Cheramy, magistrat français, n'est autre que le conseiller juridique personnel du chef de l'Etat et qu'en cette qualité il a pris une part déterminante dans l'élaboration de la révision constitutionnelle d'avril 1976 et des lois restrictives adoptées depuis lors ? Cheikh Anta Diop a, non sans raison, publiquement et formellement récusé M. Cheramy, tout en *soulignant* que le peuple sénégalais verrait dans le maintien de ce dernier une *ingérence* inadmissible dans ses affaires intérieures.

Quoi qu'il en soit, le fond du problème demeure : le secrétaire général du parti socialiste du Sénégal, qui n'hésite pas à revendiquer « *un million de militants* », est en réalité devenu minoritaire en raison de la politique qu'il impose au pays ; il voudrait n'avoir à faire qu'à une opposition *sur mesure*, inoffensive pour lui-même et pour le néo-colonialisme. Depuis plusieurs mois, nous lui avons publiquement lancé un *défi* : s'il *reconnaît immédiatement* tous les partis qui en ont fait la demande, en particulier le R.N.D., s'il accepte de confier à l'*armée* et à la *gendarmerie* la direction des bureaux de vote et le contrôle des opérations électorales, il sera battu en 1978, démo*cratiquement*, par les *forces* patriotiques. A ce jour, il n'a pas encore relevé ce défi.



هكذا من الأصل

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Tandis que piétinent à Alger les conversations entre M. Claude Chayet, émissaire du gouvernement français, et les représentants du Front Polisario sur le sort des Français enlevés en Mauritanie, des démarches sont en cours pour tenter de réduire la tension entre Rabat et Alger après les déclarations du roi Hassan II annonçant qu'il userait désormais d'un « droit de suite » en cas de nouvelle attaque des maquisards sahraouis. M. Hosni Moubarak, vice-président égyptien, chargé par le président Sadate d'une mission de conciliation, a rencontré, jeudi 10 novembre à Rabat, le souverain marocain avant de se rendre samedi à Alger, où il s'est entretenu par deux fois avec le président Boumediène en présence de M. Bouteflika.

M. Moubarak a quitté Alger samedi soir pour Nouadhibou, où il a été reçu dimanche par le président Ould Daddah. Il est reparti ensuite pour le Maroc. On croit savoir à Alger que l'envoyé spécial égyptien a présenté au chef de l'Etat algérien un projet de création d'un « comité des sages » interarabe qui serait saisi du différend. Il aurait également abordé le problème des Français capturés par le Polisario. A Rabat, la médiation égyptienne a été accueillie « avec satisfaction », a déclaré le ministre marocain de l'information dans une interview à un journal koweïtien.

Dans un message au président Bourguiba, le roi Hassan II a souligné samedi la gravité de la situation au Maghreb et la volonté de son paya de parvenir à un règlement négocié du conflit.

● A TUNIS, la conférence des ministres arabes des affaires étrangères, réunie depuis samedi, n'a pas abordé la question du Sahara occidental. On a cependant appris que l'émir Saoud El Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères, pourrait se rendre à Rabat et à Alger pour entreprendre lui aussi une mission de médiation.

● A NOUAKCHOTT, M. Sidi Ould Cheikh Abdallahi, ministre mauritanien des affaires étrangères par intérim, a estimé que le roi du Maroc, lors de sa conférence de presse de vendredi, avait laissé une porte ouverte au dialogue. Dans une interview diffusée par Antenne 2, le chef de l'Etat, M. Moktar Ould Daddah, a déclaré que si son pays n'arrivait pas à assurer seul sa propre défense, il pourrait demander une aide militaire à ses alliés. L'appel à la France, « par exemple », est « une éventualité qui n'est pas exclue », a-t-il dit.

Un « dialogue de sourds » se poursuit entre M. Chayet et les dirigeants sahraouis

De notre correspondant

Alger. — M. Claude Chayet, émissaire du gouvernement français, devait rencontrer à nouveau lundi soir 14 novembre MM. Omar Hadrani, membre du comité exécutif du Polisario, et Ould Salek, ministre sahraoui de l'information, avec qui il s'est entretenu pendant trois heures et demie samedi et dimanche.

L'atmosphère semble morose et, si le dialogue de sourds continue, on risque de s'acheminer vers une rupture. Au cours du premier entretien, les deux parties se sont expliquées sur le mot « préalable », les Sahraouis précisant que « l'absence de préalable » concerne la tenue des pourparlers alors que le Quai d'Orsay a voulu comprendre en renvoyant M. Chayet à Alger qu'elle concerne la recherche d'une solution au problème des Français disparus à Zouérate.

On laissait entendre du côté français que, si le Polisario reconnaissait détenir ces disparus et acceptait le principe de leur libération tout en demandant certaines garanties, cela ne serait pas considéré comme un préalable mais comme un élément de la négociation.

De son côté, M. Mohamed Lamine, premier ministre sahraoui, a précisé le point de vue du Front, dans une interview à *Révolution africaine*. « *Le gouvernement français*, a-t-il dit, *parle de certains de ses ressortissants portés disparus le 1er mai au cours d'une opération militaire à Zouérate. Il a le droit d'en parler. Mais dans toutes les guerres le problème des prisonniers est résolu à la fin des hostilités. Toutefois, dans certaines situations particulières, on peut, dans le cadre de la recherche de la solution globale, trouver un chemin pour résoudre certaines questions.* »

Quelques déclarations de M. de Guiringaud concernant « *le droit inaliénable des populations sahraouies à l'autodétermination* », le fait que le dossier n'est pas clos contrairement à ce qu'affirme Rabat, puisqu'il est toujours devant les instances internationales, et la reconnaissance implicite du Polisario comme une force autonome ont été bien accueillis à Alger. Toutefois, les dirigeants du Front demeurent sur la réserve : ils ont le sentiment d'avoir été floués après la libération de MM. Dief et Séguro parce que le gouvernement français s'était empressé de compenser le petit pas fait en leur direction par une aide accrue à Rabat et à Nouakchott. L'accélération d'envois d'armes, de munitions et de militaires en Mauritanie a poussé les Sahraouis au raidissement.

Si la négociation échouait, le Front pourrait quand même libérer unilatéralement les détenus pour provoquer une détente dans l'opinion française, tout en mettant le gouvernement devant ses responsabilités pour le cas où d'autres de ses ressortissants civils ou militaires viendraient à être capturés ou même tués au cours d'une attaque.

L'Algérie, pour sa part, est préoccupée par les risques d'un embrasement du Maghreb. Le président Boumediène a adressé, dimanche, un message à M. Omar Bongo, président en exercice de l'O.U.A., pour attirer son attention sur l'état de guerre qui s'aggrave dans la région « *du fait de l'obstination du Maroc et de la Mauritanie et du fait de l'attitude de certaines puissances* ».

Le gouvernement français « *ne dissimule plus son parti pris* » et s'engage de plus en plus « *aux côtés des agresseurs* », ajoute le chef de l'Etat. Il souligne que l'affaire des disparus — incident inévitable dans ce genre de conflit — « *n'est qu'un prétexte à une éventuelle intervention militaire française* ».

M. Bouteflika a adressé au secrétaire général de l'O.U.A. un message dans leqael il le presse *de réunir rapidement le « sommet »* extraordinaire sur le Sahara Occidental prévu par la conférence de Libreville, « *pour régler cette affaire entre Africains et en dehors de toute pression étrangère* ». Il a également adressé des messages aux secrétaires généraux de la Ligue arabe et de la conférence des pays islamiques. *Enfin*, dans un autre texte aux ministres des affaires étrangères arabes, le chef de la diplomatie algérienne souligne que la conférence de Tunis doit se limiter à la *préparation du « sommet »* arabe, le problème du Sahara étant posé devant l'ONU et l'O.U.A.

PAUL BALTA.

Le roi du Maroc lance un appel à la Ligue arabe

De notre correspondant.

Rabat. — Le roi Hassan II attend de la Ligue arabe « *qu'elle entreprenne une action décisive de nature à amener les responsables algériens à réviser leur position* » face à la crise du Sahara occidental afin que soit épargnée au Maghreb « *une détérioration de la situation qui menacerait la paix et la sécurité dans cette région et pourrait servir de prétexte à une intervention des forces étrangères dans notre continent, débouchant — à Dieu ne plaise — sur des conséquences encore plus graves* ». Cet appel conclut un message du souverain rendu public le 13 novembre à Rabat et remis la veille à Tunis au secrétaire général de la Ligue arabe, M. Mahmoud Riad.

Dans ce texte, le roi se dit « *peiné* » de voir les responsables algériens apposer constamment aux démarches des pays frères et amis à propos du Sahara occidental « *une attitude négative se traduisant par le refus, l'entêtement et l'intransigeance* ». Il rappelle que, dès 1956, après avoir accédé à l'indépendance, le Maroc a obtenu de Madrid la rétrocession de la zone de Tarfaya et de l'enclave de Sidi-Ifni. Restait « *en suspens entre nous et l'Espagne* », indique le message, « *le problème de la libération du Sahara occidental* ».

A cet égard, « *un règlement à l'amiable* » est intervenu entre le Maroc et la Mauritanie, d'une part, et l'Espagne, d'autre part, en novembre 1975. « *Ce règlement pacifique, qui a mis un terme au colonialisme dans le Sahara, a suscité la satisfaction de tous les Etats épris de paix et à leur tête les pays arabes frères* », indique le message, qui ajoute : « *L'Algérie, pour sa part, avait défini clairement sa position en annonçant explicitement son soutien aux démarches moroco-mauritaniennes en ce qui concerne la libération du Sahara (...). Vous avez été parmi les premières personnalités à enregistrer la position de l'Algérie en la matière, et son entière adhésion à l'accord intervenu entre le Maroc et la Mauritanie, en vue d'harmoniser leurs moyens pour libérer le Sahara.* »

Cette libération acquise, l'objectif primordial reste l'élévation du niveau de vie des habitants de cette région. Le roi du Maroc entend la poursuivre, « *quelles que soient les circonstances et les entraves* ». Parmi ces dernières, il cite la violation constante des frontières du Maroc et de la Mauritanie et les « *infiltrations de bandes armées à partir de l'Algérie dotées d'armes meurtrières, semant la mort et cherchant à paralyser l'œuvre édificatrice. Jusqu'à présent*, continue-t-il, *nous avons fait de notre mieux pour ne pas poursuivre les agresseurs jusqu'à leurs bases de départ et pour nous limiter à repousser l'agression dans le souci évident d'éviter l'effusion de sang et d'épargner les sacrifices inutiles de vies humaines. Seulement, les agressions ont continué et se sont multipliées, revêtant au fil des jours l'aspect d'opérations militaires. Il est impérieux de mettre fin à cette escalade.* »

Hassan II a affirmé qu'il n'épargnera aucun effort pour que soient sauvegardées l'unité arabe et la solidarité africaine.

LOUIS GRAVIER.

« Nous attendons de la France une action de médiation »

déclare au « Monde » un dirigeant du Polisario

De notre envoyé spécial

Tripoli. — Au cours d'une réunion de presse tenue samedi 12 novembre à Tripoli, à la veille de son retour « *à l'intérieur* », M. Bachir Mustapha Sayed, secrétaire général adjoint du Front Polisario, nous a assuré que « *l'affaire des prisonniers français était déjà réglée, mais qu'il pouvait s'en produire d'autres du même genre, et qu'il fallait maintenant se tourner vers l'avenir* ». Selon M. Sayed, cette capture des Français n'avait pas été intentionnelle. Le Front n'avait pas le dessein de se saisir d'otages pour exercer une pression politique sur la France. « *Nous n'avons rien contre la France*, a-t-il dit, *mais il faut que vous vous rendiez compte qu'il s'agit d'une guerre de libération et que, si des Français se trouvent sur le champ de bataille, ils seront nécessairement exposés à être tués, blessés ou capturés. Nous regrettons ce qui s'est passé, notamment la mort d'un médecin français et de sa femme à Zouérate, mais nous sommes décidés à continuer nos opérations militaires non seulement sur l'ancien territoire du Sahara espagnol, que nous considérons comme nôtre, mais aussi en Mauritanie et au Maroc. Nous nous attaquerons non seulement à Zouérate mais aussi à Nouadhibou et à Nouakchott. Nous frapperons fort. Nous n'avons peur ni de la Mauritanie ni du Maroc, dont nous avons détruit plusieurs de leurs compagnies et mis vingt mille soldats hors de combat.* »

Pourquoi le Front n'a-t-il pas donné de nouvelles des Français prisonniers ? « *Parce que la France*, répond M. Sayed, *a refusé d'entrer en contact avec nous, du moins dans un premier temps.* »

A la question de savoir quelles sont les perspectives d'avenir du Polisario, M. Sayed réplique avec un grand sourire : « *Nous sommes confiants dans notre cause, et cela donne à nos combattants leur force morale. Bien qu'elle soit équipée de chars et d'avions modernes, l'armée marocaine a été battue à de nombreuses occasions. Elle se terre dans ses positions, où nous pouvons l'attaquer à loisir, même avec cinq ou six Land-Rover. Elle est démoralisée, et tout cela ne durera pas plus de quatre ou cinq ans. Dans l'intervalle, nous comptons mener parallèlement à notre combat de libération une action diplomatique, tant aux Nations unies qu'à l'O.U.A. Le Maroc se verra peut-être contraint d'accepter un référendum.* »

Interrogé sur ce qu'on peut attendre d'une éventuelle médiation libyenne, M. Sayed répond : « *En fait, bien que nous ne mettions pas en doute les bonnes intentions et la sincérité de la Libye, c'est surtout de la France que nous attendons une action de médiation. Si elle renonçait à soutenir le Maroc et la Mauritanie comme elle le fait actuellement en leur livrant des armes et en procédant à des démonstrations militaires et si elle adoptait une attitude de neutralité et d'impartialité, elle pourrait exercer une grande influence dans un sens modérateur et favoriser une conciliation. Non, nous n'avons, je le répète, rien contre la France. Au contraire, dès que notre pays sera indépendant, non seulement nous reconnaîtrons les intérêts de la France dans la région et nous les respecterons, mais nous n'aurions rien de plus pressé que de nouer avec elle des liens de coopération de manière à profiter de son aide, notamment technique, pour notre développement.* » — R. D.

● *Des militants du parti des Forces nouvelles* (extrême droite) ont déployé samedi au sommet de l'Arc de triomphe une banderole réclamant la libération des otages français détenus par le Polisario.



AFRIQUE

LA SITUATION DANS LA CORNE DE L'AFRIQUE

La Somalie expulse des experts soviétiques

(Suite de la première page.)

Le gouvernement a beau, non sans habileté, laisser à Moscou la responsabilité d'une rupture formelle des relations diplomatiques, la *dénonciation* du *traité* de 1974 et la rupture avec La Havane marquent un nouveau tournant de la guerre d'Ogaden et consacrent le fiasco de la politique soviétique dans la corne de l'Afrique. Même si Moscou choisit de maintenir une représentation diplomatique à Mogadiscio, les Somaliens auront pris acte de l'appui militaire sans réserve offert par leurs anciens alliés à Addis-Abeba dans le conflit. L'instauration d'une *pax sovietica* dans cette partie du continent est exclue et Moscou vient de perdre un point d'appui important dans l'océan Indien.

Le refroidissement entre les deux capitales s'est amorcé au début de l'année, lorsque les Soviétiques ont découvert les « vertus révolutionnaires » du régime militaire éthiopien qui venait de rompre avec les Etats-Unis. En juin, quand le F.L.S.O. (Front de libération de la Somalie occidentale) a lancé son offensive en Ogaden, les Soviétiques ont arrêté de livrer des armes.

Le 14 août, l'agence Tass a dénoncé la présence de troupes régulières somaliennes en Ogaden, une allégation aussitôt démentie par Mogadiscio. Le président Syaad Barre s'est rendu à Moscou, fin août, sans pouvoir y rencontrer M. Brejnev. Les relations bilatérales, dès lors, n'ont cessé de se dégrader. En septembre, après la chute de Jijiga, une aide militaire soviétique, plus que consistante, a permis aux Ethiopiens de réorganiser leurs lignes de défense autour des deux dernières villes qu'ils tiennent encore en Ogaden, Dire-Daoua et Harrar.

A Mogadiscio, où les experts militaires soviétiques se trouvaient déjà en congé de fait, le ton est monté. A deux reprises, le 25 octobre et le 1er novembre, le président Syaad Barre a adressé un *« sérieux avertissement »* à l'Union soviétique, doublé d'un appel aux puissances occidentales pour que ces dernières assument leurs responsabilités dans la région.

Un deuxième chapitre est clos : celui des « facilités » que les Somaliens avaient offertes aux Soviétiques dans leurs ports de Berbera et de Kismayu. Dans le premier, les Soviétiques auraient notamment disposé, depuis 1975, d'une piste d'aviation long-courriers, d'un centre d'assemblage de missiles pour sous-marins, de dépôts de munitions et d'un radar transocéanique. Fin octobre, déjà, le bruit courait à Mogadiscio que les Soviétiques avaient été invités à évacuer Berbera. Les mesures prises dimanche signifient que l'U.R.S.S. a perdu deux points d'appui importants sur l'océan *Indien et le golfe* d'Aden.

Jusqu'au début de ce mois, tout en dénonçant l'*« inconséquence »* de l'aide soviétique à Addis-Abeba, les Somaliens avaient donné l'impression qu'ils ne voulaient pas rompre tous les ponts avec Moscou. Les Soviétiques étaient pourtant très fermes : ils offraient une sorte de *« paix des braves »*, un cessez-le-feu sur place accompagné de la promesse que les Ethiopiens n'en profiteraient pas pour reprendre le terrain perdu depuis juin en Ogaden.

Les événements se sont précipités la semaine dernière. Une mission militaire somalienne s'est rendue le 6 novembre à Téhéran avec un message du président Syaad Barre pour le chah. Le lendemain, une publication du Koweït a annoncé que l'Iran avait dépêché une délégation militaire en Somalie. Vendredi, le ministre kéoyan des affaires étrangères a affirmé que Paris livrait des armes légères à la Somalie. Le même jour, à Khartoum, le ministre somalien des finances a annoncé que son gouvernement avait demandé le rappel de quelques diplomates soviétiques en poste à Mogadiscio.

Entre-temps, après avoir été accusé par le président Sysad Barre d'avoir dépêché *« de sept mille à quinze mille »* soldats en Ethiopie, Cuba ne s'est pas contenté d'y opposer, comme d'habitude, un démenti catégorique. Il a, pour la première fois le 6 novembre, évoqué une *« agression »* somalienne contre l'Ethiopie. D'un autre côté, le lendemain, un journal de Koweït a affirmé que le chef d'Etat somalien venait de convoquer les ambassadeurs en poste à Mogadiscio, à l'exclusion du Soviétique et du Cubain, pour leur dire que l'Ethiopie préparait une attaque contre le nord de son pays.

La décision de Mogadiscio intervient pendant la réunion, à Tunis, du conseil des ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe et à la veille des visites officielles du chah d'Iran à Paris et à Washington. Il serait étonnant que le conflit somalo-éthiopien ne soit pas évoqué dans ces trois capitales. Les Somaliens ne pourraient pas, en effet, avoir dénoncé leur traité avec Moscou si cette mesure devait les laisser seuls face à un régime éthiopien appuyé sans réserve par les Soviétiques.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

le lieutenant-colonel Atnafu Abate Numéro deux éthiopien a été exécuté

Addis-Abeba (A.F.P., Reuter). — La lutte pour le pouvoir entre les chefs de l'armée éthiopienne a fait, samedi 12 novembre, une nouvelle victime de premier plan. Le Conseil militaire administratif provisoire (DERG), organe suprême a, en effet, annoncé dimanche l'exécution, la veille, de son vice-président, le lieutenant-colonel Atnafu Abate. La télévision éthiopienne indique que cette décision a été prise par le troisième congrès du DERG.

Enumérant les griefs dont le *« numéro deux »* du régime était l'objet, le *communiqué* du DERG précise que celui-ci était connu pour ses *« tendances réactionnaires »* depuis les débuts de la révolution (en février 1974) mais n'avait jamais été condamné, car il était un des fondateurs de cet organisme. Le lieutenant-colonel Atnafu Abate, ajoute le communiqué, a *toujours* été opposé à l'application du programme révolutionnaire démocratique national, à la nationalisation de la terre, à l'instauration d'une école politique et à l'éducation des cadres.

Une victoire de la tendance dure

Il était également accusé d'avoir, tout à la fois, soutenu activement l'Union démocratique éthiopienne (EDU) — mouvement conservateur — et le parti révolutionnaire du peuple éthiopien clandestin (P.R.P.E. - marxiste). Parmi ses autres « crimes » figure la libération de prisonniers politiques, convaincus de terrorisme, dans le but de *« renforcer les forces d'opposition »*.

De manière plus générale, le vice-président se serait, selon le Derg, oppposé à l'idéologie « ma Derg, opposé à l'idéologie *« marxiste-léniniste »*. Il aurait déclaré que le socialisme n'avait sa place ni en Afrique ni en Ethiopie, qu'une partie des masses laborieuses n'était pas en mesure de gouverner le pays efficacement, et qu'il souhaitait une dictature militaire.

En octobre, le vice-président avait effectué une longue tournée d'inspection dans le nord de l'Erythrée et dans la province du Tigre. Au cours de ce voyage, destiné à remonter le moral des troupes et des milices qui combattent les *« séparatistes érythréens »*, il s'était rendu notamment à Asmara et à Massaoua.

Les événements de samedi semblent marquer une nouvelle victoire de la tendance dure dirigée par le colonel Menguistu Hailé Mariam, président du Derg et chef de l'Etat. L'exécution du lieutenant-colonel Atnafu Abate a été précédée d'autres « purges » au sein même du Derg, depuis sa création, en septembre 1974. Son premier président, le général *Aman Mikael Andom*, d'origine érythréenne, fut éliminé le 24 novembre 1974. Il s'était notamment opposé à l'envol de renforts en Erythrée. En 1976, ce fut le tour du responsable pour les affaires étrangères, le major Sisay Habte, et du général Getachow Nadew, puis, en février 1977, de l'ancien président, le général Teferi Bante. Ce dernier fut accusé de *« collusion avec l'impérialisme »* et de *« soutien aux mouvements anti-révolutionnaires »*.

La déclaration du Derg, qui annonce une purge de *« la classe militaire bourgeoise »*, conclut : *« Il fait bien éliminer les imposteurs au fur et à mesure de l'avance de notre lutte. Cela s'est non seulement produit dans* notre *révolution, mais aussi dans d'autres pays révolutionnaires. (...) C'est une obligation historique que de procéder à des purges avec vigilance en se servant du sabre révolutionnaire. »*

[D'origine amhara et né dans la province du Godjam, le lieutenant-colonel Atnafu Abate faisait partie du *Derg depuis l'officialisation* de cet organisme le 15 septembre 1974, au lendemain de la destitution d'Hailé Sélassié. Après l'exécution du général Teferi Bante, le 3 février 1977, il devint premier vice-président du Derg, plus particulièrement chargé de l'organisation et de l'armement des milices. Considéré comme « nationaliste », on l'opposa *souvent*, entre 1975 et 1977, au lieutenant-colonel Menguistu Hailé Mariam. Pour la plupart des observateurs, la rivalité entre les deux hommes devait aboutir tôt ou tard à l'élimination de l'un d'entre eux. Les reproches qu'on lui adresse aujourd'hui (s'opposer au marxisme-léninisme) relève du rituel logomachique en usage à Addis-Abeba. En *fait, depuis le mois d'avril dernier*, M. Atnafu Abate, loin d'être hostile au marxisme, manifestait une certaine sympathie pour les dirigeants du Mouvement socialiste pan-éthiopien (*MEISON*), qui ont rompu avec le Derg, reprochant précisément à celui-ci de « freiner la révolution ». Le 1er mai dernier, lors du défilé à Addis-Abeba, il avait *même publiquement applaudi aux* slogans du *MEISON*, qui, au contraire, irritaient visiblement le chef de l'Etat. Aujourd'hui en exil, les dirigeants du MEISON ne cachaient pas que, dans leur opposition à Menguistu Hailé Mariam, ils fondaient quelques espoirs sur le « numéro 2 », brusquement éliminé. — J.-C. G.]

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Pour la première fois

LA NOUVELLE-ORLÉANS ÉLIT UN MAIRE NOIR

La Nouvelle-Orléans *(Reuter)*. — Pour la première fois de son histoire, La Nouvelle-Orléans va être administrée par un maire noir. Aux élections municipales qui ont eu lieu samedi 12 novembre, M. Ernest Morial, quarante-six ans, juge à la cour d'appel de Louisiane et ancien membre de l'Assemblée de l'Etat, a battu M. Joseph Dirosa, soixante ans, conseiller municipal blanc, par plus de 5 000 voix.

M. Morial a obtenu 89 823 suffrages, contre 84 352 à M. Dirosa. Les Noirs ne représentaient que 43 % des électeurs inscrits. M. Morial a apparemment obtenu les voix de 95 % des électeurs noirs et d'environ 20 % des électeurs blancs. Il a, semble-t-il, bénéficié du soutien des jeunes électeurs blancs et des milieux d'affaires.

La Nouvelle-Orléans est ainsi la première grande ville du sud des Etats-Unis à majorité blanche à élire un maire noir. Atlanta, capitale de la Georgie, a également un maire noir, mais sa population est en majorité noire.

● *La C.I.A.* a décidé de réduire de huit cent vingt personnes en deux ans l'effectif de sa division des opérations spéciales, qui emploie quatre mille agents à l'étranger et quatre mille personnes au siège central. — *(U.P.I.)*

Chili

LA NOUVELLE CONSTITUTION SERAIT SOUMISE A RÉFÉRENDUM EN 1980

Santiago-du-Chili (A.F.P.). — Le général Pinochet a annoncé samedi que la nouvelle Charte fondamentale du Chili serait soumise à un référendum en 1980.

Le chef de l'Etat a ajouté que cette charte était rendue nécessaire car celle de 1925 « avait été dépassée par *les événements* survenus avant 1973 et qu'elle n'avait pu permettre de freiner les débordements ».

Au sujet des actes constitutionnels qui doivent entrer en vigueur, le général Pinochet a affirmé qu'ils seraient soumis à l'approbation « du législatif désigné par le président et par le peuple, et ensuite à un vote populaire ».

***Le général a souligné* que les représentants du « nouvel ordre institutionnel » que désignerait le peuple « ne seraient ni des hommes politiques ni des dirigeants syndicaux ».**

***Il souhaite* que la prochaine Constitution institue un régime présidentiel fort, qui permette au chef de l'Etat de continuer à assurer la loi et l'ordre et de recevoir des pouvoirs spéciaux dans des situations d'urgence. Ainsi, indique-t-on à Santiago, le chef de la junte a soumis une série de recommandations à la commission de juristes qui étudie actuellement un avant-projet de Constitution. Ce projet donnerait au président des moyens de conduire une politique économique et sociale sans interférences parlementaires. En même temps, il serait établi un « pouvoir de sécurité » qui superviserait les forces armées, pour garantir la survivance de l'Etat et des principes de base du régime.**

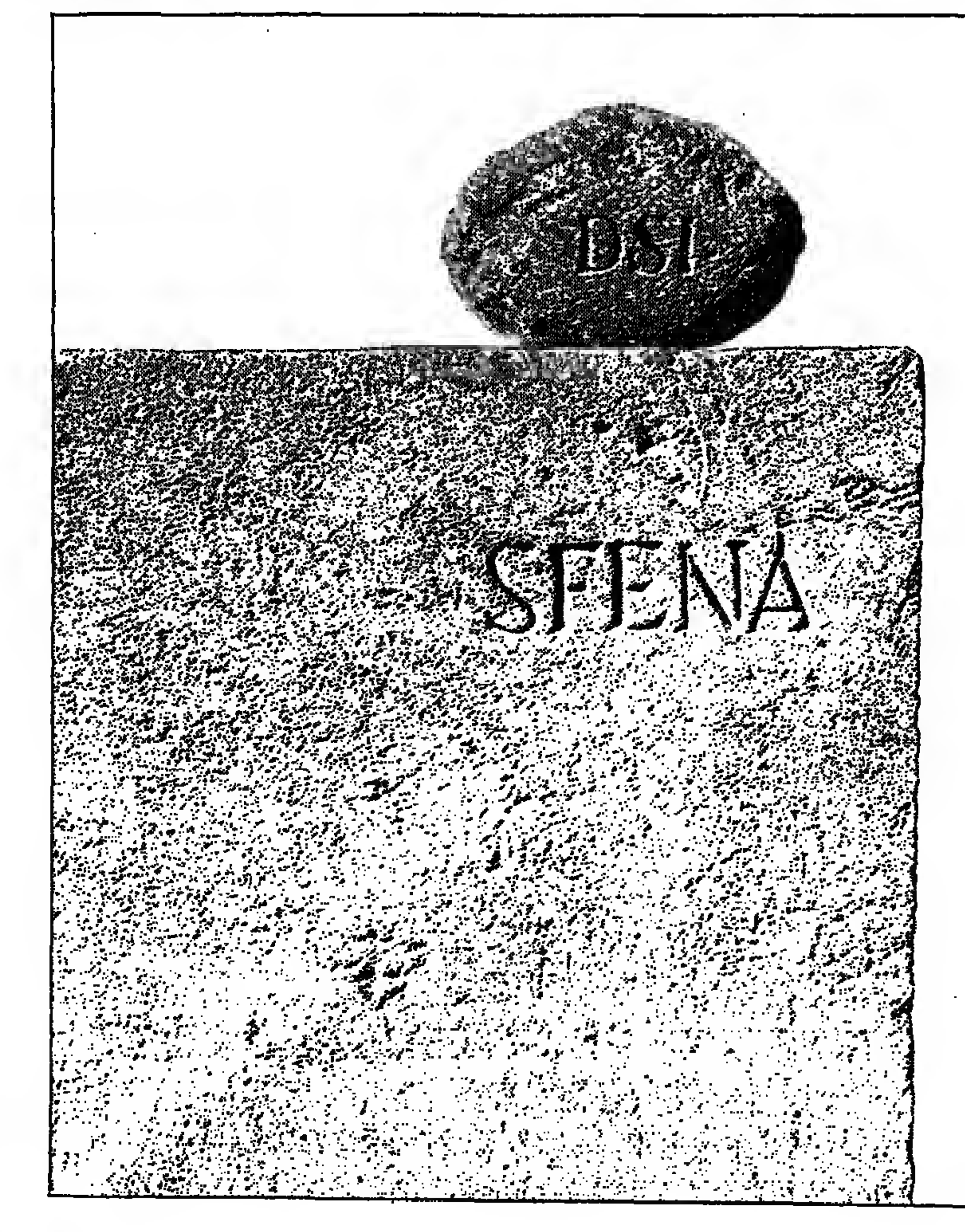
ASIE

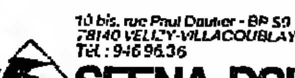
Vietnam

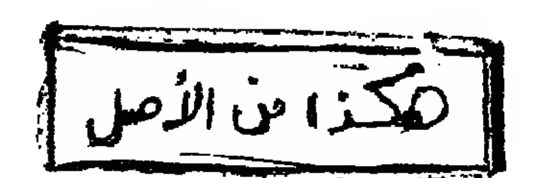
LA CONDAMNATION A MORT DE TROIS MEMBRES D'UN GROUPE D'OPPOSITION ARMÉE A ÉTÉ CONFIRMÉE

La cour d'appel de Ho-Chi-Minh-ville (ex-Saigon) a confirmé récemment la condamnation à mort de trois personnes impliquées dans l'affaire de l'église de Vinh-Son, survenue le 12 février 1976 (*le Monde* des 17, 20-21 février et 23 septembre 1976, a annoncé samedi 12 novembre, l'agence de presse vietnamienne, captée à Hongkong par l'A.F.P. La police avait assiégé l'église, située dans un quartier pauvre du nord de Saigon, et dans laquelle sept opposants armés s'étaient retranchés. Deux d'entre eux avaient été tués, les autres s'étaient rendus. Un policier avait été tué. Selon les autorités, les rebelles se préparaient à diffuser des émissions de radio.

Trois d'entre eux, membres de la *« milice pour la restauration nationale »* et partisans de l'ancienne République du Vietnam, avaient été condamnés à mort en septembre 1976 pour rébellion *armée et impression de faux* billets. Il s'agit de M. Nguyen D... Hung, alias Nguyen Viet Hun..., ancien sergent de l'armée saïgonnaise et chef du groupe, d'un prêtre catholique, Nguyen Hu... Nghi, présenté comme le *« cerveau »* de l'organisation, et d'un ancien marin sud-vietnamien, M. Nguyen Suan Hung.







هكذا من الأصل

LE PÉROU DANS L'IMPASSE

I. — LE VIETNAM DU FONDS MONÉTAIRE

De notre correspondant THIERRY MALINIAK

Lima. — La capitale devient un gigantesque bidonville. Lentement, mais inexorablement. Ses rues se remplissent de vendeurs ambulants, ses faubourgs de mendiants, ses collines de taudis. Métropole démesurée d'un Pérou à corps débile, Lima absorbe progressivement toutes les misères *d'un pays en pleine crise* sociale. Elle s'enfle chaque année de plusieurs centaines de milliers de personnes — des paysans las de travailler une terre dont la densité moyenne atteint six personnes par hectare cultivé. Ils viennent grossir les hordes de chercheurs d'emploi qui survivent tant bien que mal dans la capitale : selon les chiffres officiels, la moitié de la population active de Lima ne travaille qu'à temps partiel ou se trouve au chômage.

Les dames des beaux quartiers périphériques évitent désormais *d'aller vers le centre pour y faire* leurs achats. Elles préfèrent le ghetto des magasins de luxe de Miraflores ou de San-Isidro. Dans les petites rues étroites de la vieille Lima coloniale s'entassent les *ambulantes* (vendeurs ambulants). Dix heures par jour, ils proposent à la criée les objets les plus hétéroclites et souvent les plus inutiles. Ils forment une masse, toujours croissante, de plusieurs centaines de milliers de personnes, socialement instables et politiquement marginales. *Ils* constituent aussi une armée de sous-prolétaires, utilisables par quiconque, en particulier par les entreprises face aux syndicats.

Ils sont un peu le symbole du Pérou d'aujourd'hui. Seul pays andin à avoir connu, pendant près de dix ans, un régime « révolutionnaire » de transformations structurelles, il se retrouve face à une crise majeure. *A Lima,* plus personne ne nie cette évidence, les grandes réformes de l'époque du président Velasco n'ont pas vraiment eu d'effets bé*néfiques sur* le niveau de vie de la population. Certes, on a nationalisé des entreprises, distribué des terres, accru le rôle de l'Etat dans l'économie ; on en a terminé avec les aspects les plus archaïques de la société péruvienne, qu'aucun régime civil n'avait réussi à mettre à bas. Mais le pays a vécu largement au-dessus de ses moyens, jusqu'à ce que la crise économique l'oblige au prix d'un coup d'Etat à réviser tous ses comptes. La note est élevée. Les Péruviens ont déjà commencé à la payer : depuis 1973, le *pouvoir d'achat moyen* a baissé de près de 50 %. Cela risque de n'être qu'un prologue. Car ce que les économistes appellent par euphémisme, la « *politique d'austérité* » paraît devoir se durcir encore dans les mois à venir.

Les recettes de Milton Friedman

Faire les comptes à Lima, c'est d'abord régler le problème de la dette extérieure, dont le service pour 1977 équivaut à 39 % des exportations, c'est négocier avec les organismes financiers internationaux qui paraissent peu disposés à faire montre de souplesse face aux « *révolutionnaires* » d'hier. « *Notre crise n'est pas économique mais financière* », affirme le président Morales Bermudez. Il entend par là que les perspectives de redressement économique à moyen terme sont réelles ; mais le problème, pour le Pérou, est de trouver dans l'immédiat les liquidités qui lui permettront de passer un cap difficile. Comment y parvenir en évitant que la situation sociale dépasse un point critique ? La porte est étroite. Ainsi, les militaires péruviens depuis près d'un an, retardent-ils les échéances. Ils se retrouvent finalement le dos au mur.

La difficile négociation avec le Fonds monétaire international, entamée en mars dernier, arrive à sa phase finale. L'organisme financier n'a guère fait de concessions. « *Nous sommes* le *Vietnam du F.M.I.*, nous déclarait un diplomate péruvien. *De la même manière que le Pentagone jouait sa crédibilité doctrinale face au Pérou dans une négociation qui est devenue un test pour tout* le *continent. S'il cède aujourd'hui d'un pouce devant nous, il devra le faire demain face à d'autres pays qui se trouvent, eux aussi, à la limite de leurs possibilités de paiement* ».

L'objectif du F.M.I. est de discuter le refinancement de la dette avec le souci d'écarter le spectre d'une cessation de paiements. En 1976, le Pérou avait déjà dû trouver 400 millions de dollars pour boucler ses comptes — au prix d'un paquet de mesures économiques qui avaient déclenché, en juin 1976, de graves troubles à Lima, et provoqué le départ du gouvernement de la plupart des militaires « de gauche ». Cette fois-ci, il s'agissait d'obtenir 250 millions, à travers un premier prêt *stand-by* du Fonds qui ouvrirait les coffres des banques privées.

Que « suggère » le Fonds monétaire au Pérou ? Le document secret remis par le F.M.I. en mars dernier aux autorités péruviennes a pu les faire frémir. Ses objectifs sont clairs : réduire le déficit catastrophique du budget de l'Etat et rétablir l'équilibre de la balance des paiements. Mais à quel prix ? « *Les entreprises publiques doivent faire face à leur besoin de financement interne à travers des ajustements de prix* », déclare notamment le document. En d'autres termes, tous les subsides de l'Etat doivent leur être coupés. « *C'est là nous demander de faire ce que ne fait aucun pays du monde,* affirment les Péruviens : *renoncer à la notion de service public. Dans un pays où la majorité de la population vit à peine au-dessus du niveau* de *subsistance...* ».

Ajustements des prix ? Par exemple une hausse de 60 % du prix de l'essence qui a déjà augmenté de près de 500 % en deux ans. Ces mesures n'accéléreront-elles pas la spirale inflationniste ? Sans doute. Mais l'augmentation des salaires, poursuivait imperturbablement le F.M.I., doit êtr elimitée cette année *de 10 à 15 %. Quant* aux coupes claires préconisées dans le budget du secteur public, elles devraient se traduire par un blocage des recrutements aggravant encore le problème de l'emploi.

Plusieurs économistes locaux sont sceptiques : « *C'est un modèle du sud de ce continent que l'on cherche à imposer au Pérou. On nous demande de réduire notre consommation pour orienter notre production vers l'exportation. Mais c'est un modèle encore moins applicable ici qu'au Chili ou en Argentine. D'abord parce que la marge de manœuvre sociale est plus étroite. Et aussi parce que l'industrie péruvienne n'est pas compétitive sur le plan international. Le F.M.I. exige une nouvelle dévaluation pour stimuler ses exportations. Mais, en même temps, il nous demande de respecter le libre-échange, de supprimer toute mesure qui puisse apparaître protectionniste. Le résultat de ces recettes, ce sera l'envahissement du marché péruvien par les produits étrangers, l'étouffement de l'industrie locale, avec une concentration du revenu qui se traduira par la récession et la distorsion de l'appareil de production. En un mot, il s'agit d'appliquer au Pérou les recettes de M. Milton Friedman.* »

La récession est déjà une réalité tangible. On ne compte plus les entreprises dans les secteurs textile et automobile, par exemple, qui ont réduit à quatre, voire trois jours la semaine de travail, ou qui ferment leurs portes pour plusieurs semaines. Des produits autrefois introuvables dans les marchés s'accumulent désormais sur les étagères des boutiquiers, faute d'acheteurs. Les entreprises de transport, dans l'intérieur du pays, se voient contraintes de baisser leurs prix.

L'estocade finale ?

Les « conseils » du Fonds monétaire n'ont, cependant, pas encore été intégralement appliqués. Lâchant progressivement du lest, les militaires péruviens, visiblement divisés sur la question, ne cèdent que lentement du terrain. En juin dernier, M. Walter Piazza, le premier industriel nommé ministre de l'économie depuis l'arrivée au pouvoir des militaires, avait consenti à passer sous les fourches caudines. Un mois après avoir promulgué son « plan d'austérité », il devait démissionner. Il avait réuni contre lui l'unanimité des forces armées, inquiètes des conséquences d'un processus qu'elles ne savent pourtant plus très bien comment éviter : des troubles dans l'intérieur du pays ont déjà fait des dizaines de morts.

Il n'y a pas d'autre voie, rétorquent les partisans de l'austérité : l'absence de devises rend illusoire toute perspective de relance. Mais le « refroidissement » de la machine économique doit-il se faire en suivant les canons ultra-libéraux du Fonds monétaire ? *A Lima, certains responsables* de l'économie considéraient que non. Ils crurent leur heure venue après le départ de *M. Piazza. Ils* parlèrent d'élaborer une « alternative » aux recettes du F.M.I., avec qui les négociations furent reportées. On ne parlait plus de dévaluation, mais de programmation des importations. On ne parlait plus de coupes dans le budget, mais de nouvelle émission monétaire, compensée par une hausse du taux de réserve bancaire, et de taxes exceptionnelles sur les produits de luxe.

C'était un défi aux dogmes orthodoxes du Fonds monétaire. Mais la fronde dura à peine deux mois. Le temps, affirment les Péruviens, que toutes les lignes de *crédit dont bénéficait* le *pays* soient virtuellement coupées, face à l'inquiétude des milieux bancaires internationaux. *Le* temps aussi que l'appareil bureaucratique local achève de paralyser le nouveau plan à travers d'inextricables dédales. L'expérience était terminée, et le Pérou se retrouvait face au F.M.I., cette fois le dos au mur.

Est-ce aujourd'hui l'estocade finale au modèle « révolutionnaire » d'il y a quelques années qui se prépare ? *Les militaires* péruviens ont tenté comme ultime recours de jouer la carte des droits de l'homme. « *Les recettes déflationnistes du F.M.I. conduisent immanquablement à un cycle d'agitation sociale et de répression qui oblige les gouvernements à violer de manière croissante les droits de l'homme* », a affirmé, à Washington, le chef de l'Etat péruvien au président Carter. L'a-t-il convaincu ? Il ne paraît pas, en tout cas, avoir convaincu les stratèges du Fonds monétaire, qui n'ont pas lâché de lest.

« *C'est un problème continental,* nous expliquait récemment l'un des principaux responsables de la diplomatie péruvienne. *La politique du gouvernement américain est aujourd'hui de faire pression à la fois sur les pays du « cône sud » de ce continent et sur le Brésil — dont l'image internationale est peu acceptable — et à améliorer ses rapports avec le pacte andin d'allure plus démocratique — et qui peut faire contrepoids. Le Pérou constitue aujourd'hui le pays-charnière entre les deux blocs. S'il tombe demain* dans *le modèle économique repressif déjà en application dans le « cône sud », c'est tout le rapport des forces dans la région qui s'en trouvera modifié, et ceci dans un sens opposé à celui voulu par la diplomatie américaine.* » Le Pérou espère-t-il convaincre avec ces arguments ? « *Bien sûr,* reconnaissait notre interlocuteur, *le F.M.I. ne s'occupe pas beaucoup des droits* de *l'homme.* »

Le Pérou, Vietnam du Fonds monétaire ? Les militaires péruviens semblent loin aujourd'hui d'avoir trouvé leur Ho Chi-Minh...

Prochain article :

LE COMPROMIS HISTORIQUE

EUROPE

Union soviétique

Vice-ministre du commerce extérieur

LE FILS DE M. BREJNEV CRITIQUE L'INFRASTRUCTURE DES TRANSPORTS

(De notre correspondant.)

Moscou. — Le fils de M. Leonid Brejnev, Youri, vice-ministre du commerce extérieur de l'U.R.S.S., a signé le dimanche 13 novembre un article dans la *Pravda*, pour la première fois, semble-t-il (1).

M. Youri Brejnev ne fait pas preuve d'une grande originalité. Son sujet : « Le commerce extérieur et les transports » ne se prête d'ailleurs guère aux développements de thèses « *audacieuses* », mais il se montre très critique sur le fonctionnement des transports en U.R.S.S. et notamment des transports maritimes. Les échanges extérieurs sont passés de 2,9 milliards de roubles en 1950 à 56,8 milliards en 1976, écrit-il. On a construit des ports, mais le développement de la flotte n'a pas suivi ; l'activité des ports est insuffisante ; il manque des dépôts réfrigérés pour les marchandises périssables qui pourrissent sur place. Les ports ne peuvent pas toujours accueillir les bateaux de gros tonnage et l'on perd des devises en payant des amendes pour les navires étrangers non déchargés dans les délais.

M. Youri Brejnev estime que la solution de ces problèmes se situe à un niveau purement administratif. Il propose que les ministères intéressés créent leurs propres services dans les ports et aux postes-frontières. Le vice-ministre du commerce extérieur ne manque pas de faire référence aux décisions du XXVe congrès du P.C. soviétique, mais il se dispense de citer le secrétaire général du parti, comme c'est la règle dans ce genre d'articles.

D. V.

(1) Plusieurs proches parents de membres du bureau politique exercent d'importantes fonctions. M. Anatole Gromyko, fils du ministre des affaires étrangères, dirige depuis mars 1977 l'Institut d'Afrique de l'Académie des sciences et M. Djermen Gvichiani, gendre du premier ministre, M. Kossyguine, est vice-président du comité d'Etat pour la science et la technique depuis sa création en 1965.

LES AUTORITÉS VEULENT ATTIRER DES TECHNICIENS QUALIFIÉS DANS LE SECTEUR AGRICOLE

(De notre correspondant.)

Moscou. — L'agriculture soviétique manque moins de bras que de techniciens qualifiés. Aussi le comité central du parti communiste et le gouvernement viennent-ils de prendre un décret pour favoriser le transfert de la ville à la campagne de cadres techniques ou scientifiques. Il s'agit d'améliorer l'encadrement des exploitations agricoles en faisant appel à « *des spécialistes expérimentés politiquement instruits, de bons organisateurs capables de diriger la production selon des principes scientifico-techniques modernes* ». L'objectif est d'augmenter la productivité et la qualité de la production. La médiocrité de la récolte, cette année, montre que l'on est encore loin du compte.

Pour attirer ces techniciens qualifiés et les intéresser à « *l'augmentation de l'efficacité de la production* », les autorités promettent un certain nombre d'avantages : ces techniciens garderont leur rémunération actuelle si elle est plus élevée que le salaire afférent à leur poste dans l'agriculture ; de plus, les salaires des chefs de brigade et des chefs de ferme pourront aussi être aumentés de 10 à 30 %. Enfin, les cadres seront prioritaires pour l'attribution de logements et pour l'achat de voitures ou de motocyclettes avec side-car, très répandues dans la campagne soviétique.

Le décret renforce une tendance, perceptible depuis quelques années en U.R.S.S. et encouragée par M. Brejnev lui-même : il s'agit de créer dans l'industrie et dans l'agriculture une couche de techniciens et de cadres moyens auxquels on accorde de véritables privilèges, sans se contenter des « *stimulants matériels traditionnels* ».

DANIEL VERNET.

● *Le général Alexis Jadov*, qui s'était illustré à la tête d'unités de cavalerie (blindées) à Stalingrad, à Lvov, à Berlin et à Prague pendant la guerre, est mort à l'âge de soixante-seize ans, a annoncé dimanche 13 novembre l'organe de l'armée soviétique.

Grande-Bretagne

Quarante-huit mille pompiers ont déclenché une grève illimitée

De notre correspondant

Londres. — Les quarante-huit mille pompiers britanniques se mettent en grève pour une durée illimitée à partir de ce lundi matin 14 novembre. La détermination des grévistes ne fait aucun doute dans l'esprit du public et du gouvernement. C'est la première fois depuis la création du corps des pompiers professionnels, il y a soixante ans, qu'une grève nationale est ainsi décidée.

Les pompiers ont un salaire hebdomadaire de 42 livres (365 F). Comme l'ont demandé avant eux d'autres catégories professionnelles — notamment les policiers, — ils veulent être considérés comme un « cas particulier » et demandent une augmentation de 30 %, alors que la politique gouvernementale des salaires limite les hausses à 10 %.

Le gouvernement a réussi jusqu'ici à désamorcer les revendications des policiers et des électriciens. Il est décidé à ne pas céder davantage aux pompiers malgré les dangers d'une telle grève.

C'est en Irlande du Nord que les conséquences de la grève risquent d'être les plus graves. Comme l'a rappelé avec angoisse, jeudi, le maire de Belfast, l'IRA provisoire a récemment modifié son style d'attentats, passant de la bombe à forte puissance explosive à la petite bombe incendiaire. Les services de renseignements de l'armée assurent que les terroristes sont décidés à profiter de la grève des pompiers pour multiplier les attentats. Depuis vendredi, comme pour confirmer ces rumeurs, l'IRA provisoire a fait exploser plusieurs bombes incendiaires à Belfast.

Les pompiers ont cependant refusé de considérer l'Irlande du Nord comme un cas particulier. La grève y sera aussi observée. Pour essayer de limiter les risques, le ministère de la défense a envoyé à Belfast et à Londonderry plusieurs dizaines de soldats spécialement entraînés à la lutte contre le feu.

(Intérim.)

Les « déesses vertes » mobilisées

Douze mille soldats — qui ont reçu dans les casernes un entraînement hâtif — se tiennent prêts à intervenir. Ils disposeront de huit cent cinquante voitures de lutte contre le feu, que l'on appelle ici les « déesses vertes » en raison de leur couleur. Ce sont de vieux véhicules de la défense civile qui datent des années 50 et n'ont jamais été utilisés depuis. Ces « déesses vertes » n'ont ni avertisseur sonore ni grande échelle. Lorsque l'armée était intervenue dans les mêmes circonstances à Glasgow, en 1973, la médiocrité de ce matériel était déjà apparue.

Conscient de ces insuffisances, le ministère de l'intérieur s'apprête à mobiliser la population. Des tracts sont arrivés dans les municipalités, à l'attention des particuliers et des entreprises. Ils rappellent les précautions élémentaires à prendre pour éviter un incendie. La télévision a diffusé à plusieurs reprises un film sur ce qu'il faut faire en cas de sinistre. Dimanche, le ministre de l'intérieur, M. Merlyn Rees, a expliqué à la télévision la position du gouvernement et a donné des consignes de prudence.

AU COURS D'UN COLLOQUE A VENISE

Les représentants de la gauche européenne affirment qu'il faut « transformer le marxisme »

De notre envoyé spécial

Venise. — Avoir choisi Venise pour étudier le Goulag peut surprendre. C'est néanmoins pour une raison bien précise que le quotidien d'extrême gauche *Il Manifesto* avait décidé d'y tenir un colloque du 11 au 13 novembre, sur « Pouvoir et opposition dans les sociétés post-révolutionnaires » : la biennale de Venise sera consacrée dans les prochains jours à la « *dissidence culturelle* », et il était tentant de frayer son sillage « *non pour faire une contre-biennale*, précisaient les organisateurs du colloque, *mais quelque chose de différent* ».

Différent parce qu'on se réunirait entre gens de gauche uniquement, sans se limiter à la dissidence. L'idée de départ était la suivante : ce n'est pas parce qu'ils sont socialistes que les pays de l'Est bafouent les droits de l'homme, mais précisément parce qu'ils ne le sont pas. Les participants voulaient analyser le fonctionnement des sociétés et définir le moyen de les changer, étant entendu que ce serait une œuvre de longue haleine.

Dans une salle enfumée de la faculté d'architecture, on a vu côte à côte des militants d'extrême gauche, des communistes, des socialistes, des intellectuels et des dissidents de l'Est qui continuent de se dire marxistes.

Cette rencontre est *un événement*, a souligné Mme Rossana Rossanda, directrice du *Manifesto*. Impensable il y a dix ans, elle rompt un long silence de la gauche européenne qui se voilait les yeux ou ne voulait pas aborder de front un thème aussi embarrassant. Au point même de ne pas soutenir les dissidents de gauche dont « *l'isolement est dramatique* ».

Aujourd'hui, affirme la directrice du *Manifesto*, on s'aperçoit que les atteintes aux libertés derrière le rideau de fer ne sont que « *la pointe de l'iceberg* » et on se rend compte que tout est lié : « *Les sociétés de l'Est ne changeront pas sans une révolution en Occident, et il n'y aura* pas de *révolution en Occident sans une critique totale de l'expérience des sociétés* de *l'Est* ». Celles-ci doivent passer « *de la dissidence à l'opposition, de l'opposition à la lutte politique* ». Leur statut ne peut venir que « *des masses* » et non de ce que concéderaient les gouvernements.

« La prison est le seul lieu où l'on peut parler de socialisme »

L'exposé de Mme Rossanda ne pouvait pas faire l'unanimité des quelque six cents participants. On a assisté à trois types de clivage : entre ceux qui font du marxisme la clé de toute interprétation et ceux qui en sont revenus; entre l'approche concrète des « dissidents » et les abstractions des intellectuels occidentaux ; enfin, entre la « nouvelle gauche » et certains représentants des P.C.

A cet égard, l'intervention de M. Rosario Villari, député communiste italien, a été un subtil mélange de prudence et d'ouverture. D'une part, M. Villari conteste que la gauche occidentale se soit tue et il continue à voir dans le Goulag « *des erreurs et des déviations* » ; mais d'autre part, il affirme qu'« *il faut ouvertement reconnaître la pleine légitimité de la dissidence culturelle et politique, quelle que soit sa caractéristique idéologique, politique et religieuse: reconnaître la validité des forces qui, au sein du socialisme « réel », érigent une réforme démocratique de l'Etat* ».

Un autre membre du P.C.I., M. Bruno Trentin, secrétaire national du syndicat C.G.I.L., se montrera plus explicite. Dans les pays de l'Est « *toute bataille pour la liberté est une bataille pour le socialisme* ». Cela dit, les partis et les syndicats de ces pays, car une recherche se poursuit en leur sein.

Le « non-socialisme » des pays de l'Est — sur lequel les membres du P.C. italien ne veulent pas se prononcer — sera soutenu par M. Charles Bettelheim, puis illustré par des dissidents en exil.

En Union soviétique, affirme M. Bettelheim, les rapports de production n'ont pas été fondamentalement changés. La division du travail reste la même, le salariat est maintenu. On a cru qu'il suffirait de supprimer la propriété privée pour réaliser le socialisme. Le socialisme étant ainsi instauré, il ne peut y avoir de place pour les antagonismes de classes. Or, les contradictions se manifestent quand même. On les nie, on les fait dépendre de l'extérieur. L'Etat exerce sa force de répression, non sur des classes ennemies qui n'existent plus, mais sur des individus considérés comme des agents de l'étranger.

Un intellectuel soviétique, M. Boris Weil, qui a quitté son pays il y a un mois, devait donner de ces propos une illustration saisissante. « *En prison*, a-t-il dit avec humour, *on n'a pas le droit de lire l'Evangile. Mais enfin on conçoit que des croyants cherchent à se procurer ce livre. Marx, en revanche, est autorisé. Mais quand nous le lisons, on nous regarde de travers. Le camp est néanmoins le seul lieu où l'on peut parler de socialisme. Dans la population soviétique*, aucune *philosophie n'est aussi impopulaire que le marxisme. Même aux yeux de nos amis, Pliouchtch et moi apparaissons comme les derniers survivants d'une race qui s'éteint.* »

M. Léonid Pliouchtch, présent à Venise, approuve sans sourire. Ses propos hérétiques et pessimistes gêneront une partie de l'assistance : « *Le mouvement ouvrier a été complètement écrasé en U.R.S.S. Chez nous, les révoltes ouvrières sont émotives.* »

M. ALTHUSSER : enfin, la crise du marxisme a éclaté !

La question était en effet de savoir si « *les masses* » sont prêtes à engager une lutte politique pour le socialisme. Il n'existe pas de réponse unique : chaque pays de l'Est doit être étudié séparément. Au sujet de la Tchécoslovaquie, par exemple, M. Jiri Pelikan, ancien directeur de la télévision de ce pays, dit notamment : « *Beaucoup de* nos *compatriotes mettaient des espoirs dans l'eurocommunisme. Mais le « sommet » Marchais - Berlinguer - Carrillo les a déçus. Aujourd'hui, l'eurocommunisme est en compétition avec la popularité de M. Jimmy Carter.* »

Est-il sûr, comme l'a affirmé M. Daniel Singer, « *que la révolte ouvrière polonaise risque de se produire partout à l'avenir, car les sociétés de l'Est sont beaucoup moins figées que leurs Etats respectifs* » ? Tout le monde ne partage pas cet optimisme. Ni l'idée selon laquelle un marxisme bien appliqué conduirait tout droit au socialisme véritable.

« *N'ayons pas* peur *de dire que le marxisme est en crise* », a affirmé M. Louis Althusser, membre du P.C.F., au cours d'une longue intervention. « *Quelque chose s'est passé dans la conscience ouvrière. Il n'y a* plus *un idéal vivant.* » Selon le philosophe français, la théorie marxiste elle-même est en crise. Faut-il s'en désoler ?

« *Au contraire, on peut dire : enfin la crise a éclaté au grand jour ! Car elle n'est pas un phénomène récent. Elle a commencé pendant les années 30, et même avant. Le marxisme a été fixé et bloqué dans des formules, dans une ligne politique et dans des pratiques. Nous* ne *pouvons régler cette crise dramatique en évoquant Staline. L'héritage* n'a *pas été pur à un certain moment de l'histoire, puis travesti. Le marxisme* dans *sa pureté est un mythe. Nous nous trouvons aujourd'hui devant la nécessité vitale de réviser une certaine idée que nous nous sommes faite des maîtres* du *marxisme. Ceux-ci étaient des hommes comme nous, qui s'avançaient dans des domaines inconnus, qui étaient exposés à commettre* des *erreurs* et *même à dire des sottises.* »

Bref, la nécessité de « *transformer le marxisme* » se pose, à l'Est comme à l'Ouest, et cette crise peut être « *salutaire* ».

Jamais M. Althusser n'avait été aussi loin. Un ancien dirigeant communiste remarquera cependant, en quittant la salle : « *Tout cela, il le savait il y a dix ans. Aujourd'hui, nous enfonçons des portes ouvertes. Ce colloque n'est pas sorti du mythe de la classe ouvrière. Il n'a pas non plus reconnu que le marxisme, à lui seul, n'explique pas tout. Cette rencontre de Venise est un premier pas très encourageant.* »

Dans un appel, les noms de MM. Pliouchtch et Weil voisinent avec ceux de MM. Villari et Trentin (P.C.I.), Comin et Claudin (P.C.E.), Althusser (P.C.F.) et Ripa di Meana (président de la Biennale de Venise). Tous s'engagent à défendre la liberté et la démocratie dans les pays de l'Est et à patroner un prochain colloque, qui se tiendra à Barcelone en 1978, pour le dixième anniversaire de l'invasion de la Tchécoslovaquie.

ROBERT SOLÉ.

Italie

VIFS INCIDENTS A ROME ET A MILAN

(De notre correspondant.)

Rome. — Le conseil des ministres italien est convoqué, le mardi 15 novembre, pour mettre au point une série de mesures sur l'ordre public, qui seront discutées ensuite au Sénat. On ne s'attend pas à des « lois spéciales », les partis étant convaincus que la législation *actuelle* est adéquate et qu'il suffit de l'appliquer entièrement. Ils ne veulent d'ailleurs pas tomber dans le piège des terroristes, qui cherchent ici comme ailleurs à provoquer des réactions en chaîne.

De nombreux attentats sans victime — souvent dirigés contre la démocratie chrétienne — ont été signalés pendant le week-end, notamment à Naples, Bologne, Venise, Brescia et l'Aquila.

Parallèlement, de sérieux incidents ont eu lieu à Rome, le samedi 12 novembre. Une manifestation interdite d'extrême gauche s'est heurtée à de nombreuses forces de police. Il y a eu, comme à l'habitude, des coups de feu, des voitures incendiées et des vitrines détruites. Les partis socialiste et radical ont demandé la démission du *questore* (équivalent du préfet de police). A Milan également, des heurts ont eu lieu dans ces circonstances semblables. Cette agitation est due à la fermeture des deux sièges des « autonomes » à Rome et coïncide avec la rentrée universitaire. — R. S.

Espagne

Les « marginaux » coordonnent leur lutte contre le « racisme social »

De notre correspondant

Madrid. — Les « marginaux » espagnols ont tenu leur première réunion collective le samedi 12 novembre à Madrid. Plusieurs des mouvements de libération qui *se sont créés depuis* la mort de Franco, et qui ont prospéré en même temps que se démocratisait le pays, se sont retrouvés dans le grand amphithéâtre de la faculté de droit pour demander l'abrogation de la loi de danger social, édictée en 1970, sous le franquisme, et qui permet d'interner tous ceux que la société considère comme des « asociaux » ou des délinquants en puissance, plus particulièrement les drogués, les alcooliques, les prostituées et les homosexuels.

Regroupés au sein du comité de coordination des groupes marginaux, il y avait là l'Association des femmes libres, le Front homosexuel d'action révolutionnaire, la Commission homosexuelle de la Ligue communiste révolutionnaire (IVe Internationale), le Collectif des psychiatrisés en lutte, le Comité de coordination des prisonniers en lutte (COPEL) et la Commission d'éducation spéciale, qui regroupe des handicapés physiques et mentaux. Parmi les philosophes, psychiatres, sociologues, invités aux débats, se trouvait M. Félix Guattari, qui a dressé un tableau plutôt sombre de l'Europe des polices et de la répression qui, selon lui, est en train de se constituer.

Jusqu'ici les nombreux fronts de libération homosexuels et mouvements féministes (un « collectif de lesbiennes » vient de se créer à Valence) s'étaient manifestés isolément. En juillet dernier, six mille manifestants du « Front d'alliberament gai de Catalunya » avaient défilé à Barcelone. Cette fois les marginaux de toutes sortes se sont unis, ils assument publiquement et collectivement leur condition et réclament, ensemble, la suppression de la loi « raciste » au nom de laquelle plusieurs centaines de leurs semblables sont maintenus en prison.

Est-il bon, malgré tout, de revendiquer sa « condition de lesbienne, d'homosexuel ou de nain » ? comme l'ont demandé certains orateurs. Une partie des débats a été consacrée à ce sujet. Les uns sont partisans de s'affirmer tels qu'ils sont pour s'opposer à la « morale dominante ». D'autres dénoncent le danger qu'il y a à se définir sans cesse.

Un détenu à mi-chemin entre la prison et l'hôpital a témoigné par sa présence de la révolte qui secoue depuis plusieurs mois, les établissements pénitentiaires espagnols et qui a provoqué deux nouveaux suicides ces derniers jours. Comme beaucoup de ses camarades, il a utilisé les lésions volontaires pour réclamer sa libération.

« *Le capitalisme a raté son intégration politique et économique, mais il est en train de mettre en place une Europe des polices.* » Telle est la thèse de M. Guattari. Selon lui, un nouveau type de régime, la démocratie autoritaire, remplace peu à peu la démocratie bourgeoise traditionnelle. Cette démocratie-là s'efforce de « *faire assumer la répression par le plus grand nombre* ». L'exemple cité est évidemment celui de l'Allemagne fédérale qui fait la chasse aux survivants de la Fraction armée rouge « *en utilisant la télévision pour inciter à la délation de masse* ». Mais les « compromissions historiques » conclues en Italie et en Espagne semblent à l'auteur de « l'Anti-Œdipe » mener au même but : une société qui tente d'intégrer les partis de gauche à l'appareil d'Etat, et qui pratique une « répression douce », en dehors de tout cadre juridique, qui fait un « quadrillage systématique » grâce à l'école, aux psychiatres, aux *mass media*, qui manifestent un « *semblant de compréhension* » à l'égard de ses diverses communautés mais « *réservent un traitement style Orange mécanique — par destruction de la personnalité — à ceux qui la contestent.* »

« *Nous ne retournons pas au fascisme*, dit M. Guattari, *mais nous allons vers quelque chose qui est aussi efficace et plus durable.* » La gauche traditionnelle lui paraissant impuissante face à une telle menace, il propose de contrecarrer l'Europe des polices par une Europe des minorités. A ce propos, il cite l'expérience des « radios libres » menée en Italie et commencée en France, et la proposition des Italiens de créer une agence internationale d'information. Il a annoncé qu'un comité international contre la répression avait décidé de mener une enquête sur la mort de Baader et de ses compagnons.

CHARLES VANHECKE.

LE PALAIS DE LA MONCLOA A ÉTÉ MITRAILLÉ A DEUX REPRISES PAR DES INCONNUS

Madrid (A.F.P.). — Les groupes extrémistes, en particulier le mouvement basque ETA, ont repris samedi 12 novembre leurs attaques armées contre les forces de l'ordre. Cinq personnes ont été blessées à Bilbao et à Madrid : un garde civil, deux policiers armés, un inspecteur de police et un aumônier. Le garde civil a été atteint de plusieurs coups de feu tirés d'une voiture sur la route de Madrid à La Corogne. Son état serait grave.

A Bilbao, un engin a détruit une jeep de la police armée. L'ETA a revendiqué cette dernière action.

D'autre part, M. Suarez, chef du gouvernement, a révélé dimanche à Murcie, qu'à deux reprises des coups de feu avaient été tirés contre les bâtiments du palais de la Moncloa, siège du gouvernement et résidence du président. Le dernier attentat a eu lieu dimanche, à 4 heures du matin, et le premier dans la nuit du 4 au 5 novembre.

Vatican



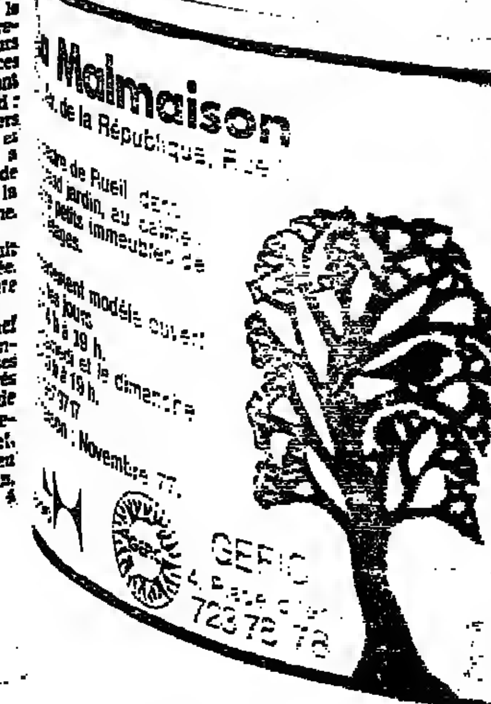
LE PRIMAT ET LES ÉVÊQUES POLONAIS ONT ÉTÉ REÇUS PAR PAUL VI

Cité du Vatican (A.F.P., Reuter.) — Le cardinal Stefan Wyszynski, primat de l'Eglise catholique polonaise, et un groupe d'évêques polonais ont été reçus, samedi 12 novembre, en audience par le pape Paul VI. Le prélat était arrivé la semaine dernière au Vatican pour rendre compte au souverain pontife de la situation actuelle de l'Eglise.

« *L'Eglise*, a dit le pape aux évêques, *ne peut renoncer à son mandat apostolique* » et « *les fidèles ont le droit de recevoir librement l'instruction religieuse* ».

Le chef de l'Eglise a rappelé ensuite que « *l'identité culturelle de la Pologne* » se rattachait à la foi catholique et qu'elle se renforçait dans les difficultés rencontrées par l'Eglise.

Pour sa part, le cardinal Wyszynski a parlé de l'importance de la catéchèse « *après la suppression de l'enseignement religieux dans les écoles et la fermeture d'écoles catholiques* ». Il a insisté sur « *la capacité de souffrance de l'Eglise polonaise, (...) qui a gardé son unité et sa vitalité* ».



EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Le congrès social-démocrate devrait confirmer le regain de popularité de M. Schmidt

De notre correspondant

Bonn. — Les quatre cent cinquante délégués du congrès social-démocrate, qui s'onvrira mardi matin 15 novembre à Hambourg, vont faire la connaissance du « uouveau » chancelier d'Allemagne fédérale. C'est, du moins, ce que l'on murmure dans les milieux gouvernementaux à Bonn. Après l'affaire de Mogadiscio, M. Helmut Schmidt bénéficie en effet d'un prestige accru auprès de ses partisans, et d'une popularité toute nouvelle dans l'ensemble de la population ouest-allemande. De façon assez paradoxale, toutefois, il semble aussi que le chancelier se montre aujourd'hui plus souple, plus compréhensif, moins « arrogant » qu'il ne paraissait l'être jusqu'ici.

Il aurait acquis le « supplément d'humanité » dont bien des gens, même dans son entourage, déploraient l'absence.

Le surcroît d'antorité du chancelier u'est pas la seule raison pour laquelle le S.P.D. ne sera sans doute guère déchiré au congrès de Hambourg : le premier problème posé est celui de la sécurité. Conscients du danger qui menace leurs dirigeants, les organisateurs ont admis qu'une présence policière était indispensable dans la salle des délibérations ; ils s'efforcent de la rendre aussi discrète que possible. En même temps, les principaux animateurs du parti souhaitent aussi que, dans les débats, les problèmes du terrorisme n'occupent pas une place excessive. C'est là un thème dont on espère qu'il perdra progressivement de son actualité, alors que les questions économiques et sociales reprendront la première place dans les préoccupations de l'opinion. Sans doute entendra-t-on à Hambourg des protestations contre les mesures restreignant la liberté des avocats on renforçant les pouvoirs de la police, mais il est peu probable que ce sujet donne lieu à de véritables polémiques.

L'an prochain, des élections périlleuses dans quatre Länder : Hambourg, Hesse, Bavière et Basse-Saxe, exigent un élan nouveau du S.P.D. et la dissipation des doutes et inquiétudes dus à la présence de plus de neuf cent mille chômeurs dans la Répnblique fédérale. Certains porte-parole de la gauche jugent impossible qu'un parti « socialiste » soit prêt à accepter le chômage comme « inévitable ». Ce genre de protestation se heurtera vraisemblablement au « réalisme » d'une majorité beaucoup moins intéressée par l'idéologie que par le pragmatisme.

Quant au problème de l'énergie uucléaire — qui menaçait naguère de placer le gouvernement dans un très grand embarras — il semble en partie réglé. Le congrès du parti libéral a donné l'exemple, en renonçant a exiger un moratoire pour la construction de nouvelles centrales atomiques. Depuis lors, les syndicats ont jeté leur poids considérable dans la balance. Prenant le contrepied de la campagne menée par les écologistes et autres adversaires de l' « avenir nucléaire », les dirigeants du D.G.B. — soumis à de très fortes pressions de la base — ont, eux aussi, révisé leur position. La semaine dernière, à Dortmund, une manifestation de près de cinquante mille représentants des conseils d'entreprise a clairement fait savoir que les travailleurs préfèrent de beaucoup les centrales nucléaires au chômage.

Un congrès qui dure près de deux semaines ménage bien des surprises. L'intérêt se concentrera sur l'élection du nouveau comité directeur : si aucun changement n'est concevable en ce qui concerne les postes essentiels, il reste à voir si le vice-président du parti, M. Helmnt Schmidt, aura plus de voix que son président, M. Willy Brandt.

JEAN WETZ.

Le suicide d'Ingrid Schubert soulève peu d'émotion

Ingrid Schubert, membre fondateur de la Fraction armée rouge (groupe Baader-Meinhof), a été trouvée pendue dans sa cellule de la prison de Munich où elle purgeait une peine de quatorze ans de prison. L'autopsie a conclu au suicide.

A Amsterdam, les investigations des autorités néerlandaises ont permis d'établir que Michael Wackernagel, le terroriste ouest-allemand arrêté le 11 novembre à la suite de l'enquête de l'assassinat de Hanns-Martin Schleyer, vivait depuis près d'un an dans cette ville.

Bonn a, d'autre part, demandé la collaboration de la police japonaise pour les recherches des meurtriers du président du patronat. A Alger, les discussions entre les envoyés du gouvernement fédéral allemand et les autorités locales à propos des mesures de sécurité aérienne demandées par la R.F.A. se poursuivent. Le vol régulier de la Lufthansa Francfort-Alger a été assuré samedi.

De notre correspondant

Bonn. — La mort d'Ingrid Schubert provoque beaucoup moins d'émotion et de remous en Allemagne fédérale que ne l'avaient fait, le 18 octobre dernier, les suicides d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe après l'échec du détournement de Mogadiscio.

Le corps de la terroriste, âgée de trente-trois ans, a été découvert samedi soir 12 novembre peu après 19 heures, dans sa cellule de la prisou de Stadelheim, à Munich. Une beure plus tôt, les gardiens u'avaient rien constaté d'anormal. L'intervalle entre les deux inspections a apparemment suffi à Ingrid Schubert pour déchirer son drap de lit, en fabriquer une corde et se pendre aux barreaux de la fenêtre. Telle est, en tout cas, la conclusion de l'antopsie à laquelle les autorités judiciaires de Munich ont fait procéder sans tarder. Deux des avocats de la terroriste ont assisté à cette opération, conduite par le professeur Spann, spécialiste de médecine légale de très haute réputation. En attendant le résultat des analyses toxicologiques, la conclusion provisoire de l'entreprise est que rien n'indique une « intervention extérieure ».

La hâte des responsables vise naturellement à prévenir les rumeurs risquant de mettre en doute — à l'étranger surtout — l'authenticité de ce suicide. Mais les autorités, tout comme l'opinion, commencent à s'accoutumer à ce type de réactions de la part des extrémistes emprisonnés, même si elles leur paraissent particulièrement monstrueuses.

Quant aux causes de cette mort, on formule les deux hypothèses habituelles, qui ne sont d'ailleurs pas tont à fait incompatibles. L'une est que, constatant l'échec total de leur stratégie de libération, les terroristes emprisonnés s'abandonnent désormais au désespoir. L'autre consiste à dire qu'en s'efforçant de jouer le rôle de martyrs, les terroristes qui se donnent la mort veulent rendre un dernier service à leur cause.

Une cause à la défense de laquelle Ingrid Schubert avait déjà beaucoup contribué : après avoir appartenu à la première formation de la Fraction armée rouge, en 1970, avec Ulrike Meinhof et l'avocat Horst Mahler, elle prit part à la libération d'Andreas Baader à Berlin. Son rôle dans cette affaire (au cours de laquelle un fonctionnaire fut grièvement blessé) ainsi que sa participation à l'attaque d'une banque, lui valurent d'être condamnée en 1974 à treize ans de prison par le tribunal de Berlin. — J. W.

Chypre

Le nouvel archevêque de Nicosie entend poursuivre la lutte politique

De notre correspondant

Nicosie. — La cérémonie d'intronisation du nouvel archevêque de Chypre, Mgr Chrysostomos Ier, a eu lieu dimanche 13 novembre en la cathédrale Saint-Jean, à Nicosie. Elu samedi, le nouveau chef de l'Eglise autocéphale de Chypre succède à Mgr Makarios III, décédé le 3 août dernier, sur le trône de saint Barnabé, fondateur et prince de l'Eglise de Chypre. Le président de la République, M. Spyros Kyprianou, les membres du gouvernement et du corps diplomatique assistaient à la cérémonie.

Dans son discours d'intronisation, Mgr Chrysostomos a promis de suivre la voie tracée par son prédécesseur « *jusqu'à ce que le problème national de Chypre soit résolu de manière équitable et permanente* », en ajoutant que « *l'Eglise de Chypre ne renoncera pas à sa mission ethnarchique et collaborera avec le gouvernement légal de Chypre jusqu'à ce que justice soit faite, jusqu'à la libération de la patrie* ».

Pour les observateurs politiques à Nicosie, ce passage du discours du nouvel archevêque signifie que l'Eglise de Chypre poursuivra son rôle traditionnel de premier plan dans la vie politique de l'île. Mgr Chrysostomos a fait ressortir, par ailleurs, que l'Eglise de Chypre n'acceptera en aucun cas de légaliser l'injustice et l'occupation étrangère, qu'elle ne peut renoncer aux territoires et aux lieux saints occupés par l'envahisseur. Il a ajouté que « *l'unité et la concorde du peuple chypriote sont indispensables pour le succès de la lutte livrée actuellement* » et qu'il n'épargnera aucun effort pour renforcer cette unité.

DIMITRI ANDREOU.

[Chrysostomos Ier, nouvel archevêque de Chypre, est né dans la province de Paphos en septembre 1927. Il entra très jeune au monastère de Kyko, où Mgr Makarios avait commencé sa vie religieuse. Il fit des études de théologie et de philosophie à l'université d'Athènes et exerça les fonctions de professeur pendant cinq ans dans un lycée de Nicosie. Il fut élu en 1968 évêque suffragant de Constantia et évêque de Paphos en 1973. Il remplaçait Mgr Makarios à la tête de l'Eglise de Chypre depuis la mort de son prédécesseur, dont il fut un des collaborateurs les plus proches. Mgr Chrysostomos est connu à Chypre pour son opposition au régime dictatorial d'Athènes, de 1967 à 1974.]

OCÉANIE

Australie

A MOINS D'UN MOIS DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Les travaillistes renforcent leur position dans l'État du Queensland

A moins d'un mois des élections générales en Australie, le taux de chômage est le plus élevé depuis la fin de la guerre. En octobre, le nombre de sans-emploi a atteint 370 335, soit 6 % de la population active, et, chez les aborigènes, le taux est d'environ 50 %. On prévoit, pour février 1978, que le nombre des chômeurs approchera le demi-million avec l'arrivée sur le marché du travail de jeunes ayant terminé leur scolarité.

De notre correspondant

Sydney. — Le parti travailliste et le parti démocrate nouvellement formé ont enregristré des gains substantiels aux élections locales qui se sont déroulées samedi 12 novembre dans l'Etat du Queensland. Le parti national du premier ministre de l'Etat, M. Bjelke-Petersen, a, comme prévu, remporté les élections mais avec une majorité sensiblement réduite ; sa formation a perdu cinq sièges et en contrôle désormais trente-quatre, avec 27,1 % des voix ; ses alliés libéraux — la formation dirigée par le premier ministre fédéral, M. Fraser, — ont perdu, eux aussi, cinq sièges ; ils en conservent vingt-deux, avec 24 % des voix. Quant aux travaillistes, leur représentation passe de onze à vingt députés locaux (avec 43 % des voix).

Cette remontée spectaculaire des travaillistes — + 7,3 %, — si elle se confirmait au plan national lors des élections générales du 10 décembre, pourrait permettre au parti de M. Whitlam de reprendre à la coalition de M. Fraser une partie des sièges perdus aux élections de 1975, voire de remporter la consultation ; en effet, le parti libéral a été le grand vaincu au Queensland. Le scrutin de décembre pourrait d'autre part être influencé par la performance des démocrates, qui ont remporté un siège.

M. Bjelke-Petersen demeure le dirigeant le plus populaire du Queensland. Mais cet homme — ultra-conservateur et parlant fort — a perdu de son prestige ces derniers temps. Sa plus grande erreur a sans doute été de révoquer, la semaine dernière, une équipe ophtalmologique travaillant dans les communautés d'aborigènes, nombreux dans l'Etat, sous prétexte que deux de ses membres, eux-mêmes aborigènes, faisaient campagne pour les travaillistes. Or les aborigènes prennent part au scrutin et les deux membres du groupe licenciés ont expliqué qu'ils ne faisaient pas de propagande électorale pendant leur travail mais qu'ils faisaient seulement part à leurs frères de race leurs intentions de vote. La décision de M. Bjelke-Petersen a été critiquée par ses propres alliés libéraux ; d'autant que, selon des médecins, l'interruption des soins pourrait faire perdre la vue à plusieurs aborigènes.

MICHAEL SOUTHERN.

RELATIONS INTERNATIONALES

RÉUNIES EN CONGRÈS POUR LEUR XXe ANNIVERSAIRE

Les villes jumelées entre la détente, les droits de l'homme et la démocratie locale

Pointe-à-Pitre. — La Fédération mondiale des villes jumelées — Cités unies, — constituée en avril 1957 à Aix-les-Bains, a célébré son vingtième anniversaire à l'occasion de son IXe congrès, réuni du 29 octobre au 3 novembre à Pointe-à-Pitre. Près de mille délégués, venus des cinq continents, ont pris part aux travaux. Ils ont été répartis en huit commissions spécialisées : commune et démocratie locale, participation des femmes aux responsabilités communales, urbanisme et défense de l'environnement, commune et solidarité des peuples, échanges internationaux et liberté de circulation des personnes, droits de l'homme et droits du citoyen, opinion publique et désarmement, éducation civique internationale et bilingue.

Le congrès constituait pour la F.M.V.J. une excellente occasion de faire le point de ses activités vingt ans après sa création, mais aussi d'examiner un contexte international que ses dirigeants jugent à la fois intéressant et préoccupant.

De notre envoyé spécial

Le bilan dressé à Pointe-à-Pitre est à la fois quantitatif et qualitatif. La Fédération mondiale des villes jumelées compte aujourd'hui quelque trois mille cinq cents collectivités locales dans ses rangs. Environ mille deux cents d'entre elles adhèrent directement au mouvement, et sont réparties dans cinquante-trois pays. Les autres y sont rattachées par l'intermédiaire d'associations nationales. Au total, la F.M.V.J. assure représenter une population de plus de soixante-six millions d'hommes pour ses membres directs, et de près de trois cent cinquante millions si l'on y ajoute les habitants des communes indirectement fédérées.

Mais le congrès n'a pas voulu se contenter de ces chiffres impressionnants : comme devait le rappeler un délégué togolais, ceux-ci ne seraient guère significatifs si le contenu même des jumelages ainsi réalisés ne répondait pas aux espérances de la petite équipe qui, autour de M. Jean-Marie Bressand, fonda la F.M.V.J.

Or de nombreux congressistes ont, exemples à l'appui, estimé que les opérations réalisées sous l'égide de la fédération avaient profondément modifié certains comportements municipaux, qu'il s'agisse des administrés ou de leurs édiles. Il est vrai que les cités unies se sont fait, depuis 1963, une spécialité des « jumelages-coopération », organisés entre des communes de l'Europe de l'Ouest et du tiers-monde, tout particulièrement africain. Des chantiers de jeunes volontaires ont été créés, en dehors des circuits étatiques et des traditionnels voyages de délégations municipales. Un effort de sensibilisation de la population a été entrepris, non sans certains succès, semble-t-il. En outre, des associations spécialisées ont été créées, et d'autres doivent l'être dans les mois qui viennent : Union des villes de la Méditerranée, au printemps dernier, pour lutter contre la pollution marine ; Union des villes de la Caraïbe, qui devrait bientôt voir le jour sur des bases plus directement politiques ; Union des villes de la Baltique, au cours d'une réunion à Helsinki...

Les « cinq D »

D'une manière générale, la Fédération mondiale des villes jumelées a insisté, en cours de son neuvième congrès, sur ce en quoi elle avait pu justifier son ambitieuse appellation. Après avoir instauré, par l'intermédiaire des collectivités locales, et en pleine guerre froide, l'amorce d'un débat *Est-Ouest*, elle a aussi, avec le même avance sur les Etats, célébré — et pratiqué — les vertus du *dialogue* Nord-Sud.

Si les participants à la réunion de Pointe-à-Pitre ont mis l'accent sur ces traits originaux de leur mouvement, c'est que la plupart d'entre eux estiment que la F.M.V.J. se trouve actuellement placée dans un contexte à la fois favorable et difficile.

Un contexte international favorable : les mêmes idées qui la faisaient taxer jadis de crypto-communiste ont aujourd'hui droit de cité dans la plupart des chancelleries. L'« esprit d'Helsinki » est passé par là, et ce n'est pas un hasard si M. Robert Genest, délégué général adjoint, conseiller général socialiste de la Haute-Marne (radical de gauche) a demandé et obtenu que la fédération envoie prochainement une mission à la conférence de Belgrade.

Un contexte difficile aussi : la concurrence d'autres organisations spécialisées dans la coopération communale internationale, comme le Conseil des communes d'Europe et l'International Union of Local Administration (IULA), demeure très vive. Or les villes jumelées les jugent trop directement inspirées par un « occidentalisme » intransigeant, par l'intermédiaire de l'Allemagne fédérale pour le premier, et des Etats-Unis pour la seconde (qui mène une campagne particulièrement active auprès des communes africaines). La F.M.V.J. estime que l'activité de ces organismes puissants est incompatible avec la recherche de certains de ses propres objectifs, définis comme les « cinq D » : désarmement, détente, développement, démocratie, dialogue.

M. Chaban-Delmas président mondial

S'agissant de la direction du mouvement, une certaine stabilité s'est manifestée au sommet. M. Jacques Chaban-Delmas a été confirmé comme président mondial de la F.M.V.J. — avec, notamment, l'appui de la délégation soviétique — et M. Jean-Marie Bressand a été réélu délégué général. Mais une tendance à la multiplication des organismes intermédiaires, aux charges plus honorifiques qu'effectives, s'est fait jour. Tendance qui a, notamment, provoqué le départ du conseil supérieur du professeur Jean-Maurice Chevallier, auteur des statuts originels du mouvement et l'un de ses principaux animateurs jusqu'au congrès de Pointe-à-Pitre. A travers cette hiérarchisation croissante, de même qu'à l'occasion de certaines interventions réclamant une meilleure association des organisations de base aux *réflexions* des élus, s'est ainsi trouvé posé le problème de la prépondérance des notables sur les militants, au cours d'incidents de séance assez vifs.

Le second écueil auquel le congrès des villes jumelées s'est trouvé confronté est celui de la toute-puissance des Etats. Pour un mouvement qui se veut résolument mondialiste, il n'est pas toujours très commode de faire adopter par ses membres un langage commun à cet égard. On l'a constaté, en particulier, lorsque Mme Chtcharanski a demandé à la F.M.V.J. d'insister auprès de Moscou pour que son mari, mathématicien contestataire soviétique, soit enfin autorisé à la rejoindre dans son exil israélien. On a alors vu le porte-parole de la délégation des villes d'U.R.S.S. se lancer dans une longue et véhémente réponse sur la défense comparée des droits de l'homme dans son pays et en Occident. Plaidoyer qui devait susciter des réactions assez fraîches, et qu'il a conclu par ces mots : « *Soyez sans crainte, on vous les rendra, on vous les rendra tous !* »

BERNARD BRIGOULEIX.



Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

APRÈS LA RÉUNION DE SON CONSEIL NATIONAL

Le P.S.U. souhaite que l'union de la gauche cède la place à une «unité populaire»

Le conseil national du P.S.U., réuni du 11 au 13 novembre à Limoges, a permis aux délégués des fédérations et aux membres du bureau national de compléter le programme « pour la construction du socialisme autogestionnaire », dont la première partie avait été adoptée lors du congrès de Strasbourg, le 30 janvier dernier. Ce conseil a surtout permis à la direction, forte d'une majorité élargie, de consolider ses positions : la stratégie d'« unité populaire » qu'elle s'efforce de mettre en œuvre est apparue aux participants tout à la fois comme un moyen efficace de tirer parti de la crise de la gauche et de relancer le débat unitaire.

Les démarches électorales des instances dirigeantes ont également été approuvées. Une première liste des circonscriptions où sera présent le « front autogestionnaire » a été présentée. Après l'accord du MAN (Mouvement pour une alternative non violente), le conseil a fait le point des discussions engagées avec les mouvements écologistes et autonomistes. La résolution adoptée rappelle, en ce qui concerne les désistements du second tour, que le P.S.U. ne saurait, « de quelque manière que ce soit, prendre le risque d'avantager la droite ». Enfin, le conseil national a repoussé, à une très forte majorité, une motion qui proposait le refus du désistement en faveur des candidats du M.R.G. (radicaux de gauche).

Clôturant le conseil national, M. Michel Mousel, membre du secrétariat national, a estimé que la gauche, malgré la crise qui la divise, est toujours majoritaire, du fait de l'« impuissance » et du « cynisme » de la majorité et de l'hostilité qu'elle rencontre dans le pays. Si, de l'avis des participants, la droite peut encore être battue, elle ne peut plus l'être par l'union de la gauche. Aussi n'entre-t-il pas dans les intentions du P.S.U. de jouer les « coursiers » entre P.S. et P.C. pour tenter de « refaire » un programme commun qui ne marque pas « une véritable rupture avec le capitalisme ». A l'union de la gauche doit succéder l'« unité populaire » : celle-ci consiste à « articuler » les luttes sociales au combat politique et à insérer dans le débat sur l'unité de la gauche le courant autogestionnaire que le P.S.U. s'efforce de rassembler.

Cette politique n'est pas nouvelle. Jusqu'à présent, la direction du P.S.U. a tenté de mettre en œuvre une stratégie autonome, visant à regrouper les forces autogestionnaires (qui s'expriment à travers les contestations les plus radicales, celles des femmes, des immigrés, des autonomistes), assortie d'une unité tactique avec les partis de gauche, notamment sur le plan électoral. Dans le même temps, elle s'est efforcée de faire valoir son point de vue auprès des syndicats et partis de gauche et de poser des questions qui avaient été, à ses yeux, éludées par les partis signataires du programme commun (définition d'une nouvelle forme de développement de la production, d'une nouvelle politique énergétique, création de pouvoirs de contrôle et de gestion « à la base » dans les entreprises publiques et privée notamment).

Ces tentatives n'ont été que partiellement couronnées de succès. Certes, il y a eu discussion avec la C.F.D.T. ; de plus, avec le P.C., le P.S.U. a mis sur pied un « constat » de négociations qui précise notamment : « L'union est une nécessité (...), les forces qui luttent pour l'autogestion doivent y prendre place. » Mais, outre que le P.S. n'a pas accepté le débat avec le P.S.U., la C.F.D.T. a, pour le moment, laissé sans réponse les propositions qui lui ont été faites et qui visaient à organiser, dans les entreprises, des « rencontres pour l'unité ». (Ces offres ont été reprises par la motion finale.)

Enfin, le texte signé avec le P.C., qui fait l'inventaire des points d'accord qui existent entre les deux formations et des « divergences fondamentales » qui les séparent, a été signé après la rupture des négociations sur l'actualisation du programme commun. Le P.S.U. a ainsi pris le risque, non seulement de servir de « caution démocratique au P. C. », selon l'expression de M. Claude Bourdet, mais aussi de susciter dans ses rangs la réserve de ceux qui, regroupés au sein du courant « C » (minoritaire), perçoivent la menace d'une « satellisation » du P.S.U. par rapport au P.C.F.

Le conseil national a toutefois considéré que les discussions avec les communistes sont une bonne méthode pour relancer l'union dans le contexte actuel. De l'avis général des participants, la crise de la gauche augmente les chances de succès de l'action menée par la direction, et pourrait permettre au P.S.U. de sortir tout à la fois « du ghetto de l'extrême gauche » et de la période de stagnation qu'il traverse.

Au mieux, dans la phase d'actualisation du programme commun, les socialistes unifiés pouvaient espérer être reconnus comme une force d'appoint.

Il s'agit de fédérer autour du P.S.U. les courants autogestionnaires qui constituent une troisième composante de la gauche, car ils récusent socialistes et communistes. Cette distinction de trois familles au sein de la gauche est désormais commune à la majorité et à la minorité du P.S.U. ; toutes deux espèrent, en outre, recueillir les militants du P.S. et du P.C. désorientés par la rupture de l'union de la gauche. Selon leur analyse, il y a des communistes qui refusent « la façon dont le P.C. conduit la désunion de la gauche », tout comme il y a des socialistes qui vont se trouver isolés au sein d'un parti que l'attitude des communistes « pousse à droite ». Le conseil national a donc souhaité que le P.S.U. se place dans une position telle qu'il puisse accueillir les uns et les autres (1).

Pour l'autogestion socialiste

Pour que ce projet à long terme aboutisse, il faut dans l'immédiat relancer l'action entreprise par l'équipe dirigeante. Pour rassembler le courant autogestionnaire, le P.S.U. va organiser, les 17 et 18 décembre, la seconde session des « Etats généraux pour l'autogestion socialiste ». Il espère que le succès d'estime obtenu par la première session sera, cette fois, dépassé. Dans le même temps, le P.S.U. continuera de rechercher le dialogue avec les syndicats (2) et les partis de gauche pour susciter des débats unitaires au sommet comme à la base. Or les rapports « sur le terrain » restent difficiles avec les militants communistes.

Enfin, le conseil national a évoqué les questions électorales. Malgré l'intervention de la fédération des Yvelines, le refus de conclure un accord avec les formations d'extrême gauche (L.C.R. et O.C.T. notamment) a été confirmé. En revanche, les ententes avec les groupes écologistes et avec les mouvements autonomistes doivent être recherchées « à la base », sous le sigle « Front autogestionnaire ». Des contacts ont d'ores et déjà été pris avec certains groupes Amis de la terre, comme avec l'organisation Lutte occitane. Une place importante doit être faite aux candidatures féminines au sein de ce Front autogestionnaire, qui devrait être présent dans deux cents circonscriptions (concernant soixante-quinze départements), dont la liste (provisoire) a été présentée.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) A cet égard, il convient de noter qu'un « collectif de base » a récemment suggéré la fusion entre le P.S.U. et le CERES (le Monde du 25 octobre). Dans sa réponse, le P.S.U. affirme qu'« il est prêt depuis longtemps à accepter son propre dépassement afin de faire naître une grande force politique de masse et de classe pour les contrôles et l'autogestion socialiste » et que, dans cette perspective, « il est prêt à discuter avec le CERES et avec d'autres ».

(2) Cette proposition s'adresse surtout à la C.F.D.T. Le P.S.U. souhaite, en effet, devenir le « relais politique » de la centrale syndicale de M. Edmond Maire.

LA RÉSOLUTION ADOPTÉE

Le conseil national a adopté une « *résolution sur la situation politique et les élections législatives* » dans laquelle on lit notamment :

« *(...) Pour contribuer à créer les conditions de l'union de tous les travailleurs, de toutes les forces populaires, le P.S.U. reprend les propositions qu'il a faites lors de sa rencontre avec le bureau confédéral de la C.F.D.T.*

1) L'organisation de discussions ouvertes et unitaires au niveau des entreprises pour éviter que des explications polémiques tiennent lieu de débats ;

2) L'organisation des rencontres pour l'unité au cours desquelles seraient posés un certain nombre de problèmes essentiels à la nécessaire sortie de la crise. (...)

Le P.S.U. entend poursuivre la confrontation avec les forces politiques et syndicales sur les conditions politiques d'une reconstruction de l'unité. (...) Le P.S.U. estime positive la récente évolution de la direction du P.C.F. sur le thème de l'autogestion. Celle-ci ne donne que plus de poids aux questions que le courant autogestionnaire doit poser aux militants communistes et à leur parti :

— Comment concilier la revendication de l'autogestion socialiste et le maintien de la reconnaissance de l'U.R.S.S. comme pays « socialiste » alors qu'une bureaucratie d'Etat y impose une domination sans partage ?

— L'accentuation d'un nationalisme tous azimuts, les concessions à l'idéologie chauvine de la bourgeoisie, le ralliement à la force de frappe, ne sont-ils pas, eux aussi, contraires à la perspective de l'autogestion ? (...)

Avec le P.S., le P.S.U. souhaite également établir des relations qui pourraient conduire à une clarification des positions respectives.

C'est dans cet esprit que le conseil national mandate le bureau national pour faire parvenir au parti socialiste une adresse que nous souhaitons porter à la connaissance de ses militants. (...)

LA « PRAVDA » CONDAMNE LA DÉSUNION DES FORCES DE GAUCHE

Moscou (A.F.P.). — La *Pravda* a condamné, dimanche 13 novembre, la crise au sein de la gauche française, dans un article consacré aux difficultés économiques du monde non communiste. Citant la France au nombre des pays ayant connu, en 1977, des difficultés d'ordre social, l'organe du *P.C.* soviétique écrit : « *Dans des conditions d'aggravation des conflits sociaux, les forces politiques qui représentent les intérêts des travailleurs ont une responsabilité particulière : (...) La désunion des forces de gauche en France ne peut répondre aux intérêts des travailleurs français, ni au succès de leur lutte pour les droits économiques et politiques.* »

SEIZE CIRCONSCRIPTIONS BRIGUÉES PAR LE MOUVEMENT DÉMOCRATE SOCIALISTE DE FRANCE

Le *Mouvement démocrate socialiste de France* a publié une liste de seize candidats, dans laquelle on relève les noms de trois députés sortants : MM. Georges Donnez, Emile Muller et André Martin. M. Max Lejeune, président du M.D.S.F., étant devenu sénateur au mois de septembre dernier, le candidat à sa succession dans la quatrième circonscription de la Somme est M. Alain Jacques. M. Etienne Gagnaire, député du Rhône, ne se représente pas. M. Jeannil Dumortier, député socialiste de 1956 à 1973, se représente avec l'investiture du M.D.S.F. dans la cinquième circonscription du Pas-de-Calais, dont le député est M. Jean Bardol, *communiste*.

AISNE : M. Yves Brinon (4e).

ALPES-MARITIMES : M. Gilbert Venturi (6e).

BOUCHES-DU-RHONE : MM. Guy Penaranda (1re) ; Alain Aragones (2e) ; Claude Dahan (6e).

INDRE-ET-LOIRE : M. Jean-Louis Simon (3e).

HAUTE-LOIRE : M. Jean-Luc Molet (2e).

NORD : M. Georges Donnez, vice-prés., dép. s. (19e).

OISE : M. Charles Baur, sec. gén. du M.D.S.F., prés. cons. rég. de Picardie (3e).

ORNE : MM. Claude Barret (1re) ; René Guyomard (3e).

HAUT-RHIN : M. Emile Muller, vice-prés., maire de Mulhouse, vice-prés. cons. gén., dép. s. (4e).

RHONE : M. Pierre Ponthus (6e).

PARIS : M. Gérard Vée, anc. dép. S.F.I.O. (10e).

PAS-DE-CALAIS : M. Jeannil Dumortier, anc. dép. soc. (5e).

SEINE-MARITIME : M. André Martin, vice-prés., vice-prés. cons. gén., dép. s. (4e).

SOMME : M. Alain Jacques (4e).

Le M.D.S.F. a également indiqué qu'il apporte son soutien à trois députés sortants du groupe réformateur : MM. Paul Alduy (Pyrénées-Orientales, 1re), Jean Bégault (Maine-et-Loire, 4e) et Frédéric Dugoujon (Rhône, 7e).

Le C.N.I.P. rend publique une première liste de cinquante-six candidats

Le Centre national des indépendants et paysans a rendu publique une première liste de cinquante-six candidats aux élections législatives. Outre M. Maurice Ligot, secrétaire d'Etat à la fonction publique, qui se représente dans la 5e circonscription de Maine-et-Loire, cinq des six députés sortants du C.N.I.P. sont de nouveau candidats : MM. François d'Harcourt, Jean Kiffer, Jacques Fouchier, Henri Ginoux et Edouard Frédéric-Dupont. M. Emile Durand ne se représentera pas ; sa succession au siège de la 7e circonscription de la Gironde sera briguée par M. Robert Cazalet. M. Philippe Malaud, ancien ministre, tentera de reconquérir le siège de la 1re circonscription de Saône-et-Loire. Selon M. Bertrand Motte, président du C.N.I.P., dix des membres de cete liste seraient candidats uniques de la majorité.

AIN : MM. Michel David (2e) ; Jean Bouchard (3e).

BOUCHES-DU-RHONE : M. Jean Goudareau (6e)

CALVADOS : MM. Guy Boivin-Champeaux (2e) ; Françoie d'Harcourt, dép. (4e).

CHARENTE : M. R. Chrion (1re).

CORSE-DU-SUD : M. A. Simongiovanni (1re).

HAUTE-CORSE : M. Franço's Geronimi (2e).

GIRONDE : MM. Robert Cazalet (7e) ; Guirriec (10e).

HERAULT : MM. René Michel (1re) ; Maurice Berthe (2e) ; Henri Giffone (3e).

INDRE-ET-LOIRE : M. Henri Perret (3e).

LOIRE : M. René Mure (6e).

HAUTE-LOIRE : M. Jean Charretier (2e).

LOIRE-ATLANTIQUE : MM. A. Jozan (1re) ; Jean-Pierre Cariou (2e) ; Armel Couton (3e) ; Yves de Villepin (8e).

LOIRET : M. Roger Rolland (1re).

MAINE-ET-LOIRE : M. Maurice Ligot, secrét. d'Etat, anc. dép. (5e).

MANCHE : M. Jean d'Aigneaux (5e).

MEURTHE-ET-MOSELLE : M. Roland Pafet (6e).

MOSELLE : MM. Jean Kiffer, dép. (1re) ; Rouppert (2e) ; Durpin (3e).

NIEVRE : M. Paul Bernard (2e).

NORD : MM. Jean-Philippe Vilquin (6e) ; Francis Lagache (8e).

ORNE : M. Gérard Nouhant (2e).

BAS-RHIN : M. Jean-Jacques Bonney (4e).

RHONE : MM. René Bélanger (2e) ; Robert Girard (3e) ; Michel Richelmy (6e).

SAONE-ET-LOIRE : M. Philippe Malaud, anc. min., anc. dép. (1re).

SARTHE : M. Gérard Hamelin (2e).

SAVOIE : M. Paul Dubiez (1re).

SEINE-ET-MARNE : MM. Michel Fabre (2e) ; M. Dupuy (3e).

DEUX-SEVRES : M. Jacques Fouchier, dép. (2e).

VAUCLUSE : MM. Maurice Marquis (1re) ; Hugues d'Alanzier (3e).

ESSONNE : MM. Serge Dassault (1re) ; Pierre Durkel (3e).

VAL-DE-MARNE : M. Philippe Nolland (6e) ; Olivier d'Ormesson, anc. dép. (8e).

HAUTS-DE-SEINE : MM. Patrice Fichet (3e) ; Henri Ginoux, dép. (13e).

VAL-D'OISE : M. Régis Vayron (4e).

SEINE-SAINT-DENIS : MM. Pech (5e) ; Alain Drouet de la Thibauderie (8e).

PARIS : MM. Edouard Frédéric-Dupont, dép. (7e arr.) ; Nicolas d'Andoque (16e arr.) ; Jacques Féron, anc. dép. (19e arr.) ; Soissons (18e arr.).

Le Mouvement écologique refuse tout désistement pour le second tour

De notre correspondant

Mulhouse. — Les assises du Mouvement écologique (1), qui se sont tenues à Dolleren (Haut-Rhin) du 11 au 13 novembre, ont permis aux participants de préciser leurs objectifs en vue des élections législatives de *mars 1978*.

Lors d'une séance publique de synthèse, dimanche matin, à Mulhouse, en présence de quelques observateurs du P.S. haut-rhinois, les conclusions des travaux des commissions ont été présentées. Celles-ci ont étudié des propositions déjà discutées au niveau des régions. Le fruit de leur réflexion sera consigné dans un « petit livre vert » intitulé : *Vers une société écologique aujourd'hui*, et dont la parution est prévue pour janvier 1978, c'est-à-dire dès que les finances du mouvement permettront cette importante dépense.

Ce texte précisera le but du Mouvement écologique : remettre globalement en cause la société actuelle et, par voie de conséquence, inventer une nouvelle société. Cette « *invention* », les congressistes l'ont poussée assez loin, se heurtant pourtant dans certains domaines à une impuissance, voire une impossiblité, à trouver des solutions de rechange. « *Il n'y a pas de solution-miracle* » fut-il constaté.

Des propositions, le Mouvement écologique en formule pourtant que ce soit en matière d'énergie, d'architecture et d'urbanisme, de transports, d'agriculture ou d'économie. Toutes ne doivent pas constituer un catalogue de choses très agréables, mais une grille de travail. « *Nous ne prétendons pas vouloir apporter de réponses toutes faites, mais nous voulons les trouver ensemble* », affirme le rapporteur de l'une des commissions. Il ajoute : « *L'alternative écologique est un autre système et non une autre gestion du système.* » C'est pourquoi, et cela a été redit au cours de la conférence de presse finale, le Mouvement écologique n'infléchira en rien sa position par rapport aux autres formations politiques : « *Il n'y aura pas de négociation électorale quelles qu'elles soient et à aucun moment. Pour nous, toute concession est inacceptable, sinon tout s'effondrerait.* » Il n'y aura pas davantage de consigne de vote ou de désistement au second tour, car « *nous ne sommes pas possesseurs des voix des électeurs* », donc pas de concession aux candidats « *verdâtres* », pas plus d'ailleurs qu'aux Amis de la Terre.

Il y aura des candidats du Mouvement dans le maximum de circonscriptions afin d'« *occuper le terrain* ». Le but en 1978 n'est pas de conquérir le pouvoir, mais de présenter des candidats qui puissent exprimer le désir des populations de vivre autrement.

BERNARD LEDERER.

(1) Mouvement écologique français, Cité fleurie, 65, boulevard Arago, 75013 Paris. Tél. 331-22-74.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

POLITIQUE

AVANT L'OUVERTURE DU DÉBAT BUDGÉTAIRE SUR LA RADIO-TÉLÉVISION

M. LE TAC : la réforme de 1974 n'a pas donné les résultats escomptés

Le débat sur le budget de la radio-télévision s'ouvre mercredi 16 novembre à l'Assemblée nationale. Dans son rapport, M. Joël Le Tac, député R.P.R. de Paris, rapporteur spécial de la commission des finances, dresse un premier bilan de la réforme de 1974 après trois années d'application. Après avoir critiqué les mécanismes de répartition de la redevance entre les quatre sociétés de programme, comme il l'a fait dans son pré-rapport devant la commission des finances (*le Monde* du 13 octobre), M. Le Tac en vient à la production, qu'il juge « *de moins en moins satisfaisante* », la création étant, selon lui, sacrifiée à la quantité. Le volume des programmes a connu, en effet, un fort accroissement entre 1975 et 1977 : de 3 263 heures à 3 912 pour TF 1, de 3 373 à 3 914 pour Antenne 2, de 992 à 1 406 pour FR 3. « *Aiguillonnées par la concurrence,* écrit M. Joël Le Tac, [les sociétés de programme] *ont voulu diffuser le maximum* d'heures *sans sortir des limites de leurs dotations budgétaires et elles se sont efforcées de capter le maximum* d'*audience. Cela les a conduites* à *développer les programmes peu coûteux comme l'information, qui passe de 29,2 % à 35,8 % du total, ou les émissions susceptibles* d'*attirer une importante clientèle, comme les variétés et les jeux, qui passent de 9,8 % à 14,9 %. En revanche, la fiction, qui est onéreuse à fabriquer, passe de 29,3 % à 23,8 %. Au sein de cette rubrique, le seul secteur en progression est celui des feuilletons et séries (8,7 % contre 8,5 %). Enfin la baisse de 15,6 % à 12,1 % des émissions artistiques et documentaires, qui sont à la fois coûteuses et peu attrayantes, est conforme à cette même logique.* »

Parallèlement, si la part des commandes à la Société française de production est passée, dans les programmes d'Antenne 2, de 21,2 % en 1975 à 29,9 % en 1977, elle décroît régulièrement pour TF 1 (21,7 % en 1975, 19,5 % en 1976, 15,9 % en 1977), et elle est devenue nulle pour FR 3. En 1975, TF 1 et Antenne 2 consacraient respectivement 30,7 % et 26,2 % de leur chiffre d'affaires aux achats à la S.F.P. ; en 1977, ces pourcentages étaient de 24,2 et 25,2. « *L'organisme des Buttes-Chaumont, qui produisait 1 021 heures pour TF1 et Antenne 2 en 1975, n'en produira que 813 en 1977. (...) Au surplus, les fournitures de la S.F.P. ont non seulement tendance à diminuer en quantité, mais à se dégrader en qualité. Les prestations purement techniques augmentent aux dépens de la production proprement dite.* » M. Le Tac rappelle que le chiffre d'affaires réalisé par la S.F.P. en dehors des sociétés de programme ne représente que 6,7 % du total, et que la situation financière de la société est « *précaire* ». Il souhaite que le gouvernement se donne un « *délai supplémentaire de réflexion* » avant d'accorder sa garantie à l'emprunt de 150 millions de francs qu'envisage la S.F.P. pour financer la création, à Bry-sur-Marne, d'un vaste ensemble de production de films, comprenant notamment huit studios de tournage.

M. Le Tac propose enfin que soit réduit le nombre des films dont la diffusion est autorisée à la télévision (517 en 1976 et « *un nombre équivalent* » en 1977), et, reprenant une suggestion de M. Henri Caillavet, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles du Sénat, il recommande la création d'un fonds spécial chargé de financer des productions originales.

Dans sa conclusion, M. Le Tac écrit notamment : « *Porteuse d'espérance à sa naissance, la réforme de 1974* n'a *pas donné les résultats escomptés. La notion de concurrence, à laquelle on attribuait des vertus inégalées, a débouché sur l'appauvrissement des programmes, un grave ralentissement de la création et le recours de plus en plus fréquent à la fâcheuse pratique* des *rediffusions, pour remplir les vides* que *les productions américaines, les débats politiques et les variétés à grand renfort de « play back » ne parviennent pas* à *combler.* »

A propos du monopole, le député de Paris estime que celui-ci est « *une stricte nécessité, car il implique la possibilité pour l'Etat responsable de contrôler l'usage qui pourrait être fait de fréquences radio-électriques dont le domaine a été classé par l'ONU ressource naturelle limitée* ». Il ajoute que, au moment où les radios locales entrent dans la vie des Français, le meilleur garant de leur indépendance est qu'« *elles soient associées à l'ensemble R.T.F. couvert par le monopole* ».

Les associations de rapatriés demandent au gouvernement d'amender le projet de loi d'indemnisation

La perspective du prochain débat parlementaire sur le projet de loi d'indemnisation suscite, en ce début de semaine, une intense activité au sein des associations de rapatriés.

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu, lundi 14 novembre, à l'Elysée, les représentants de la communauté française musulmane en faveur de laquelle le conseil des ministres doit arrêter, mercredi 16 novembre, un certain nombre de dispositions. Le gouvernement envisage notamment de remplacer la commission interministérielle existant actuellement sous l'autorité du ministère de l'intérieur par une mission interministérielle dépendant directement du premier ministre.

Ce même lundi, M. Jacques Chirac était convié à préciser la position du R.P.R. au cours d'un déjeuner-débat organisé à l'hôtel Lutétia, à Paris, par l'association L'algérienne.

Les délégués des rapatriés doivent également s'entretenir, mardi matin 15 novembre, à l'hôtel Matignon, avec M. Raymond Barre auquel ils demanderont de combler les lacunes qu'ils relèvent dans le projet de loi dont l'Assemblée nationale doit débattre à la fin du mois.

Afin d'expliquer les orientations qui ont inspiré le gouvernement, M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat, présidera, jeudi 17 et vendredi 18 novembre, plusieurs réunions d'information à Bordeaux, Nice, Lyon, Marseille et Montpellier.

Après avoir analysé le texte gouvernemental, toutes les associations de rapatriés sont unanimes à estimer qu'il constitue « *un effort louable* » et « *un progrès incontestable* », mais elles font également chorus pour en dénoncer, au fil de ses quatorze articles, les « *imperfections* », les « *omissions* » ou les « *injustices* ».

Les rapatriés regrettent essentiellement que le projet de loi n'étende pas le champ d'application de la loi de 1970 et comporte donc les mêmes exclusions que celle-ci à l'égard des personnes spoliées avant 1970 ainsi que des Français venus du Maroc, de Tunisie et des personnes morales.

Les « *anomalies* » le plus souvent soulignées sont la non-indexation des certificats d'indemnisation prévus, la distinction faite entre les célibataires et les ménages, le maintien des barèmes actuels d'évaluation des patrimoines perdus, l'absence de dispositions nouvelles en ce qui concerne les preuves à fournir pour justifier la valeur des biens spoliés et les ventes effectuées à vil prix sous la pression des circonstances.

Pour les dirigeants des différentes associations, qui se sont concertés, la revendication prioritaire est l'indexation des titres d'indemnisation. Ils jugent « *inacceptable* » que le gouvernement n'ait pas prévu d'indexer ces « certificats » qui porteront un intérêt de 6,5 % alors que le taux d'inflation annuel est généralement supérieur à ce chiffre.

Les représentants des rapatriés ne comprennent pas non plus pourquoi le gouvernement retient, pour l'attribution des titres prioritaires, la limite d'âge de soixante-dix ans au lieu de l'âge normal de la retraite (soixante-cinq ans) et ils demandent que les personnes les plus âgées puissent percevoir immédiatement l'intégralité des sommes qui leur seront dues. Ils estiment également fallacieux d'affirmer que les plafonds d'indemnisation retenus (500 000 F pour les personnes seules et 1 million de francs pour les ménages) permettront de satisfaire 95 % des rapatriés dans la mesure où ce pourcentage n'est obtenu qu'à partir d'une « *sous-évaluation générale* » des biens perdus. Ils souhaitent la révision, en hausse, des barèmes forfaitaires d'évaluation fixés en 1970.

Durcissement

Flattant la clientèle électorale que représentent les « pieds-noirs », tous les partis politiques jugent ces doléances parfaitement légitimes. Les parlementaires de la majorité s'efforcent, toutefois, de modérer l'ardeur revendicative de leurs interlocuteurs en leur expliquant qu'il serait illusoire d'espérer, compte tenu de la conjoncture économique, que le gouvernement accepte d'augmenter la charge budgétaire qu'il a retenue pour financer son projet.

Nullement convaincus par cet argument, les dirigeants des rapatriés ont décidé, au contraire, de durcir leur attitude. C'est ainsi que M. Paul-Emile Viard, ancien député M.R.P., président de l'ANFANOMA, qui avait tenu jusqu'à présent des propos extrêmement réservés, affirme aujourd'hui que le texte gouvernemental n'est rien d'autre qu'« un trompe-l'œil ». Il déclare notamment : « *Je proteste contre la trompette triomphaliste proclamant que 40 milliards sont prévus pour les rapatriés. C'est faux. C'est la moitié à peu près qui correspond à la réalité (...). Je proteste contre la formule si volontiers adoptée et qui consiste à dire : acceptez en applaudissant le texte proposé car c'est la dernière chance. Cela ressort presque du chantage. (...) Je proteste contre la propagande qui laisserait croire à l'opinion publique qu'il y a eu une concertation avec les associations. Les meetings qui se sont tenus dans le Midi, les dîners-débats ou encore le déjeuner élyséen ne sont pas des séances de concertation. Jamais nous ne nous sommes assis autour d'une table de travail. (...) En l'état actuel du texte, le projet de loi doit être refusé, car il n'apporte que du vent, même pour les spoliés dont la valeur des biens est en-deçà du plafond. Si toutes les rectifications et compléments que nous proposons sont acceptés, le texte peut alors être voté.* »

Au cours d'une réunion, tenue la semaine dernière au Cercle républicain, MM. Porzy et Roseau, dirigeants du RECOURS, ont fait savoir aux autres associations que, pour leur part, si le gouvernement n'acceptait pas d'amender son texte, ils mèneraient campagne contre les candidats de la majorité aux élections législatives, comme ils l'avaient déjà fait lors des municipales, et particulièrement contre les candidats giscardiens en cas d'élections « primaires ». — A. R.

Le projet de budget de la défense pour 1978

« LA LETTRE DE LA NATION » : c'est au gouvernement de faire le pas.

Avant le prochain débat au Palais-Bourbon sur le budget d'équipement militaire pour 1978 que l'Assemblée nationale a décidé, jeudi 10 novembre, de « réserver » provisoirement, Pierre Charpy écrit dans *la Lettre de la nation* (l'organe R.P.R.) de ce lundi 14 novembre :

« *Encore un piège du calendrier. Le président de la République a voulu donner aux cérémonies de ce 11 novembre un éclat particulier. Il s'est même beaucoup dépensé pour que soit hautement célébré le souvenir de ceux qui se sont sacrifiés pour l'indépendance de la France. Et il a fallu que, la veille, surgisse un conflit entre son gouvernement et la majorité précisément sur la défense, c'est-à-dire sur les moyens de l'indépendance, pour troubler cette démonstration d'unité. Car il s'agit bien d'un conflit entre le gouvernement et sa majorité et non pas le gouvernement et le R.P.R. Joël Le Theule, Michel de Bennetot, André Fanion n'ont pas été seuls à contester les affirmations du ministre de la défense. Les représentants du parti républicain et du groupe réformateur ont formulé les mêmes critiques ou les mêmes réserves. (...)*

« Nous ne cherchons pas une mauvaise querelle »

» *De là à penser que, en dépit des déclarations du président de la République, du premier ministre et du ministre de la défense, il y a comme une incertitude sur la politique militaire de la France, il n'y a pas loin. Pour éclaircir cette incertitude, le report à vendredi prochain du vote du budget d'équipement de la défense donne un temps de réflexion. C'est au gouvernement de faire le pas pour montrer qu'il est sûr de son fait, ce qui n'est pas évident, ainsi que l'a souligné André Fanion. Car il est, en revanche, évident que, dans cette affaire, les députés de la majorité ne lui cherchent pas une mauvaise querelle. Ils veulent des assurances sur l'essentiel, ce qui est très différent.* »

La Fédération anarchiste souhaite organiser un « mouvement révolutionnaire autonome »

Evry. — *Parce qu'ils considèrent la crise économique comme l'annonce d'une* « possible décomposition de la société capitaliste », *les militants de la Fédération anarchiste lui ont consacré un congrès extraordinaire (le premier* du *genre depuis la guerre) pendant trois jours (11, 12 et 13 novembre), dans le vaste hangar* d'*une ferme entièrement rénovée au cœur* d'une *cité pavillonnaire à Boussy-Saint-Antoine (Essonne). Deux cent cinquante représentants des groupes éparpillés à travers le pays ont donc reconsidéré leur stratégie* « face à l'échéance de 1978, face à l'économie qui se modifie ».

M. Maurice Joyeux, figure de proue du mouvement, pipe au bec et casquette sur ses cheveux blancs en bataille, a estimé : « *C'est un congrès qui fera certainement date.* » Il a précisé : « *Nous sommes sortis de la manif pour aller au raisonnement. Quand on fera des manifs, ce sera maintenant raisonné.* »

Concrètement les militants libertaires ne veulent plus se contenter de la progression des idées qu'ils défendent au sein « d'un *mouvement intellectuel qui ne débouche sur rien.* » Ils veulent dépasser « *ces feux follets qui allument le ciel* » et ne plus se contenter de voir récupérer leurs thèmes favoris, parmi lesquels celui de l'autogestion. Ils ont donc décidé que la nécessaire « *transformation sociale* » peut succéder à la crise économique mais qu'elle passe assurément par la mise en place d'outils et de structures. « *L'anarchie n'est pas anti-organisationnelle* », rappellent-ils.

Déjà le journal de la fédération, *le Monde libertaire*, est devenu hebdomadaire grâce aux 300 000 F rassemblés auprès des nombreux sympathisants. Et, dans une motion de synthèse approuvée unanimement, les congressistes déclarent : « *Pour dénoncer les bureaucraties syndicales et amener les travailleurs à dépasser leurs pratiques réformistes par le développement d'une conscience de classe et de l'action révolutionnaire, la congrès entend en particulier renforcer la Fédération anarchiste en créant d'autres cercles d'entreprise fédérés en maisons professionnelles et interprofessionnelles. (...) Ces cercles devront impulser l'organisation de commissions larges regroupant les travailleurs syndiqués ou non sur des bases libertaires. Ces commissions larges visent la construction d'un mouvement autonome révolutionnaire de masse dont nous n'avons pas à préjuger des structures qu'il se donnera : fédération de conseils ouvriers, centrale anarcho-syndicaliste ou autre.* »

Que des militants qui participent activement à l'action des syndicats ou des organisations humanitaires expriment ainsi le désir de remettre en place une grande centrale conforme à leur doctrine est un signe. Mais dans un premier temps il leur appartient de rassembler leurs forces réelles, ce qui ne sera pas une moindre tâche lorsqu'il s'agit de militants et de groupes foncièrement attachés à une pratique individualiste. Pourtant, affirme M. Maurice Joyeux, « *nous sommes à un tournant. On ne veut pas relouper 68* ».

L'ŒUVRE FRANÇAISE PLAIDE POUR UNE POLITIQUE DE « SALUT PUBLIC »

L'Œuvre française (extrême droite), que préside M. Pierre Sidos, réunie en congrès les 11 et 12 novembre, s'est prononcée pour une « politique de salut public » pour faire face aux « *immenses malheurs qui menacent la France* ».

Le mouvement de M. Sidos a proposé trois mesures immédiates :

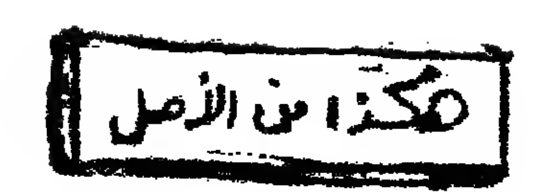
● « *Afin d'arrêter la diminution du nombre des enfants français : abroger les lois giscardiennes qui encouragent la dissolution de la famille (...).*

● « *Afin d'arrêter l'inflation de la monnaie : n'accepter les paiements extérieurs qu'en or ou en devises immédiatement convertibles en or, et non pas en papier-monnaie des Etats-Unis ; diminuer la consommation des particuliers ; empêcher les abus de la publicité commerciale ; rendre l'Etat maître du crédit, qui est une création de monnaie privée, et, pour cela, étatiser les banques d'affaires ;*

● « *Afin de supprimer le chômage des travailleurs : sortir de la Communauté économique européenne ; protéger, par des droits de douane suffisants, la production française (...) ; interdire les importations de produits de luxe inutiles ou superflus ; restituer la liberté de l'embauche et, pour cela, abroger la loi inique du 2 juillet 1972 qui fait défense d'embaucher de préférence des travailleurs français.* »

M. Sidos a précisé que l'Œuvre française ne participera pas aux élections législatives.





Le Monde

société

POUR LUTTER CONTRE LE « CANCER DE LA POLITISATION »

Le R.P.R. propose un « pacte scolaire entre les Français »

Plus de six cents personnes ont participé, samedi 12 novembre à Paris, à une journée nationale sur l'éducation organisée par le R.P.R. M. Jean Frézal, conseiller national, y a présenté le rapport de quatre-vingt-seize pages, intitulé « Une certaine idée de l'éducation », qui est la première élaboration par le mouvement gaulliste d'un corps de doctrine sur l'enseignement. Le dernier chapitre contient une proposition de « pacte scolaire entre les Français ». Tous les orateurs, y compris M. Jacques Chirac, ont dénoncé les méfaits de la « politisation », qualifiée dans le rapport de M. Frézal de « cancer qui ronge l'éducation ».

Les travaux de quatre commissions ont permis aux militants du R.P.R., dont beaucoup d'enseignants, d'exprimer leurs inquiétudes. La plus lancinante est liée à l'influence des partis et syndicats de gauche dans le monde enseignant. L'attaque la plus virulente a été portée par Mme Berthollier, proviseur du lycée de Nogent-sur-Marne, qui a dénoncé « *la mainmise du parti communiste dans la vie des établissements, pendant les classes, les conseils, au sein des associations de parents, dans les salles de documentation. Il est intolérable que l'Etat continue à supporter qu'un endoctrinement soit fait par des fonctionnaires qui se font les courroies de transmission du marxisme* ». Quant à Mme Paulette Labatut, elle fut très applaudie lorsqu'elle demanda qu'on n'introduise « *qu'avec prudence* » la presse à l'école.

Autre leitmotiv des interventions : il faut conserver à la famille son rôle prépondérant. M. Guy Guermeur, député du Finistère, estime à ce sujet : « *La famille a la responsabilité première de l'éducation. Si l'école en est chargée, c'est par délégation des parents.* »

Troisième motif d'inquiétude des militants : la baisse du niveau scolaire et l'érosion des « élites », sans aller jusqu'à approuver ce délégué du Puy-de-Dôme qui affirma que « *les enfants ne savent ni lire ni écrire* ». Plusieurs participants ont ainsi critiqué la réforme Haby, l'un d'eux déclarant que les classes de sixième étaient désormais « *trop hétérogènes* ». M. Frézal leur a répondu en indiquant que le R.P.R. serait « *vigilant* ». A l'intention du représentant du ministre de l'éducation, il déclara : « *La recherche de l'égalité des chances s'inscrit dans la ligne tracée par de Gaulle, mais il faut être sensible à l'inquiétude qui saisit parfois les enseignants devant l'application de cette réforme.* »

Dans son rapport, M. Frézal assigne à l'école une triple mission : « *Former, en leur assurant une solide culture générale, des esprits capables de jugement et de discernement ; former, en leur inculquant l'amour de la patrie et le respect des lois, des citoyens à même de vivre en paix entre eux mais prêts à défendre leur communauté ; former, en les préparant à l'exercice d'un métier, des hommes qui puissent se suffire à eux-mêmes et être utiles à tous.* » Le service public de l'éducation « *n'appartient à personne* » et l'école privée « *concourt au service public pluraliste* ».

Le passage consacré à la « *laïcité* » évoque le « *cancer de la politisation qui ronge l'éducation* ». « *Certes*, écrit M. Frézal, *les atteintes du mal sont encore limitées. Dans leur très grande majorité les enseignants restent attachés à l'école de la République et à ses principes de laïcité et de neutralité. On ne peut, hélas, pas douter que le mal s'étende. Les symptômes et les manifestations en sont multiples. (...) Le gouvernement a le devoir d'édicter un code de déontologie pour le respect de la laïcité.* »

Le rapport se prononce ensuite en faveur d'une certaine décentralisation, tout en « *prenant garde à ce que l'autonomie ne soit pas l'instrument de la désunion et de la désintégration de la nation* ».

Les chapitres suivants sont consacrés à « *l'école et ses maîtres* », aux « *formations professionnelles* » et aux « *enseignements supérieurs* ». Pour ces derniers, le R.P.R. prône un « *rapprochement entre les classes terminales du second degré et les premiers cycles des universités sans aller jusqu'à constituer des collèges comme il en existe aux Etats-Unis* ». A propos de la sélection, le R.P.R. estime que, « *sauf à l'entrée des formations finalisées, il ne saurait être question de limiter le nombre des étudiants* ».

Le rapport de M. Frézal se termine par un appel à un « *pacte scolaire entre les Français* », où on lit notamment : « *La diversité des opinions, leur relativité, condamnent l'endoctrinement. (...) Dans le respect de leurs opinions et de leur diversité, les Français doivent s'unir pour construire une école qui soit le symbole vivant de l'unité nationale et son garant (...).* »

Après que M. Frézal eut rappelé les grandes lignes de son rapport, M. Olivier Guichard, ancien ministre de l'éducation nationale, proposa deux thèmes de réflexion : la « *décentralisation* » de l'éducation et sa « *déségrégation* ». Pour la première il faut, à terme de vingt ans, « *placer l'école sous l'autorité des élus du peuple, le département étant un bon niveau* ». Cela pourrait aller jusqu'à « *la gestion des personnels et une certaine liberté pédagogique* ».

« Le programme de l'opposition conduit à l'intolérance »

M. Jacques Chirac prend alors la parole et fait état de l'« *inquiétude* » des parents et des maîtres. Les premiers « *redoutent de voir le débat politique se substituer peu à peu, dans les établissements, à l'étude et à la formation* ». Les seconds sont « *inquiets de voir se pervertir les valeurs qui, depuis les premiers temps de la République, constituaient le code d'honneur de la fonction enseignante : la neutralité, le respect des opinions d'autrui, la rigueur intellectuelle et morale* ». Le président du R.P.R. dénonce ensuite « *les ennemis de la liberté, ceux qui, d'ores et déjà, utilisent l'école comme un instrument de propagande, et pour qui l'élève idéal doit avoir la tête vide et le crâne bourré* ».

Il poursuit : « *Certes, les socialistes et les communistes affirment leur volonté de garantir une éducation solide et objective. Ils se veulent les parangons de la laïcité (...). Mais quel fossé entre les intentions affichées et les moyens inavoués ! Le programme scolaire de l'opposition est un véritable défi lancé à l'esprit d'indépendance de notre jeunesse et de nos maîtres. Il contient en germe l'intolérance, qui prépare le lit des régimes totalitaires.* »

A propos de la « *sage réforme* » qui a consisté, dans les collèges, à « *supprimer les filières* », M. Chirac déclare : « *Cette mesure (...) a pour ambition d'empêcher les erreurs d'orientation prématurée. (...) Notre rassemblement attache beaucoup d'importance à ce que cette réforme soit appliquée dans cet esprit et à ce qu'elle ne sombre pas dans la tentation niveleuse, dans l'uniformisation et la médiocrité où nos adversaires seraient heureux qu'elle s'enlise.* »

Reprenant un projet de « *loi d'orientation de l'insertion professionnelle* », qui figure dans le rapport de M. Frézal, le président du R.P.R. en décrit les deux objectifs. Le premier est « *l'adaptation à l'ensemble du cursus scolaire des principes qui ont inspiré la loi de 1971 sur la formation permanente* » avec notamment « *la mise en place de stages pré-professionnels dès l'âge de quatorze ans* » ou « *l'enseignement en alternance, permettant la combinaison des études et de l'exercice d'un métier* ».

Le deuxième objectif est la « *concertation* » avec le monde de l'économie, qui permettra « *de demander aux employeurs leur juste contribution à la formation des stagiaires et des apprentis* ».

M. Chirac termine par un appel au « *pacte scolaire* » et déclare notamment : « *L'école a besoin d'être aimée. Elle souffre d'être suspectée. Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, la prétendue division de la France en deux blocs irrémédiablement hostiles n'est qu'un mythe. (...) La grande majorité de nos concitoyens s'accorde à reconnaître la diversité de nos enfants, celle de leurs moyens, de leurs aptitudes, de leurs goûts. Elle s'accorde sur la nécessité de former à la fois des esprits, des citoyens et des travailleurs, dans un effort qui rassemble les parents et les maîtres. Elle s'accorde sur le sens de la véritable laïcité et sur l'indispensable maintien du pluralisme scolaire. (...) Il faut que l'école reste ou redevienne terre d'asile et de concorde, lieu de tolérance et de paix.* » — Br. F.

Le péché du voisin

Le « virus de la contestation » dont on affirmait naguère qu'il minait l'enseignement est donc devenu, si l'on en croit le R.P.R., le « cancer de la politisation ». Que de médecins soudain vigilants au chevet de ce grand corps malade ! M. René Haby, ministre de l'éducation, ne manque plus une occasion d'affirmer que la gangrène menace. Tous les partis de la majorité sont aux aguets des symptômes d'aggravation du mal : on l'a vu au moment des élections des comités de parents. Le président de la République, dit-on, en est très soucieux.

Nulle surprise dans le fait que le R.P.R. joigne sa voix à ce concert d'alarmes. L'étonnement vient plutôt du fait qu'il choisit, au même moment, de proposer un « pacte scolaire » à l'ensemble des Français. Affirmer d'un même souffle qu'il faut unir les Français autour de l'école et dénigrer une partie des maîtres peut apparaître comme contradictoire. S'indigner de l'influence, réelle, des partis et syndicats de gauche, comme s'il s'agissait d'une nouveauté, au moment où l'on se lance soi-même dans une mobilisation politique des enseignants et des administrateurs peut apparaître comme un alibi.

La proximité des élections législatives conduit à un durcissement des antagonismes, et le moment paraît mal choisi pour tenter une opération de rassemblement œcuménique. Même si les thèmes du « pacte » sont suffisamment généraux pour mettre tout le monde d'accord. La laïcité, comme la justice ou la liberté, est de ces mots universellement admis dont chacun fait une traduction personnelle qui n'a rien à voir avec celle du voisin. Aucune enquête sérieuse n'existe sur cet « endoctrinement » dont on nous dit qu'il menace la jeunesse. La majorité et le ministre s'en tiennent à des exemples isolés. Le tort de leurs adversaires est peut-être de ne pas collecter, avec autant de passion, les exemples inverses.

Le mot « politisation » fait d'autant plus peur qu'il n'est pas défini. Un professeur de philosophie qui parle du marxisme fait-il de la politique ? « Tout dépend de la manière », affirment les censeurs. Mais, précisément, qui juge de la bonne et de la mauvaise manière ? Les parents, qui ne sont pas là ? Les administrateurs, dont certains, on l'a vu au R.P.R., ne mettent pas leur drapeau politique dans leur poche ? Les élèves ?

Le projet de M. Haby d'élaborer un code de déontologie — que réclame le R.P.R. — est un acte de méfiance à l'égard du corps enseignant actuel. A supposer qu'il voie le jour, qui en vérifierait l'application ? Des inspecteurs neutres nommés par un ministre politique ? La « politisation », c'est toujours le péché du voisin.

BRUNO FRAPPAT.

● *La Fédération nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement public* (FNAPEEP), dite Fédération Giraudeau — du nom de son président, M. Léon Giraudeau, — a réuni son congrès annuel les 12 et 13 novembre à *La Queue-en-Brie* (Val-de-Marne). Une centaine de parents, enseignants et élèves de l'enseignement technique ont participé à ce congrès, qui a voté à l'unanimité une motion s'élevant contre « *le démantèlement de l'enseignement technique prévu par les textes du ministère de l'éducation* ». Cette motion refuse la réduction à deux ans du certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.) et la suppression des baccalauréats de technicien « *en tant que tels* ». La FNAPEEP demande que le ministère maintienne deux enseignements spécifiques (technique et général) après la classe de troisième.

UNE HISTOIRE DE LA GRAMMAIRE SCOLAIRE

Apprendre la « langue du pouvoir »

La remise en cause des méthodes, et parfois du principe même de l'enseignement du français en France, est aujourd'hui un exercice rituel, dont personne ne s'émeut plus. Celle à laquelle procède André Chervel (1) vise moins à provoquer ou à indigner, en dépit de la conviction ardente qui anime l'auteur, qu'à éclairer et convaincre.

Nous nous représentions traditionnellement (et unanimement jusqu'à une époque récente) cet enseignement comme un système noblement ordonné selon les lois de la nature et de la raison. La langue que nous apprenions à lire, à écrire, et à mieux parler, avait été portée à son point de perfection dans le rayonnement du Roi-Soleil.

L'orthographe, en particulier, était partie intégrante du « génie de la langue ». Sa rigueur, même si on l'admettait parfois byzantine, témoignait en faveur de la langue. Moins austère, moins contraignante, elle n'eût pas offert à la pensée le cadre dans lequel s'exercer avec fruit. Précisément, la dictée présentait le rare avantage de conjoindre la rigueur orthographique, la subtilité grammaticale et l'élégance littéraire ; mieux encore, elle offrait à l'émulation une carrière minutieusement jalonnée de quarts et de trois quarts de faute et l'enfer symbolique des notes en dessous de zéro.

Elle fut donc longtemps le maître exercice de l'enseignement dispensé au peuple, la pierre de touche d'une vocation à passer la barrière sociale. Or, établit André Chervel, il n'y a là que mystification, pour ne pas dire escroquerie. La grammaire n'est pas une description neutre de la langue dont les « accords » orthographiques surgiraient nécessairement. Elle est à la fois la conséquence de l'orthographe et la cause de sa fixité.

Ce n'est pas (pour prendre un exemple) un système de la langue (une véritable « grammaire ») qui impose au français écrit l'accord des participes, c'est celui-ci, archaïsme maintenu, qui impose la construction d'une grammaire scolaire qui, à son tour, se donne pour une description de la langue qu'elle n'est pas.

La démonstration d'André Chervel est solide. On lui reprochera, à l'égard du grand public, qu'il s'agissait de toucher, d'être bien longue ; d'avoir cédé à la facilité universitaire des fichiers déversés sans ménagement dans un texte. Et, de ce fait, de n'être pas toujours aussi claire qu'on le souhaiterait.

Mais le livre mérite d'être lu et médité. Il éclaire, par le biais d'une réflexion linguistique, un grand siècle de notre histoire nationale, et explique pour une bonne part cette terreur respectueuse que nourrissent, à l'égard de la « langue du pouvoir », le plus grand nombre des Français, et dont ils ont tant de mal (au plus grand bénéfice de la classe dirigeante) à se défaire.

JACQUES CELLARD.

(1) André Chervel : *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français*, histoire de la grammaire scolaire, 306 p., Payot Edit., coll. « Langage et Sociétés », 50 F.

« Hé ! Toi là-bas... »

Salon de l'enfance, 10 novembre 1977, 18 h. 30. Les portes ferment, la foule se presse. Paul a seize ans, il est lycéen et antillais. Un vigile l'interpelle : « *Hé ! Toi là-bas, viens ici !* » Paul s'approche, un demi-sourire sur ses lèvres. Le vigile ne plaisante pas : « *Ouvre ton sac.* » Paul a un sac de classe. Il ouvre. Le vigile sort toutes les affaires qu'il y a à l'intérieur et les jette à terre. Parmi les livres, deux billets de 100 francs. Le vigile triomphe : « *Tu les a volés.* » Les mains de Paul tremblent. La foule autour gronde : « *Tous des voleurs.* » Les gosses regardent, l'attraction du Salon n'est pas finie. On appelle un commissaire. Il regarde les livres scolaires : « *Ça aussi, tu les a pris, hein ! petit voyou, et ce matin, je parie.* »

Paul reste calme : « *Je veux voir le directeur du Salon ou bien téléphoner à mes parents.* » Rire du commissaire : « *Tu sais, les Arabes, on connaît. Où est-ce que tu habites ?* » Paul se raidit : « *A Saint-Denis.* » Nouveau rire du commissaire : « *Tiens, comme par hasard !* » Un cercle se forme, l'hostilité vis-à-vis de Paul est évidente. On emmène Paul vers le bureau d'accueil et là le commissaire téléphone aux parents. Changement de ton immédiat : « *Votre fils a-t-il de l'argent sur lui ?... Ah ! bon. Bon, très bien, on vous le renvoie. Non, c'était simplement un contrôle. Excusez-nous de vous avoir dérangés.* »

On relâche Paul avec de vagues excuses. Quelques personnes sont encore là, toujours hostiles. Des gosses ricanent. Paul a envie de pleurer, il serre les poings. Il est venu voir « S.O.S. Enfants ». Que pouvons-nous faire, sinon exprimer notre indignation ? Un dossier complet sera publié prochainement sur ce genre de contrôle en souhaitant que tout cela cesse. « S.O.S. Enfants » est à l'écoute au 322-35-35.

BERTRAND BOULIN.

MÉDECINE

La stérilisation volontaire reste clandestine en France

La stérilisation chirurgicale, tant féminine que masculine, ne peut être pratiquée que pour des motifs médicaux très sérieux. C'est ainsi que l'article 22 du code de déontologie exprime la position « officielle » des représentants ordinaux des médecins, position de réserve qui n'a pas évolué au cours des quinze dernières années. Ces problèmes ont été abordés lors des cinquièmes journées d'étude et de bilan sur la contraception, qui se sont déroulées à Paris durant trois jours.

Ainsi, le docteur H. Fabre, qui s'exposa avec éclat, en 1961, aux sanctions de l'ordre des médecins en stérilisant une jeune arriérée mentale, à Grenoble, rappela-t-il que l'accroissement de fréquence des stérilisations en France ne signifie pas que le contexte juridique s'est assoupli : « *Qu'arrivera-t-il lorsque l'un d'entre nous sera l'objet d'une plainte, ce qui se produira fatalement ?* » D'après lui, la position des représentants des médecins s'est encore durcie, exposant ceux qui pratiquent les stérilisations au risque grave de condamnation et de déni de couverture pour les assurances professionnelles. Il estime nécessaire une abrogation pure et simple de la réglementation actuelle, pour laisser au médecin seul la responsabilité de la décision.

Techniquement, la stérilisation pourrait être une méthode sûre. Elle possède l'inconvénient majeur d'être irréversible, et ce fait peut avoir des conséquences psychologiques secondaires difficilement prévisibles. Un progrès majeur a pourtant été fait dans ce domaine : la création de « banques de sperme », dans la plupart des grandes villes françaises, permet aux hommes qui envisagent une stérilisation, de « réserver l'avenir », en faisant conserver, jusqu'à leur mort par exemple, leur semence congelée.

Actuellement, on estime à seulement un millier, en France, le nombre d'hommes ayant subi une « vasectomie » (section des canaux déférents, qui conduisent le sperme des testicules aux vésicules séminales), contre plusieurs millions aux Etat-Unis et en Grande-Bretagne.

JEUNESSE

AU CONGRÈS DE NANTERRE

M. Dijoud célèbre les «retrouvailles» du secrétariat d'État et des M.J.C.

Le quatrième congrès de la Fédération française des maisons des jeunes et de la culture (F.F.M.J.C.) a eu lieu, du 11 au 13 novembre, à Nanterre (Hauts-de-Seine). Huit cents délégués représentant les deux tiers des neuf cent cinquante maisons adhérant à la fédération y ont participé. Pour la première fois depuis dix ans, le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports était présent à la séance de clôture, mettant fin à une période de brouille dont chacun s'accordait à penser qu'elle avait trop duré.

Ce n'est pas le beau fixe, mais, après la guerre de tranchées de la fin des années 60, la visite de M. Paul Dijoud ressemble, comme il l'a souligné, à des « *retrouvailles* ».

La querelle sur laquelle on a ainsi tiré un trait remonte à 1968, date à laquelle le prédécesseur de M. Dijoud, M. Joseph Comiti, excédé par le rôle joué par certaines M.J.C. lors des événements de mai, menace la Fédération de lui retirer sa subvention si elle ne se décentralise pas et n'élimine pas de ses instances de décision les directeurs, pour la plupart militants de la C.G.T. La F.F.M.J.C. finit par plier, mais la brouille sera durable. Depuis cette époque, le secrétaire d'Etat et ses représentants ne siègent plus dans les différents conseils d'administration régionaux et locaux de la Fédération ni à son conseil national.

Autant par souci d'ouverture que parce que la F.F.M.J.C. a adopté depuis une ligne plus modérée, M. Dijoud a annoncé que cette politique de la chaise vide était terminée. Mais il a assorti cette décision d'une mise en garde. « *S'il s'avérait*, a-t-il déclaré, *que votre mouvement sorte de sa mission, oubliant* ce *que doit être le respect des opinions* de *tous, notre collaboration s'arrêterait là.* »

Il paraît en outre acquis que le secrétariat d'Etat ne s'opposera pas à ce que les membres du personnel — dont les directeurs — siègent à nouveau avec voix délibérative au conseil d'administration de la Fédération.

Des crédits coupés

C'est un motif de satisfaction pour les syndicats, qui ont obtenu également gain de cause dans le conflit qui les opposait depuis quelque temps à la direction de la Fédération. En vertu d'un accord signé l'année dernière, l'organisation de journées d'études des directeurs devait être confiée à un « bureau de la formation continue », où ces directeurs étaient majoritaires. Devant le thème retenu (« La profession d'éducateurs (...) dans la perspective (...) du programme commun »), le président de la F.F.M.J.C., M. Robert Lenoir, s'était opposé à ce que ces journées aient lieu. Au cours du congrès, le bureau national a finalement fait machine en arrière.

Soutenus sur ce point par la direction, les syndicats continuent de dénoncer l'insuffisance des salaires des quarante-cinq directeurs stagiaires actuellement en formation. Cette rémunération est de 1 950 francs par mois. Les syndicats demandent qu'elle soit portée par l'Etat à 3 250 francs.

Cette situation rejoint les difficultés que rencontrent les militants bénévoles qui siègent dans les différentes instances du mouvement (présidents de M.J.C., membres des conseils d'administration, etc.). Le congrès a adopté un « statut de l'élu social » qui réclame l'extension du droit d'absence à ces bénévoles (sans perte de salaire) et le remboursement de leurs frais. Le problème est d'autant plus crucial que la victoire de la gauche aux dernières élections municipales a amené à s'affilier à la Fédération des maisons qui étaient jusque-là gérées directement par les communes. Au nombre de quatre cent cinquante mille, ses adhérents auraient ainsi augmenté de 20 % en un an ; trois millions de personnes seraient touchées par l'une ou l'autre de ses activités.

Ces adhésions nouvelles ont redonné un peu d'oxygène au mouvement. Deux des trois centres de formation qui avaient été fermés, faute de moyens financiers, ont été rouverts. Un quatrième, géré en commun avec l'université de Paris-Val-de-Marne, doit être bientôt inauguré à Créteil.

Cette aisance reste néanmoins relative en raison du cloisonnement budgétaire qui prive la direction nationale de moyens réels d'action. Cette situation n'a pas échappé au secrétaire d'Etat, qui a promis de débloquer 200 000 F pour la réfection du centre fédéral parisien. Mais ce geste est insuffisant.

M. Dijoud n'a pas évoqué dans son discours l'épineux problème du désengagement de l'Etat du budget des M.J.C. Celui-ci n'est pratiquement plus alimenté que par les communes. D'où, lorsque les activités de certaines maisons « déplaisent », le risque de voir la mairie couper les crédits et imposer, par la nomination de nouveaux animateurs, sa propre politique culturelle.

C'est ce qui s'est passé cet été à Paris à la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes (*le Monde* du 9 août) et, plus récemment, à Longvic (Côte-d'Or), où le conseil municipal a décidé de licencier une directrice (*le Monde* du 3 novembre).

Ce désengagement de l'Etat préoccupe tout autant la fédération que l'impôt de 4,25 % sur les salaires des animateurs et que la T.V.A. sur les spectacles dont, tout en réclamant le doublement du budget de la jeunesse et des sports, elle envisage le boycottage.

Pour éviter d'en arriver là, la fédération souhaite obtenir rapidement des moyens supplémentaires qui lui permettraient de développer en priorité les M.J.C. en milieu rural et de favoriser l'essor des cultures régionales, dont les réactions « anti-parisiennes » de certains participants montrent le caractère très vivace.

BERTRAND LE GENDRE.

● *Cinquante dessins de « solidarité » pour la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes.* — La fédération régionale des M.J.C. de la région parisienne vient d'éditer une plaquette de cinquante dessins originaux de Vasquez de Sola, Hin, Kerleroux, Piem, etc., sur le thème de la liberté de création. La vente de cette plaquette doit servir à la constitution d'un fonds de soutien à la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes. Son prix est de 40 F. Commandes à la fédération départementale des M.J.C. du Val-de-Marne, 2, rue François-Villon, 94000 Créteil.

La JOC va soumettre aux partis de gauche une « Charte de la jeunesse ouvrière »

De notre correspondant

Dijon. — La Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) a réuni à Dijon du 11 au 13 novembre sa troisième session nationale consacrée notamment à la préparation du cinquantième anniversaire du mouvement, qui donnera lieu à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) le 14 mai prochain à un rassemblement qui pourrait réunir cent mille personnes. A cette occasion sera diffusé une « *Charte de la jeunesse ouvrière* », « *appel de la JOC et de la J.O.C.F. à tous les jeunes de la classe ouvrière (...) qui met en accusation cette société qui* [les] *écrase (...) et proclame (...) que le seul chemin pour le réaliser c'est l'action* ».

Des travaux des trois cent cinquante responsables fédéraux réunis en présence de Mgr Guy Deroubaix, évêque de Saint-Denis, et de Mgr Roger Bourrat, évêque de Rodez, membres de la commission épiscopale pour le monde ouvrier, il ressort que la démarche « *voir, juger, agir* » est *toujours d'actualité pour les* « jocistes » de 1977. La formule apparaît plus que jamais comme un moyen de mobiliser les militants autour des propositions du mouvement.

Les jeunes travailleurs sont, une nouvelle fois, invités à militer dans les organisations ouvrières, à y mener l'action, à y rechercher « *le sens de leur vie et de leur lutte* ». Cette action commence sur les lieux de travail, en particulier dans les grandes entreprises, « *là où les jeunes travailleurs affrontent le plus directement l'exploitation capitaliste* », et dans les C.E.T. « *littéralement bradés par le gouvernement* ».

Les responsables fédéraux ont également déclaré que, en cas de rupture définitive de l'union de la gauche, ils ne chercheraient pas « *à en désigner les responsables* ». « *Notre objectif pour ces élections*, ont-ils ajouté, *sera de permettre aux jeunes de la classe ouvrière de s'informer, de se former et de présenter à tous les candidats la charte de la jeunesse ouvrière. Nous n'appellerons pas à voter pour l'un ou l'autre des partis. Nous souhaitons la victoire commune de l'ensemble des partis de gauche en mars 1978 sur la base d'un programme* ».

CHARLES MARQUÈS.

Un sondage de « la Vie »

LES JEUNES TRAVAILLEURS ONT DES RELATIONS SEXUELLES PLUS PRÉCOCES

Les jeunes travailleurs ont des relations sexuelles de plus en plus tôt. C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé par la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) auprès de trente mille garçons et filles de quatorze à vingt-cinq ans, pour la plupart d'origine ouvrière, que publie l'hebdomadaire la Vie *dans son numéro daté 15-21 novembre.*

Selon ce sondage, 13 % des jeunes interrogés déclarent avoir eu leur premier rapport sexuel à quatorze-quinze ans, 30 % des garçons avant dix-sept ans contre 18 % chez les filles ; 53 % envisagent de se marier, 18 % de vivre en couple et 5 % seulement de rester célibataires.

Des différences sensibles apparaissent selon l'origine sociale des jeunes interrogés : 28 % des enfants d'O.S. déclarent ne pas connaître les moyens contraceptifs, contre 18 % chez les enfants de cadres ; 21 % des fils et filles d'O.S. et de manœuvres ont été « confus et honteux » *après les premières manifestations de la puberté, contre 15 % chez les enfants de cadres. Selon* la Vie, *ces différences s'expliquent par le manque d'information des parents eux-mêmes et par* « leur moindre disponibilité due aux conditions de vie ».

LES ÉCLAIREURS DE FRANCE N'IRONT PAS AU JAMBOREE DE TÉHÉRAN

(De notre correspondant.)

Lyon. — Neuf mois après l'adoption d'un plan d'expansion destiné à attirer les jeunes vers le scoutisme laïque, le congrès des Eclaireurs et Eclaireuses de France (E.E.D.F.), réuni à Villeurbanne du 11 au 13 novembre, a fait éclater à nouveau des divisions qui, pourtant, ne devraient pas compromettre la dynamique engagée par le comité directeur et l'équipe nationale.

Le rapport a été voté de justesse (53 pour, 49 contre et 12 abstentions), mais le budget a été rejeté par l'assemblée générale. Ce vote est le résultat de trois ans de division du mouvement en plusieurs tendances. L'équipe nationale, qui se définit comme une sorte de « *gauche réformatrice* », considère — selon plusieurs de ses membres — son opposition comme une alliance de la droite et de l'extrême gauche.

D'autre part, face au bureau mondial du scoutisme masculin, les Eclaireurs et Eclaireuses de France ont décidé de ne pas aller, en 1979, au Jamboree de Téhéran, parce que les femmes n'y sont admises qu'en observatrices, et surtout en raison de la situation politique de l'Iran.

(Intérim.)

FAITS DIVERS

DEUX NOUVEAUX « FRIC-FRAC » DANS LES BANQUES

A Annecy, une soixantaine de coffres-forts sont forcés

De notre correspondant

Annecy. — Le cambriolage commis pendant le week-end du 11 novembre dans les locaux de la succursale annecienne de la Banque française pour le commerce a probablement été l'œuvre de malfaiteurs chevronnés et d'un exceptionnel sang-froid, mais, de plus, certainement très bien renseignés. C'est du moins l'avis des policiers, qui ne disposent, pour l'instant, d'aucune piste sérieuse pour retrouver les auteurs de ce fric-frac.

Le découpage des serrures des deux armoires blindées, qui recelaient chacune quarante petits coffres-forts, a certainement pris de nombreuses heures. Les malfaiteurs ont profité de la fermeture de la banque pendant trois jours pour s'introduire dans l'établissement dont le système de sécurité est — c'est le moins qu'on puisse dire — très sommaire.

Comme seule protection, la banque disposait d'une sirène qui n'a pas fonctionné lorsque les malfaiteurs ont ouvert, avec une fausse clé, la porte vitrée donnant accès à la Banque française pour le commerce, probablement dans la nuit du 10 au 11 novembre. D'autre part, le système d'alarme n'était pas, comme dans la plupart des autres établissements bancaires d'Annecy, relié au commissariat de police. Enfin, les armoires blindées contenant les coffres étaient situées à quelques mètres des bureaux. On y accédait directement puisque aucune porte blindée n'en interdisait l'accès.

Les policiers estiment que les malfaiteurs ont bénéficié d'informations provenant de la banque même, ou qu'ils ont repéré à plusieurs reprises les locaux de l'établissement.

Les « spécialistes du chalumeau », qui opéraient à l'aide de deux grosses bouteilles d'oxygène et d'acétylène, devaient savoir d'autre part, que le personnel de la banque participait, pendant le week-end, à un voyage en Angleterre et qu'ils pouvaient, dans ces conditions, travailler tranquillement. On peut alors se demander pourquoi les auteurs du vol ont laissé une vingtaine de coffres intacts alors qu'il leur restait encore beaucoup de temps avant la réouverture de la banque lundi matin.

Des plongeurs ont repêché dans le lac d'Annecy une mallette renfermant un paquet de titres, un sac de sport contenant 800 000 F en bons de caisse, quelques bijoux, des vêtements et du matériel qui ne semble pas avoir été utilisé.

CLAUDE FRANCILLON.

A PARIS, EFFRACTION POUR RIEN.

Des cambrioleurs ont pénétré dans la nuit du 12 au 13 novembre dans les locaux d'une succursale du Crédit commercial de France, rue Lord-Byron, Paris-8e, et ouvert par effraction six coffres-forts. Surpris par deux membres du service de sécurité de la banque, ils se sont enfuis abandonnant sur place leur matériel. Selon la direction de la banque, il s'agissait de coffres internes à la banque (qui ne posséderait pas de coffres loués à la clientèle, rue Lord-Byron), ne contenant que des documents. Les premiers inventaires n'auraient permis de constater aucune disparition de documents.

[Au cours des trois dernières années, sept autres cambriolages semblables ont été commis en France. Les plus spectaculaires ont eu lieu le 13 août 1974 dans une succursale de la banque Rothschild à Paris (10 millions de francs), le 11 janvier 1976 dans une agence de la banque Hervet à Paris (600 000 francs) et le 18 juillet de la même année dans l'agence centrale de la Société générale à Nice (60 millions de francs), où les cambrioleurs avaient pénétré par les égouts.]

MORT D'UN BÉBÉ A L'HOPITAL DE PONTOISE

Après le décès d'un enfant âgé de trente et un mois, qui avait fait une chute de 15 mètres dans la cage d'un monte-charge à l'hôpital de Pontoise (Val-d'Oise) mardi 8 novembre, le parquet de Pontoise a ouvert une information judiciaire pour homicide involontaire.

M. Jean-Marie Blondel, le père de l'enfant, un employé âgé de vingt-sept ans, a décidé de porter plainte contre la direction de cet établissement hospitalier et de se porter partie civile. « *Tombé dans un espace de 26 centimètres compris entre une paroi du monte-charge et le monte-charge lui-même*, a déclaré M. Blondel dans une interview à l'agence France-Presse, *mon fils est mort de l'inadmissible laisser-aller que fait régner la direction de l'hôpital de Pontoise dans son établissement. Durant ses quatre jours d'hospitalisation* pour *une otite*, a-t-il ajouté, *j'ai toujours vu mon petit James seul dans le couloir du service* d'oto-rhino-laryngologie, *et jamais dans sa chambre, où la grille de son lit et sa porte étaient toujours ouvertes.* »

ATTENTATS AUX DOMICILES DE MM. JEAN DUTOURD ET JOSÉ ARTUR

Deux bouteilles en plastique contenant de l'alcool ont été jetées successivement, dimanche 13 novembre, vers 20 h. 30, sur le palier de M. José Artur, producteur et animateur de l'émission « Le Pop Club », et sur celui de M. Jean Dutourd, écrivain, dans le seizième arrondissement, à Paris. Le 8 novembre, un engin incendiaire semblable avait explosé devant la porte de l'appartement de M. Bernard Pivot, journaliste et réalisateur de télévision (*le Monde* du 10 novembre).

● *Double meurtre près de Calvi.* — M. Stello Maraninchi, âgé de quarante-cinq ans, et sa fille, âgée de quinze ans, ont été tués, samedi 12 novembre, à 10 h. 45, sur une route qui mène de Calvi à Galeria (Haute-Corse), par un homme masqué, selon le témoignage d'une petite fille, présente lors de ce double meurtre, mais qui avait réussi à se dissimuler. La brigade de gendarmerie de Calvi et la section de recherches de Bastia orientent leurs investigations vers le maquis.

● *Attentat à l'explosif en Corse.* — Une explosion a détruit, à Corte (Haute-Corse), dans la soirée du 13 novembre, la voiture d'un habitant de la ville, M. Antoine Spella. Un autre véhicule passant devant celui de M. Spella au moment de l'explosion a été endommagé. Mais personne n'a été blessé. L'attentat n'a pas été revendiqué. M. Spella serait connu pour avoir des sympathies à l'égard des autonomistes.

DÉFENSE

Syndicalistes aux armées

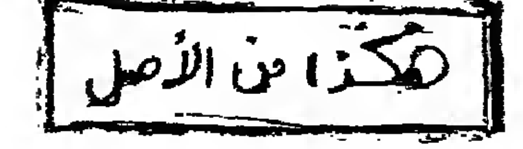
Nous avons reçu la lettre suivante de M. Didier Revillion, syndicaliste force ouvrière :

Un emploi du temps chargé m'a fait prendre connaissance avec un certain retard de l'article dans *le Monde* du 25 octobre de votre collaborateur, André Meury, intitulé « Syndicalistes aux armées » et consécutif à un entretien accordé à celui-ci lors du voyage de l'Institut des hautes études de la défense nationale (I.H.E.D.N.) à Saint-Malo.

Je relève dans le texte la phrase suivante : « *Les cadres de l'armée que j'ai rencontrés ici sont des gens intelligents, beaucoup plus brillants que je ne le croyais* », qui, extraite de son contexte, laisse penser que j'aurais, à titre personnel, eu *a priori* des doutes quant à la valeur des cadres et auditeurs militaires de l'Institut. Or, avant d'en arriver à cette conclusion, j'avais exprimé ma surprise de trouver chez ces officiers supérieurs non seulement un haut degré de compétence dans leurs disciplines respectives, mais aussi une information très sérieuse et une réflexion approfondie quant aux problèmes sociaux et économiques de la nation qu'ils ont pour mission de servir.

Le vif intérêt porté par un corps de spécialistes aux affaires publiques m'avait paru intéressant d'être mentionné, étant entendu que ce point particulier de mon intervention ne constituait qu'une partie quasi anecdotique de l'ensemble par rapport à l'exposé de la doctrine de participation des syndicalistes aux travaux de l'I.H.E.D.N., doctrine dont l'explication ne ressort que fort peu dans cet article.

Vous comprendrez que je tienne à expliciter une phrase qui, sans cela, pourrait, à la limite apparaître comme injurieuse à l'égard des cadres et auditeurs militaires avec lesquels je suis amené à travailler tout au long de l'année.



JUSTICE

LE CONGRÈS DU SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE ET L'AFFAIRE KLAUS CROISSANT

« Les problèmes des avocats allemands risquent de devenir les nôtres »

Strasbourg. — Il y a eu l'intervention de Mᵉ Kurt Groenewold, l'un des anciens défenseurs d'Andreas Baader et d'Ulrike Meinhof ; il y a eu le refus du Collectif juridique de défense des femmes de prendre la parole... Ce furent les deux temps forts du quatrième congrès du Syndicat des avocats de France (SAF), qui s'est terminé le 13 novembre au Palais universitaire de Strasbourg.

Pour le reste, le congrès s'est efforcé de mettre en place ses idées en partant du rapport présenté par Mᵉ Roland Rappaport, du barreau de Paris, sur le thème « Pour le droit à la justice », et les quelque cent cinquante avocats présents ont voté deux textes : l'un sur l'aide judiciaire, l'autre sur le jeune avocat.

De notre envoyé spécial

Le SAF a réservé, samedi 12 novembre, un accueil plus que chaleureux à Mᵉ Kurt Groenewold. Inscrit au barreau de Hambourg, en voie d'être jugé devant la cour d'appel de cette ville au mois de janvier 1978, ancien avocat de Baader et de Meinhof, Mᵉ Groenewold était venu plaider sa cause, celle de Mᵉ Klaus Croissant et plus largement celle des libertés en Allemagne. Il fut reçu par les applaudissements des congressistes debout, unanimes. « *D'après nous,* déclara-t-il, *Klaus Croissant, s'il était extradé, devrait redouter des poursuites pour raisons politiques (...). Dans l'ambiance actuelle, nous ne croyons pas qu'il ait une chance d'être acquitté. Bien au contraire, nous pensons qu'il serait emprisonné pour longtemps, indépendamment de la valeur des reproches et des preuves. Nous sommes les moutons noirs qui dérangent.* »

Auparavant, Mᵉ J.-P. Levy, du barreau de Paris, avait indiqué : « *Les problèmes qui sont ceux des avocats allemands risquent de devenir les nôtres. Il faut que nous aidions nos confrères.* » Propos entendus, Mᵉ Roland Houver, du barreau de Strasbourg, assistera à Hambourg, au nom du SAF, Mᵉ Groenewold.

Le deuxième temps fort du congrès, ce fut l'irruption — dans la colère et la contestation — de la parole des femmes au sein du SAF, syndicat de gauche. Conviées à intervenir pour apporter cette parole, Mᵉˢ Monique Antoine, Colette Auger et Josyane Montet, du Collectif juridique de défense des femmes, et Mᵉ Odile Dhayernas, du barreau de Paris, refusèrent en effet de « *jouer le rôle de femmes alibi* » le moment venu (« *entre la poire et le fromage* »). « *Notre refus n'est pas une simple question de temps de parole accordé qui serait insuffisant, mais une question de moyens, une question de fond* », expliquèrent en substance les invitées du congrès.

C'est alors que Mᵉ Nicole Prevost-Bobillot du SAF acquiesça et proposa la création d'un groupe « femmes » au syndicat ; Mᵉ Francis Pudlowski proposa pour sa part l'organisation d'une journée nationale de discussion sur cette question. Le « putsch » avait réussi. En une demi-heure, les femmes s'étaient imposées. Elles avaient suscité une prise de conscience brutale.

Il reste que le quatrième congrès du SAF se proposait essentiellement de traiter du « *droit à la justice* ». La section de Lyon, l'une des plus cohérentes et des plus actives des sections, a ainsi affirmé : « *Il y a un besoin juridique dans les couches populaires, ce besoin nous voulons le satisfaire.* » Cette idée, centrale dans les propos des congressistes (sur cent vingt-quatre avocats enregistrés, soixante étaient stagiaires ; la moyenne d'âge était de trente-quatre ans), a donné lieu à un large débat sur l'aide judiciaire.

Peur des magistrats

Mᵉ Etienne Grumbach, du barreau de Versailles, a demandé que soit « *envoyé à tous les citoyens du pays qui ont droit à l'aide judiciaire un carton qui leur dirait clairement que, pendant une année, ils peuvent bénéficier de l'aide judiciaire* » et a noté : « *Il n'y aura pas d'aide tant qu'il n'y aura pas d'information* », concluant : « *L'aide judiciaire est l'arme nécessaire pour défendre ; nous sommes pour son extension. Nous sommes les seuls à le dire.* »

Finalement, le congrès a approuvé à la quasi-unanimité, dimanche, un texte qui propose notamment que le bénéfice de l'aide judiciaire soit automatique en cas de licenciement, en cas d'expulsion et de saisie concernant le toit familial, dans le domaine de l'assistance éducative (« *domaine aujourd'hui déserté par la défense* ») et pour les associations et groupements représentatifs ayant été agréés. Mᵉ Rappaport a accepté la proposition faite par la C.G.T. de rédiger en commun un projet de loi sur l'aide judiciaire.

D'autre part, voulant surmonter des hésitations et affirmer l'identité du SAF, Mᵉ Grumbach a déclaré : « *L'institution judiciaire est l'institution qui réprime. Nous avons peur de cette institution, nous avons peur des magistrats, de tous les magistrats ; nous sommes contre les magistrats, même lorsqu'ils tiennent des discours de gauche.* » Bref, péchant souvent par manque d'organisation, le SAF a montré qu'il devenait l'un des lieux de rencontre d'une nouvelle sensibilité au sein du jeune barreau.

LAURENT GREILSAMER.

● *Les défenseurs de Mᵉ Klaus Croissant ont démenti*, dimanche 13 novembre, une information diffusée par la police de la République fédérale allemande faisant état de contacts qu'aurait eus l'avocat avec Christoph Mikael Wackernagel, arrêté jeudi 10 novembre à Amsterdam. La défense déclare que ces allégations « *tendent à faire croire qu'il existerait, entre l'activité professionnelle de Mᵉ Klaus Croissant et des actes de violence exercés par le groupe dénommé Rote Armee Fraktion, des relations dont il n'existe pas le moindre commencement de preuve dans aucun témoignage (...)* ».

Ces allégations se rattachent « *à une campagne destinée à identifier à leurs clients les avocats qui assument la défense dans des procès politiques en R.F.A. et soulignent encore le but politique de la demande d'extradition* », conclut le communiqué.

● *Le préfet de police de Paris vient d'interdire la manifestation*, qui devait être organisée, mardi 15 novembre, par plusieurs mouvements d'extrême gauche pour protester contre l'éventuelle extradition de Mᵉ Klaus Croissant. Cette manifestation devait avoir lieu à Paris sous la forme d'un défilé de la place de la République à la place de la Nation.

L'EXPULSION D'UN RÉFUGIÉ POLITIQUE ÉGYPTIEN

Le ministère de l'intérieur refuse de prendre en compte le recours de M. Curiel

Toujours aussi discrètes au sujet des faits reprochés à M. Henri Curiel, ce réfugié politique d'origine égyptienne qui est visé par un arrêté d'expulsion et assigné à résidence à Digne (Alpes-de-Haute-Provence) depuis le 25 octobre (*le Monde* du 27 et du 29 octobre), les autorités françaises semblent durcir leur attitude à son égard.

Le ministère de l'intérieur a, en effet, refusé de prendre en considération la requête présentée à la commission de recours des réfugiés et apatrides qui siège auprès du Conseil d'État, par Mᵉ Philippe Waquet, défenseur de M. Curiel. Aux termes de l'article 5 de la loi du 25 juillet 1952, « *le recours* [auprès de cette commission] *est suspensif d'exécution* » jusqu'à ce qu'elle formule un avis sur le maintien ou l'annulation des mesures contestées.

Or, M. Curiel n'a pu bénéficier de cette disposition ni regagner Paris comme il l'aurait souhaité. Il a fait savoir à son défenseur que trois équipes d'inspecteurs de police se relayaient désormais jour et nuit pour l'empêcher de quitter Digne.

Mᵉ Waquet a protesté auprès du ministre de l'intérieur contre le maintien, selon lui illégal, en résidence surveillée de M. Curiel. On souligne, d'autre part, dans l'entourage de M. Curiel, qu'il se trouve éloigné de Paris contre son gré et à ses frais, sans autres « explications » que celles fournies par un policier et contenues dans un article de presse. Un membre de l'escorte qui l'amenait à Digne lui aurait rappelé sa présence dans les couloirs du colloque sur la paix au Proche-Orient organisé par l'association de solidarité franco-arabe et le comité Eurabia, à Paris, du 20 au 22 septembre. L'hebdomadaire allemand *der Spiegel* affirmait le 24 octobre : « *Paris est aujourd'hui le centre du terrorisme international. Sous la direction d'un Egyptien* [M. Curiel, plusieurs fois nommé dans l'article], *les guérilleros latino-américains, les fanatiques palestiniens et les gens de la Rote Armee Fraktion se sont organisés.* »

Accusations ridicules suspicions provoquées

Nous avons reçu du Père Maurice Barth une lettre de protestation contre le sort réservé à M. Curiel. Après avoir dénoncé l'« amalgame » pratiqué au sujet de la personnalité et des activités de ce dernier, le Père Barth écrit :

Est-il besoin d'ajouter que je considère comme ridicules les accusations portées contre mon ami et que j'estime très inquiétant les suspicions provoquées et entretenues à l'heure actuelle en France contre ceux qui agissent pour la liberté et la justice. En même temps que le silence se fait autour des actions terroristes autrement plus massives et dangereuses que l'attentat contre M. Schleyer (qu'il n'est évidemment pas question de justifier) et qui sont suscitées par des gouvernements. On a peu parlé dans la presse, encore moins à la télévision, des centaines d'ouvriers de l'Équateur poussés vivants dans des cuves de sucre en fusion par les « forces de l'ordre » de ce pays...

● *Les vingt et un détenus de la maison d'arrêt de Lorient* (Morbihan), qui avaient commencé, le 10 novembre, une grève de la faim pour protester contre les conditions de leur détention, ont cessé leur mouvement après une intervention du procureur de la République. Faute de place, six d'entre eux étaient obligés de coucher sur le sol de leurs cellules. Soixante personnes sont actuellement détenues dans la prison alors que celle-ci ne compte normalement que quarante places (*le Monde* du 12 novembre).

MÉDECINE

L'ÉLYSÉE ET LA POLITIQUE DE LA SANTÉ

Dénoncer les féodalités

Les services du premier ministre viennent d'adresser à chacun des médecins français le texte du discours prononcé, le 29 septembre dernier, lors des Entretiens de Bichat, par le président de la République (« le Monde » du 29 septembre 1977). Ce discours a fourni l'occasion de s'interroger sur les conceptions personnelles de M. Giscard d'Estaing en matière de santé, conceptions qu'il n'avait jamais eu l'occasion de formuler depuis son élection à la présidence de la République. Jamais il n'a inauguré d'hôpital ou même traité directement, en public, de ce sujet.

Le président de la République perçoit que, s'il est un domaine où l'injustice — en l'occurrence l'inégalité dans l'accès aux soins — est particulièrement insupportable et mal supportée, c'est bien celui de la santé.

Il découle de ce sentiment une grande sévérité dans le jugement que le président de la République porte sur le comportement de certains médecins de service public. M. Giscard d'Estaing est en premier lieu très critique au sujet de l'activité d'un certain nombre d'entre eux dans des établissements privés, activité qu'il assimile à un abus.

En outre, le président de la République estime « *féodal* » à certains égards le pouvoir des chefs de service en milieu hospitalo-universitaire. Trop souvent, pense-t-il, ils se comportent en « *propriétaires* » de « *leur* » service. Certains refusent de réfléchir à sa gestion ou se soucient fort peu du coût de leur comportement médical. La manière dont ils traitent trop souvent le personnel placé sous leur autorité est tout aussi critiquable. On trouve à cet égard, dans le discours prononcé aux Entretiens de Bichat, une mention à la « *résistance des habitudes* ».

On y trouve surtout, au sujet des obstacles quasi infranchissables qui subsistent entre médecine de ville et médecine hospitalière, ces phrases dont la sévérité n'a pas toujours été perçue à sa juste mesure : « *L'hôpital est resté trop longtemps une citadelle. Il doit s'ouvrir vers l'extérieur. (...) L'hôpital n'appartient pas aux seuls médecins hospitaliers, si grandes que soient leurs capacités, mais à tous les médecins.* »

Il ne s'agit pas d'un simple coup de semonce, dit-on à l'Elysée. C'est l'annonce d'une réforme en profondeur de la gestion hospitalière, une réforme qui prendra en compte le divorce entre les pouvoirs des chefs de service et ceux des directeurs d'hôpital. Car ces derniers, sur qui pèse une lourde contrainte, ne disposent en fait que d'une faible maîtrise de l'outil qu'ils dirigent.

La réforme consistera donc en l'établissement de normes de fonctionnement des services hospitaliers. La mise en œuvre de ces normes permettra un contrôle sur certaines variables fondamentales, telles que la durée des séjours, le volume des actes médicaux et cliniques, des actes de laboratoire, etc. Le tout sera public, ce qui permettra des comparaisons de service à service et d'hôpital à hôpital. Certes, la mise en œuvre complète de ce système sera longue, dit-on dans l'entourage du président de la République, mais l'établissement de ces normes pourrait être achevé d'ici deux à trois ans.

Humaniser l'hôpital

La finalité de cette réforme est tout à la fois financière et psychologique. On sait, en effet, que le développement de la politique d'humanisation des hôpitaux entraînera dans les années à venir, une croissance des coûts encore forte. L'amélioration de la gestion hospitalière est indispensable et urgente si l'on veut que cette augmentation des dépenses reste supportable pour la collectivité.

Quant aux cliniques privées, le président de la République est conscient des difficultés très réelles auxquelles elles se heurtent. Il sait qu'un certain nombre d'entre elles sont constamment à la limite de la cessation de paiement. Il se repose largement, pour la solution de ce problème, sur la politique d'hospitalisation que mène Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la Sécurité sociale. Telle est l'une des raisons qui expliquent le rattachement de la Sécurité sociale au ministère de la santé : « *Mme Simone Veil n'avait pas, auparavant, la possibilité de mener une politique globale de l'hospitalisation* », dit-on à l'Elysée.

Le souci manifesté par le président de la République de l'accès de tous aux soins se traduit par d'autres préoccupations. Il faut absolument, pense-t-il, maintenir et protéger la médecine générale en France, car le médecin de famille, comme il l'avait déclaré aux Entretiens de Bichat, « *reste le médecin du plus grand nombre* ». Sur le plan tarifaire, on continuera par conséquent à revaloriser l'acte du généraliste plus vite que celui du spécialiste.

Il faut, d'autre part, veiller à une meilleure répartition des médecins sur le territoire, de manière à éviter les « *déserts médicaux* » qui contrastent de plus en plus avec la surmédicalisation des grandes villes et de certaines régions. Sur ce point une réflexion est en cours qui n'a pas encore débouché. Faudra-t-il envisager des incitations financières à l'installation de médecins dans des zones sous-médicalisées, comme c'est le cas en Grande-Bretagne par exemple ? L'administration est hostile à ce point de vue. L'Elysée ne semble pas y être favorable non plus. Mais, dit-on dans l'entourage de M. Valéry Giscard d'Estaing, « *il ne faut être fermé à aucune solution* ».

Une sélection accrue

Toujours est-il que, si les médecins doivent être mieux répartis géographiquement, ils ne doivent pas devenir globalement trop nombreux. Le président de la République est personnellement favorable à une sélection accrue au début des études de médecine et au maintien du nombre des jeunes médecins qui sortent chaque année des facultés à sept ou huit mille par an.

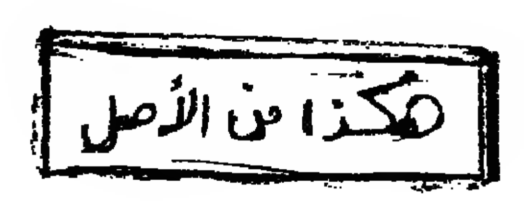
Il faut, en outre, donner à la profession les moyens d'une formation continue « *qui joue chez les médecins*, avait-il déclaré le 29 septembre, *un rôle plus important que dans aucune autre profession* ». Il estime qu'en l'état actuel des choses cette formation continue en est au stade artisanal, qu'elle est — elle aussi — très inégalement répartie puisque dans certains départements 50 à 60 % des médecins y participent alors que ce pourcentage, ailleurs, descend parfois jusqu'à 5 %. Il faut, sur ce point, un plan d'action global, débouchant sur la mise en œuvre d'une structure nationale qui couvrirait tout le territoire. M. Giscard d'Estaing a annoncé que l'Etat et les organismes d'assurance-maladie seraient prêts à apporter leur aide à une telle initiative, si la profession en fait la demande.

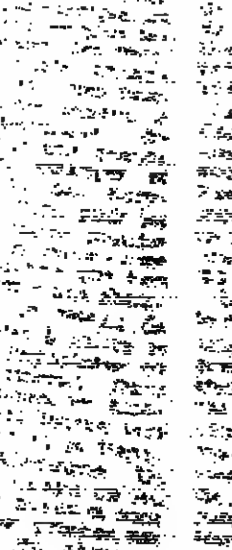
Le problème de la recherche médicale française, enfin, est l'une des préoccupations majeures, dans le domaine de la santé, du président de la République. On souligne à l'Elysée que son taux de progression financière s'est maintenu largement, ces dernières années, au-dessus du taux d'inflation. Il y a à cela, dit-on de même source, une explication technique : l'existence de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) qui, depuis 1964, contribue, sur le plan budgétaire, à régulariser la masse des crédits et à assurer la continuité des programmes engagés.

Le président de la République a pris l'engagement moral, personnel, qu'il veillerait, par son action directe, à assurer aux crédits de recherche médicale une croissance régulière. Ce souci s'était traduit dans son discours des Entretiens de Bichat par la formule : « *Je suis décidé à assurer pour l'avenir à cette recherche les conditions d'un développement régulier et rapide à l'abri des aléas de la conjoncture.* »

Dans ce même discours, il avait enfin annoncé l'intention du gouvernement d'allonger le congé de maternité, notion dont l'initiative revient à Mme Simone Veil. On sait, aujourd'hui, qu'il sera porté de quatorze à seize semaines. La décision devrait être prise avant la fin de l'année.

CLAIRE BRISSET.





FOOTBALL

Une qualification pour l'Argentine nous ferait faire un bond décisif

estime la Fédération française

Depuis le dimanche 13 novembre, les dix-sept footballeurs de l'équipe de France sont réunis à Saint-Germain-en-Laye. Ils ne quitteront cette retraite que mercredi, deux heures avant leur match contre les Bulgares, match décisif pour la qualification à la Coupe du monde 1978 en Argentine.

L'intérêt passionnel suscité par cet événement est d'autant plus exacerbé que, contrairement à la plupart des grands pays voisins, la France n'a pas participé à la phase finale de la Coupe du monde depuis 1966 et que la jeune génération des footballeurs donne beaucoup de promesses depuis trois ans. « Nous devrons remplir les épaules de notre nouveau costume et justifier notre valeur montante », *ironise M. Michel Hidalgo, le directeur* de l'équipe de France. Puis, très sérieux, il ajoute : « Nous n'avons pas le droit de décevoir. C'est le test le plus important de notre carrière. »

Dans l'intimité avec les joueurs, Michel Hidalgo essaiera pourtant de dédramatiser le match, de leur faire oublier qu'en quatre-vingt-dix minutes ils tenteront, pour eux et pour bien d'autres, un banco de plusieurs milliards de francs. Au-delà de la joie ou de la déception des supporters, les conséquences économiques d'une qualification ou d'une élimination font en effet de ce match le plus important jamais disputé par une équipe française.

« *Une qualification pour l'Argentine nous ferait faire un bond décisif vers les deux millions de licenciés*, estime M. Michel Cagnion, directeur général de la Fédération française de football (F.F.F.). *Cela nous poserait d'ailleurs de tels problèmes au niveau des petits équipements et de l'encadrement technique que les pouvoirs publics ne pourraient pas rester longtemps insensibles.* »

Depuis la dernière participation de l'équipe de France à la Coupe du monde, en 1966, les effectifs de la F.F.F. sont passés de 517 000 à 1 203 000 licenciés. Les performances européennes des Stéphanois ont fortement influencé cette progression. Ainsi, mille quatre cent cinquante et un nouveaux clubs se sont créés entre le 30 mai et le 20 octobre 1977. Toutefois, la France reste loin derrière la République fédérale d'Allemagne, qui compte exactement trois fois plus de footballeurs pour une population à peine supérieure à celle de notre pays. Les quelques grandes marques d'équipements sportifs seraient les premières bénéficiaires d'une progression spectaculaire des effectifs.

Le football professionnel est devenu à lui seul une activité économique importante. En 1966, 3 011 000 spectateurs avaient assisté aux rencontres de première division, laissant aux guichets des stades 14 165 000 francs. Ces records ont été portés en 1977 à 4 295 000 spectateurs et à 83 812 000 francs. Cette saison, à l'approche de France-Bulgarie, les records absolus d'assistance pour la soirée de championnat ont été battus à trois reprises. Le 28 octobre, le cap de deux millions de spectateurs a été franchi dès la quatorzième journée.

« *Les jeunes qui ont passé la nuit pour obtenir un billet pour France-Bulgarie, comme* d'ailleurs *la majeure partie du public qui vient au stade, se recrutent encore parmi les couches sociales les plus modestes*, estime M. Michel Cagnion. *Mais les performances européennes des Stéphanois ont revalorisé l'image de marque du football professionnel français et nous ont permis d'accroître notre audience auprès des couches sociales qui, souvent par snobisme, accordaient jusqu'alors plus de considération au rugby. Une qualification de l'équipe de France nous permettrait encore de progresser dans ce domaine.* »

L'intérêt des médias

Parmi les secteurs les plus directement liés à l'audience et aux résultats du football français figure la presse sportive. En 1966 on ne comptait qu'un hebdomadaire « *France Football* et deux mensuels *Miroir du football* et *Football magazine*, exclusivement consacrés à ce sport. Leur tirage global ne dépassait pas quelques dizaines de milliers d'exemplaires.

Aujourd'hui, les indices d'écoute des émissions de télévision placent aux premiers rangs les retransmissions des grandes rencontres avec Saint-Étienne ou l'équipe de France. Les trois grandes stations de radio périphériques qui ont investi dans le football assurent la promotion et apportent leur appui financier à des équipes de première division. Enfin, dans la presse écrite, une vingtaine de titres sont désormais exclusivement consacrés au football, dont *France Football*, qui tire chaque semaine à plus de deux cent mille exemplaires, et *Onze*, un mensuel dont le tirage avoisine quatre cent cinquante mille exemplaires, après avoir vendu jusqu'à six cent mille exemplaires, au temps des succès stéphanois.

« *La qualification ou l'élimination* de l'équipe de France *ne modifierait peut-être pas beaucoup la vente de notre mensuel dans les mois à venir*, assure M. Jean-Pierre Frimbois, directeur de la rédaction de *Onze*. *Nous accordons, en effet, la plus large place au football international et aux vedettes étrangères. En revanche, cas de qualification, nous serions amenés à faire des numéros hors série de photos couleur comme celui que nous tirerions à 200 000 exemplaires, aussitôt après France-Bulgarie. Surtout, nous avons été les premiers dans la presse sportive à attirer dans nos pages une importante publicité extra sportive. Une qualification accroîtrait l'audience du football en France et provoquerait une amélioration de notre support et sans doute une augmentation très sensible de notre volume de publicité.* »

Dans la presse sportive, c'est sans doute pour *l'Équipe* que le résultat de France-Bulgarie aura le plus d'importance. Le seul quotidien sportif national tire en moyenne à 250 000 exemplaires en semaine. Jeudi 17 novembre, le tirage sera porté à 350 000 exemplaires en cas d'élimination et à 580 000 en cas de victoire. « *Et encore*, précise-t-on à *l'Équipe*, *dans ce dernier cas nous sommes sûrs de manquer des ventes à peu près partout, mais un tirage supérieur nous poserait des problèmes techniques insurmontables.* »

La capacité d'accueil hôtelier de l'Argentine étant très limitée, les agences de voyages attendent aussi impatiemment le résultat des matches éliminatoires pour faire leurs réservations définitives. Avant même de connaître le sort de l'équipe de France, les Wagons-Lits ont effectué un sondage dans la presse. Trois cent cinquante personnes ont répondu être intéressées par le déplacement. Parmi elles, 60 % iraient en Argentine, même si l'équipe de France n'y allait pas. *Toutefois* les Wagons-Lits espèrent cinq cents supporters à raison de 8 à 10 000 francs chacun en cas de qualification.

Pour leur sérénité, les footballeurs français n'ont pas intérêt à mesurer toutes les conséquences économiques d'une qualification. Mercredi 16 novembre, ils pénétreront sur la pelouse du Parc des Princes pour disputer un match qu'ils devront s'efforcer de gagner. Ils auront tout le temps après de réaliser ce qu'une participation à la phase finale de la Coupe du monde pourrait aussi leur apporter personnellement, au moment de renouveler leur contrat ou d'envisager un fructueux transfert.

GÉRARD ALBOUY.

Aux États-Unis, le « soccer » pourrait devenir le quatrième grand sport

Monaco. — Pour la première fois, une équipe des États-Unis a été engagée dans le tournoi européen juniors de Monaco. Battue par 5 buts à zéro, samedi 12 novembre, pour leur premier match, les jeunes Américains se sont sans doute mieux rendu compte des progrès qui leur restaient à accomplir. Les hasards du tournoi ne les avaient, au demeurant, pas favorisés.

La signification de la venue d'une équipe des États-Unis à Monaco dépasse cependant le résultat d'un seul match et, en fin de compte, peu importe le score des prochaines rencontres comme d'ailleurs le classement définitif de ce tournoi. La présence américaine, au premier chef, témoigne d'une volonté de vite progresser dans un sport que les États-Unis ignoraient presque complètement il y a encore peu. C'est la raison pour laquelle les joueurs comme les dirigeants n'ont pas fait grand cas de leur défaite. Ils n'entretiennent aucune illusion à propos de leurs capacités actuelles et leur seule préoccupation est que la qualité du jeu pratiqué à l'avenir aille de pair avec le développement rapide du football — on l'appelle le « soccer » — aux États-Unis.

De notre envoyé spécial

Le chef de la délégation américaine à Monaco, M. Gene Edwards, est aussi le président de l'United States Soccer Federation (U.S.S.F.), dont le siège est à New-York, dans l'Empire State Building. Comme les Américains ne *font rien comme tout le* monde, plusieurs organisations, naturellement rivales, mais aussi complémentaires, se partagent la gestion du *soccer*. Pour les professionnels, deux ligues, l'American Soccer (A.S.L.) — dont le champion est New Jersey American — et le North American Soccer (N.A.S.L.) — champion, le Cosmos de New-York — organisent *chacune* leur *championnat* sans interférence, et, pour l'instant sans aucune intention de fusionner.

L'intention de l'U.S.S.F. est pourtant de faire en sorte que des contacts s'établissent entre les *deux ligues professionnelles, et* d'éviter, dès que possible, que deux championnats parallèles se déroulent tout à fait hors de sa compétence. De toute évidence, ce n'est pas pour demain, mais l'U.S.S.F. a quand même en main de bons atouts de coordination. L'U.S.S.F. est le seul organisme reconnu à la fois par la Fédération internationale du football (FIFA) et par le Comité olympique américain.

En Californie et au Texas

Pour beaucoup, en Europe, le soccer, c'est avant tout Pelé, Beckenbauer et leur club, le Cosmos de New-York. « *C'est une vue simpliste de la réalité et du développement de notre sport aux États-Unis* », dit M. Edwards. Le Cosmos est pour l'instant le meilleur club de la N.A.S.L., mais cette ligue groupe aussi dix-sept autres clubs, dont deux équipes canadiennes (Toronto et Vancouver). dix équipes.

Porter trop d'attention, précise M. Edwards, au Cosmos et, en conséquence, à New-York, serait aussi se faire une fausse idée de l'implantation géographique du *soccer*. En réalité, les deux États de l'Union où la promotion de ce sport est la plus rapide sont la Californie et le Texas. C'est vrai pour les professionnels et c'est vrai aussi pour les amateurs qui relèvent exclusivement de la compétence de l'United States Soccer Federation. Au nombre de soixante-cinq mille adultes et de deux cent soixante-douze mille jeunes (2 dollars la licence), ils jouent régulièrement dans les clubs privés ou à l'école. Il existe huit mille quatre cents équipes scolaires réparties dans mille huit cents établissements.

En 1982, M. Edwards prévoit *que le nombre* de licenciés, amateurs et professionnels confondus, atteindra les cinq *millions, dont* cinquante mille femmes (il y en a dix mille actuellement). A l'en *croire, le soccer* a toutes les chances de devenir le quatrième grand sport aux *États-Unis* avec le football (américain), le baseball et le basket. La croissance *du soccer* et l'intérêt qu'il rencontre un peu partout semble d'ailleurs lui donner raison. A ce point des prévisions, la première difficulté de l'U.S.S.F. sera de se développer en même temps que le *soccer* et de se donner des structures en conséquence. Le temps est déjà loin — dix ans — où le *soccer*, aux États-Unis, complètement confidentiel, ne comptait que quelques milliers de joueurs et deux cents clubs, dont aucun n'attirait l'attention. A l'époque, une réunion de dix mille spectateurs constituait une performance.

Aujourd'hui à New-York, au Texas, au Nevada, en Californie, en Floride et dans beaucoup d'autres États, il n'est pas rare qu'un match attire près de *quatre-vingt mille spectateurs*. Les chaînes de télévision ont vite compris le parti à tirer de cette évolution et le *soccer* commence à avoir des émissions spécialisées. A Dallas (Texas), par exemple, les six chaînes proposent, en plus des retransmissions locales, des résumés des championnats britannique, allemand et mexicain.

Dans les prochaines années, le développement technique du *soccer* reposera pour une grande part, sur l'apport étranger et principalement celui des Européens. Pour les joueurs, pour les entraîneurs, il est même possible qu'il s'agisse d'une nouvelle « ruée vers l'or », étant donné que rien ne se fait à l'économie aux États-Unis et que tout un réseau de *financement est prêt à suivre le* mouvement, dans l'hypothèse où le succès se confirmerait. Dans l'état actuel des choses, les Américains ont le regard tourné vers la *Grande-Bretagne* et la République fédérale d'Allemagne. De leur point de vue, il s'agit du jeu qui leur convient le mieux et dont ils se sentent le plus proches par *tempérament*. Un jeu physique, rapide, athlétique, dont le fondement est l'efficacité. Ils se sentent moins attirés par la fantaisie latine. Aux États-Unis, les clubs européens les plus connus sont le Bayern de Munich, Manchester, Liverpool et le Celtic de Glasgow. On sait qu'il y a un *mieux dans* le *football français* mais sans plus. La notoriété de Saint-Étienne n'a guère franchi l'Atlantique.

Si l'on parle de « ruée vers l'or », c'est que tout est encore à faire et que les meilleures places sont à prendre. Beaucoup d'Européens, conscients de ces perspectives, s'intéressent de plus en plus au *soccer* et, fait nouveau, l'oubli n'est plus la contre-partie inévitable de l'appât du gain. Pelé et Beckenbauer, en s'expatriant les premiers, ont montré l'exemple. On ne les a pas oubliés pour autant.

Les responsables du *soccer*, en ouvrant aussi franchement leurs portes, admettent implicitement *que leur sport est loin pour l'heure* d'être un produit d'exportation — les *juniors américains* l'ont bien fait voir à Monaco — et sur un autre plan ils considèrent comme normale leur élimination de la prochaine Coupe du monde. Les États-Unis n'ont pu passer le cap de leur groupe — ils étaient opposés au Canada et au Mexique — et tout l'effort portera pour la *Coupe* du *monde* de 1982. D'ici là, de la côte est à la côte ouest, les meilleurs et les plus efficaces agents du *soccer* seront les écoles et les universités.

« *Tout passe par l'école aux États-Unis* », se plaît à répéter le président de l'U.S.S.F., et il existe de bons indices pour penser que, de ce côté-là aussi, la partie est bien engagée. Déjà San-Francisco university, *Saint-Louis* university, Southern Illinois, Clemson (Caroline du Sud) university of California, font presque pour le *soccer* ce qu'elles font pour les autres grands sports américains. Facilités d'études, recrutement de *joueurs, il ne manque que l'octroi* de bourses pour que le *soccer* soit vraiment l'égal en considération du football ou du basket.

Le football dans le monde a *tout à gagner à cette petite révo*lution sportive qui se développe, presque sans bruit, aux États-Unis. Pour les Américains en tout cas c'est un défi à relever, un *challenge à gagner*, bien *dans* leur manière, et aussi un grand service à rendre au *soccer* qui, à tort, de leur point de vue, se prétendait jusqu'à présent universel. Car, de *toute évidence, quel jeu peut se* prétendre universel, dès lors *que* l'Amérique n'est pas concernée ?

FRANÇOIS JANIN.

JUDO

La demi-finale de la Coupe d'Europe des clubs champions

IL NE FALLAIT PAS RÊVER

Faute de championnats du monde — annulés pour d'obscures motifs de haute diplomatie, — il faut nous contenter cette saison de rencontres internationales de moindre calibre. Cette demi-finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, dimanche 13 novembre, par exemple. Pourquoi faire la fine bouche ? Le Racing Club de *France contre le Dynamo d'Hop*pegarten (R.D.A.) est une belle affiche. Surtout parce que sur les sept Allemands de l'Est, six sont des internationaux aguerris et médaillés sur tous les tatamis européens, mondiaux et olympiques, et qui ne peuvent laisser aucun amateur indifférent.

Alors, pourquoi diable contraindre quelque trois cent cinquante spectateurs à un véritable jeu de piste dans Versailles pour découvrir le gymnase du Montbauron ? Pourquoi infliger à ces amateurs transis une pénible exhibition d'*aïkido et* une inutile *confrontation* de jeunes espoirs pour commencer à 17 heures une compétition promise à 15 heures ?

Bref, lorsque les quatorze athlètes en kimono se font face, il faut dire que nous ne donnons pas cher des Parisiens. Que pourrait, en effet, une équipe de club parmi les plus solides en France, certes, mais opposée à la *formation* qui s'alignait, à un titulaire près (moins de 60 kilos), aux derniers championnats d'Europe pour finir avec une médaille de bronze ? Eh bien ! elle peut nous donner des émotions.

Morlong, en premier lieu, qui place en rafales mouvements d'épaules et de hanches, domine un Grutza jusqu'à lui faire *commettre* une *faute sévèrement* pénalisée. Une victoire et 7 points pour le Racing. *Jarczyck ensuite*, qui *réussit* malgré tout à éviter les jambes — de véritables pistons — du redoutable Arndt, supérieur par l'expérience et la condition physique. *Une victoire à une et* 7 points à 3 en faveur du R.C.F. Pour Porcher, c'est quasiment *un exploit de contenir* l'irascible et puissant Kruger à l'impressionnant palmarès international.

Sanchis paraît, lui, entamer avec Hotger une fastidieuse partie de bras de fer, puis impose — à notre étonnement — des techniques affûtées de hanches et d'épaules, son adversaire n'évitant la déroute que par d'acrobatiques et périlleuses pirouettes. Deux victoires à une et 10 points à 3 pour le Racing.

Irrésistiblement, l'assistance tout entière se met alors à y « croire ». Il suffirait que... si... ou bien si... il faudrait que..., ils vont..., les pronostics roulent bon train, la fièvre monte. *Mais y a-t-il jamais de* miracle en sport de haute compétition ? En dépit de leur bonne volonté et de leur lourde musculature, ni Dalla ni Bonelli ne sont à *la* mesure de champions consacrés, *tels* que Ultsch et Lorentz. Les Parisiens ne font *guère illusion*. *Les retournements* d'Ultsch sont terribles.

Lorentz, *l'indéracinable*, sait aussi porter un foudroyant fauchage de hanches que nous lui *avons rarement vu tenter. Tout* est joué : trois victoires contre deux et 23 points à 10 en faveur du Dynamo d'Hoppegarten, *qui* ne peut plus perdre. Mais il reste un dernier combat.

Coche à l'assaut

Pour la gloire, pour l'honneur, Coche part à l'assaut. Contre un Zuckewerdt pachydermique. Coche, qui a dominé le judo européen au début des années 70 dans la catégorie des moyens, qui nous a éblouis mille fois par *son talent et sa hargne*, qui a orgueilleusement raccroché son *kimono* au vestiaire après ses déboires des Jeux olympiques de Montréal, qui a toujours ses mines *inquiètes* de Sioux sur le sentier de la guerre. Coche rend 40 bons kilogrammes à l'Allemand de l'Est.

Voilà que nous retenons notre souffle, impatients de voir renouveler le *triomphe* toujours souhaité, toujours attendu du petit sur le géant. Déjà il se lance, *furieux*, *rageur*. Il agrippe les manches, il bouscule l'énorme adversaire. Et nous nous *exclamons avec* le public. Ah qu'il est fort, qu'il est beau, qu'il est bon de le revoir, qu'il nous ferait plaisir en renversant cette montagne. Mais... Il trébuche, il roule, *il est* sur le dos. Zuckswerdt l'écrase. Il lutte, il se tord. Il est pris. Il ne lutte plus : l'équipe allemande *lance* du bord du tapis un long hourrah retentissant.

Il ne fallait pas rêver, c'était impossible. Tout l'orgueil, toute *la force, toute la technique* de Coche, en retraite de la haute compétition, ne pouvaient rien, dimanche, contre un colosse au ventre tendu qui s'entraînait encore il y a quelques semaines en vue des championnats du monde. C'est ainsi que la logique est *respectée*. *Quatre* victoires à deux et 33 points à 10, l'Allemagne de l'Est, pardon, le Dynamo d'Hoppegarten est qualifié pour la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

Guy Fréquelin (Alpine-Renault V6) a gagné le Critérium des Cévennes devant Bernard Béguin (Porsche Carrera).

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
PREMIÈRE DIVISION
(huitième journée)

Le Mans bat *Antibes 89-85
Caen bat *Bagnolet 108-84
Villeurbanne bat *Avignon . 100-87
*Nice bat Berck 108-91
*Challans bat Monaco 109-97
*Orthez bat Tours 114-85
*Clermont bat Denain 108-73
*Jœuf bat Racing 98-87

Classement. — 1. Le Mans, 24 pts ; 2. Villeurbanne, 22 ; 3. Caen, Berck et Orthez, 20 ; 6. Tours, Nice et Challans, 18 ; 9. Antibes et Monaco, 16 ; 11. Clermont, 14 ; 12. Bagnolet et Avignon, 12 ; 14. Jœuf, 10 ; 15. Denain et Racing, 8.

Football

COUPE DU MONDE
(Éliminatoires)

Deux matches importants ont été disputés le 12 novembre. Dans le groupe VIII européen, la Yougoslavie s'est imposée à Bucarest devant la Roumanie (6 à 4). La Roumanie est éliminée. Le match décisif aura lieu le 30 novembre à Belgrade où, pour se qualifier, la Yougoslavie devra battre l'Espagne par deux buts d'écart au minimum.

Dans le groupe africain de qualification, la Tunisie a causé une surprise en gagnant à Lagos contre le Nigéria (1 à 0). Le Nigéria est éliminé. La qualification se jouera entre la Tunisie et l'Égypte.

Bastia a battu Laval par 1 à 0, le 13 novembre, en championnat de France de première division.

DEUXIÈME DIVISION
(Quatorzième journée)

GROUPE A

*Arles et Toulouse 2-2
*Chaumont b. Martigues 4-0
*Angers b. Besançon 2-1
Toulon b. *Béziers 1-0
*Saint-Dié b. Avignon 1-0
*Alès b. Haguenau 3-2
*Melun b. Fontainebleau 1-0
*Cannes b. Épinal 2-0
*Ajaccio et Auxerre 0-0

Classement : 1. Ajaccio, 20 points ; 2. Martigues, Besançon, Angers, 19 ; 5. Toulon, Cannes, Auxerre, 17 ; 8. Épinal, 16 ; 9. Chaumont, Arles, 14 ; 11. Saint-Dié, 13 ; 12. Alès, 12 ; 18. Fontainebleau, 3.

GROUPE B

*Tours b. Brest 2-0
*Boulogne b. Poissy 4-1
*Red Star b. Rennes 3-1
Dunkerque b. *Lucé 1-0
*Quimper b. Paris F.C. 3-2
*Guingamp b. Châteauroux 2-1
Gueugnon b. *Angoulême 2-0
*Caen et Limoges 1-1
*Lille b. Nœux 4-0

Classement : 1. Tours, 22 points ; 2. Dunkerque, 20 ; 3. Lille, Red Star, 19 ; 5. Gueugnon, 18 ; 6. Paris F.C., 17 ; 7. Châteauroux, 16 ; 8. Brest, 15 ; 9. Angoulême, 14 ; 10. Lucé, 13 ;

TOURNOI EUROPÉEN JUNIOR DE MONACO

GROUPE A

U.R.S.S. bat États-Unis 5-0
Espagne bat R.F.A. 3-2

GROUPE B

Yougoslavie bat Tunisie 2-0
Italie bat France 1-0

Handball

En Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe, match aller, l'A.S.P.T.T. Metz s'est imposée à Stavanger (Norvège) par 23 à 15.

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(septième journée)

POULE A

Gagny bat *Cannes 24-19
*Paris U.C. bat Ivry 25-17
St. Marseillais U.C. b. *Police 21-10
*Strasbourg bat Toulouse 22-17
*Nîmes bat Besançon 25-22

Classement. — 1. Stade Marseillais U.C., 19 pts ; 2. Paris U.C., 17 ; 3. Gagny, 17 ; 4. Strasbourg, 17 ; 5. Ivry, 15 ; 6. Nîmes, 15 ; 7. Toulouse, 11 ; 8. Cannes, 11 ; 9. Besançon, 9 ; 10. Police, 9 points.

POULE B

Dijon bat *Mulhouse 25-22
*Saint-Maur bat Altkirch ... 29-21
*Villemom. b. St. Messin E.C. 23-18
*Nantes et Voltaire 22-22

Classement. — 1. Dijon, 21 pts ; 2. Saint-Maur, 18 ; 3. A.S.P.T.T. Metz, 17 ; 4. Gonfreville, 13 ; 5. Mulhouse, 13 ; 6. Villemomble, 13 ; 7. Voltaire, 12 ; 8. Stade Messin E.C., 11 ; 9. Altkirch, 10 ; 10. Nantes, 8 pts.

Hippisme

Le prix Guillaume-de-Fracomtal, disputé à Auteuil et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Brouhaha, *suivi d'*Air du nord *et de* Mary-Deva. *La combinaison gagnante est 3 - 9 - 20.*

Jeu à treize

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(dixième journée)

Bordeaux bat *Lézignan 10-5
*Limoux bat Avignon 25-6
*Albi bat Villeneuve 18-2
*Pamiers bat Toulouse 18-7
Vendredi :
*Marseille bat Roanne 16-9

Classement. — 1. Toulouse, 27 pts ; 2. Limoux, 27 ; 3. XIII Catalan, 24 ; 4. Pamiers, 23 ; 5. Albi, 23 ; 6. Mar-21 ; 9. Lézignan, 21 ; 10. Carcassonne, 19 ; 11. Villeneuve, 18 ; 12. seille, 23 ; 7. Avignon, 21 ; 8. Roanne, Saint-Estève, 18 ; 13. Pia, 17 ; 14. Bordeaux, 12 points.

Rugby

CHALLENGE DU MANOIR
(quatrième journée)

POULE A

Béziers bat *La Voulte 17-6
*St. Toulousain bat Grenoble 27-6

POULE B

Lourdes bat *Tarbes 16-9
Biarritz bat *P.U.C. 44-18

POULE C

Montferrand bat *Toulon .. 8-3
Romans bat *Vichy 21-10

POULE D

*Castres et Mont-de-Marsan .. 9-9

POULE E

*Agen bat Racing 13-4
*La Rochelle bat Brive 7-0

POULE F

*Narbonne bat Montauban .. 54-7
Graulhet bat *Bègles 15-10

POULE G

*Dax bat Bayonne 7-0
*Auch bat Angoulême 27-15

Tennis de table

Le Français Christian Martin a succédé au palmarès des championnats internationaux de Hongrie à son compatriote Jacques Secrétin, en battant en finale de l'épreuve le Hongrois Gabor Gerpely.

CARNET

Naissances

— Robert Bez a la joie, avec sa famille, d'annoncer que son petit-fils vient d'avoir une sœur,

Uruapan (Mexique).
37, rue Mauchotte,
94160 Saint-Mandé.

— M. et Mme André Delaporte, Yves-Denis et Muriel, ont la joie d'annoncer la naissance de
Aude,
le 18 octobre 1977.

Mariages

— Edouard Carmignac,
Anne Schreiber
sont heureux de faire part de leur mariage célébré dans l'intimité familiale le 4 novembre par l'abbé Jean Carmignac, en l'église Saint-Louis-en-l'Isle.

11, rue Le Regrattier, 75004 Paris.

Décès

— Paris, Londres, Bruxelles.
Mme René Aubenas, son épouse,
M. et Mme Dominique Aubenas,
M. et Mme John K. Wright,
M. et Mme Benoît Aubenas,
Mlle Brigitte Aubenas,
Ses enfants,
Sylvie, Florence, Marie-Dominique, Olivier,
Ses petits-enfants,
Les familles Aubenas, Himly, Martz, Picardat, Benielli, Pujol et Britsch,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René, Louis, Alexis AUBENAS,
agrégé de l'Université,
inspecteur d'Académie honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur dans l'ordre des Palmes académiques,
survenu à Paris, le 11 novembre 1977, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau familial auront lieu dans l'intimité, le mardi 15 novembre 1977, à Montlouet par Gallardon (Eure-et-Loir).

Il reposera auprès de son fils
Jean-Marie AUBENAS,
ingénieur T.E.F.,
décédé accidentellement, le 17 octobre 1977, à Gaspé (Canada).
38, rue Saint-Placide,
75006 Paris.

— Raymond Burel, son compagnon,
Mme Marguerite Bas, sa mère,
Leurs familles et leurs nombreux amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Marie-Thérèse BAS,
survenu le 12 novembre à l'hôpital Ambroise-Paré, à Boulogne-sur-Seine, des suites d'une cruelle maladie.

Ayant fait don de son corps à la science, un service religieux sera célébré en sa mémoire le 15 novembre 1977, à 11 heures, en l'église Saint-Claude à Besançon (Doubs).
12, rue d'Auteuil, 75016 Paris.
11, rue Nicolas-Bruand,
25000 Besançon.
45, boulevard Alexandre-III,
06400 Cannes.

— Mme Pierre Cohen,
M. et Mme Michel Cretien,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre CAHEN,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé de la France libre,
officier du Cruzeiro do Sul (Brésil),
survenu à Paris, le 11 novembre 1977.

Les obsèques auront lieu le mardi 15 novembre, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse, entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet.
66, avenue de Versailles,
75016 Paris.

— Nous apprenons le décès, survenu le vendredi 11 novembre 1977 à Paris, du
général de corps d'armée
Ferdinand CAPODANNO,
dont les obsèques seront célébrées le mercredi 16 novembre, à 14 h 30, en l'église de Capbreton (Landes).

[Né le 30 septembre 1909 à Tarascon-sur-Ariège et ancien élève de Saint-Cyr, Ferdinand Capodanno a surtout servi dans l'infanterie de marine. Il a participé, pendant la seconde guerre mondiale, aux campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne avant d'être affecté, dès décembre 1945, dans l'ancienne Afrique occidentale française, où il fera une grande partie de sa carrière.

En 1958, il occupe le poste de chef d'état-major du général commandant supérieur les forces armées de la zone de défense A.O.F.-Togo. En 1962, il commande le secteur autonome d'Alger-Sahel et, quelques mois après, la 29e division d'infanterie. De 1963 à 1966, avec le grade de général de division, il est directeur des troupes de marine. En 1967, avec le rang de général de corps d'armée, il est commandant en chef en Afrique centrale, jusqu'en 1969, date à laquelle il devient cadre de réserve.]

— Mme Jean Colomb,
M. et Mme Patrick Ulmann et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Colomb et leurs enfants,
M. Gilles Colomb,
Les familles alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean COLOMB,
survenu parmi les siens le 10 novembre, à l'âge de soixante et un ans.

Une messe sera célébrée le mercredi 16 novembre, à 18 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.

Ni fleurs ni couronnes.

Les dons peuvent être adressés à la Ligue nationale contre le cancer, 187, boulevard Murat, Paris (16e).

Cet avis tient lieu de faire-part.
85, rue La Fontaine, 75016 Paris.

— Mme André Décamps, née Pauline Villiens,
Le colonel et Mme René Pellabeuf, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Décamps, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Décamps et leurs enfants,
M. et Mme Henri Tagber et leurs enfants,
Mme Claire Conway et ses enfants,
M. et Mme Francis Décamps, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Lebon, leurs enfants et petits-enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
M. André DÉCAMPS,
ancien consul général de France,
officier de la Légion d'honneur,
rappelé à Dieu, muni des sacrements de l'Eglise, le 10 novembre 1977, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en la cathédrale de Meaux, le mercredi 16 novembre, à 15 h. 30.
16, rue Ambroise-Bully,
77100 Meaux.

— Le président de l'université scientifique et médicale de Grenoble,
Le conseil de l'université,
Les membres enseignants et non enseignants de l'université,
ont le très grand regret de faire part du décès du
professeur Georges DESSAUX,
professeur titulaire
de physiologie animale,
directeur de l'U.E.R. de biologie physiologique et écologique,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur
des Palmes académiques.

Une cérémonie universitaire a eu lieu le mercredi 9 novembre 1977, à l'amphithéâtre Doyen-Louis-Weil, sur le domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères.

Les obsèques ont été célébrées le même jour.

[Né en 1915 à Sorgues (Vaucluse), Georges Dessaux a enseigné de 1941 à 1959 à la faculté des sciences de Lyon. Nommé en 1959 à la faculté des sciences de Grenoble, il fut chargé, en 1961, de la chaire de physiologie animale et assesseur du doyen de 1967 à 1970. Il était directeur de l'U.E.R. de biologie physiologique et écologique de l'université scientifique et médicale de Grenoble.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Hélène DUPRE,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancienne bibliothécaire
du ministère de la France
d'outre-mer.
Fréjus, le 1er novembre 1977.

— Mme Jean Favennec,
M. et Mme Alain d'Huart,
Le docteur et Mme Michel Martraire et leurs enfants,
Les docteurs Bernard et Anne-Marie July et leurs enfants,
M. Jean-Pierre Favennec,
ont la douleur de faire part du décès, le 9 novembre 1977, dans sa soixante-et-onzième année, de
M. Jean FAVENNEC,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre
du Mérite national.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 16 novembre 1977, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.
27, rue Pierret,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Jean Robida,
M. et Mme Philippe Robida et leur fils,
M. François Robida,
ont la douleur de faire part du décès de
M. François GAYAUD,
fondateur de la Librairie de Paris,
et des Libraires associés,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite commercial
et industriel,
survenu le 29 octobre 1977, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue de La Rochefoucauld,
75009 Paris.

— Mme Henri Jacquard,
M. et Mme Yves Chauleur et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri JACQUARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Paris, le 11 novembre 1977, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Le service religieux aura lieu le mardi 15 novembre, à 8 h. 30 précises, en l'église Saint-Séverin, rue Saint-Séverin, Paris (5e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jean-Jacques Lefebvre et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Mazzolini et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
Mme Jacques LEFEBVRE,
née Lucie Martinet,
leur mère et grand-mère,
survenu, le 8 novembre 1977, à Le Cateau-Cambrésis (Nord).

Les obsèques auront lieu le mercredi 16 novembre 1977, à 14 h. 30, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise.
8, rue Léon-Jouhaux,
22000 Saint-Brieuc,
23, rue du Chant-de-l'Alouette,
75013 Paris.

— Mme A. Ruwet (née Madeleine Maurice), ses enfants, petits-enfants, nièces, neveux, ont le chagrin d'annoncer la mort de leur frère et oncle,
Jacques MAURICE,
à l'Institut Saint-Jean-de-Dieu, à Leuze (Belgique). Il avait soixante-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Leuze, le samedi 28 octobre 1977.

Nouvelle adresse de Mme Ruwet : 24, rue Beeckman, 1020 Bruxelles.

— Nous apprenons la mort à Chicago, à l'âge de quatre-vingt-six ans, du
docteur Bojidar POURITCH,
ancien ministre de Yougoslavie
à Paris.

[Né à Belgrade le 6 février 1891, M. Pouritch, docteur en droit de l'université de Paris, a pris part aux deux guerres balkaniques et à la première guerres balkaniques et à la première guerre mondiale. Entré dans la carrière diplomatique en 1916, il a servi successivement à Washington, en Sibérie (pendant la révolution russe), à San-Francisco, Chicago, Londres. En 1932, il a été nommé directeur politique et ensuite ministre adjoint des affaires étrangères. Ministre plénipotentiaire à Paris de 1935 à 1940, il a rejoint le gouvernement royal yougoslave à Londres et il est devenu président du conseil et ministre des affaires étrangères d'août 1943 à juin 1944. Il est décédé le 29 octobre 1977.]

— L'Association des professeurs d'italien de la région parisienne a le très vif regret de faire part du décès de
M. Paul RENUCCI,
professeur à l'université
de Paris-IV-Sorbonne,
survenu le 9 novembre.
(*Le Monde* daté 13-14 novembre.)

Remerciements

— M. et Mme Pierre Jourdan et leur famille voudraient que tous ceux qui les ont soutenus de leurs prières, de leur affection profonde et de tous leurs témoignages d'amitié, parents, amis, camarades, officiers, sous-officiers et soldats sachent combien puissamment ils les ont aidés lors du rappel à Dieu de
Henri JOURDAN.

Ils les en remercient du fond du cœur.

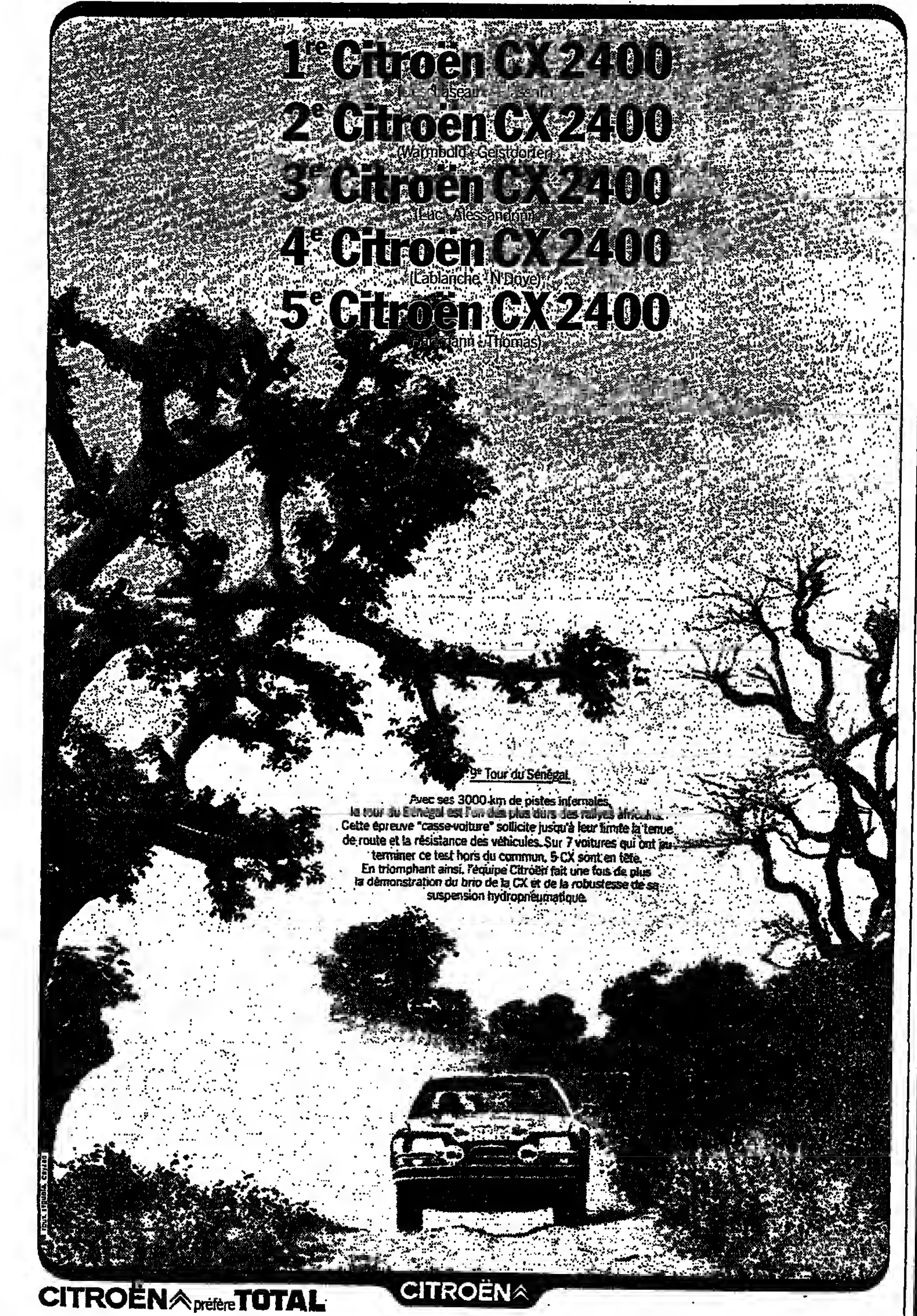
Anniversaires

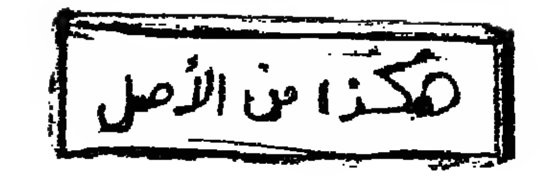
— Pour le deuxième anniversaire de sa mort, une pensée fervente est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé
Jacques POULAIN,
ingénieur des mines.

Communications diverses

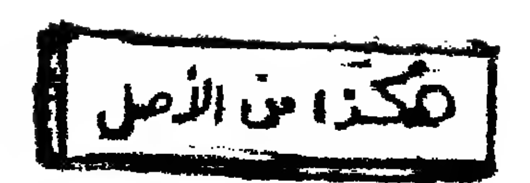
— Au nom de l'Ordre de la courtoisie française (56, arcade Simon-Bolivar), M. Alain Poher, président du Sénat, remettra, jeudi 17 novembre, à 20 heures précises, dans le grand salon d'honneur du Sénat, un chèque de 5 000 francs au professeur Georges Mathé, directeur de l'Institut de cancérologie, pour la campagne contre le cancer.

— L'Institut d'études hébraïques, 20, rue Servandoni, Paris (6e), 633-39-22, annonce la reprise de ses cours (hébreu, Bible, histoire, pensée juive) pour tous les niveaux. Renseignements et bibliothèque du lundi au jeudi, de 14 heures à 18 heures.









LÉGION D'HONNEUR

Nous terminons ici la publication de la liste des nominations de chevaliers dans l'Ordre de la Légion d'honneur que nous avons commencée dans notre numéro daté 13-14 novembre.

DÉFENSE

MM. Joseph Allard, Marius Béraud, Félix Cresson, Robert Lainey, Fernand Lecomte, Alexandre Palfray, Edmond Pianard, Max Touzeau, Adolphe Abandon, Gilbert Admiraud, Claudius Ageron-Gailliard, Albert Aguttes, Jules Alavoine, Barthélémy Alcover, Louis Allais, Lucien Alleyrat, Ernest Amboise, Gaston Audré, Jacques Andrieux, Louis Andriot, Louis Anis, Robert Anne, Gaston Anquez, Joseph Appelghem, Fernand Arbaud, Amaury Arcelin, Louis Arena, François Arnaud, Henri Asselineau, Maximin Aubin, Paul Aubœuf, Louis Aubois, Louis Audebert, Alphonse Aufort, Joseph Azéma, Charles Bajon, Arthur Balland, Désiré Barbachoux, Charles Barbeud, Abel Barbou, Clovis Barde, Alexandre Bardelli, Emile Barnola, Léon Barral, Georges Barreau, Jean-Baptiste Barreaud, Joseph Bascle, Alphonse Bassède, Gédéon Basthard, Julien Baubil, Louis Bazin, Antoine Beaujean, Antoine Beaujoux, Marius Beffrieu, Alfred Behr, Jean Belle, Louis Belletier, René Benoit, Robert Benureau, Aristide Béranger, Louis Berard, Benjamin Bernard, Emile Bernard, François Bernard, Paul Bernard, Jean Berteau, Jean-François Bertho, Cyrille Bertrand, Emile Bertrand, André Bertron, Marcel Beuzeville.

MM. Marcel Bidard, Pierre Billon, Léon Bissonnet, Emile Blais, Pierre Blanc, Ernest Blanchard, Marcel Blazy, Charles Blum, Fernand Boin, Cyrille Boisseau, Auguste Boisson, Auguste Bon, Jules Bonamy, Marcel Bonichon, Alexandre Bonnaire, François Bonneau, Félix Bonnefoy, Aimé Bonnet, Julien Bonnot, Antonin Bony, Armand Borde, Elie Bordenave, Paul Borie, Michel Bosio, Léonard Bosq, Auguste Bouchez, Camille Bouchier, Jean Boudet, Raphaël Bourdron, Paul Bourgeois, Henri Bourges, Baptiste Bourgin, Edmond Bourré, André Bouyre, Marcel Brasy, Louis Bremer, Pierre Bret, Louis Broton, Albert Brouard, Auguste Brouard, Louis Buhot, Victor Bureau, Joseph Buron, Joseph Buscail, Raymond Bussière.

Gabriel Cabessut, Edouard Caillon, Eugène Cambon, Lucien Canal, Roger Candau, Léon Canivez, Jean-Marie Cann, Kléber Carnez, Louis Carreau, Ernest Cassac, Jean Cassagnau, *David Caussidières*, Prosper Castelnau, Anatole Caton, Pierre Catusseau, Hippolyte Caunègre, Albert Cerveau, *Jean-Pierre Chabernaud*, Marius Chaboud, Ernest Chambard, Albert Chamoin, Edouard Champaux, Paul Changarnier, Marc Chantal, Jean Charton, Albert Chasseuil, Jean Château, Louis Chatel, Gaston Chaumeil, Alexis Chauveau, Ildevert Chemin, Georges Cherry, Camille Chevrier, Marie Chèze, Marcel Chrétien, Georges Clanet, André Claris.

MM. Abel Clavière, Jean Coché, Jean-Louis Coëtard, Bonaventure Colonier, Jean Comalada, Pierre Combes, Jean Continsouzas, Désiré Cordat, Abraham Coriat, Eugène Cornier, Joseph Cosson, Lucien Costes, Hippolyte Coudouel, Yves Couloigner, Louis Courbil, Fernand Coustenoble, Samuel Couvertier, Jean-Pierre Cuinat, Paul Cuny, Louis Damidaux, Marie Daniel, François Dano, Lucien Darré, Gaston Dauphin, Louis Daurelle, Raymond Dautin, Clovis Daux, Joseph Daverac, Adrien David, Raymond Debeaumarché, Jean Decottignies, Joseph Decroisilles, Marcel Delacourt, Fernand Delahais, Génis Delannoy, Louis Delauney, Edouard *Delecourt*, *Albert* Delebedde, Pierre Delfigué, Henri Delmas, Lucien Delorme, Auguste Denis, Adrien Depis, *Camille* Dère, Marcel Deroo, Blaise Desbard, Olivier Deschamps, Pierre Désieaux, Jean Desmarie, Paul Devienne, Louis Deychamp, Emile Didelot, Henri Dominé, Jean-Pierre Donnès, Jean-Baptiste Douchin, Albert Doumerc, Jacob *Dray*, François Dubois, Pierre Dubos, Victor Dubuisson, Jean Ducerf, Edmé Ducharme, Georges Ducottret, Auguste Ducousset, Louis Ducroux, Pierre Duffau, Edouard Dumas, Maurice Dumas, Edouard Dumetz, *Léon Dupin*, Gaston Duquenne, Jean Dussans, Auguste Duval, Henri Duvivier, Henri Duvoy, Achille Duwald.

MM. Paul Erre, Joseph Esparbès, Joseph Faivre, Aimé Faucilhon, Maurice Fernon, Carmeno Ferrari, Georges Ferry, Jean-Pierre Fichet, Marcel Fleury, René Fomproix, *Edmond* Foulon, François Fouque, Gabriel Foutlaye, Eugène Fradet, Henri François, Louis Frappier, *Guillaume* Freigne, Désiré Frémont, Joannès Freyssinet, Emile Friot, Emile Galbrun, Léon Galliani, Régis Gardès, Léon Garnier, Joseph Gasser, Henri Gassot, Gustave Gaucher, Pierre Gautier, Paul Génin, Pierre Georgin, Raymond Gérard, Auguste Gervais, Philippe Gibrat, Albert Gilles, Maurice Gilles, Gustave Giraud, Henri Girault, Marcel Glatigny, François Goby, Charles Godard, Robert Godoc, Joseph Gonnet, Gaston Gonzalès, Léonard Gouiard, Joseph Goyard, Louis Goyard, Paul Granier, Georges Gravaud, Marius Grébil, Henri Greck, Maurice Greilier, Maurice Grezaud, Pierre Grieu, François Gros, Joseph Gros, François Guéraud, Elie Guernion, Alfred Guerry, Eugène Guillermin, Marcel Guitard, Henri Guyon.

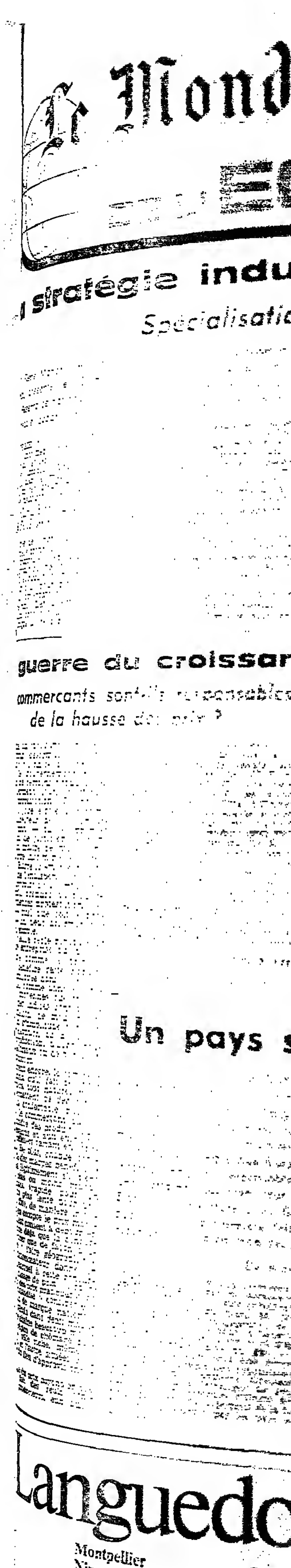
MM. François Harry, Elie Hayez, Joseph Heleine, Paul Henry, Alfred Herbert, Nicolas Hillard, André Hoffherr, Auguste Homeau, Jean Houdusse, Emile Bumbert, Abel Isidore, Robert Israel, Marius Jaccoud, Marcel Jacquemin, Célestin Jacques, Albert Jacquin, Pierre Jacquinot, Jean-Baptiste Jacquot, Edouard Jail, Henri *James*, Henri Jannault, Octave Jaulin, Paul Jaussaud, Georges Jeanuin, Maurice Jolibois, Théodore Jourdan, Félix Jouvenel Léandre Juilleret, Antoine Jury, Maurice Kaiser, Jean Koch.

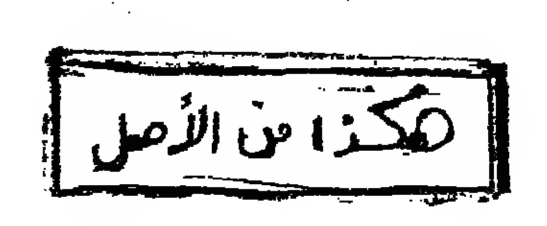
MM. Pierre Labat, Pierre Labonne, Léon Lachambre, Jules Lacroix, Jean Lafitte, Victorien Lagache, Jean Lagadec, Pierre Lageuestie, Gédéon Laine, Jean *Lajaumont*, Pierre Laloi, Pierre Lamaison, Louis Lambert, Charles Lamblot, Alfred Landré, Pierre Laporte, Albert Larmand, Marcel Larue, Emile Labastriers, Eugène Laurent, Georges Laveux, Paul Lazare, Louis Leclair, Eugène Lecomte, Yves Le Divenan, Moïse Lefèvre, Louis *Lefort*, Michel Le Gall, Romain Léger, Joseph Le Glouannic, Joseph Le Goff, Emile Lehoux, Désiré Lelong, *Fernand Le Loup*, Pierre Lemercier, Octave Lemoine, Henri Lenvoisé, François Le Péron, Auguste Lepigeon, Marcel Lequeux, Noël Leroux, Léonidas Leroy, Marceau Leroy, Paul Le Secq, Simon Lesne, Emile Létendart, Georges Levêque, Gabriel Levesque, André Lhoste, François Libéro, Henri Lieury, Guillaume *Lincot*, *Camille* Lissorgues, Léonore Livernais, Joseph Lucarini, Arthur Lucas.

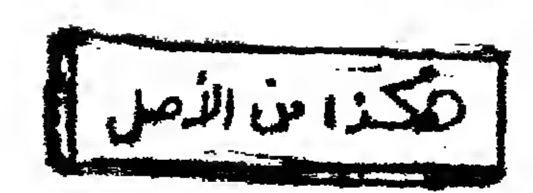
MM. Georges Madelaine, Lucien Mailliot, Paul Mailliot, Alphonse Maingaud, Henri Maire, Auguste Malaterre, Jean Malherbe, Charles Malmontet, Auguste Maniez, Marcel Mappas, Louis Marbœuf, Léon Marbouty, Gabriel Marceau, Jean Marceille, Auguste Maresq, Fernand Marchal, Pierre Maréchal, Gabriel Margnon, René Marie, Joseph Marque, Arthur Martin, Fauste Martin, Jacques Martin, Pierre Marty, Emile Masquart, Henri Masson, Roger Mathalin, Maurice Mauclert, Eugène Maudet, André Maurer, Eugène Megret, Manuel Ménassade, Jean Menneteau, Charles Mercier, Edmond Métier, Auguste Meynier, Louis Michel, Jean Miniconi, Albert Moineau, Jean Moncamp, Auguste Monot, Denis Montaut, Paul Montfourny, Jean Moreau, Roger Moreau, Léon Mouneaux, André Mouret, Auguste Murris, Célestin Musy.

MM. Jules Nallet, Bernard Natta, Jean Neuvielle, Edouard Noclercq, Henri Nonnon, Elie Normand, Jean Nouailhas, Clairin Novaro, Albin Olivier, Casimir Olivier, Paul Pajot, Adrien Parmentier, Georges Pasgrimaud, Pierre Passeron, André Pautre, Jean Pellaud, Noël Pellegry, Olivier Perdriat, Jean Périgaud, Claude Pernot, Jean-Baptiste Perrin, Joseph Perrin, Emile Peyneaud, Mathieu Peyroux, Adrien Philippot, Eugène Picherit, Enée Pidoux, Eugène Pidoux, Clair Pierre, Robert Pimard, Charles Piat, Emile Platel, Paul Plouvin, Léon Pohu, Louis Poinot, Adelmare Pommeret, Léon Poncier, Maurice Poniard, Fernand Pontier, Félix Porte, Jacques Portès, Léopold Pourqué, Jean Pradel, François Praneuf, Bénony Prince, Léon Proust, Pierre Pugnère, Georges Puzenat, Abel Quantin, Jean Quéméneur, Edgar Quinchon, Gustave Rabiant, Joseph Raibaut, Lucien Raine, Charles Rang, Georges Raoul, Maurice Raoux, Louis Rapillard, Pierre Raynaud, Jules Rémond, Justin Respaut, Jean Rey, Désiré Richard, Juste Richard, Joseph Rieo, Michel Rigaill, Prosper Rigaud, Marcel Rinaudo, Georges Rivière, Maurice Robert, Maurice Roger, Gabriel Roland, Pierre Rolland, Camille Rondelet, Pierre Roques, Pierre Rossignol, François Rougeron, Pierre Rougier, *Charles Roussel*, *Pierre Roux*, Maurice Rouzaire, Victor Roy.

MM. Louis Saint-Hillier, Jules Saintot, Eugène Salard, Henri Sartelet, Jean Santjean, Augustin Sauzé, Alphonse Sauzedde, Auguste Schille, Camille Senelet, Charles Sergent, Manuel Silvestre, Charles Sorin, Jean Souilla, Alfred Souriau, Adrien Sous, Eugène Sudant, Jean-Marie Taffe, Yves Tallegas, Adelmard Tessier, Henri Thibout, René Tillard, Jean Tillerot, Joseph Tisseyre, Paul Tondini, Georges Toussaint, Camille Toyou, Ernest Travers, Pierre Trubert, Ernest Truchet, Lucien Turquet, Louis Urpin, François Vadrot, Ernest Vaillant, Gaston Van Vlamertynghe, Mary Vatan, François Vayleux, Amable Vazeille, Albert Veillet, Edmond Véran, Jean-Baptiste Verges, Georges Vergote, François-Eugène Verneaux, Léon Vignal, Michel Villard, Jean Vinceut, René Viriot, Félicien Vital, René Voguet, Octave Voisin, Gaston Vollaire, Constant Vrignaud, Claude Vuillemin, Alphonse Wallet, Emile Wary, Paul Yvrier-Turenne.


Le Monde
stratégie indu
Spécialisatio
guerre du croissan
Un pays
Languedo
Montpellier
Nîmes
Hotel Sofitel ****


هكذا من الأصل





Le Monde DE L'ECONOMIE

La stratégie industrielle de la France

Spécialisation ou autonomie ?

M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, présente le 15 novembre le budget de son ministère devant l'Assemblée nationale. Profitera-t-on de l'occasion pour lancer l'indispensable débat sur la stratégie industrielle de la France ?

SIDERURGIE, textile, chantiers navals, imprimerie, aéronautique : des pans entiers de l'industrie française se lézardent. Tout l'édifice n'en est pas menacé, mais la crise a agi comme un révélateur, mettant en évidence les insuffisances — longtemps masquées par la croissance — d'une industrialisation menée à marche forcée sans réflexion stratégique.

Pendant près de vingt ans, la politique industrielle française a été essentiellement horizontale, avec la bénédiction d'un patronat qui ne prise guère la sélectivité. Il s'agissait alors de faire flèche de tout bois, pour répondre au double défi de l'ouverture des frontières et de l'exode rural. Les aspects positifs de cette action sont connus : la croissance économique a été forte, le développement des activités industrielles spectaculaires. Mais l'industrie française s'est trop engagée dans la production de biens de consommation, dont le déclin est amorcé depuis longtemps ou qui sont concurrencés par le tiers-monde ; sa production de biens d'équipement en dépit d'efforts et de succès reste insuffisante ; les industries de pointe, stimulées par les grands projets gaulliens, s'essoufflent.

Bilan préoccupant qui fait apparaître que la France, si elle a mieux résisté à la secousse que la Grande-Bretagne ou l'Italie, est moins bien adaptée à la nouvelle donne de l'économie mondiale que ses grands concurrents : Allemagne, Japon, Etats-Unis. Elle est en conséquence plus vulnérable et plus perméable à l'offensive étrangère, au moment où les échanges commerciaux revêtent de plus en plus l'aspect d'une guerre sans merci.

Bien du temps a été perdu. Pour répondre à la crise, amorcée dès 1971 avec le dérèglement du système monétaire, le gouvernement français a trouvé un mot, à défaut d'une politique : le redéploiement. Formule heureuse : un redéploiement était effectivement nécessaire, qui supposait une stratégie d'ensemble. Les résultats n'ont pas été — c'est le moins que l'on puisse dire — à la hauteur des ambitions.

Un jugement sévère

Dans son rapport sur le projet de loi de finances pour 1978, M. Maurice Papon, rapporteur général (R.P.R.) de la commission des finances de l'Assemblée nationale, constate : « *Au cours des dernières années, les pouvoirs publics n'ont cessé de préconiser le développement des industries de pointe, des biens d'équipement et des exportations. Mais le redéploiement industriel n'a pas donné lieu à beaucoup plus de précisions. Peu a été dit sur les secteurs dont il fallait accompagner le déclin. Les moyens de cette politique n'ont pas été réunis et, partant, ses résultats n'ont pas été convaincants.*

» *Au cours des dernières années, il est peu de secteurs ou de sous-secteurs qui n'aient pas été concernés par un projet gouvernemental. Les ministres n'ont pas été avares de déclarations. Dans l'ensemble, cette politique a échoué.* » Plus loin, M. Papon ajoute : « *Dans l'ensemble, la France s'est trouvée confrontée avec l'industrialisation des pays à bas salaires, dont les conséquences n'avaient pas été mesurées ; elle n'y était pas préparée ; elle l'a donc subie. L'action dite structurelle des pouvoirs publics a, en définitive, consisté à organiser des infirmeries de campagne pour donner les soins d'urgence. (...) Le gouvernement se justifie après coup en invoquant les emplois ainsi sauvegardés. Cette action clandestine n'est sans doute pas inutile. Elle a vraisemblablement permis d'assurer des transitions difficiles et de venir en aide à des hommes en détresse. Son efficacité à long terme n'est cependant pas démontrée alors qu'augmentent le nombre des usines qui ferment et celui des personnes à la recherche d'un emploi.* »

Ce jugement est sévère mais juste. A l'exception du règlement de quelques grands dossiers industriels — regroupement *des forces* nationales dans les poids lourds et le nucléaire, alliance avec des firmes étrangères dans l'informatique, — l'action gouvernementale a été essentiellement défensive et ponctuelle. Il est vrai — ceci explique sans doute cela — que les pouvoirs publics ont pendant ces trois années mené une politique économique essentiellement conjoncturelle, faute d'avoir pris conscience de l'ampleur de la crise... Sur ce point, l'arrivée à la tête des affaires de M. Raymond Barre a marqué un net changement.

La première mesure de politique industrielle prise par le nouveau premier ministre fut le plan d'assainissement. Cette mesure, dont le premier objectif, plus ou moins avoué, était de restaurer les marges bénéficiaires des entreprises, grâce au ralentissement de la progression des salaires et à une application assez souple des engagements de modération des prix. Dans la mesure où les résultats obtenus ont varié selon les secteurs, il est bien difficile de porter un jugement global sur les effets de cette politique.

En toute hypothèse, « *ce retour progressif à un environnement économique plus favorable aux entreprises* », pour reprendre l'expression d'un des conseillers du premier ministre, ne pouvait suffir. L'affrontement mondial ne cessant de durcir, la France doit avoir une statégie industrielle, chacun en est aujourd'hui convaincu. Depuis plusieurs mois, études, analyses, réflexions se sont donc multipliées.

Schématiquement, la France a le choix entre deux stratégies : une stratégie défensive dite d'« autonomie », une stratégie offensive dite de « spécialisation ».

La première, qui suppose une protection des secteurs menacés et une exploitation maximale des ressources nationales, vise à s'opposer aux tendances du marché et à l'intégration économique mondiale, quitte à retourner à une certaine autarcie. La seconde vise au contraire à accélérer l'adaptation de l'outil de production à la division internationale du travail et à l'évolution du marché mondial, en abandonnant les activités en déclin, tout en tentant de « se placer » sur les secteurs à haute valeur ajoutée promis à une expansion rapide.

PHILIPPE LABARDE.

(Lire la suite page 23.)

La guerre du croissant

Les commerçants sont-ils responsables de la hausse des prix ?

LA « guerre du croissant » rappelle un scénario désormais classique en France : l'indice des prix de détail monte, le gouvernement réagit par la taxation de certains produits, les commerçants ferment leurs boutiques en guise de protestation. Quant au consommateur, il joue le rôle de victime innocente, le directeur de la concurrence et des prix — ou le premier ministre — celui de justicier, le commerçant celui du traître de mélodrame. L'homme de la rue incrimine les intermédiaires et M. Barre lui-même reparle avec conviction de l'indispensable « *modernisation des circuits de distribution* ». Sans aller jusqu'à prendre au pied de la lettre les vertueuses protestations des professionnels — quel que soit le produit distribué — on peut affirmer que tout n'est pas si simple.

Bien sûr, la vieille règle générale de rentabilité d'une entreprise qui définit le prix de vente comme le prix de revient plus le bénéfice reste globalement vraie et appliquée dans les entreprises industrielles comme dans le commerce. *Mais les moyennes* que traduisent la hausse des indices sont forcément la combinaison de mouvements contradictoires et d'amplitude variable, qu'il s'agisse d'élévation ou de baisse des prix à la production, d'augmentation des coûts salariaux ou de variation des frais de transport.

Plus concrètement encore, le commerçant, dans le choix qu'il fait des produits, sélectionnera tout naturellement ceux qui lui permettent de dégager le bénéfice le plus confortable possible. Grand ou petit, le commerçant adapte les prix et la qualité des produits qu'il distribue aux revenus et aux exigences de sa clientèle, celles-ci variant en fonction de ceux-là. De plus, chaque commerçant pratique des marges bénéficiaires différenciées, légitimement s'il tient compte de la plus ou moins grande rotation du stock (rapide pour un yaourt, beaucoup plus lente pour une bouteille de vin fin), de manière injustifiée s'il prend en compte le prix maximum que son client consent à débourser. Tout cela explique déjà que la concurrence ne peut jouer que de façon doublement limitée : l'aire géographique où évolue le consommateur donne un caractère très ponctuel à cette concurrence ; et le « cassage de prix » s'opère toujours à partir des prix pratiqués dans la « zone de chalandise » considérée : le même produit de marque nationale peut donc être vendu dans deux magasins de la même chaîne beaucoup moins cher dans une région de chômage qu'à proximité d'une ville riche, même si elles sont l'une et l'autre situées à la même distance du lieu d'approvisionnement.

Cette pratique du prix psychologique n'est pas le fait des seuls commerçants. Les producteurs, eux aussi, se livrent à ce délicat exercice. Une enquête datant de 1975 a révélé que telle crème de beauté, dont le prix de revient est de 1,17 F le tube, était vendue 9,5 F hors taxe au stade du gros, et 18 F chez le pharmacien. Avec des chiffres différents on retrouve les mêmes écarts aujourd'hui. Un consommateur est rarement convaincu qu'un produit peut être à la fois de qualité et bon marché. En revanche, si l'on vise comme clientèle le consommateur de faible revenu, c'est un produit de « bas de gamme » qu'il faudra fabriquer. Dans ce cas, c'est la qualité qui diminuera pour que puisse être atteint le prix, peu élevé, que le client pourra payer : un petit électrophone de 300 F sera conçu pour durer un minimum de cinquante heures, sa survie possible au-delà étant due à la chance.

JOSÉE DOYÈRE.

(Lire la suite page 23.)

L'or encore

AU début de l'été dernier, il était de bon ton, parmi les experts, de prévoir une « détente » sur le marché de l'or. Le prix de l'once (31,103 grammes) se trouvait alors aux alentours de 140 dollars. 150 paraissaient un « plafond », mais on estimait plus vraisemblable que le cours redescende vers son « plancher » supposé de 115 ou 120 dollars. Les événements ont, une fois de plus, tourné différemment. Là où l'on attendait *Grouchy... Au lieu de la baisse attendue*, c'est la hausse qui s'est produite.

Il est difficile de ne pas mettre cette évolution en parallèle avec la nouvelle crise du dollar qui, à plusieurs égards, rappelle celle qu'a connue le sterling dans les années précédentes. A cause des pressions politiques dont il est l'objet et auxquelles il résista comme il peut — c'est-à-dire mieux que la plupart des autres instituts d'émission, mais moins bien qu'il ne le faudrait pour la *santé du dollar*, — *le Système de* réserve fédéral a laissé la masse monétaire interne s'accroître à une cadence trop rapide.

L'impression que les autorités américaines n'ont au fond pas de politique bien déterminée, et qu'elles sont incapables non seulement de défendre le dollar mais encore de savoir si cela en vaut la peine (en ces temps de protectionnisme il y a de nombreux partisans cachés de la dévalorisation permanente...) a sans doute beaucoup ajouté à l'inquiétude ambiante. Celle-ci, comme on l'a vu si souvent dans l'histoire passée, récente ou lointaine, pousse le particulier, les banques ou même les sociétés industrielles et commerciales à prendre quelques précautions en achetant de l'or. Les Américains, qui n'avaient guère jusqu'à présent usé de la faculté qu'ils ont recouvrée depuis janvier 1975 d'en acheter librement, se mettent de la partie. L'augmentation de la demande privée aux Etats-Unis a déjà eu pour effet de faire de New-York l'un des plus gros, voire même le plus gros marché du monde. On y traiterait (au comptant et à terme) chaque jour entre 1 et 2 millions d'onces (entre 31 et 62 tonnes) soit soixante à cent vingt fois plus qu'à Paris...

De nouveau, on parle dans les milieux financiers du *rôle* que les *réserves* métalliques pourraient bien dans l'avenir jouer à nouveau dans le système monétaire international. Les Etats-Unis eux-mêmes n'ont-ils pas acquis récemment un peu d'or cédé par le Portugal ? Bien que cette opération portât sur un très faible montant, le secrétaire au Trésor, M. Michael Blumenthal, a essayé — en vain — de la cacher aux yeux du public. Il serait toutefois très prématuré d'en tirer la conclusion que le désordre monétaire actuel conduira les grands pays à revenir dans ce domaine sur les accords de la Jamaïque. Moins que jamais, ils sont prêts à envisager de se soumettre aux contraintes communes d'un *système à base métallique*.

Un pays socialiste devant la crise : la Hongrie

Le lancement aux Etats-Unis d'une campagne de promotion, tout comme la récente visite à Budapest du premier ministre français, traduit le souci de la Hongrie de renforcer ses liens économiques avec l'Ouest. Alors que leur nation est frappée, elle aussi, par la crise mondiale qui a entraîné un déficit de ses échanges et obligée, quoique à un moindre degré que d'autres pays de l'Est, de recourir au crédit international, les responsables magyars s'efforcent d'adapter, avec une certaine souplesse, leur économie aux règles du jeu mondial. Signe de l'ouverture : la Banque nationale de Hongrie vient de publier, pour la première fois, des statistiques relatives à l'état des réserves et de la balance des paiements du pays.

De notre envoyé spécial

Budapest. — « *Nous écrivons les exportations avec des majuscules.* » Le ton est donné par le vice-président de l'Office national du plan, M. Gyula Kovacs. Dans ce pays dépourvu de ressources naturelles — sauf la bauxite et peut-être demain le cuivre — et d'énergie — exception faite du gaz — les échanges extérieurs sont une nécessité vitale. Les magasins sont approvisionnés à raison d'un cinquième directement par les achats à l'étranger. Le pétrole provient pour l'essentiel d'Union soviétique. Les biens d'équipement et la technologie sont fournis par les pays occidentaux.

Aussi, puisque pour acheter il faut vendre, le comité central du parti socialiste ouvrier hongrois, au cours d'une importante session, le 20 octobre, a donné la priorité à l'exportation. Une réflexion doit être menée sur les moyens d'adapter davantage les structures de l'économie nationale aux impératifs du commerce international. Alors que pour plus de 40 % la production industrielle est exportée, déjà 45 milliards de forints sur un total d'investissements de 110 milliards pour le 5e Plan quinquennal (1976-1980) ont été dévolus aux secteurs qui vendent à l'étranger. Un forint vaut 0,22 franc au taux non commercial, mais seulement 0,11 F pour les transactions commerciales. Cette dualité est ressentie par les autorités pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une gêne et un facteur négatif pour l'économie.

C'est que la Hongrie a subi et continue de subir les effets de la crise mondiale. Le coût de ses importations est *plus élevé* et ses *exportations plus difficiles*. Depuis 1974, les échanges extérieurs du pays sont déséquilibrés. Le déficit commercial s'est aggravé en 1975 pour toutefois diminuer en 1976.

Quant au revenu national, qui progressait en moyenne de 6,5 % par an de 1965 à 1975, il n'a augmenté que de [illegible] % l'an dernier. Cette même année, le pouvoir d'achat des Hongrois a stagné. Il ne devrait guère s'améliorer en 1977.

Cependant, la reprise de la croissance, au rythme annuel de 6 %, a entraîné une détérioration de ces résultats. Le déficit commercial à l'égard des pays occidentaux aurait atteint 650 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 1977. Les exportations hongroises ont progressé de 16,3 % par rapport à la même période de 1976 : mais les importations ont augmenté de 24,6 %. Vis-à-vis des pays socialistes, *le déficit se situerait à 100 millions de* dollars.

Ouverture des comptes

Aussi, la Hongrie a-t-elle eu recours à *nouveau, cette année*, à l'*emprunt* international. L'endettement du pays — de l'ordre de 2,5 milliards de dollars — n'est pas néanmoins jugé excessif, et la charge annuelle de remboursement apparaît jusqu'ici supportable. La Banque nationale continue d'ailleurs à obtenir *des crédits* à des conditions relativement favorables, dans la mesure où ceux-ci sont destinés à équiper les industries exportatrices.

Récemment, la Banque, qui vient d'ouvrir une agence à New-York, a obtenu un crédit de 200 millions de dollars auprès des banques *américaines*. *A cette* occasion un document de cinquante et une pages a été publié, qui contient des renseignements jusqu'ici tenus secrets : la balance des paiements de la Hongrie établie selon les critères du F.M.I., les réserves en or et en devises, qui représentaient 1 517 millions de dollars à la fin de 1976 (1 624 millions un an plus tôt) et le service de la dette extérieure au cours des années futures (de 1977 à 1982, l'année de pointe étant 1981 avec 328 millions de dollars). Cependant, avec un certain sens de la continuité, le rapport souligne : « *Depuis sa création, en 1924, la Banque a toujours fait face à ses obligations de remboursement, ponctuellement et pleinement.* »

Toutefois, en ces temps de guérilla commerciale, la Hongrie se trouve, comme d'autres pays moyens, coincée entre, d'un côté, les nations en développement qui bénéficient à la fois d'une main-d'œuvre bon marché et d'usines modernes, de l'autre les Etats à haute technologie. Dès lors, il lui faut prendre le rigoureux chemin de la rentabilité, accroître une productivité parfois faible — au point qu'il est question de « *grève du ralenti* », — *rechercher et* mettre en œuvre une certaine spécialisation.

« *Il faut y contraindre les entreprises et aussi les aider* », dit-on au Plan, en jouant sur le clavier de la fiscalité, du crédit, de la politique des stocks et des salaires, et non pas en donnant des instructions détaillées, comme certains ministères ont encore tendance à le faire. « *Nous ne sommes pas encore assez souples* », reconnaît M. Kovacs.

Souplesse aussi *dans le maniement* du taux de change : le forint avait été réévalué le 1er janvier 1976 de 5,3 % par rapport au dollar, mais de 14,3 % par rapport au rouble, ce qui a permis d'alléger le coût des importations et de freiner la hausse des prix sans effet négatif, assure-t-on, pour les exportations. Dans ce domaine il s'agit de revenir progressivement à un taux de change unique, alors qu'actuellement il varie du simple au double selon les *opérations*. Un nouvel *ajustement* est donc prévisible dans un proche avenir. A plus long terme certains économistes rêvent d'un forint convertible, ce qui paraît pour l'instant exclu compte tenu de l'intégration au sein du CAEM.

Avec réalisme, en tout cas, les responsables hongrois ajustent leur économie aux contraintes du jeu international. *Pour tenir compte* de l'inflation mondiale, ils augmentent leurs prix intérieurs. Là où les Polonais ont échoué, ils ont réussi. Ainsi la population, prévenue, il est vrai, plusieurs mois à l'avance, a accepté des majorations parfois substantielles (+ 30 % pour la viande en juillet 1976) et ceci sans qu'il y ait, semble-t-il, contrainte.

« *Chaque produit a sa psychologie* », répond M. Bela Csikos Nagy, président de l'*Office national des matières et des* prix, avant d'ajouter que, face aux réticences d'une population habituée au « *gel* », la mise en place d'un nouveau système de prix avait demandé cinq ans.

MICHEL BOYER.

(Lire la suite page 22.)

Le rouble convertible n'est pas encore pour demain

De notre correspondont en Europe centrole

Budapest. — Parmi les pays socialistes, la Hongrie est celui qui a mené à bien la réforme économique la plus poussée (voir d'autre part l'article de Michel Boyer) et qui, en conséquence, est le plus avancé — ou le moins éloigné — sur la voie conduisant à la convertibilité monétaire. L'occasion d'une longue discussion sur ce thème a été récemment fournie par un colloque d'économistes de l'Est et de l'Ouest qu'avaient organisé dans la capitale magyare l'Institut viennois pour les comparaisons économiques internationales et l'Académie hongroise des sciences (*le Monde de l'économie* du 8 novembre).

Non sans humour, certains participants à cette rencontre ont émis le vœu que Budapest succède un jour à Bretton, Woods dans l'histoire du système monétaire.

Il revenait en tout cas à un économiste hongrois, M. Janos Fekete, directeur de la Banque nationale, de lancer la discussion. Il le fait dans le style direct qui le caractérise. Ayant constaté que le *bilatéralisme* sur lequel repose actuellement le commerce des pays de l'Est imposait un cadre trop rigide aux échanges et que le rouble transférable, créé le 1[er] janvier 1964, ne jouait encore que très insuffisamment son rôle de moyen de paiement, précisément en raison de ce bilatéralisme, M. Fekete préconisa une « *certaine multilatéralisation* du *commerce extérieur* » des pays du Comecon. A ses yeux, cette mesure devait nécessairement entraîner une « *convertibilité partielle du rouble transférable* » à l'intérieur du Comecon.

Allant encore plus loin, M. Fekete devait se prononcer pour la création par les pays socialistes d'une véritable monnaie convertible rattachée à l'or et pouvant être utilisée comme monnaie de réserve. Pour leur part, les Hongrois espèrent parvenir à une convertibilité du *forint* d'ici quelques années. M. Fekete affirma qu'une telle éventualité lui semblait « *parfaitement compatible avec l'existence d'une économie planifiée socialiste* ». Cette convertibilité, toutefois, ne serait pas totale et s'accompagnerait de restrictions dans le mouvement des capitaux et les transactions des personnes privées afin de mettre l'économie hongroise à l'abri d' « *événements spontanés* » pouvant comporter des risques.

En ce qui concerne les problèmes d'ordre général, M. Fekete défendit l'idée d'un nouveau système monétaire international sous l'égide des Nations unies, avec la création d'une monnaie mondiale basée sur l'or, dont il prôna la réhabilitation en tant que numéraire. Il plaida enfin pour l'organisation de zones monétaires qui devraient être, selon lui, au nombre de six : dollar, Marché commun, yen, pays de l'OPEP, pays en voie de développement et pays socialistes.

Ces vues devaient provoquer de nombreuses réactions. Pour certains économistes américains, elles apparurent assez limitées, étant donné le monopole exercé par l'Etat dans les pays communistes en matière de commerce extérieur. Le professeur Franklyn Holzman contesta, pour sa part, très vigoureusement l'idée selon laquelle la convertibilité des monnaies serait compatible avec la planification de type socialiste.

Les contributions aux débats les plus intéressantes furent toutefois fournies par des économistes socialistes (polonais, soviétiques, hongrois), dont les interventions montrèrent à quel point les thèses des spécialistes est-européens sur ces questions sont variées. A l'intérieur d'un même pays, des écoles différentes se côtoient ou s'affrontent, ce qui rend très risqués les jugements simplificateurs cherchant à opposer les vues de tel Etat à celles de tel autre.

La « multilatéralisation planifiée »...

Appuyant pour l'essentiel les propositions de M. Fekete sur la convertibilité, le professeur Stanislaw Raczkowski (Varsovie) modéra l'optimisme de ses collègues quant à la proximité d'une telle mesure. Dans une intervention attentivement suivie, il expliqua, d'autre part, que le rouble transférable (1) ne jouait pas un rôle aussi négligeable qu'on le dit généralement. Les échanges comptabilisés en cette monnaie à l'intérieur du Comecon sont passés de 22,9 milliards en 1964 à 82,5 milliards en 1976 de roubles transférables. Mais, ajouta M. Raczkowski, le rouble transférable n'est pas seulement une unité de compte. Il peut être aussi une monnaie de paiement pour régler des services, être *utilisé pour* des *investissements et* rapporter des intérêts. C'est une monnaie réelle, souligna l'économiste polonais, mais dans certaines limites. Sa faiblesse, conclut-il, vient de ce qu'elle est utilisée uniquement à l'intérieur du Comecon et qu'elle n'est pas convertible.

Un autre économiste polonais, M. Stanislaw Polaczek, se montra plus réservé que ses collègues Fekete et Raczkowski. Il estima qu'il existait une contradiction entre la convertibilité du rouble transférable et le maintien du bilatéralisme. Mais, ajouta-t-il, « *si les pays socialistes étaient placés devant l'obligation de choisir entre ces deux voies, ils choisiraient le bilatéralisme* ». M. Polaczek arrondit cette opinion un peu brutale en estimant qu'un choix aussi radical n'est pas inévitable et qu'une solution intermédiaire pourrait être trouvée.

Ce souci de rechercher une voie moyenne qui ne bouleverserait pas le système sur lequel sont établis les échanges des pays de l'Est, mais en assouplirait le fonctionnement, se retrouva dans l'exposé de l'économiste soviétique Mikhail Lioubski. Après avoir noté que le développement du commerce et des paiements sur une base multilatérale à l'intérieur du Comecon avait été retardé par une coordination insuffisante des plans économiques des différents pays membres, il préconisa « *une multilatéralisation planifiée* » du commerce extérieur. Une telle idée apparut toutefois à beaucoup comme trop rigide et en tout cas contraire au but même de la multilatéralisation partielle des échanges telle que le conçoivent certains économistes hongrois : pallier les déficiences de la planification par le recours à l'initiative commerciale face aux imprévus de la production. Le professeur Levcik, de Vienne, fit pour sa part remarquer que la proposition de M. Lioubski supposait un *renforcement* des mécanismes supranationaux au sein du Comecon, ce qui est refusé par certains pays membres, comme la Roumanie.

Le rôle futur de l'or dans le système monétaire international — autre point abordé par M. Fekete dans son exposé initial — provoqua des controverses animées. S'il reçut certains appuis dans son plaidoyer, le directeur de la Banque nationale hongroise s'attira aussi des répliques assez vives, notamment de la part d'un de ses collègues de Budapest, M. Bacskai, et d'un jeune chercheur soviétique, M. Matioukhine, membre de l'Institut d'économie mondiale et des relations internationales de Moscou.

Constatant que l'or ne jouait pratiquement plus aucune de ses cinq fonctions en tant que monnaie (mesure de valeur, moyen d'échange, moyen de paiement, monnaie de réserve et monnaie mondiale), M. Matioukhine se déclara vigoureusement contre le « *fétichisme* » de l'or et se dit convaincu que son rôle était terminé. « *L'histoire ne revient pas en arrière* », affirma-t-il. Cette prise de position n'a pas manqué d'étonner, car elle prend le contre-pied des vues généralement défendues par les soviétiques sur cette question.

MANUEL LUCBERT.

(1) Unité de compte utilisée au sein du Comecon et valant, au début de 1977, 1/4 dollar.

La Hongrie devant la crise

(Suite de la page 21.)

Ce système apparaît en permanente évolution : le but est de faire progressivement disparaître les subventions (118 milliards de forints en 1977, soit 32 % du budget), sauf pour certains postes (loyers, médicaments). « *Il faudrait pour cela augmenter les prix de 16 %*, précise M. Nagy. En fait la réalisation de cet objectif, qui avait été envisagé pour 1980, a été repoussée en 1985. L'an dernier, les prix à la consommation ont augmenté de 5 % contre 3,8 % en 1975 et 1,7 % en 1974.

Prudence et pragmatisme, mais aussi réalisme marquent un régime, où les privilégiés habitent certes les hauteurs boisées de Buda, mais où la population a bénéficié de la souplesse de la gestion, malgré des difficultés et des contraintes qui se sont révélées plus fortes qu'il n'avait été prévu en 1967. Cependant, la réforme économique introduite en 1968, qui avait semblé être mise en question en *1974-1975*, reste pour la plupart « *fondamentalement bonne* ». Le principe de base, qui reposait sur la reconnaissance de l'impossibilité d'une direction centrale de l'économie, demeure ; mais les modalités d'application ont été *modifiées* en *fonction* des changements de la situation intérieure et extérieure. Malgré une certaine désillusion — des espoirs sans doute trop grands avaient été placés dans la modification du système, — les Hongrois estiment avoir passé en neuf ans l'examen avec une note pas trop mauvaise.

Les *temps risquent d'être plus durs*. Le retour à l'équilibre commercial avec les pays de l'Ouest, envisagé pour 1979-1980, paraît exclu, à moins d'instaurer un programme d'austérité difficilement envisageable. De, même, l'élimination des entreprises faiblement efficaces peut s'avérer délicate. Une des chances de la Hongrie pourrait toutefois résider dans la fourniture de biens d'équipement peu sophistiqués aux pays en développement, alors même que Budapest continuera à approvisionner l'U.R.S.S. en biens de consommation... et aussi en uranium. Depuis l'apparition, au neuvième siècle, des cavaliers magyars, la Hongrie a dû tenir compte de maintes dominations étrangères.

MICHEL BOYER.

Balance des paiements avec les pays à devise convertible (1)

Voici des extraits tirés des renseignements statistiques que la Ban[que] de Hongrie vient de rendre publics, ce qui constitue une innovation pour [un] membre du Comecon.

	1975	1978
	(en millions de dollars)	
— Exportations	2 232	2 25[illegible]
— Importations	2 527	2 53[illegible]
Balance commerciale	— 295	— 177
— Fret et assurance	— 118	— 11[illegible]
— Tourisme	+ 69	+ 5[illegible]
— Revenus d'investissements	— 185	— 10[illegible]
— Dépenses gouvernementales	— 20	— 2[illegible]
— Autres paiements courants	+ 84	+ 10[illegible]
— Paiements des virements	+ 24	+ 2[illegible]
A — BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS	— 441	— 23[illegible]
B — MOUVEMENTS DE CAPITAUX A LONG TERME	+ 260	+ 32[illegible]
dont : — Actif	— 61	— 2
— Passif	+ 321	+ 35
BALANCE DE BASE (A + B)	— 181	+ [illegible]
C - MOUVEMENTS MONETAIRES ET DE CAPITAUX A COURT TERME	+ 181	— 8
dont : — Actif	— 90	— 12
— Passif	+ 271	+ 4
BALANCE B + C	+ 441	+ 23

(1) C'est-à-dire, pour l'essentiel, avec les pays de l'O.C.D.E.

Poussée des achats à l'Ouest

RESULTATS DES HUIT PREMIERS MOIS DE 1977 (en milliards de dollars)		VARIATIONS (par rapport à la même période de 1976)	% DU TO[TAL]
EXPORTATIONS			
Vers les pays socialistes	2,04	+ 23,3 %	63,1 %
Vers les pays non-socialistes	1,20	+ 16,3 %	36,9 %
Total	3,24	+ 20,7 %	
IMPORTATIONS			
En provenance des pays socialistes	2,14	+ 19,4 %	53,7 %
En provenance des pays non-socialistes	1,85	+ 24,6 %	46, 3%
Total	3,99	+ 21,8 %	

(Source : Office central de statistique de Hongrie.)



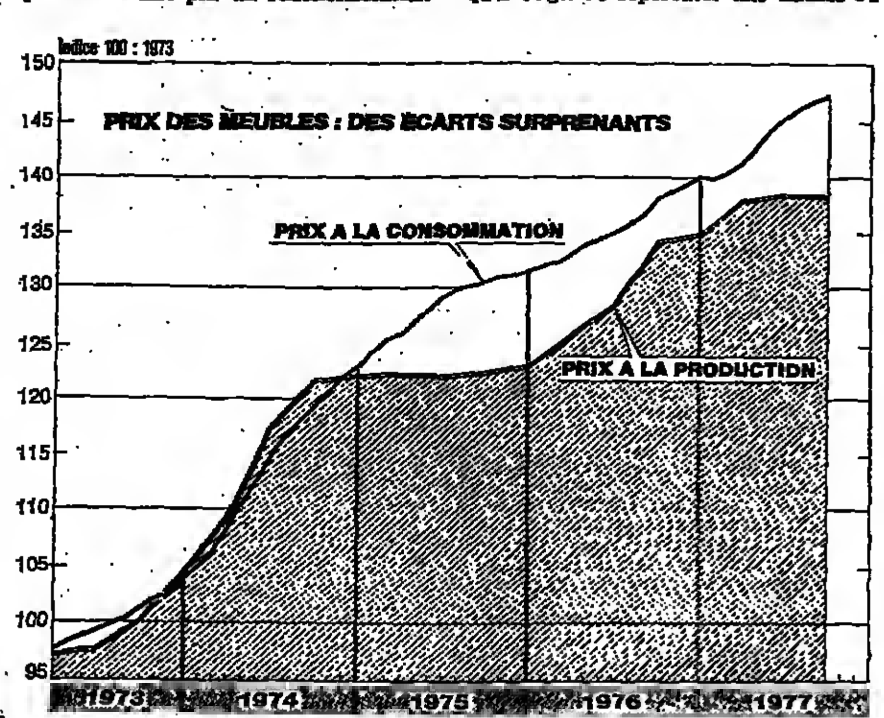
هكذا من الأصل

FRANCE

La guerre du croissant

(Suite de la page 21.)

Certes, l'augmentation des matières premières ou du combustible justifie certaines hausses de prix industriels. L'envolée des prix du pétrole ne pouvait que se traduire par un renchérissement inévitable des coûts de production. Papier, sucre, étain, cuir, bois, la liste n'est pas limitative de ces facteurs de renchérissement des coûts. Cependant, les arguments des professionnels ne sont pas toujours compatibles entre eux selon qu'il s'agit de répercuter une hausse ou une baisse de la valeur des matières premières : la stagnation des cours de la laine, pendant une dizaine d'années, n'a guère freiné la hausse du prix des vêtements car *« la matière première n'entrait que pour une faible part dans le prix du produit final »*. Lorsque les cours de la laine ont flambé, le prix des vêtements a suivi, dans une proportion comparable, à cause précisément du *« renchérissement du prix de la matière première »*...



De janvier à septembre 1977, les prix des meubles ont augmenté de 2,1 % à la production, de 5,2 % au détail. Il y a trois ans, la hausse des prix du pétrole (fuel industriel, mais aussi matières plastiques, largement utilisées dans le meuble) et du bois explique la montée de l'indice des prix industriels (sortie d'usine), que ne compensait pas alors au détail la hausse pratiquée par les négociants. En revanche, la flambée des prix à la consommation depuis le début de cette année ne s'explique guère par les coûts de la production. Et la santé du commerce du meuble est loin d'être brillante...

Dans le graphique ci-dessus, la courbe des prix à la production reflète l'évolution du nouvel indice des prix industriels calculé par l'INSEE (« Economie et Statistique », n° 87, mars 1977) pour remplacer celui des prix de gros. Il regroupe cinq cents variétés de produits fabriqués par mille deux cent soixante-dix entreprises employant soixante-douze mille personnes en 1975, et ne constitue qu'une moyenne, chaque article en particulier ayant pu varier de façon très différente. Il faut tenir compte du fait que l'indice des prix au détail prend en compte les prix des produits importés (et les importations sont trois fois plus importantes que les exportations). Il reste que dans l'ameublement, le négoce plus concentré et mieux armé que l'industrie, plus dispersée, conserve la prééminence.

En agriculture, ce sont les conditions climatiques qui rendent fragile un marché où un faible pourcentage de surproduction ou de sous-production engendre inévitablement surabondance ou pénurie, avec leurs corrollaires inévitables : destruction de produits en surnombre pour éviter l'effondrement des cours ou importation pour freiner la hausse des prix. La raréfaction des cerises en juin dernier, due aux gelées printanières et tardives, et la marée des choux-fleurs actuellement, à cause d'un automne trop doux, sont deux bons exemples du phénomène. Au-delà des décisions conjoncturelles ou des mesures structurelles de la politique agricole, on peut se demander si les circuits de commercialisation jouent effectivement à plein le rôle de régulateur qui devrait être le leur.

Le commerce, principal fauteur de la hausse des prix ? Certainement pas. Sans parler des sources internationales et monétaires de l'inflation, trop de petites raisons, justifiées ou non, se conjuguent pour que le commerçant soit vraiment ce galeux d'où vient tout le mal. Une chose est certaine, c'est que, placé au bout de la chaîne, le commerçant qui applique en pourcentage une même marge bénéficiaire à un produit ne peut que profiter des hausses des coûts de production. La meilleure preuve en est que le secteur commercial dans son ensemble a, moins que l'industrie, souffert de la crise que nous traversons.

A ce titre, même si un commerçant refuse de succomber aux tentations individuelles de l'inflation, il ne peut qu'amplifier la hausse qui se manifeste au niveau de la production.

La variété des produits, des circuits de distribution et des modes de vente est un des attraits des pays occidentaux. Elle interdit cependant toute clarté dans la formation des prix. Sans cette clarté, les pouvoirs publics en sont réduits à prendre des mesures de caractère plus psychologique qu'économiquement efficace. N'est-ce pas le cas pour la taxation des croissants ?

JOSÉE DOYÈRE.

Fruits et légumes : le jeu de l'abondance et de la pénurie

LE FORMA (Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles) publie les dernières statistiques sur les arrachages de pommiers et, au même moment, M. Raymond Barre annonce la réduction des droits de douane sur ces fruits pour en faciliter les importations et faire chuter les prix. C'est donc qu'il y avait trop de pommes, et qu'il n'y en a plus assez. Bizarre... Les statistiques le confirment. La consommation moyenne est, en France, de l'ordre de 1,5 million de tonnes. En 1975, on a récolté près de deux millions de tonnes et, pour soutenir les cours, les pouvoirs publics et communautaires ont financé la destruction de quelque 300 000 tonnes, ce qui avait déclenché une campagne indignée et furieuse. En 1976, en raison ou en dépit de la sécheresse, selon les appréciations, la récolte est moyenne, les cours médiocres, et on ne s'inquiète plus des pommes. On « modernise » les vergers, autrement dit on commence d'arracher les arbres.

Les caprices du temps se sont succédé cette année. Gelées au printemps, pluies et inondations en été, douceur de l'automne : bref, les cultures ont été endommagées. C'est ainsi que la récolte des pommes ne dépasse pas 1,2 million de tonnes et « en contrepartie », indique une note de conjoncture des chambres d'agriculture, « les prix apparaissent en ce début de campagne très élevés ». A Rungis, les golden sont cotées autour de 3 F le kilogramme, les boskoop rouges autour de 4 F, ce qui les porte respectivement à au moins 4,50 et 6 F au détail. Cent pour cent de hausse par rapport au prix de l'an dernier.

Les pommes importées à des cours à peine inférieurs à ceux du marché français pèseront-elles réellement sur les prix ? Connaîtront-elles un sort meilleur que les tubercules achetés l'an dernier et détruits au printemps ?

Car les mésaventures de la pomme de terre ne sont pas sans quelques points communs avec celles de la pomme-fruit. En 1975, les pommes de terre commencent à devenir rares en Europe en raison d'une diminution régulière des surfaces semées. Il faut alors prendre des mesures pour éviter des exportations massives et spéculatives vers la Belgique, où les prix flambent furieusement. En 1976, c'est la sécheresse, et la production chute de 40 %. On se battrait pour faire des frites. Le moindre sac vaut, en Picardie, première région productrice, 2 F et plus le kilogramme. Pas question pour la ménagère de s'approvisionner à moins de 3,50 F dans les qualités inférieures. Les prix ont quadruplé d'une année sur l'autre. Pour enrayer la spéculation, le gouvernement décide d'importer 2 millions de quintaux de tubercules qui germeront mystérieusement dans les hangars pour finir ce printemps à la décharge dans que les prix ne baissent.

Changement complet de décor cet automne : la récolte se révèle supérieure à la moyenne avec quelque 69 millions de quintaux, soit près du double de l'an dernier. En Picardie, le kilogramme ne vaut plus que 10 centimes. On retrouve au détail des bintje à 50 centimes. Des prix qu'on n'avait pas vus depuis 1972. A noter aussi que pour la première fois depuis cinq ans les cultivateurs ont augmenté (+ 7 %) la surface des champs de pommes de terre. Au total, il apparaît que les mécanismes de marché des fruits et légumes sont tels que les prix connaissent des fluctuations disproportionnées par rapport à la réalité des approvisionnements. Ce résultat est du reste conforme à la théorie des prix pour un produit dont la demande est peu « élastique ». L'abondance — d'aucuns diraient les excédents — est le meilleur atout des consommateurs.

Le veau : il vaut de l'or

LA production de viande bovine a été marquée depuis le début de l'année par une baisse des abattages de l'ordre de 10 %. Dans le même temps, la consommation s'est stabilisée à son niveau de 1976. Les mécanismes de protection du marché, institués dans le cadre de la politique agricole commune, ont limité les importations en provenance des pays tiers. Offre moindre, demande stable, au total, les cours des bovins à la production ont progressé rapidement au long des huit premiers mois, pour se stabiliser depuis septembre, sans accuser le creux saisonnier des mois d'été. Le taux annuel de hausse des cours de gros est de l'ordre de 11 %.

Cette évolution a été plus vive encore pour le marché, particulier à la France, de la viande de veau. Depuis le début de l'année, la consommation a progressé de quelque 3 %, tandis que les abattages n'ont cessé de diminuer rapidement. Enchaînement des causes : l'augmentation du prix des gros bovins incite les éleveurs à garder leurs jeunes bêtes, d'autant que les aliments sont en baisse, à cause de la détente sur le prix des céréales et du soja. Du coup, la diminution des abattages de veaux avive la flambée des cours, sur un marché traditionnellement sensible et fort mal organisé. En outre, le volume de l'offre n'a pas été amélioré, en dépit de l'augmentation des achats dans les îles Britanniques et de la diminution de moitié des ventes en Italie.

Bref, les cours sont passés de quelque 13 F le kilo, en janvier dernier, à plus de 17 F actuellement, soit une hausse de plus de 21 %, hausse presque intégralement répercutée sur les prix de détail, ce qui a provoqué la réaction de M. Raymond Barre.

Le croissant : de 0,39 F à 1,05 F

LA fixation autoritaire du prix du croissant à 1 franc a provoqué un tollé général, les professionnels assurant ne « rien gagner » sur une vente réalisée à ce prix. Qu'en est-il exactement ?

Il est difficile de le savoir : aucun des boulangers-pâtissiers interrogés n'est en mesure, même après des recherches laborieuses dans ses factures, de décomposer le prix de revient réel de son produit. On arrive tout juste à évaluer avec quelque précision le coût des matières premières, encore celui-ci varie-t-il très largement selon la taille de l'entreprise (le volume des achats diminue les prix), la qualité du croissant et son poids. Suivant les cas, ce coût va de 0,07 F à 0,20 F pour un croissant ordinaire.

Lorsqu'on aborde le coût de la main-d'œuvre, l'imprécision se fait plus grande encore. Dans une boulangerie artisanale, il peut aller de 0,30 F à 0,37 F, si l'on se fonde sur un rendement moyen calculé par le syndicat (un ouvrier produirait quatre-vingts croissants par heure). Dans une boulangerie - pâtisserie industrielle, où les rendements sont bien supérieurs, ce coût ne dépasserait pas 0,15 F. Au total, pour la matière première et la main-d'œuvre, la fourchette va donc de 0,22 à 0,57 F.

Quant à connaître le montant exact des frais généraux et des frais de fabrication et de commercialisation, c'est une autre affaire ! Un bon gestionnaire — il en existe — évalue ces frais de 0,17 F dans un magasin de grande surface équipé d'un atelier de fabrication à 0,43 F chez un artisan détaillant.

Le prix de revient total du croissant ordinaire oscillerait donc de 0,39 F à 1,05 F... Inutile de dire que ces deux croissants modèles n'existent pas : il s'agit tout au plus de « croissants de gestion ». Dans la réalité, la plupart des professionnels avouent qu'ils se contentent, pour fixer leurs prix de vente, d'appliquer au coût de la matière première un coefficient multiplicateur variable, selon les cas, de 4 à 7 voire même 8. Ils déterminent ces coefficients soit en suivant les conseils des instances professionnelles, soit en appliquant purement et simplement les coefficients dont se servent les agents du fisc pour évaluer leur imposition.

La stratégie industrielle

(Suite de la page 21.)

Si l'on s'en tient aux propos tenus le 18 octobre par le président de la République, à l'occasion du trentième anniversaire du Conseil économique et social, la France a choisi prudemment l'offensive : *« Face à la concurrence de plus en plus sévère des pays neufs, nous devons développer au maximum les productions pour lesquelles nous disposons d'un avantage technologique, de façon à valoriser notre principale ressource, qui est notre savoir-faire... L'acceptation d'une plus grande spécialisation n'est pas,* a ajouté M. Giscard d'Estaing, *conforme à notre tendance naturelle. Elle est cependant nécessaire pour nous permettre d'atteindre ou de maintenir la compétitivité dans un nombre suffisant de domaines. Certes, comme en toutes choses, la prudence et la mesure s'imposent : il ne s'agit pas de pousser la spécialisation jusqu'au point où elle risquerait d'accroître notre vulnérabilité, dans un monde qui nous réservera encore beaucoup de surprises. »*

La prudence du président de la République s'explique aisément. La spécialisation, en effet, est un peu la langue d'Esope. Elle peut être le meilleur pour un pays dont l'industrie a déjà acquis des positions dominantes sur le marché mondial et qui n'aura dès lors qu'à accentuer ses propres tendances. A l'inverse, elle peut être le pire pour une industrie dominée et vulnérable, qui risque de se voir imposer ses choix de l'extérieur, au nom de la loi du marché...

Le groupe d'Etudes prospectives internationales (GEPI) a consacré, naguère, une remarquable étude à la spécialisation (*le Monde* du 14 octobre 1976). Il y apparaît que le Japon a su mieux que tous ses concurrents mener une politique de spécialisation efficace. En neuf ans — de 1964 à 1972, — il a réussi à la fois à améliorer ses positions dans l'optique, la photo, les composants électroniques, à résorber son déficit et à devenir excédentaire dans les machines de bureau, l'informatique, la chimie organique de base, les moteurs, les turbines et pompes, la machine-outil, tout en se dégageant de la filature et du tissage, de l'habillement, de la confection, des chaussures, des conserves de viandes et de poisson, secteurs fortement régressifs.

La performance s'explique : le Japon a remarquablement su utiliser les atouts dont il s'était muni, un réseau d'information incomparable grâce à l'existence de maisons de commerce constamment à l'écoute du marché mondial ; une industrie puissante fortement concertée, intégrée verticalement, ce qui la rend moins vulnérable que d'autres à l'offensive étrangère ; un système bancaire mis totalement au service de l'industrie, assurant la redistribution de l'épargne selon ses exigences ; enfin une organisation sociale bien particulière qui permet de dégager très souvent un consensus.

Un pari dangereux

Face au cuirassé japonais, la corvette française apparaît bien démunie. On ne rappellera ici que pour mémoire l'insuffisance des maisons de commerce internationales. La structure de l'industrie française ne saurait non plus être valablement comparée à celle du Japon. Les grandes fusions intervenues ces dernières années ont le plus souvent été réalisées sous l'égide des banques. Elles ont donc répondu à des objectifs plus financiers qu'industriels. Ces concentrations ont donc été pour la plupart « horizontales » et non « verticales ». L'épargne, chacun peut le constater en analysant l'évolution de la Bourse de Paris ces dernières années, s'est depuis longtemps détournée de l'investissement industriel.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, les entreprises étrangères ont acquis dans l'industrie française une place considérable. Comme le font justement remarquer MM. Christian Stoffaës et Jacques Victorri dans leur livre *les Nationalisations* : *« Globalement, les filiales des entreprises étrangères et multinationales sont en France moins représentées qu'en Allemagne ou en Grande-Bretagne. Mais elles sont implantées dans les secteurs les plus prometteurs en termes de croissance ou de rentabilité : les capitaux étrangers contrôlent ainsi plus de 50 % des sous-secteurs comme les tracteurs agricoles, l'informatique, les appareils de mesure, et ils renforcent leur présence dans la construction électrique et électronique, la chimie (notamment la chimie fine et la pharmacie), la mécanique de précision... La recherche du redéploiement optimal de notre économie trouve là un obstacle de poids : la stratégie de localisations des multinationales ne correspondant pas nécessairement à celle qui serait la meilleure pour la France. »*

Si l'on ajoute que le désengagement des secteurs en déclin n'est pas chose aisée dans un pays où l'industrie est très localisée et où se manifeste de plus en plus nettement la volonté de « vivre au pays », on conclura que mettre en œuvre une stratégie de spécialisation est un pari difficile qui peut même se révéler dangereux. Le risque existe, en effet, si l'on extrapole des grandes tendances observées ces dernières années, de voir la France devenir une sorte d'ouvrier professionnel du *monde industriel*, à mi-chemin entre l'ouvrier spécialisé, que seraient devenus les pays en voie de développement, et l'ingénieur, que resteraient l'Allemagne fédérale, le Japon et, bien sûr, les Etats-Unis...

Les industriels français vont donc devoir se battre durement. Ils auraient tort, à supposer qu'ils y pensent, de jeter le manche après la cognée. Michelin, pour ne prendre que cet exemple, prouve, s'il en est besoin, que des groupes français sont parfaitement en mesure de tirer leur épingle du jeu pour peu qu'ils aient su s'assurer une part déterminante du marché mondial, en adaptant leurs structures — le groupe de Clermont-Ferrand est intégré depuis la production de gomme jusqu'à la fabrication des pneumatiques — et en maîtrisant la technologie.

Reste qu'il n'y a pas beaucoup de Michelin en France... Le rôle de l'Etat sera donc considérable. Seul, il est en mesure de prendre les risques qu'ont refusé d'assumer les industriels privés dans certains secteurs considérés comme stratégiques et de consentir l'effort financier nécessaire. Les plans sectoriels périodiquement lancés — à supposer qu'ils trouvent tous une application sur le terrain, ce qui n'est pas prouvé si l'on se rapporte aux expériences passées, — ne sauraient suffire à tout. L'heure n'est plus à l'action sectorielle. C'est une profonde réforme des circuits financiers et dans certains secteurs des structures industrielles qu'il faut entreprendre.

L'Etat saura-t-il imposer sa stratégie ? Acceptera-t-il de se doter, au-delà des querelles partisanes ou idéologiques, des moyens de sa politique ? C'est toute la question.

PHILIPPE LABARDE.

Les notes de lecture

d'Alfred Sauvy

● 1999. L'EXPERTISE DE WASSILY LEONTIEF

Nous voilà rassurés, sinon sur l'avenir du monde, du moins sur l'orientation des études scientifiques à son sujet. Après les deux affligeants rapports pseudo-scientifiques du Club de Rome, dont le principal mérite était l'effort publicitaire, nous nous trouvons devant *une étude sérieuse*, réfléchie, de l'évolution possible jusqu'à la fin du siècle, avec quelques visées au-delà.

Innovation intéressante dans la méthode des scénarios : au lieu de suivre le fil et de voir où il mène, c'est l'objectif, le terminus, qui est désigné (à la demande même des *Nations unies*) : il *s'agit* alors de trouver les moyens de l'atteindre, conditions initiales et cheminement. De 12 à 1 en 1970, le rapport des niveaux de vie entre riches et pauvres doit passer à 7/1.

Pour ce travail de trois ans, nul n'était plus qualifié que le créateur de la célèbre méthode des apports et des productions *(input - output)*. Le meilleur économiste de notre temps a été assisté par A.P. Carter et P. Petri.

Huit scénarios se déroulent : alors que le scénario A, *témoin*, correspond au maintien de l'« ancien ordre international », les scénarios X et C sont associés aux buts fixés par la « stratégie du développement international ».

La réduction des écarts n'est pas obtenue par appauvrissement des pays riches, mais par une réduction de leur système de croissance (encore 2,5 % par an pour les plus de 5 000 dollars 1970), tandis que le produit brut par habitant devrait être multiplié par 2,5 dans les pays d'Afrique sans pétrole.

Ne parlons pas de peau de l'ours, car l'auteur ne dissimule pas les difficultés de la chasse à cet animal. En matière alimentaire, par exemple, est nécessaire non seulement l'effort intense d'investissement, de *formations*, etc., mais une nouvelle révolution verte, après la première, si légèrement critiquée parfois. Plus rassurant est l'inventaire des ressources minérales, aussi sérieux qu'était léger le jugement du rapport du MIT ; une hausse des prix de ces matières est, certes, inévitable, mais elle va justement dans le sens d'une meilleure répartition.

Bien précisée, encore qu'insuffisamment soulignée, est l'augmentation de l'aide directe des pays riches : elle doit passer à 2 % du P.I.B., même pour l'Union soviétique, bien effacée jusqu'ici dans ce domaine.

Optimisme ? Certes, mais optimisme actif et sans complaisances. M. Leontief a eu, en particulier, le tact de ne mentionner ni les espoirs en matière d'alimentation non classique ni les possibilités sous-marines, en particulier les nodules.

Un regret toutefois : pas de scénario sur l'influence des répercussions d'un désarmement éventuel sur le développement, sujet que l'auteur connaît bien ; mais ce n'était pas dans son *rôle*.

Traduction lourde et laborieuse.

★ Dunod, 1977, Paris, 21 cm, 255 p., 49 F.

● LA DÉFAITE DU FRONT POPULAIRE

Guy Bourdé

Ouvrage méritant attestant un effort sincère, plus remarquable encore, compte tenu de l'optique socio-politique. Sans quitter jamais la défense des travailleurs, ce jeune maître-assistant, né au plus douloureux de l'occupation, décrit avec soin ces deux années d'espoirs et de déceptions, et celles qui ont suivi. *Il* est rare de voir un historien de ce temps, même dépourvu d'engagement, voire engagé du côté conservateur, montrer, avec ce souci de vérité, le contresens, si affligeant, de la semaine de quarante heures telle qu'elle a été décidée et pratiquée, et la vive reprise « libérale », due à Paul Reynaud en 1938-1939. *Sans doute*, quelques tableaux de chiffres mensuels de production, de prix, de chômage, auraient-ils illustré le texte de *façon* aussi sobre qu'éloquente, mais nous voyons si souvent les politiques jugées sur leurs intentions, au lieu de l'être sur leurs résultats, que nous apprécions à sa valeur le mérite exceptionnel de l'auteur.

Quarante ans après ces événements, nous suivons avec tristesse le déroulement de cette période en regrettant évidemment que, devant le danger, rétrospectivement si... apparent, un malentendu profond ait empêché les Français de s'accorder non sur une union nationale, fatalement conservatrice, mais sur un effort intense de production.

Un ouvrage à lire, à méditer, à utiliser pour combattre l'ignorance économique qui, sans être aujourd'hui au degré où elle était de ce temps, est encore suffisante pour valoir aux Français de sérieuses épreuves.

★ François Maspero, Bibliothèque socialiste, 1977, Paris, 22 cm, 359 p., 52 F.

● INÉGALITÉ, INÉGALITÉS

Roger Girod avec un groupe de recherche

L'étude de l'inégalité des chances *de l'élévation sociale*, du *fait de* la naissance, a fait de grands progrès depuis la guerre et en a encore devant elle. La thèse simpliste de l'influence de la fortune (que sembleraient, malencontreusement, accréditer divers tableaux de cet ouvrage, non *différenciés*) a *fait* place, grâce aux travaux de M. Alain Girard (à peine cité ici), à des vues plus pénétrantes sur le rôle du niveau culturel des parents (héritage culturel). Celui-ci à son tour, a été sinon remis en question, du moins considéré comme ne *donnant qu'une* explication partielle.

Nous avons ici un bon aperçu des recherches récentes (celles de M. Boudon notamment) et *des* incertitudes qui subsistent. Comme il arrive souvent, la subdivision *trop* poussée, selon de nombreux facteurs, ôte de la consistance aux résultats. C'est un peu l'écueil de la méthode des cheminements (« *path* »), mise en avant ici. A force de cheminer, on risque de perdre la route. Si la question de la méthode est en jeu ici, c'est parce que les moyens de réduire l'inégalité des chances ne sont guère abordés. Les mathématiques présentent, certes, le grand avantage d'écarter le préjugé et *d'employer* une langue commune, mais ce faisant, elles risquent, ici comme ailleurs, d'atrophier la qualité, *sublime et fragile, qu'on* appelle le jugement.

Les résultats variant, du reste, selon les pays, l'attachement si classique aux études américaines est ici trop poussé. Nous avons, en revanche, les résultats de la remarquable enquête faite à Genève, sur une *cohorte* de 2 492 *garçons* et filles. Bien qu'influencés par l'immigration, favorable à l'ascension sociale des locaux, les résultats ont une portée étendue. L'inégalité des chances est plus affirmée pour les filles que pour les garçons, résultat conforme à d'autres et finement analysé ici.

Regrettons toutefois des lacunes : l'étude bilingue de la Fondation européenne de la culture n'est pas mentionnée, même dans la bibliographie, ce qui nous prive des curieux résultats des pays socialistes, *analysés* par Mme J. Lagneau. Il aurait, d'autre part, été intéressant de juger la marche dans le temps.

De *ces diverses* recherches, peut-on tirer le moyen de réduire l'inégalité sociale des chances, si choquante et gaspilleuse de valeurs ? Ce n'était pas l'objet direct de l'auteur, mais quelques lignes sur ce point, fussent-elles peu *décisives*, auraient été les bienvenues. C'est un au revoir.

★ PUF, Paris, 1977, 21 cm, 183 p., 49 F.

● DIMENSIONS ET PERSPECTIVES DU MONDE ARABE

Abdelhamid Brahimi

Cet ouvrage, d'un puissant intérêt, du professeur à l'université d'Alger devenu conseiller et dirigeant de la Sonatrach, nous donne d'abord une bonne mise au point sur l'ensemble des pays arabes (où n'apparaît que parfois la Mauritanie), qui atteindra, dans treize ans, près de deux cent millions d'habitants. Le rassemblement *de données*, parfois difficiles à trouver, sert de support à un projet *d'intégration, plus économique* encore que politique, émaillé d'observations utiles telles que « les arabodollars ne quittent jamais l'Occident » ou quelque peu surprenantes telles que « la crise de l'énergie déclenchée par les Etats-Unis en 1973 et non par les pays arabes, comme il a été souvent dit » *(sic)*.

La restructuration économique doit précéder la libéralisation des échanges commerciaux et faire cesser la double émigration des travailleurs et des compétences.

Lecture très recommandée d'une œuvre qui respire la jeunesse.

★ Economica, Paris, 1977, 24 cm., 391 p., 49 F.

● LA RENTE PÉTROLIÈRE

Jean-Pierre Angelier

Résultat d'une thèse de 3e cycle, puisée à bonne source, avec l'appui ou les lumières de J.M. Chevalier et Y. Mainguy.

Bien décrit, le mécanisme général *de la formation de diverses rentes* (ricardienne, marxienne, etc.) est inopinément appuyé par des vues concrètes sur les perspectives de production, meilleures *qu'on le dit*.

Nous passons peu à peu aux rentes pétrolières appropriées par les grandes sociétés. Cet exposé d'un puissant intérêt juridique et historique eût beaucoup gagné à être accompagné de résultats sur les profits séparés.

Le changement fiscal de 1950 n'a guère été, selon le tableau donné, qu'un transfert de l'Etat américain aux Etats pétroliers, sans atteinte à la rente des compagnies.

Vient ensuite la série des accords-*décisions* successifs, de 1970 à aujourd'hui, en passant par les fameuses décisions de Téhéran de décembre 1973. Manquent ici encore à cet exposé théorique et juridique, les résultats positifs *obtenus* par les sociétés et la description des avatars de la rente.

En conclusion, une déclaration singulière réduit le crédit accordé à l'ouvrage. L'augmentation considérable du prix du pétrole en 1973-1974 aurait profité aux pays industriels, par le jeu des commandes qu'ils en *tirent*. L'auteur va encore plus loin que le préjugé courant, puisqu'il ajoute que les pays industriels maintiennent ainsi « les rapports de production dominants ». *Il* resterait alors à reprocher aux gouvernements occidentaux de ne pas avoir proposé spontanément des relèvements, plus tôt et plus élevés encore.

Bibliographie utile, où figurent aussi bien Marx et Ricardo qu'Adam Smith, M. Grenon que A. Emmanuel.

★ Editions du C.N.R.S., Paris, 1976, 30 cm, 162 p., 35 F.

● L'IMPÉRIALISME ET L'ACCUMULATION DE CAPITAL

Réponse à Rosa Luxemburg

● ÉCONOMIQUE DE LA PÉRIODE DE TRANSITION. NOTES DE LÉNINE

Nicolas Boukharine

Ces deux rééditions opportunes d'œuvres du célèbre compagnon de Lénine sont remarquablement, l'une préfacée, l'autre présentée par Pierre Naville. Témoin attentif de ces événements en leur temps, il n'hésite pas à déboucher sur des problèmes d'aujourd'hui.

La seconde publication est accompagnée d'une biographie, par Ewa Zarzycka-Bérard, du révolutionnaire qui a marqué toute la période d'entre les deux guerres. Aussi bien ce récit que le texte (recommandable est leur lecture alternée) évoquent les illusions et les désillusions de ce temps, ainsi que la nouveauté de problèmes *vus jusque-là dans la facilité*. Sommes-nous, dès lors, mieux éclairés sur les querelles entre MM. Mitterrand et Marchais ? Il serait aussi téméraire de faire des rapprochements complaisants que de contester les lumières que peut nous donner une époque si lointaine et si proche.

★ Etude et Documentation internationales, Paris, 1976, 21 cm, 221 et 208 p., 45 F et 23 F.

SYNDICATS

Le nombre des sections augmente rapidement

LENTEMENT, mais sûrement, la loi *du* 27 décembre 1968 sur les sections syndicales est mise en application. Cette loi donne le droit aux syndicats représentatifs de créer une *section syndicale* dans les entreprises employant habituellement plus de cinquante salariés. Alors que 27,54 % des entreprises assujetties avaient une ou plusieurs sections en 1970 (31,28 % en 1971), un peu plus de la moitié (51,61 %) en ont une ou plusieurs en 1976 (46,37 % en 1975). L'année dernière, on recensait 30 171 sections et 34 343 délégués syndicaux.

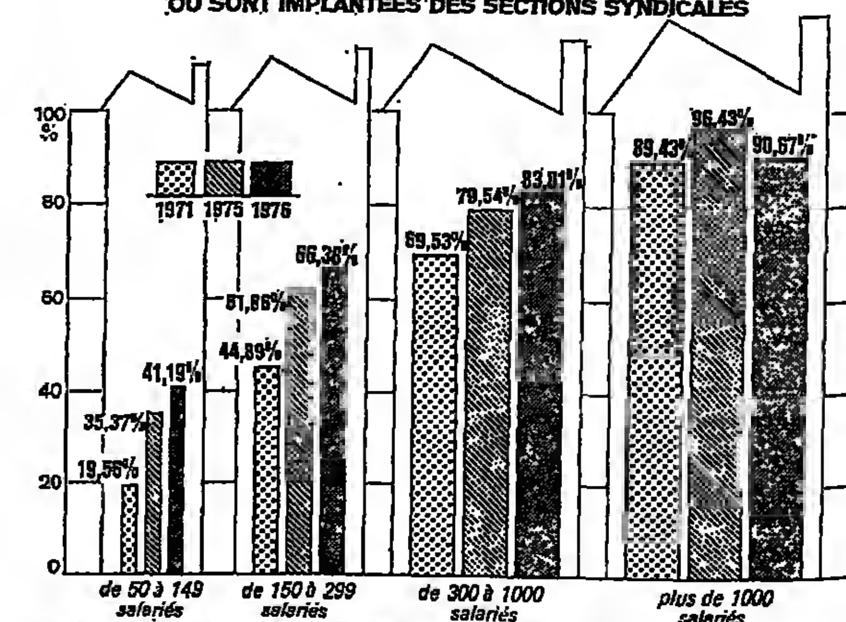
De 1975 à 1976, *l'implantation des* sections a donc *fortement progressé*, indique le ministère du travail dans le bilan qu'il a récemment publié : + 12,7 %. En 1976, 19 063 entreprises possédaient une ou plusieurs sections (17 320 en 1975) sur un total de 36 930 entreprises assujetties (37 348 en 1975).

Fait significatif : la progression est particulièrement important dans les *petites entreprises, comme* le montre le graphique ci-dessus. La diminution en pourcentage qui est constatée dans les grandes entreprises (+ de 1 000 salariés) s'explique par une « *variation en hausse non négligeable* » de ces firmes : (858 en 1976, au lieu de 785), parmi ces entreprises, 778 (90,67 %) avaient une ou plusieurs sections, au lieu de 757 *(96,43 %) en 1975*.

La répartition des sections par tendance *syndicale* donne un assez bon reflet de la représentativité des confédérations de salariés : la C.G.T. arrive largement en tête, en disposant de 40,56 % des 30 171 sections (41,61 % en *1975* ; 44,54 % en *1970*) ; viennent ensuite la C.F.D.T., avec 24,80 % (24,68 % en 1975 ; 25,49 % en 1970) ; puis F.O. avec 12,26 % (11,74 % en 1975 ; 10,21 % en 1970) ; la C.G.C., avec 11,65 % (11,16 % en 1975 ; 10,04 % en 1970) ; la C.F.T.C., avec 5,11 % (4,95 % en 1975 ; 4,26 % en 1970) ; la C.F.T., avec 1,37 % (1,51 % en 1975 ; 1,63 % en 1970) ; la C.G.S.I., avec 0,70 % (0,78 % et *1,07 %*) ; autres syndicats, avec 3,52 % (3,56 % et 2,98 %).

Ces statistiques mettent en lumière la progression assez nette — en valeur absolue et en pourcentage — de F.O. et, à un moindre degré de la C.G.C., qui toutes deux restent cependant « *encore loin derrière la C.G.T. et la C.F.D.T.* ». Autre donnée intéressante : géographiquement, la C.G.T. est partout bien implantée, sauf en Alsace (27,48 % des sections) ; Poitou-Charentes (24,83 %) et Basse-Normandie (29,77 %) ; la C.F.D.T. arrive en tête en Basse-Normandie (33,12 %), dans les pays de la Loire (36,01 %) et en Alsace (30,85 %). Les meilleures régions pour F.O. sont la Picardie (19,04 %) et le Midi-Pyrénées (16,04 %).

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES ENTREPRISES (SELON LES EFFECTIFS) OU SONT IMPLANTÉES DES SECTIONS SYNDICALES



Source : "Travail Informations. Notes du ministère du travail : sept.-oct. 1977"

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

JOUR
E LA MUSIQUE

es mélomanes u dimanche matin.

Traditionnellement sceptique, matinal par habitude, le mélomane du dimanche matin peut, vérifiant la justesse du proverbe, être roi pour une heure au Théâtre d'Orsay, et entendre en direct ce que les auditeurs de France-Musique écoutent paresseusement devant un petit déjeuner qui refroidit.

Peu de découvertes à ces concerts, plutôt des confirmations. Il suffit que Michel Béroff allonge légèrement la première croche d'un triolet au début du Quatuor de Mahler — une rareté — pour que le climat s'impose, sans artifice. Qu'importe que les Pasquier du Nouveau Trio ne soient que deux, Régis et Bruno ; Roland Pidoux, le violoncelliste, n'est pas un simple comparse : on s'en aperçoit dans le Terzettensatz posthume de Schubert, où il remplace au pied levé le pianiste annoncé à l'antenne, puis dans le Quatuor en ut mineur de Brahms. Dimanche prochain, le Théâtre d'Orsay accueillie le trio Ravel à 11 heures, très exactement, tandis que les Lundis musicaux de l'Athénée (4, square de l'Opéra - Louis-Jouvet) annoncent, pour le 21 novembre, Michel Béroff, à nouveau, avec un étonnant violoncelliste américain, Lynn Harrel, et, en attendant Gorrich Ohlsson (le 28), l'English Chamber Wind Ensemble, le 5 décembre ; Richter et Kagan, le 12 ; Elly Ameling, le 19.

Métaux-Xilos-Peaux.

La location d'instruments à percussion coûte cher et grève bien souvent le budget des concerts de musique contemporaine. Comme il n'est pas question de convaincre les compositeurs de sacrifier un peu moins à cette muse peu farouche et précieuse quand l'inspiration fait défaut, la direction de la musique a décidé il y a un an la constitution d'un « pool » de percussions destiné aux associations subventionnées ou agréées. Ce réservoir compte actuellement quatre-vingt-cinq instruments, depuis les crotales jusqu'au glockenspiel et se complètera peu à peu. Les utilisateurs pourront en disposer pendant quinze jours au maximum et devront participer aux frais de gestion. Tous renseignements peuvent être obtenus au 225-03-20, poste 383.

ntre deux voyages.

Enfant prodige lui-même et qui ne s'est pas contenté de cela — son autobiographie Voyage inachevé, qui vient d'être traduite en français, dépassant çà et là le livre de souvenirs, en témoigne — Yehudi Menuhin vient de fonder à Gstaad, à 30 kilomètres de Montreux, une académie internationale qui porte son nom et dont il assure la direction avec Urs Frauchiger, directeur du Conservatoire de Bern, et Alberto Lysy, un de ses anciens élèves. L'International Menuhin Musikakademie offrira à de jeunes musiciens suisses et étrangers, munis de leurs diplômes de conservatoire, la possibilité de recevoir une formation de soliste.

★ *Le Voyage inachevé*, 400 p., Éditions du Seuil, 49 F.

a danse qui pense.

Empreintes, une nouvelle revue dont le sous-titre « Écrits sur la danse » n'exclut pas que, le plus souvent, les danseurs y prennent eux-mêmes la parole. La critique traditionnelle, lorsqu'elle subsiste, cède le pas à la réflexion, à la méditation, avec parfois un rien d'hermétisme.

Après Loïe Fuller (disparue en 1928) dans le premier numéro, c'est Mary Wigman (1886-1973) qui ouvre le second : textes, entretiens, photos ; regards en arrière émus dans leur souci de ne pas le paraître, inquiets et passionnés des racines et des présages d'avenir qui s'y trouvent. Ils rejoignent les interviews de Jacqueline Robinson, Bella Lewitzky et Dominique Mercy, réalisées par Daniel Dobbels, aphoristiques elles aussi quand il le faut. On trouve également des témoignages, des essais, mais, plus important encore, la volonté d'une prise de conscience tournée vers la création.

★ *Empreintes*, n° 2 (trimestriel), 14, rue de Saussure, 75017 Paris. 64 pages, 12 F.

Musique

Hanns Eisler, témoin oublié

Schœnberg voyait en lui un de ses disciples les plus remarquables, au même titre que Webern ou Berg et malgré les profondes divergences idéologiques qui les opposaient ; Brecht, qui avait collaboré avec Kurt Weill et Paul Dessau, le considérait, et lui seul, comme son homologue. Pourtant Hanns Eisler (Hanns avec deux n comme pour faire exception) est encore pratiquement inconnu en France.

Depuis sa mort survenue en 1962, son œuvre — une centaine de numéros d'opus, de nombreux lieder, de la musique de chambre, de scène ou de cinéma, des chœurs, des compositions destinées à des amateurs, des chansons sur des textes de Brecht — trouve peu à peu la place qui lui revient en Allemagne de l'Est où il s'était fixé après avoir dû s'exiler aux États-Unis dont le *tribunal McCarthy* allait ensuite le chasser. Son engagement politique et surtout, jusqu'à ses *dernières années*, la *parcimonie* des échanges culturels entre la R.D.A. et les pays de l'Ouest ont contribué à isoler Eisler de la vie musicale occidentale.

Mais il semble que le problème soit ailleurs, car, communistes ou non, ses œuvres *auraient* sans doute bénéficié d'une plus large diffusion si, comme certaines symphonies de Chostakovitch, elles pouvaient offrir l'illusion d'un bolchévisme romantique ou comme *les* premières partitions de Luigi Nono, d'associer révolution du langage et engagement politique. Or, pas plus que l'Orchestre de Paris, les associations symphoniques ou chorales et les formations de Radio-France, l'Ensemble intercontemporain dans sa grande *rétrospective* « Passage du vingtième siècle » n'a inscrit une seule page d'Eisler. C'est que Eisler n'appartient pas à *l'avant-garde* et s'est même toujours gardé d'en faire partie après en avoir constaté la vanité lors d'un *Festival* de Venise. Ennemi de l'art pour l'art, s'opposant en cela à Schœnberg, « *bourgeois* génial », ainsi qu'il aimait à la définir, il voulait d'abord porter témoignage des luttes auxquelles il s'associait. Ainsi ses cantates sur des textes de Brecht pour voix et quatre instruments : *On vit d'un jour sur l'autre*, chant d'espoir face à la montée du nazisme, *Cantate romaine*, pamphlet contre le fascisme, ou la *Chanson de la putain juive Marie Sanders*, dans laquelle, avant son exil, il décrit les mesures de terreur de la *dictature hitlérienne*.

Disciple et rebelle

Passée la courte période où ces pages trouvaient leur principale raison d'être dans l'actualité qui les avait *dictées*, existe-t-il, outre la nostalgie, une autre façon de les envisager que sous leur aspect esthétique ? *Car* Eisler ne se préoccupait pas d'esthétique — s'il en avait une, il ne la considérait pas comme une fin en soi, c'était le résultat d'une volonté didactique, — mais de la compréhension immédiate d'où, comme chez Kurt Weill, à la recherche lui aussi d'un langage « de tous les jours », quelque chose d'un peu fané, qui sent ses années 30. En même temps, il avait appris de Schoenberg le style lapidaire, cassant au besoin, ennemi des épanchements complaisants, créant ainsi une sorte de style populaire dru et « *objectif* » dépouillé des artifices flatteurs dont abusent les musiques de variétés, donc *aussi* peu conforme que possible aux critères courants qui déterminent la popularité. Il faudrait alors évoquer la qualité intrinsèque de cette musique, l'invention dont elle fait preuve, sa moralité face à tant d'objets-*miroirs cyniques*, mais il serait plus efficace, puisqu'on n'y échappera pas, de remettre en question *certaines normes* esthétiques qui, après avoir enfin accordé à la révolution schoenbergienne la place qui *lui revient*, sont à nouveau trop étroites pour admettre que cette révolution s'exprime de plusieurs façons, dont celle d'Eisler, disciple *et rebelle*.

Ignorée par les uns, reniée par les autres, cette musique est en Europe de l'Ouest à qui veut bien la prendre. Qu'un jeune chef d'orchestre, Alexandre Myrat, frappé par un hommage à Eisler au Musée d'art moderne en juin 1974, trouve au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis une salle pour l'accueillir et les moyens de réunir un orchestre de solistes, et, l'espace d'un soir, on oublie que c'est une gageure. On oublie d'ailleurs qu'il s'agit d'un concert : la *répétition générale* s'achève sur scène une demi-heure après l'heure où celui-ci aurait dû commencer — mais le public écoute déjà avec curiosité — des présentations trop longues qui semblent courtes, l'analyse mesure par mesure d'une des *Quatorze manières de décrire la pluie*, une chanteuse timide, les avatars d'un matériel défectueux, mais à la fin on demande un *bis* et jusqu'à minuit passé le débat prend l'allure d'une discussion passionnée.

Une certitude : il faudrait toujours exécuter la musique d'Eisler ainsi, et c'est pour cela qu'elle paraît si déplacée dans les concerts ordinaires.

GERARD CONDE.

Jazz

Que Newport revienne à Paris

Devant Felious Gordon, dite Odetta, samedi 12 novembre, le micro des radios captait la fin du micro-Newport. Festival en miniature, festival amoindri non par la qualité, mais, assurément, par la quantité de ses acteurs, qui ne furent, cette année, témoigner par le nombre de la force abondante, exubérante du jazz. Odetta ne paraissait pas très heureuse avant le concert. Ni après. A 30 km d'Elancourt-Saint-Quentin (où le Newport océanique se trouvait amicalement, peut-être électivement, détourné vers le quartier des Sept-Mares) Paris, qui fit bon visage jusqu'ici à *tous les musiciens* de Newport, en apparence au moins, faisait la moue.

Avec sa guitare en bandoulière, sa *longue robe d'azur, son foulard* mauve ramassant sa chevelure, Odetta pourtant changea d'âme devant la salle qui l'ac*cueillait et prit plaisir à exprimer*, d'abord seule, des airs de folk, puis, avec l'orchestre plus que banal de Sammy Price, des spirituals comme *Jericho* et, enfin, *Saint-Louis*, seule allusion à Bessie Smith et au courant afro-américain profane, bien que (trop souvent on l'ignore) le premier thème de *ce Saint-Louis* lui-même, secoué en mineur dans un rythme de habanera, se situe, pour sa part, aux antipodes du *blues que la chanteuse ne fréquente* pas assidûment, au contraire de l'image qu'en donnait le programme.

Les vifs éclats et les inflexions larges d'Odetta, ses essoufflements et ses râles, ses effets de « falsetto » et ses grondements *dans le grave, c'est cependant* tout l'expressionnisme du jazz, en elle rassemblé. Elle a chanté quarante minutes. Trop peu au gré de l'auditoire de cette remarquable Maison pour tous d'Elancourt, dont il faut féliciter les ani*mateurs*, qui ont, avec courage, hébergé Newport spontanément, alors qu'on Paris rechigné l'exclusir en faisant des *mines*.

On comprend trop mal ou trop bien la raison de ce rétrécissement d'un *festival prestigieux et de son éviction* parisienne. Autrefois, à Pleyel et à Chaillot, on écoutait en un seul soir *ce que l'on ne peut même pas entendre* maintenant en une semaine. Souvenons-nous de l'affiche de 1971 : Duke Ellington et le Preservation Hall Band, Dizzy Gillespie, Thelonious Monk, Art Blakey, Ornette Coleman, Charlie Haden, Ed Blackwell, Gary Burton, Miles Davis, Keith Jarrett, et les autres.

Le jazz serait-il en panne ? Non, justement. Cet été, le 8 août, la puissante et peu complaisante revue américaine *Newsweek* titrait en couverture : « Jazz comes back » (le jazz est de retour). Cet automne, la Philharmonie, la plus grande salle de concert de Berlin, prenait sous son toit les musiciens d'Elancourt-Saint-Quentin, plus les Big Bands de Mercer Ellington, George Russell, Woody Herman, plus Gerry Mulligan, Sam Rivers, Charles Tolliver, Charles Tyler, plus les jeunes du blues, Larry Bell, Bombay Carter, Billy Branch, Freddie Dixon, et ceux des Atomic Souls.

La télévision de Berlin voulait faire un film avec ces gens-là. Elle l'a fait. *Il paraît que la télévision française*, sollicitée, ne s'est pas sentie concernée. La musique classique est réduite, sur *nos lucarnes*, à la portion congrue, et la musique de jazz avec elle. Le club du jazz, c'est comme le ciné-club : il *faut souffrir pour lui*, après 23 heures, bien que chaque amateur soit un travailleur, et aille au turbin le lendemain. A quoi servent trois chaînes, on se le demande vraiment. A quoi servent les argentiers de la culture, à Paris ? On se le demande aussi.

LUCIEN MALSON.

■ Une première « fraierie » Malicorne aura lieu le mercredi 16 novembre, de 16 heures à 24 heures, à l'Hippodrome de Paris, avec, bien entendu, le groupe folk Malicorne, le violoniste Michel Hindenoch, la chanteuse traditionnelle Emmanuelle Parrenin, le groupe Le Grand Rouge, et le groupe d'animation Le Puits aux images (saltimbanques, jongleurs, cracheurs de feu), qui interviendront tout au long du spectacle. Au cours de cette manifestation, on pourra rencontrer des luthiers, des artisans, et des disques édités par des petites maisons régionales, et des arts *traditionnels* seront présentés.

■ A l'aire libre, à Montparnasse, 3, impasse de la Gaîté, Claude Bolling présente du mardi au jeudi, de 18 h. 30 à 20 heures, de nombreux duos de « cordes » : *Marc Fossey* (guitare) et Patrice Gratini (basse), les 15, 16 et 17 novembre ; *Frédéric Sylvestre* (guitare) et Jean-Charles Capon (violoncelle), les 29, 30 novembre et 1er décembre ; *Michel Gaudry* (piano), les 6, 7 et 8 décembre ; *Jimmy Goorley* (guitare) et Pierre Michelot (basse), les 13, 14 et 15 décembre. (Renseignements : 322-70-73.)

■ Le Chicago Blues fait escale, comme chaque année, à Bagneux, dans la *Salle des fêtes*. Le Centre culturel, en association avec la revue « Soul Bag », présente, samedi 19 novembre, à 21 heures, les musiciens de la nouvelle génération : Luther Allison et Andrew « Big Voice » Odom. La troupe des bluesmen se rendra également à Grenoble (le 18), à Limoges (le 21), à Clermont-Ferrand (le 22), à Angoulême (le 23), à Paris (le 25) et en décembre à Nîmes (le 1er), à Dijon (le 2), à *Orange* (le 3), à Pau (le 5). (Renseignements : 655-20-67 et 737-73-00.)

■ Le Palais des glaces présente Art Blakey et ses Messengers le mardi 15 novembre, Barney Kessel Trio le mercredi 16, Clifford Thornton Quintet le jeudi 17, Perception et *Chris McGregor* le vendredi 18, Enrico Rava-Roswell Rudd Quintet le dimanche 20. (Renseignements : 607-49-93.)

Théâtre

« L'ADULATEUR », de Goldoni, à Lyon

Au mois de juin, le Théâtre de la Reprise, centre dramatique de Lyon, créait devant les ruines romaines de Fourvière une pièce inédite en France de Goldoni, adaptée par Ginette Herry, mise en scène par Robert Girones, *l'Adulateur* (*le Monde* du 24 juin). A travers plusieurs intrigues juxtaposées, c'est le portrait d'une société corrompue où se pratique couramment le trafic d'influences, où l'amour est un oiseau fuyant, un rêve. Le portrait d'un petit-*chef flagorneur, assassiné par* les domestiques qu'il a grugés, et qui, après sa mort, revient tirer la morale de toutes ces aventures.

En reprenant dans la salle fermée du VIIIe cette œuvre assez mal bâtie, Robert Girones et son équipe dramaturgique la « débâtissent », la retournent comme un gant. Tout commence par la « morale » qui prend allure d'aphorismes amers lancés par un clown pâle. Tout commence par la fin, lorsque les domestiques, transformés en mafiosi à la solde d'un « parrain » embourgeoisé, décident de se débarrasser du secrétaire *trop puissant*, et *qui joue* un jeu trop personnel. Tout se passe pendant l'agonie de Sigismond l'adulateur, Gérard Chaillou. Il n'évoque plus un Casanova momifié, mais le George Raft de *Scarface*.

Une société corrompue en vaut une autre, et d'ailleurs tout se passe dans le temps décentré de la mort qui désarticule l'ordre chronologique — l'ordre du système — à l'intérieur d'un lieu hybride situé entre la façade noire, ajourée, d'un palais disparu et une bande de gazon. Des lignes de néon bleu encadrent des tableaux surréalistes où les personnages interprètent des comé*dies mondaines* avant de les effacer. Dans des clairs-obscurs lugubres, des servants en smoking apportent silencieusement des meubles, des tables de billard, des flippers, éléments naturalistes qui déterminent des gestes, des *attitudes*. *Puis*, ils les enlèvent comme si à l'appel d'une phrase et juste le temps de la dire, ils en installaient le décor. Le texte se détache des acteurs, comme s'il leur parvenait de loin, du manuscrit oublié de Goldoni, auteur mort qu'il ne s'agit plus de faire revivre, mais d'autopsier. Au milieu de cette déconstruction soigneusement calculée, interviennent en contrepoint des scènes de comédie, jouées — et avec quelle humanité, quelle ironie chaleureuse — par Isabelle Sadoyan, femme vieillissante, affamée des *derniers moments* de l'amour, seul personnage charnel dans cet entrelacs d'abstractions intelligentes. Le romantisme qui, à Fourvière, soulevait jusqu'à la folie la quête douloureuse de la puissance sur soi, sur les autres, *sur l'autre (étoile filante presque atteinte)* a complètement disparu.

Sécheresse

Tout est sécheresse, et c'est dommage. *L'Adulateur* est une pièce mineure, assez plate. Le travail très beau, très subtil, de cette seconde version en souligne sans recours les défauts. S'il portait sur une œuvre solide, admise, *il nous aurait obligés à fouiller* dans nos idées reçues, à les autopsier. Mais cette histoire ne nous concerne que mollement, alors nous admirons les formes, la *rhétorique* et c'est tout. Girones montre son talent et se trompe de cible.

Sans doute l'erreur est-elle liée à la situation déplorable du centre dramatique de Lyon. Girones l'a pris il y a deux ans avec un passif de 679 000 F, laissé par Marcel Maréchal, qui pour*tant emplissait* les salles : preuve que la subvention est insuffisante. Les spectateurs n'ont pas fait immédiatement confiance à la nouvelle équipe, mais leur nombre est passé de vingt-deux mille à trente-cinq mille. Bien que le centre rogne sur les frais, supprime des créations, le déficit s'aggrave. Un créateur, qui porte en plus la responsabilité d'une entreprise, a besoin d'un *minimum* de tranquillité pour tirer le meilleur de lui-même.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre du VIIIe, jusqu'au 30 novembre.

« Mercredi trois quarts » d'Helvio Soto

L'auteur de « Mercredi trois quarts », Helvio Soto, est Chilien. Il vit à Paris depuis 1973. Au *Chili*, il était surtout un homme de cinéma et de télévision, doué et responsable, à qui Allende avait confié des secteurs importants. Il présente au Petit Odéon sa première pièce, qui dure environ une heure.

Un Français du Jura était allé au Chili. Il y a été arrêté, torturé (il a une jambe fichue) et emprisonné *pendant des mois*. *Nous* le découvrons quand il vient de rentrer à Paris : il sonne à la porte d'une jeune femme chilienne émigrée, qui habite à l'étroit une chambre du quartier Latin, où le décorateur André Acquart a su mettre un désordre.

La pièce est un monologue : l'ancien prisonnier raconte comment, en prison, il inventait et vivait presque, avec ses camarades, des aventures imaginaires pour supporter le concret. *L'auteur a eu en tête* une foison d'idées sur les imbrications de la fable et du monde réel, sur les *situations relatives* du prisonnier et de l'émigrée.

Cette œuvre, qui donc se présente bien du *point de vue de la politique* et de la morale, est portée à bout de bras par l'acteur Jean-François Balmer, *que le metteur en scène* Maurice *Garrel* a un peu trop tenu en laisse.

★ *Petit Odéon, 18 h. 30.*

Cinéma

« Nous sommes des Juifs arabes en Israël »

d'Igal Niddam

Plus de la moitié de la population *juive* d'Israël est composée d'anciens ressortissants de pays d'Asie et d'Afrique. Le documentaire d'Igal Niddam *Nous sommes des Juifs arabes en Israël* leur est consacré. Igal Niddam, né à Fez, immigré en Israël puis devenu citoyen suisse, a le mérite d'être le premier à avoir donné la parole aux Israéliens d'origine orientale. Il a osé poser la question gênante : quel est le *sort des Juifs* immigrés des pays d'Afrique et d'Asie ? Toutefois, malgré beaucoup de bonne volonté de la part du réalisateur, la spectateur reste sur sa faim parce que l'image n'est pas complète. Le problème cardinal de cette grande communauté qui représente 53 % de la population juive d'Israël (et non pas 65 % comme l'indique le film), c'est leur situation économique, qui *laisse beaucoup à désirer par rapport* à celle de leurs compatriotes venus d'Europe ou d'Amérique.

Les différences ethniques se traduisent donc aussi sur le plan social, mais, dans le film, elles sont *traitées de façon assez superficielles* en quelques phrases. Une jeune fille de Jérusalem raconte les problèmes du *logement* d'une *famille nombreuse*, une autre de Kfar-Yerouham évoque les difficultés économiques *de son village*, c'est *tout*. *Pas un* seul mot sur les « Panthères noires », qui, pourtant, ont mis à l'ordre du *jour la question des disparités sociales*. Aucun représentant des Panthères ni même un sympathisant ne figurent dans ce film, qui est composé presque exclusivement d'une série d'interviews. Au cours d'une visite à l'université hébraïque, on voit un *étudiant* immigré du *Maroc* parler en termes vagues de la situation de ses frères, mais aucune allu*sion* au *fait que, parmi les étu*diants ayant obtenu une licence, ceux qui sont originaires d'Afrique et d'Asie représentent 4 %. Au lieu de traiter le fond du problème, Igal Niddam s'attarde longuement sur des *questions* d'identité et de sentiments : pourquoi ont-ils quitté leurs pays d'origine, comment ont-ils vécu avec les Arabes ? etc. Ce sont des problèmes qui intéressent surtout les intellectuels juifs originaires des pays arabes qui ont préféré ne pas s'installer en Israël, mais qui ne *préoccupent pas en réalité ceux* des Juifs orientaux qui vivent en Israël.

Igal Niddam *est* un *homme* de bonne volonté qui aspire à la paix entre Juifs et Arabes, mais il est *prisonnier* d'un mythe assez répandu et cher aux Palestiniens, selon lequel les Juifs orientaux sont les meilleurs interlocuteurs des Arabes et des Palestiniens, surtout grâce aux affinités *culturelles* et linguistique. Malheureusement, tel n'est pas le cas. La plupart des Juifs, origi*naires des pays arabes*, *sont sensibles* plus que les autres communautés à la propagande nationaliste. Ce sont eux qui ont *porté* M. Begin au pouvoir et qui, paradoxalement, paient maintenant les lourds frais de la politique économique du Likoud qui porte atteinte aux défavorisés.

Tout au long du film, on entend le leitmotiv : si les Juifs orientaux étaient mandatés pour parler avec les Arabes tout serait différent. Illusions naïves. Eliyahou Eliachar, homme d'État courageux et clairvoyant, président du conseil israélien pour la paix Israël-Palestine, le dit aussi dans le film. Dommage que ni *lui* ni Igal Niddam ne racontent ce qui *s'est passé lorsque* M. Eliachar a décidé de présider ledit conseil ; il a été chassé, à l'unanimité, de son poste de *président* de l'Association des séfarades (orientaux) de Jérusalem pour ses prises de position en faveur de la création d'un État palestinien, qui ont été *qualifiées* de « communistes et antisionistes ». Le problème n'est donc pas, comme le laisse entendre, à plusieurs reprises, l'auteur du film, celui d'une parenté de langue et de culture, *mais* celui d'une politique intelligente. D'ailleurs, la courte intervention d'un raciste originaire du *Maroc, pour qui « même mille Arabes en Israël c'est trop »*, est malheureusement plus représentative des courants de l'opinion publique que les vagues propos sur la paix.

Seule la première moitié du film traite des « Juifs arabes », terme qui d'ailleurs n'est pas exact. Il y a ou bien des *Juifs* ou bien des Arabes, pas les deux à la fois, sauf si l'on considère le judaïsme uniquement *comme une religion* et non pas comme une entité nationale. La définition Juifs arabes ne comprend d'ailleurs pas ceux qui sont venus du Kurdistan, d'Iran, de Turquie et d'Inde. *C'est pourquoi nous préférons* le terme « originaires des pays d'Afrique et d'Asie ».

La deuxième partie du film est consacrée aux Palestiniens habitants des territoires occupés. Niddam aborde la *question* délicate de la vie *sous l'occupation*, avec beaucoup de prudence, trop même. A part la brève intervention d'une jeune Palestinienne, Fathiya, qui parle de la confiscation de terres pour la création d'entreprises israéliennes, le film ne traite pas de la situation dans *ces territoires*. On y parle *trop* d'*amitié* et de fraternisation, sans mentionner la pratique des autorités. Toutefois, les très belles images des environs de Hébron et de Jérusalem font oublier, pour un moment, les problèmes politiques.

A la fin du film, Igal Niddam donne la parole à un membre du Sheli (sionistes de gauche), Ran Cohen, qui lance un appel ému contre les implantations dans *les* territoires occupés, les qualifiant de catastro*phe*. *Ce choix montre quelle est* la position du réalisateur, mais la prudence l'a emporté chez lui, tout au long du film, ce qui l'a empêché de brosser un vrai tableau d'ensemble.

AMNON KAPELIOUK.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour.

Les salles municipales

Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision. — Grande salle, 21 h. : Quatuor vocal Lieder Quartet (Schubert, Mozart, Brahms).

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Les belles histoires n'ont plus d'issues. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Espace Cardin, 20 h. 45 : Almira.
Fontaine, 21 h. : 1915.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Palais des arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Poche-Montparnasse, 21 h. : Sigismond.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : le Cosmonaute agricole.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Derniers.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : le Motif ; 22 h. : On a la vouvrage de ses artères.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Renaud Sachan ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : Pierre Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Aubade à Lydie ; 21 h. 45 : Popeck. — II, 19 h. 15 : Machine à fous ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Coupe-Chou, 22 h. : Néo-Cid 77 ; 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Lewis et Alice.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Mireille ; 21 h. 45 : Fromage ou dessert.
Petit Bain - Novotel, 21 h. : Rectangle blanc ; 22 h. 30 : les Jumelles.
Le Plateau, 22 h. : Green et Lejeune.
Petit Casino, 21 h. 15 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : Montella.
Aux Quatre Cents Coups, 20 h. 30 : Clovis ; 21 h. 30 : l'Autobus ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Le Sélénite, I, 20 h. : les Noces à l'envers ; 21 h. : Bernard Pisani. — II, 21 h. : les Bonnes ; 22 h. : Vos petites compagnes.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : A nous deux, j'arriverai bien à être de gauche.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h. 30 : Concert Barg. dir. C. Crenne (Schumann, Schubert).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Dixième anniversaire de l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Mozart, Landowski).
Théâtre 13, 20 h. 45 : A. Challan, X. Pillot, harpe et flûte (Mozart, Bourdin, Challan).
Salle Cortot, 21 h. : Société nationale de musique.
Eglise Notre-Dame de Clignancourt, 21 h. : P. Thibaud, trompette ; P. Dubeau, orgue (Albinoni, Telemann, Waether, Loillet, Bach).

Festival d'automne

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Festival international de la danse (Ballet national de Cuba).
Palais des arts, 14 h. : Caméras-Théâtre.
Palace, 21 h. : Locus Solus.

Jazz, pop', rock, folk

Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Critique III (Mestral, Letroquet, Lobat).
Pavillon de Paris, 20 h. : Joan Baez.

Lundi 14 novembre

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

ALICE CONSTANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-12) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-gauche, 6e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
BARRY LYNDON (Ang., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
CRAZY HORSE DE PARIS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-12) ; Calypso, 17e (754-10-68).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
DUELLISTES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) (sf mar 15).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-12) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
J' ME MARIE, J' ME MARIE PAS (Can.) : la Clef, 5e (337-90-90).

Les films nouveaux

LES ORPHELINS, film soviétique de Nikolai Goubenko (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) — v.f. : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE CRABE-TAMBOUR, film français de Pierre Schoendoerffer : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
NOUS SOMMES DES JUIFS ARABES EN ISRAEL, film suisse d'Igaal Niddam. Vers. arabe : La Clef, 5e (337-90-90) ; Racine, 6e (633-43-71).
UNE SALE HISTOIRE, film français de Jean Eustache : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) h. sp.
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS, film français d'Yves Robert : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lord-Byron, 8e (225-83-31) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

MARCHE PAS SUR MES LACETS (Fr.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) h. sp. ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE MILLE-PATTES FAIT DES CLAQUETTES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-26) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98) h. sp.
MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Gaumont Madeleine, 8e (073-56-03).
LE POINT DE MIRE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (032-15-04).
SI LES PORCS AVAIENT DES AILES (It., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE TOBOGGAN DE LA MORT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : le Marais, 4e (278-47-86).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Ternes, 17e (380-10-41) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
UN PONT TROP LOIN (A., v.f.) : Calypso, 17e (754-10-68).
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : Clef, 5e (337-90-90) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Caméo, 2e (508-11-69) ; J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les festivals

HOMMAGE A CASSAVETES (v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-74-75) : Une femme sous influence.
CINEMA SOVIETIQUE ET LITTERATURE (v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), en alternance : Hamlet ; Othello ; Guerre et Paix ; Crime et Châtiment ; Anna Karénine ; les Frères Karamazov ; Katia Izmaïlova ; la Dame au petit chien.
CLASSIQUES FRANÇAIS : La Pagode, 7e (705-12-15) : la Belle et la Bête.
MARCEL HANOUN : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. : le Printemps ; 20 h. 30 : l'Automne.
R. POLANSKI (v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) : Rosemary's Baby.
CINE SUISSE : Olympic, 14e (542-67-42) : les Vilaines Manières.
BOITE A FILMS, 17e (754-...) (v.o.), I, 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : Nos plus belles années ; 16 h. 45 : Providence ; 18 h. 45 : Un après-midi de chien ; 20 h. 45 : Duel ; 22 h. 15 : le Dernier Nabab. — II, 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 30 : le Lauréat ; 16 h. 15 : Une étoile est née ; 18 h. 30 : Jonas qui aura 25 ans... ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise.
W. HERZOG (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) : l'Enigme de Kaspar Hauser.
GRANDS CLASSIQUES DE LA COMEDIE (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : Jour de ...
COMEDIES MUSICALES DE LA METRO GOLDWYN MAYER (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-...) : Summerstock. — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Gigi.
CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83) : ... la Dernière Femme (v.f.) ; ... Affreux, sales et méchants ; ... la Marche triomphale ; 20 ... Mes chers amis ; 22 h. ... de nuit.
C. CHAPLIN (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (327-72-07) : Monsieur Verdoux.
ALTMAN (v.o.) : Studio Calende, 5e (033-72-71) : 12 h. 45 : Buffalo Bill et les Indiens ; 16 h. : ... femmes ; 18 h. : M.A.S.H. ; 20 ... le Privé ; 22 h. : California Split.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-...-14) : I : 11 h. 50 : le Dernier Tango à Paris ; 14 ... : Casanova de Fellini ; 16 h. 40 : L'une chante, l'autre pas ; 19 h. : Taxi Driver ; 21 h. : Aguirre, la colère de Dieu ; 22 h. 40 : Obsession. — II, 13 h. et 20 h. : Dersou Ouzala ; 15 h. 45 : l'Arrangement ; 18 ... A l'est d'Eden ; 22 h. 40 : Cabaret.
FESTIVAL DU FILM D'OPERA : Studio Marigny, 8e, 14 h. : le Prince Igor ; 17 h. : le Grand Canal ; 20 h. : Tristan et Yseult.

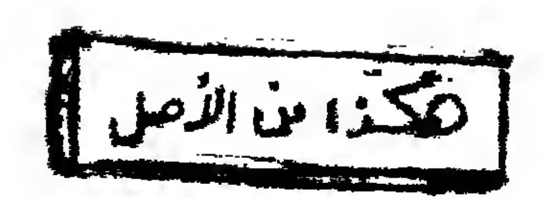
Les séances spéciales

L'ASSASSIN MUSICIEN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 1... (sf S et D).
LES APPRENTIS SORCIERS (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S et D).
CADAVRES EXQUIS (It. ...) : Daumesnil, 12e (343-52-97), ...
L'EMPIRE DES SENS (Jap. ...) : ... (326-48-18), à 24 h.
GROS PLAN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
HALLUCINATIONS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 20 h. 30.

SPECTACLES

PRESSE

هكذا من الأصل



SPECTACLES

...ROLD ET MAUDE (A., v.o.) : ...uxembourg, 6e (633-97-77), à ...0 h., 12 h. et 24 h.
...DIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 30.
..., TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15.
...NNY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-...0-90), à 12 h. et 24 h.
... LIMIER (A., v.o.) : La Clef, 5e, à ...2 h. et 24 h.
... MANQUE (Fr.), Le Seine, 5e, à 18 h. 30.
... MECANO DE LA « GENERAL » (A.) : Studio Galande, 5e (033-...2-71), à 12 h. 15.
...SSOURI BREAKS (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
...E LAISSONS PAS LES MORTS ENTERRER LES MORTS (Fr., v. Yiddish) : Le Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
...OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Le Seine, 5e, à 22 h.
...EWS FROM HOME (Fr.) : Le Seine, 5e, à 16 h. 30.
...IANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
...NK NARCISSUS (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
...RTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.
...IX 1138 (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
...E NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
...RA BAXTER (Fr.) : Le Seine, 5e, à 14 h. 30.
...IVES (Norv., v.o.) : Olympic, 14e, à 16 h. (sf S. et D.).

...es grandes reprises

...UIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
...AFFAIRE AL CAPONE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
...J FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
...ICE DANS LES VILLES (All., ver. amér.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
...NANAS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
... BLONDE EXPLOSIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
...ASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v. f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
EL TOPO (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES FOLLES ANNEES DU ROCK (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA FUREUR DE VIVRE (A.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
LA GRANDE EVASION (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.
LENNY (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mardi).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MARY POPPINS (A., v.o.) en soirée : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Odéon et Ermitage en matinée, Rex, 2e (236-83-93), La Royale, 8e (265-82-66), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
MORE (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ONE, TWO, THREE (A., v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (** : Haussmann, 9e (770-47-55).
ORFEU NEGRO (Brés., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
SATYRICON (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
TOMMY (Ang., v.o.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

PRESSE

Dans la région Rhône-Alpes les « feuilles » poussent à l'automne

De notre correspondant régional

Lyon. — Dans le secteur de la ...esse, l'automne se traduit dans ... région Rhône-Alpes non pas ...r la chute des feuilles mais ...r leur éclosion.

A Grenoble, l'hebdomadaire Ville ...verte a repris, le 26 octobre, sa ...blication après trois mois d'in...ruption. Le Journal Rhône-...pes, quotidien créé le 1er février ...rnier à Lyon par le groupe « Dauphiné libéré », lancera à ...rtir du 16 novembre, une édi...on grenobloise.

Le Point du jour, autre quoti...en à vocation régionale à « sen...bilité communiste », sortira son ...emier numéro le 22 novembre. ...oilà pour les certitudes. Mais ...s projets ne manquent pas non ...us : celui d'un quotidien gra...it ou à très faible prix (on ...rle de 20 centimes), Grenoble ...atin, édité par M. Maurice ...ndré, propriétaire de la série ...s journaux gratuits Hebdo ...on, Hebdo Saint-Etienne, ...bdo Clermont-Ferrand, Hebdo ...jon et Hebdo Grenoble.

Le quotidien Libération a éga...nent le désir d'accroître son ...pact dans la région Rhône-...pes en consacrant à celle-ci ...ux pages quotidiennes à partir ... 13 février 1978. Ceci sans ou...er le projet, toujours à Greno..., d'un nouveau mensuel, Point ...vue-Rhône-Alpes, la récente ...parition de 38 Loisirs, le Pari...ope de Grenoble ou encore le ...pplément régional encarté dans ...lé-Sept jours à partir du 9 no...mbre.

Le Point du jour, dont le lance...nt avait été annoncé publique...nt par M. Georges Marchais ... cours d'un grand meeting le ... mai dernier, sera « le quoti...n du changement démocrati...e ». « Il aidera à la prise de ...nscience des travailleurs pour ...e se réalise une bonne actuali...tion du programme commun », ...écise son directeur adjoint, ... Roland Jacquet. Edité sur ...and format, comportant 12 pa...s minimum, son tirage de dé...rt sera de 200 000 exemplaires. ...primerie : Rhône-Offset-...esse, construite à Irigny par la ...ns pour l'impression en fac...milé de plusieurs quotidiens ...naux. Le Point du jour em...iera environ 75 personnes, dont ...é équipe rédactionnelle de ...journalistes et correspondants.

...e lancement de l'édition gre...bloise du Journal Rhône-Alpes ...rmettra de consacrer à peu ...ès un tiers de la surface du ...otidien aux informations éma...nt de Grenoble. Cette extension ...ccompagnera de l'embauche de ...pt ou huit personnes. Les ...reaux pourraient être installés ...ns les anciens locaux du Dau...iné libéré, avenue Alsace-Lor...ine. Tirage : 15 000 exemplaires. ...algré un effort pour fournir ...s informations complètes, des...é à un créneau de lecteurs ...tretenus presque quotidienne...ent dans l'hostilité à la gauche, ... Journal Rhône-Alpes n'a pas ...core réussi la percée dans le ...partement du Rhône. Si la ...rrespondance de la presse peut ...rler de 15 000 abonnés — alors ...e le tirage quotidien varie ...tre 18 000 et 20 000 exemplaires, c'est parce que sont inclus dans ... chiffre près de 10 000 abon...ments de soutien, dont une ...rtie serait souscrite par le pa...onat. La vente en kiosque ne dépasse guère, en effet, 3 500 numéros et les abonnements 2 000.

La publication à Grenoble de Ville ouverte, commencée au rythme hebdomadaire le 22 septembre 1976, poursuivie sous la forme bi-mensuelle, s'était arrêtée le 15 juin dernier. Il reparaît sous une forme hebdomadaire beaucoup plus modeste, sans couleur bleue ni couverture glacée, avec 8 pages au lieu de 36, un format tabloïd, celui du magazine. L'équipe de sept personnes — dont le directeur, M. Pierre-Marie Seghers, — souhaite faire un « journal plus incisif, plus nettement marqué à gauche, privilégiant désormais l'actualité politique et sociale ». Sauvé à deux reprises par ses amis — qui ont versé 130 000 F lors de la première souscription au début de l'année et 48 000 F cet été encore — Ville ouverte tente sa dernière chance.

BERNARD ELIE.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	186 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

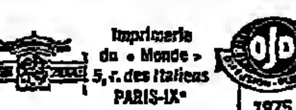
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1975

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

Publicité

Les rencontres à la Fnac

Un dialogue ouvert à tous sur tous les problèmes d'aujourd'hui

Le Moyen Age ressuscité

Une rencontre à partir du livre de François Giscard d'Estaing, Alain Erlande-Brandenburg et Michel Fleury : « Les rois retrouvés » (il s'agit, bien sûr, des statues des rois de Judée qui, à la Révolution, disparurent de Notre-Dame), aux éditions Joël Cuénot

...avec Alain Erlande-Brandenburg (conservateur au musée de Cluny), François Giscard d'Estaing (directeur général de la Banque française du Commerce extérieur), Sylvia Pressouyre (historienne; « Images d'un cloître disparu », aux éditions Cuénot), Léon Pressouyre (archéologue)... Animation par Henri-Paul Eydoux.

Mardi 15 novembre, de 18 h à 19 h 30

Juger l'art : de quel droit?

Un débat sur les critiques d'art. Suggéré par le livre de Jean Clair : « Duchamp et la photographie » (qui vient de paraître aux éditions du Chêne)

... avec l'auteur (qui est aussi attaché au Centre Pompidou), Jean-Jacques Lévêque (président de la section française de l'Association internationale des critiques d'art), Catherine Millet (rédactrice en chef de « Art Press International »), Adam Saulnier (critique d'art à TF 1 et à Radio-France), Jeanine Warnod (critique d'art au Figaro; « Le bateau-lavoir », aux Presses de la Connaissance)... Animation par Françoise Docquiert-Orabona.

Mercredi 16 novembre, de 18 h à 19 h 30

Les arts martiaux

Un débat suggéré par la sortie du livre de Michel Random : « Les arts martiaux, l'esprit des Budôs » (aux éditions Fernand Nathan)

... avec l'auteur (qui animera également le débat), Henri Courtine (directeur de la Fédération française de judo et disciplines associées; « Judo et jiu jitsu », au Livre de poche), Jacques Delcourt (président de la Fédération française de karaté; « Technique du karaté », chez Chiron), Pierre Martel (directeur de la revue Judo; « Judo pour se défendre, judo pour se détendre », aux éditions Chancerel), Georges Pfeifer (président du Collège des ceintures noires de judo).

Jeudi 17 novembre, de 18 h à 19 h 30

Aujourd'hui, les fous...

Un débat autour du dernier numéro de la revue Change, consacré à « La folie encerclée »

... avec Philippe Boyer (membre du collectif Change; « Entailles, entrailles », édité conjointement par Change, Seghers, Laffont), Jacques Pangam (journaliste à France-Inter; « La génération perdue », chez Laffont)... Animation par Jean-Pierre Faye (directeur de la revue Change).

Vendredi 18 novembre, de 18 h à 19 h 30

Peindre les murs de la ville

Un débat autour du livre de Deidi von Schaewen : « Murs » (aux Presses de la Connaissance)

... avec l'auteur, le peintre Cuéco et les architectes A. Grimbach et Thurnaur.

Samedi 19 novembre, de 17 h à 18 h 30

Cuisine d'hier et d'aujourd'hui

Un débat suggéré par la sortie du « Nouveau Guide de Paris », de Henri Gault et Christian Millau

... avec Henri Gault et Christian Millau (directeurs par ailleurs du Nouveau Guide Gault-et-Millau, et qui animeront le débat), Jean-Jacques Jouteux (directeur du restaurant « Les Semailles »), Odette Kahn (directrice de la revue « Cuisine et vins de France »; « La petite et la grande cuisine », aux éditions Calmann-Lévy), Ginette Mathiot (« 365 plats du jour et l'art d'accompagner leurs restes », chez Albin Michel), Raymond Oliver (« Cuisine pour mes amis », chez Albin Michel), Nicolas de Rabaudy (chroniqueur gastronomique; « Le guide des 50 meilleurs restaurants de France », chez J.-C. Lattès).

Mardi 22 novembre, de 18 h à 19 h 30

La femme interdite de poésie?

Une rencontre suggérée par une prochaine manifestation au Centre culturel de La Courneuve : « Poètes dans la cité », exposition et débats organisés à l'initiative de Juliette Darle et Alain Bosquet

... avec Fonchita Gonzalez Batlle (directrice de la collection Voix, chez Maspéro), Gabrielle Marquet (« Les oiseaux font bouger le ciel », chez Gallimard), Gisèle Prassinos (« Les mots endormis », édité chez Flammarion), Nicole-Edith Thévenin (« Issue des armes », chez Maspéro)... Animation par Juliette Darle (de la revue Poésie murale).

Mercredi 23 novembre, de 15 h à 16 h 30

Les consommateurs face à la publicité

Un débat suggéré par la récente campagne de promotion de la publicité qu'a organisée l'Association des agences conseils en publicité

... avec Barthélémy (journaliste; « A travers le monde de la publicité », chez Stock), Hélène Bandet (membre du service juridique de l'Institut national de la consommation), Raymond Haas (directeur du Bureau de Vérification de la Publicité), Claude Marti (président de l'Association des agences conseils en publicité).

Mercredi 23 novembre, de 18 h à 19 h 30

Regarder la mort en face

Un débat autour du livre co-signé par le professeur Schwartzenberg et Pierre Viansson-Ponté : « Changer la mort » (publié chez Albin-Michel)

... avec le professeur Léon Schwartzenberg (qui est cancérologue), Pierre Viansson-Ponté (éditorialiste au journal Le Monde), Ruth Menahem (psychologue; « La mort apprivoisée », édité chez Delarge), Odette Thibault (journaliste scientifique; « La maîtrise de la mort », chez Delarge), Louis-Vincent Thomas (sociologue; « Anthropologie de la mort », chez Payot).

Jeudi 24 novembre, de 18 h à 19 h 30

Domestiques, d'hier à aujourd'hui

A propos du livre de Paul Chabot : « Jean et Yvonne, domestiques en 1900 », édité chez Tema dans la collection « La France des profondeurs »

... avec Michel Chabot (qui, petit-fils de l'auteur, est aussi le directeur de la collection « La France des profondeurs »), Madame Friaux (secrétaire générale du syndicat Cgt des employés de maison), Roger-Henri Guerrand (chargé de cours à l'Ecole des Hautes-Études), Madame d'Harcourt, Georges Michot (ancien maître d'hôtel).

Vendredi 25 novembre, de 18 h à 19 h 30

Hommage à Maria Callas

Pour la disparition de celle qui accepta d'être une des toutes premières invitées des Rencontres à la Fnac

... avec Jacques Bourgeois (critique musical et producteur à France-Inter), Alain Duchemin (organisateur de spectacles), Jean Goury (rédacteur en chef de la revue Opéra international), Michel Glotz (imprésario de Maria Callas), Pierre Kalfon (cinéaste et producteur de la Médée de Pasolini), Lévon Sayan (directeur de la revue Opéra international et organisateur du Festival international du film d'opéra), Charles Vannes (attaché de presse de Maria Callas et directeur artistique des disques Emi)... Animation par Patrick Beauchêne.

Samedi 26 novembre, de 16 h à 17 h 30

A l'auditorium de Fnac-Montparnasse - 136, rue de Rennes, Paris 6e (parking au 153 bis)
Photo, cinéma, radio, tv, disques, vidéo, hi-fi. Et tous les livres 20 % moins chers
(de 10 h à 20 h, du mardi au samedi; jusqu'à 22 h le mercredi)

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 14 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, Pour les petits ; 19 h. 35, L'île aux enfants ; 19 h. 50, Les aventures de l'énergie ; 19 h., Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (rediffusion) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : PEPE LE MOKO, de J. Duvivier (1936), avec J. Gabin, M. Balin, G. Gabrio, L. Gridoux, Dalio, Line Noro, Charpin. (N. Rediffusion.)

Un bandit français, réfugié dans la casbah d'Alger, est traqué par la police. Il s'éprend d'une belle Parisienne venue en touriste. Cet amour cause sa perte.

La création du mythe de Jean Gabin.

22 h., Pour le cinéma.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

19 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Documentaire : Personnages de la vie : Claude Charmes, par Cl. Nahon et M. Lefèvre, réal. Cl. Gallot.

Portrait d'un criminel qui accumula les diplômes en prison, aujourd'hui professeur de droit. Un avocat et le directeur de l'Institut de criminologie commentent.

22 h. 45, Documentaire : Bande à part (Henriette, du matin au soir, réal. Cl. Ventura).

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Jacques de Bourbon-Busset ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE CONCIERGE, de J. Girault (1973), avec B. Le Coq, M. Kerwin, M. Galabru, D. Ceccaldi, M. Mauban, A. Sapritch.

Un jeune homme, couvert de diplômes et qui ne trouve pas de situation, devient concierge d'un immeuble bourgeois. Il se sert habilement de tous les locataires pour se hausser dans l'échelle sociale.

Le sujet laisse espérer une satire de l'arrivisme. Le film est, en fait, une lourde comédie assaisonnée de gauloiseries.

21 h. 55, Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de G. Roupnel ; 18 h. 25, Présence des arts : hommage à P. Jullian ;

20 h., Moralités légendaires... « Lohengrin, fils de Parsifal », de J. Laforgue. Réalisation B. Horowicz (rediffusion) ; 21 h., Concert par l'Orchestre de Baden-Baden (Schumann) ; 22 h. 30, Entretiens avec... G. Neveux ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 10 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h. 5, Anamorphoses ; 20 h. 30, Entrée de jeu : Le pianiste M. Hugues interprète « Sonate, opus 7 » (Beethoven) ; « Variations sur les Folies d'Espagne » (Bach) ; « Sonate en ut mineur » (Schubert) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit.

MARDI 15 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

10 h., Emissions pédagogiques ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Restez donc avec nous... à 14 h. 5, Emission pédagogique (reprise à 17 h.) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 19 h. 55, Feuilleton : Le 18 à Kerbriant (rediffusion) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Téléfilm : L'eau sale, de R. Rouleau, avec F. Rouleau, L. Ducreux.

Les aventures écologiques et allégoriques d'un petit garçon amoureux d'une rivière.

22 h., Littéraire : Pleine page, de P. Sipriot.

Avec MM. Georges Elgozy (le Bourgeois socialiste), Edgar Faure (la Banqueroute de Law), Philippe Ragueneau (la Marée montante), Henri Troyat (Catherine la Grande).

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 5, Emission pédagogique ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valéria ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Le Justicier (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dossiers de l'écran, Téléfilm : Plus dur qu'on ne pense, de D. Wheeler, réalisation B. Shepard.

Documents (déjà diffusés dans la série « Le monde en guerre ») sur le débarquement des Alliés en Sicile, l'entrée des Allemands dans Rome, le siège de Monte-Cassino, et l'entrée finale des Alliés dans la capitale italienne. Un épisode sanglant de la deuxième guerre mondiale.

Vers 22 h., Débat : La campagne d'Italie.

Avec le général Siegfried Westphal, chef d'état-major du maréchal Kesselring ; le professeur Raimondo Luraghi, historien ; le général Rinaldo Cruccu, chef du Bureau historique de l'état-major de l'armée de terre italienne ; Sir David Hunt, chef du 2e Bureau de l'armée anglaise du général Alexander, auteur d'un ouvrage sur ce dernier ; le général André Zeller, sous-chef d'état-major du C.E.F.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : L'Eglise orthodoxe ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LE SOUFFLE DE LA VIOLENCE, de R. Maté (1954), avec G. Ford, B. Stanwyck, E.G. Robinson, B. Keith, D. Foster (rediff...

En 1870, la lutte d'un petit fermier con... un grand propriétaire foncier qui impose ... pouvoir despotique avec l'aide de sa fe... et de son frère.

Dans un décor classique de western, ... curieuse intrigue dramatique, des pers... nages hors du commun et des pass... déchaînées.

22 h., Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Gilbert Lascault (et à 14 ... 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chem... de la connaissance... La psychanalyse aujourd'hui, ... M.-H. Pinel ; à 8 h. 32, Mémoire, mythologie, écrit... par M. Detienne (la bouche à l'oreille) ; 8 h. 50, D... l'ombre du pouvoir ; 9 h. 7, La matinée des autr... « le Zen et l'Occident », par G. Germain Thomas ... « la Mauvaise Mère », par M. Pilleul ; 10 h. 45, ... quart d'heure avec André Castelot ; 11 h. 2, Collo... international sur l'interprétation de la musique c... sique de Haydn à Schubert ; 12 h. 5, Parti p... 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, ... livre, des voix : « le Plaisir des sens », d'A. Gert... 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Géomé... variable ; à 16 h., Match ; 16 h. 25, Ne quittez ... l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. ... Colloque international sur l'interprétation de ... musique classique de Haydn à Schubert ; 18 h. ... Une certaine France de mon grand-père : « Nos ... de Gaston Roupnel, adaptation M. Ricaud ; 19 h. ... Sciences, par E. Noël ;

20 h., Dialogues, par R. Pillaudin : « Créer », ... Jean Cassou et Edgar Morin ; 21 h. 15, Musiques ... notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec Georges Neve... 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Ciném... 9 h. 2, Grandes formes ; 0 h. 30, La règle du ... 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique (les vis... pâles de la Nouvelle-Orléans) ;

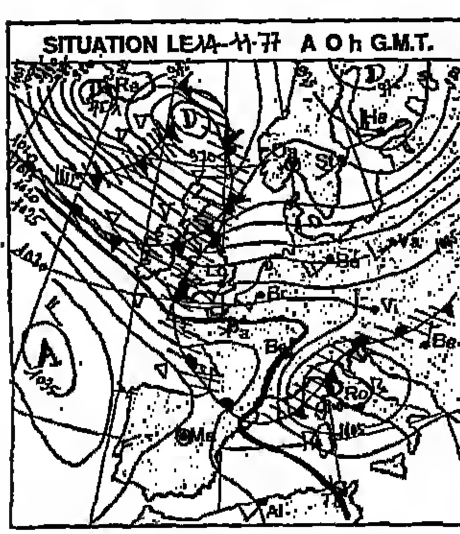
13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Radio scola... 14 h. 15, Mélodies sans paroles... Musique ancienn... Sceaux : Boismortier, Leclair ; à 15 h., « M... ensemble » (J.-P. Dronet), œuvres de Ch. Ives ... 15 h. 30, « Te Deum » (G. Nicolaï), « Concerto e... mineur pour piano » (Dvorak) ; 18 h. 2, Musi... magazine ; 19 h., Jazz time (les défricheurs) ; 19 h ... Anamorphoses ;

20 h. 30, « Musicanada »... En direct de la ... Gaveau, Festival des chanteurs du Canada, ave... Canadian Brass Ensemble : « Mass en A » (F... « Viole d'amours » (Papineau-Couture), « Erba... dich » (Vivier), « Sento » (Anhalt), « Soleil couch... (Prebost), « la Lune minée » (Mather), « Ch... hors des ports » (Somers) ; 22 h. 30, « Frontière ... la carrière »... Portraits de jeunes interprètes étran... peu connus en France : Eugène Drucker, violoni... 23 h., Frontières des genres et des formes : Le pa... perdu de l'amateur ; 0 h. 5, Frontières de leur tale... Du compositeur interprète à l'interprète composite... Pierre Boulez ; 1 h., Inexportés, inexportables... ... traits de grands compositeurs ; Carl Nielsen.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14-11-77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 15-XI-77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 14 novembre à 0 heure et le mardi 15 novembre à 24 heures :

Les basses pressions qui recouvrent le nord de l'Atlantique et la plus grande partie de l'Europe entretiendront sur la France un flux très rapide de secteur nord-ouest. Circulant dans ce flux, une perturbation pluvieuse sera suivie d'une invasion d'air arctique froid et instable.

Mardi 15 novembre, des vents très forts, avec des rafales, atteignant souvent la tempête souffleront sur l'ensemble du pays, et particulièrement sur nos régions côtières. En général, le temps sera médiocre et progressivement plus froid, avec des averses de pluie, de neige ou de grésil très nombreuses, parfois accompagnées d'orages. Les éclaircies qui se produiront seront généralement de courte durée, sauf près du golfe du Lion, où le mistral et la tramontane se renforceront. En montagne, des chutes de neige assez abondantes sont à craindre, principalement sur les versants nord des massifs.

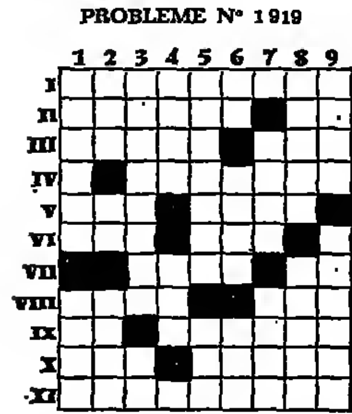
Lundi 14 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 005,5 millibars, soit 754,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 19 et 12 degrés ; Biarritz, 14 et 13 ; Bordeaux, 13 et 6 ; Brest, 11 et 9 ; Caen, 9 et 5 ; Cherbourg, 8 et 8 ; Clermont-Ferrand, 10 et —1 ; Dijon, 9 et 1 ; Grenoble, 13 et —1 ; Lille, 7 et 2 ; Lyon, 6 et 9 ; Marseille, 16 et 7 ; Nancy, 6 et 1 ; Nantes, 12 et 7 ; Nice, 21 et 7 ; Paris-Le Bourget, 8 et 2 ; Pau, 12 et 11 ; Perpignan, 17 et 10 ; Rennes, 10 et 7 ; Strasbourg, 9 et 1 ; Tours, 10 et 3 ; Toulouse, 13 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 13 degrés ; Amsterdam, 9 et 5 ; Athènes, 20 et 13 ; Berlin, 7 et 4 ; Bonn, 7 et 3 ; Bruxelles, 6 et 4 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 9 et 6 ; Genève, 6 et —1 ; Lisbonne, 23 et 13 ; Londres, 6 et 5 ; Madrid, 22 et 4 ; Moscou, 3 (min.) ; New-York, 4 et —2 ; Palma-de-Majorque, 23 et 16 ; Rome, 20 et 13 ; Stockholm, 6 et —1 ; Téhéran, 14 et 2.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1919



HORIZONTALEMENT

I. Bien des femmes craignaient son retour. — II. Programme incertain ; Fut bien obligée de se mettre au vert. — III. Possessif ; Passe à Mulhouse. — IV. Plus proche de la tombe que du berceau. — V. Rechercha certaines nuances ; Le beau est enviable. — VI. Pronom ; De quoi troubler les petites Anglaises. — VII. Fait venir l'eau à la bouche ; Base harmonique. — VIII. Fait donc faire la grimace ; Elément d'une frange. — IX. Jalon ; Occupe, à Paris, une large place. — X. Ouvert ; Une ville du tonnerre. — XI. Loin d'être sereines.

VERTICALEMENT

1. Ressemblent donc à un singe ; Sur le Tarn. — 2. S'adressait à César ; Lettres d'amour ; Possessif. — 3. Preuve d'une indiscutable bonne foi ; Se frappait (épelé). — 4. Pieuse inscription ; Cours d'eau. — 5. Aurai donc un but ; Tour de reins. — 6. Symbole ; Fut enlevée par un costaud ; Vieille bête. — 7. Fait son lit chaque jour ; Eminence. — 8. En Flandre ; N'accroche donc pas. — 9. Provoquait des courants d'air ; Sur la plage d'Etretat.

Solution du problème n° 1918

Horizontalement

I. Tenue ; Lad. — II. Ordres ; Ne. — III. RG ; Os. — IV. Toundra. — V. Ut ; Iota. — VI. Remises. — VII. Eve ; Me. — VIII. Iton ; Mir. — IX. Résistera. — X. Ou ; Irai. — XI. Isée ; Nets.

Verticalement

1. Torture ; Roi. — 2. Ergot ; Viens ! — 3. Nd ; Rets. — 4. Uranie ; Oise. — 5. EE ; Dom ; NS. — 6. Sortie ; Tin. — 7. Saas ; Mère. — 9. An ; Emirat. — 9. Dépasserais.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* des 12 et 13 novembre 1977 :

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 67-1165 du 22 décembre 1967 relatif aux titres-restaurant.

Circulation

● *L'utilisation des pneumatiques à crampons* est autorisée en France du 15 novembre 1977 au 15 mars 1978, annonce un arrêté du ministère de l'équipement publié au *Journal officiel*.

Visites et conférences

MARDI 15 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant l'Hôtel de Ville, Mme Garnier-Ahlberg : « Les hôtels de la rue du Temple ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Legregeois : « Hôtel de Lauzun ».

15 h., métro, place Monge, Mme Oswald : « La Mosquée ».

15 h., place du Docteur-A.-Fournier, Mme Pennec : « L'hôpital Saint-Louis » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. 15, 21, rue Visconti : « De la rue Visconti au palais de la reine Margot » (Mme Barbier).

15 h., 187, rue Saint-Jacques : « Les techniques de la gravure » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 12, rue des Nonnains-d'Hyères : « Le Marais » (M. de La Roche).

15 h., 2, place Denfert-Rochereau : « Les catacombes » (Paris et son histoire).

14 h. 30, 107, rue de Rivoli : « La vie à l'époque de l'Empire et de la Restauration » (Pour les jeunes).

15 h., 17, rue Saint-Georges : « La grande synagogue de Paris » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 16 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale et conscience cosmique » (entrée libre).

19 h. 30, Ecole nationale des ponts et chaussées, 28, rue des Saints-Pères, M. Ludovico Quaroni : « L'architecture en Italie : trente ans de questions ».

18 h. 30, Maison diocésaine, 8, rue de la Ville-l'Evêque, M. le rabbin André Chekroun : « Israël, pays de la Bible » (Bible et Terre Sainte).

19 h. 30, 26, rue Bergère, Ma Suryananda Lakshmi : « L'extase dans la Bible » (L'Homme et la Connaissance).

21 h., grand amphithéâtre de l'Institut océanographique, M. le professeur Leroy : « Les conceptions actuelles de la thalassothérapie ».

21 h., 147, avenue Malakoff : « La civilisation atlante » (Nouvelle Acropole).

21 h., 36, rue Jacob, M. Charles Prou : « Crise de l'énergie et situation française » (La Tisanière, Andrée Gautier).

— VU —

L'anti-culture de Jean Dubuffet

Jean Dubuffet commence par une profession de foi. Quelques phrases bien pesées, dans ce langage châtié qu'il affectionne, pour parler non pas de peinture mais de culture. Plus exactement d'anti-culture. Ce peintre qui figure dans tous les grands musées d'art moderne n'a que mots cinglants pour les institutions, dont la vocation est de montrer des tableaux.

On le voit au milieu de ses personnages « hourloupéens » historiés de noir, de rouge, de bleu, qu'il produit à Périgny. Vue plongeante sur l'atelier-usine. Balade à travers l'espace de son « cabinet logologique ». Délire scriptural, sculptural et architectural, sur 1 600 mètres carrés qu'il s'est bâtis pour le plaisir de mener jusqu'au bout certaine folie de créer.

Jean Dubuffet était, dimanche soir, l'invité de « L'homme en question ». A soixante-dix-sept ans, du côté de la peinture, il figure toujours dans l'avant-garde. Mais c'est autour des contradictions de son discours anti-culturel qu'a tourné le débat qui l'a opposé à trois critiques : J.-J. Lebel, C. Millet et J. Bouret. L'anti-culture de Dubuffet, on lui trouvait des allures totalitaires. C'est mal le connaître : « *Rien ne convient mieux aux pouvoirs que la culture qui est un système de reproduction...* »

Jean Dubuffet a fait son autoportrait filmé et l'a raté. Comment enfermer un personnage aussi complexe dans quelques minutes de tournage ? L'homme a vu le jour en 1901, mais l'artiste vers la quarantaine. Entre-temps, il lui est arrivé, à deux reprises, de s'essayer à la peinture et d'y renoncer. Ce n'est qu'en 1942 qu'il découvre sa vraie voie. Justement lorsqu'il comprend enfin les effets dévastateurs de la « culture cultivée » sur la création artistique. Cette découverte, il l'avait faite à travers l'art des analphabètes, qu'il devait appeler « art brut », art dans lequel il avait réalisé que la teneur créative est d'autant plus élevé que l'artiste est moins encombré de culture.

Durant ces trente-cinq années, les changements de son art illustrent ses efforts continus pour faire éclater le « conditionnement culturel », lequel ne serait qu'un système de valeurs convenu. Or, pour Dubuffet, l'art n'a qu'un maître mot : invention. Il en est même si sûr, qu'il affirme que quiconque peut devenir artiste, à condition d'avoir la force de caractère de se débarrasser de la « mémoire » des sociétés pour se placer sur un terrain vierge et créer... En ce qui le concerne, il s'y emploie constamment, mettant systématiquement en question les idées reçues sur l'art et sur la vie. Ce n'est pas donné à tous.

Pour le peintre, même Artaud, Breton et Sade ne sont pas parvenus à se dégager de la culture. Seul le nihilisme de l'individu est constructif. Autrement dit : pour créer vraiment, il faut tout nier vraiment.

JACQUES MICHEL.

Chagrin et regret

Les Rebelles, c'est fini. *Et c'est bien dommage. Cela s'est terminé, samedi sur Antenne 2, avec la victoire du Front populaire en 1936.* L'Embellie, *joli titre emprunté à Léon Blum* pour un *beau film signé de Pierre Badel et Jean-Pierre Chabrol. L'histoire de France réduite, ou plutôt élargie, à des histoires de Français, ouvriers parisiens et mineurs cévenoles, réunis le temps d'un été, le temps de l'espoir, dans une auberge de jeunesse — c'est de cette époque qu'elles datent — au pied du mont Lozère.*

Les premiers congés payés, les départs à bicyclette avec, au bout du chemin, la mer et la montagne accessibles enfin, la découverte d'une force neuve, née de l'union... A regarder ainsi en arrière, témoins émus, amers, de cette formidable explosion de joie populaire, à conjuguer le passé au présent, à voir s'éloigner aujourd'hui une victoire hier à portée de la main, on se sentait tout bête, déçu, floué, arrivant à une fête brusquement décommandée.

Le lendemain matin, sur FR 3, c'était autre chose : l'impression de se promener en pays étranger, aux pays de nos travailleurs immigrés — Mosaïque leur est destinée — sans plan, sans guide, sans boussole, distancé là encore, non par l'histoire cette fois, par la géographie, abandonné, incapable de s'y retrouver. Où étions-nous ? Avec qui ? Dans quel coin ? A quelle occasion ? Il est normal, je sais bien, de s'adresser dans leur langue à tous ceux qui viennent gagner chez nous de quoi retourner vivre chez eux. Devant la beauté de leurs villes, de leurs ciels, de leurs paysages, on les comprend, on en ferait bien autant. Et c'est pour cela justement qu'il faut absolument nous inviter au voyage, multiplier les sous-titres et traductions, les points de repères. Et pas seulement à notre intention, à celle de l'ouvrier turc ou yougoslave, complètement perdu, lui aussi, par ce brusque passage du Maroc au Portugal (que rien ne signale) ou par cette longue promenade à la Foire internationale d'Alger, sur les pas d'un certain Jean-Michel, bien en peine de comprendre les longues explications fournies en arabe par une charmante hôtesse. D'autant — on s'en est aperçu par la suite — qu'elle était bilingue et qu'elle aurait parfaitement pu se charger de nous dire elle-même, en deux mots, de quoi il retournait.

Ce type d'émission bon marché, alimentée en majeure partie par les services culturels des pays intéressés, se doit de rassembler, au lieu de fragmenter, une audience potentielle énorme. Le dimanche matin, en effet, la religion exceptée, il n'y a guère de concurrence entre les chaînes. Et les pouvoirs publics pourraient tout de même faire le petit effort financier qui, seul, permettrait un travail plus soigné.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 14 NOVEMBRE

— *M. Robert Boulin*, ministre délégué à l'économie et aux finances, est reçu au journal de 19 heures sur Radio-Monte-Carlo.

— L'écrivain *Jacques de Bourbon-Busset* est l'invité de l'émission Tribune libre, sur F.R. 3, à 19 h. 40.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C.F., partici... au journal de 20 heures, sur A...

MARDI 15 NOVEMBRE

— *L'Eglise orthodoxe* disp... de la Tribune libre de F.R. 3, 19 h. 40.

هكذا من الأصل

EXPOSITIONS

DIXIÈME ANNIVERSAIRE

André Maurois à la Bibliothèque nationale

La Bibliothèque nationale consacre jusqu'au 4 décembre une exposition à André Maurois qui célébrera le dixième anniversaire de la mort de l'écrivain. Les 14 et 15 novembre, un colloque autour d'André Maurois se tient à la Bibliothèque nationale. Organisé avec le concours du C.N.R.S., il réunit la duchesse de La Rochefoucauld, MM. Maurice Schumann, Michel Droit et le professeur Narkirier, de l'université de Moscou, auteur de la première biographie posthume consacrée à l'auteur de « Climats ».

On reste confondu devant la masse de la production littéraire d'André Maurois, et davantage encore devant sa capacité de travail, lorsqu'on a sous les yeux les différentes éditions et rééditions d'au moins quatre-vingts titres et ses manuscrits à l'écriture fine et serrée, raturés, corrigés, hérissés de repentirs, dont il existe souvent trois ou quatre versions successives tout autant polies et repolies pour la même ouvrage.

Cette fécondité est d'autant plus remarquable qu'Emile Herzog a commencé fort tard son œuvre d'écrivain à part entière. Il a attendu d'avoir trente-trois ans pour devenir André Maurois et publier, en mars 1918, son premier livre, inspiré par sa mission d'officier interprète au cours de la première guerre mondiale : les Silences du colonel Bramble. Huit ans plus tard, J.-E. Laboureur les illustrera de burins dont on est heureux de voir la suite complète.

Jusque-là, l'abondante documentation réunie sur lui nous montre, notamment à Elbeuf puis au lycée Corneille de Rouen, un élève surdoué, profondément marqué par l'enseignement et le rayonnement d'Alain. Tout un panneau est consacré à l'extraordinaire professeur, et c'est justice. Non seulement une solide amitié devait lier les deux hommes jusqu'à la fin, mais c'est le chroniqueur des Propos d'un Normand qui poussa le jeune licencié en philosophie à renoncer à préparer Normale et à entrer à l'usine familiale de filature. Le voici donc industriel, aux prises avec un monde vivant, et son expérience fournira la matière de Bernard Quesnay. *De même sa vie sentimentale, ses deux mariages, avec Janine de Szymkiewicz et, après un veuvage prématuré, avec Simone de Caillavet — celle dont la mère servit un peu de modèle à Proust pour Gilberte Swann et qui prêta ses traits à la fille de celle-ci, Mlle de Saint-Loup — sera évoquée dans* Climats, *roman qui, à l'époque (1928), eut un très grand retentissement.*

En suivant pas à pas une carrière semée de succès, comblée d'honneurs, on est pourtant tenté de regrouper sinon d'ordonner la somme de tant de volumes, car André Maurois, on l'a peut-être un peu oublié, a abordé presque tous les genres (en prose) : le roman et la nouvelle, le récit de fiction et le conte pour enfants, l'essai et les études littéraires, la monographie et l'histoire, dont les pôles sont la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. La biographie surtout, qui a vite évité l'écueil de la vie romancée à partir d'Ariel ou la vie de Shelley. « Le poète n'a pas besoin d'un grand sujet ; le biographe a besoin d'une grande vie », professait-il. Aussi a-t-il choisi Byron, Chateaubriand, Balzac, George Sand, les trois Dumas, Hugo, etc. En dehors du domaine littéraire, dont il écrivait d'abondance, il s'est attaqué à ceux qui touchent de plus près à l'histoire, Disraëli, Fleming, Lyautey...

Son activité intense n'a pas été ralentie par ses rapports constants avec ses contemporains, célèbres ou obscurs. On a trop souvent insisté sur sa gentillesse innée pour qu'il soit nécessaire de répéter qu'on ne lui connaissait pas d'ennemis. En revanche, voici le long cortège des amis, rappelés par des photographies, des lettres, des dédicaces, recueillies comme le reste des pièces de l'exposition par M. Jacques Suffel, Mme Jacqueline Melet-Sanson, Mme Françoise Allardet-Servent, M. Pierre Janin. De Virginia Woolf à Colette, d'Aragon envoyant Blanche ou l'oubli : « Ce livre avant terme, pour qu'il l'ait en août, quand personne encore *n'en parlera. Avec ma très respectueuse amitié... », et Louis-Ferdinand Céline avec cet envol du Voyage au bout de la nuit :* « Il pleut, il vente, il fait un temps. Sincère hommage. » *Et cette lettre de Jean Cocteau préparant son discours de réception à l'Académie française : « ... J'avais relu les dis*cours de Barrès et de Valéry. Le discours de Barrès est absurde — celui de Valéry un *pathos*, *en harangue de Diafoirus* — (Entre *nous* et sans qu'un micro *nous* entende.) — *Le vôtre, sur Doumic, m'arrive* — je le commence, — *je ne le lâche pas* et je le quitte *pour vous remercier de ce bel exemple* qui prouve encore qu'il *n'existe* aucun sujet ingrat et a personne qui le traite est d'âme haute et grave. »

André Maurois s'intéressait-il à la peinture ? Il a, en tout cas, écrit pour les Demi-Dieux un texte sur David ou le Génie malgré lui. *Et une photo le montre en compagnie de Darius Milhaud et de « son ami » Fernand Léger sous une immense toile de ce dernier, Léger dont il possédait plusieurs œuvres, visibles ici. On craignait qu'il fût difficile de compenser l'austérité d'une telle exposition, quoique assortie d'une riche iconographie, par des œuvres d'art. Par bonheur, elles ne manquent pas, grâce aux illustrations de maints ouvrages, entre autres par Picabia; Jean Bruller (Vercors), Jean Hugo, Alexandre Alexéieff, dont les eaux-fortes et les bois en couleurs égaient le Voyage au pays des Articoles, amusante satire des Décades de Pontigny, auxquelles André Maurois avait été invité par Paul Desjardins.*

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Bibliothèque nationale, galerie Mansart. Jusqu'au 4 décembre.

LA COLLECTION PAUL MARMOTTAN

Le maître des « petits maîtres »

A l'origine de presque chaque musée, il y a un collectionneur. C'est le cas de Marmottan, musée composite, en partie consacré à *Monet, qui avait fait oublier que* cet hôtel est par le décor de ses tableaux et ses sculptures, un véritable musée de l'art du premier Empire.

Le peintre Yves Brayer, qui en est récemment devenu le conservateur, a restauré *les salles* du rez-de-chaussée et celles de l'étage. Il a repeint les murs ici, *tendu des tissus là, rafraîchi* les dorures partout, dépoussiéré les meubles, restauré les tableaux. Le musée sent la cire fraîche et les toiles brillent d'un vernis nouveau, *parfois excessif.*

A travers les champs de bataille de Napoléon

Fils de collectionneur, petit-fils de peintre, Paul Marmottan (né en 1856, mort en 1932) s'était pris de passion pour l'ère napoléonienne. Héritier d'une grande fortune des Houillères à Douai, il a passé sa vie à voyager à travers les champs de bataille de Napoléon, à *étudier*, *non sa stratégie* militaire, mais l'arrière-fonds culturel et artistique de l'Empire. Marmottan a fait l'Italie comme Stendhal et s'est également enflammé pour les *douces lumières* toscanes, à travers Napoléon. Il avait agrandi l'hôtel hérité de son père, Jules Marmottan, fondateur de la collection familiale — mais qui avait le goût des primitifs du Nord, Anversois et Allemands. Sa collection était si abondante qu'il dut construire une « résidence secondaire » non loin de la rue Louis-Boilly, à Boulogne, quartier des Princes qu'il fit aménager en bibliothèque napoléonienne d'une grande richesse, en cabinet d'estampes et en réserve de tableaux.

Si bien que la bibliothèque Marmottan est un second musée napoléonien avec des salons restés intacts. Elle *mérite la visite*, pour le mobilier et pour l'aspect quelque peu délirant de la collection de tableaux accrochés à « touche-touche » dans la salle des estampes.

Qu'est-ce qui faisait courir Paul Marmottan, industriel devenu « *homme de lettres* », auteur de pages de poèmes, d'histoire et même d'histoire de l'art, notamment, son *Ecole française de peinture 1789-1830* ? Tout ce qui avait trait à *l'époque napoléonienne*, tableaux, sculptures, meubles, livres, estampes, documents, Paul Marmottan l'achetait et l'engrangeait dans ses deux demeures, l'une faite pour recevoir, l'autre pour se retirer et étudier. L'Empire n'était guère à la mode et son art abondamment mis à l'encan. Le paradoxe est que ce collectionneur, auquel les moyens n'ont pas manqué, n'a pas, c'est le moins qu'on puisse dire, montré de goût pour la grande peinture, les *chefs-d'œuvre* et les génies. Il a plutôt aimé les « petits maîtres » de l'Empire et de la Restauration, les plus souvent inconnus ou bien oubliés. Grâce à *Paul Marmottan, ils sont* réunis dans un musée qui témoigne du foisonnement artistique d'une époque que *l'histoire* de l'art n'a pas encore déchiffrée et a finalement occultée. Ainsi nous *dit-elle*, cette histoire de l'art, que le paysage français du dix-neuvième siècle *commence* avec Barbizon. « *Un regard plus attentif sur cette collection fait apparaître*, remarque M. Bruno Foucart, conservateur de la bibliothèque Marmottan, *des origines bien plus complexes et diffuses.* »

Le goût du document

De ce point de vue, les pièces les plus importantes de cet ensemble sont les cinq paysages de grand format *dus* à Joseph Bidault, en collaboration avec Carle Vernet et Louis Boilly, peintures *commandées par le maréchal* Davout pour son château de Savigny-sur-Orge et acquises par Paul Marmottan. Vues des jardins de Schœnbrunn, Compiègne, Fontainebleau, Versailles, Saint-Cloud, en 1810-1811, avec des reflets géométriques dorés et le grand *feuillage des arbres très proches* des Hollandais. Corot, le maître de Barbizon, n'est pas encore entré en scène, mais on voit d'où il vient. De même, ces très lumineux petits paysages italiens, signés Gauthier et Chauvin...

Marmottan ne compte pas de *Corot dans sa collection*. Il n'avait de regard que pour le second rang. Les deux petites peintures de Defrance montrent, avec beaucoup de saveur picturale, le travail dans les carrières de pierre. Ces tableaux ont une valeur documentaire sur les premiers paysages *industriels*. De *même*, les gouaches de Carmontelle sur le parc du Raincy sont des pièces de première importance sur l'art des jardins en France.

Autres « documents », les peintures d'architecture parisienne : monuments et rues sous l'Empire, en tête desquelles il faut placer cette petite *Rue du Pont-Neuf*, par Joseph Prévot, peintre de qualité, mais dont on ne sait rien. C'est peut-être ce goût du document et du vécu qui avait fait de Louis Boilly un des peintres préférés de Paul Marmottan. Toute une salle est consacrée à ses portraits : visages de femmes et visages d'hommes qui valent des pages balzaciennes. Dans sa collection, pas un David ni un Ingres. En fait, *pas un seul « grand* maître ».

Paul Marmottan accordait peu d'attention aux artistes contemporains (mis à part Bouguereau), et *notamment aux impressionnistes*, dont précisément Monet. Par un accident de l'histoire — une donation à l'Institut — le peintre des *Nymphéas* se retrouve au cœur même de cette demeure, au sous-sol, il est vrai, pour y jouer sa mélodie de « peinture-peinture. »

JACQUES MICHEL.

★ Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, Paris (16e).

★ *Bibliothèque Marmottan, 18, rue* Salomon-Reinach, 92 Boulogne.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Une importante Société américaine
dans le secteur alimentaire
recherche
pour sa Division européenne

UN PRODUCTION CONTROLLER

- 30 ans, diplômé d'Etudes Supérieures eo Gestion (H.E.C., ESSEC, etc.) avec formatioo complémentaire d'ingénieur appréciée.
- Ayant une bonne connaissance de la langue anglaise ainsi que des notions de la langue allemande.
- Ayant acquis une expérience de 3 à 5 ans :
  — Du cootrôle et de l'analyse budgétaire ;
  — De l'évaluation et du cootrôle des budgets d'investissement ;
  — De la planification des productions.

Le candidat reteou aura travaillé de préférence dans une importante Société américaine où il aura été en contact avec :
— La direction usine ;
— Les ingénieurs projets ;
— Le service approvisionnement ;
— Le service de recherche.

Ce poste, situé à BRUXELLES, suppose de courts déplacements à l'étranger dans les différentes usines de la division européenne.
La réussite dans cette fonction ne pourra que déboucher sur d'intéressantes possibilités d'évolutioo au sein du groupe international en expansioo

Envoyer lettre de candidature manuscrite en anglais avec C.V., photo et rémunératioo souhaitée à :

IRÈNE SCHURKENS
RALSTON PURINA INTERCONTINENTAL
391, avenue Louise
1050 BRUXELLES - BELGIQUE

Discrétion assurée.

SOCIÉTÉ MINIÈRE SÉNÉGAL

exploitant un important ensemble de production à ciel ouvert

recherche

UN INGÉNIEUR
POUR POSTE DE RESPONSABILITÉ

Ce cadre aura le profil suivant :
— diplômé grande école (Mines de préférence) ;
— 35 ans minimum ;
— expérience minière de plusieurs années en position opérationnelle exigée.

Rémunération intéressante.
Avantages liés à l'expatriement.
Régimes prévoyance et retraite français.

Les dossiers de candidature seront examinés confidentiellement.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. sous réf. 811,
SERGE BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche, 75008 PARIS.

Filiale groupe pétrolier important recherche pour *affectations outre-mer*

INSTRUMENTISTES

— PNEUMATIQUE
— ELECTROPNEUMATIQUE
— ANALYSEURS
— *ELECTRONIQUE*
— TRANSMISSIONS ET TELETRANSMISSIONS.

Ecrire Agence Gustav ELM (N° 403)
41, avenue Mootaigne 75008 Paris, qui transmettra

L'Afrique vous attire...

Vous avez une formation juridique et comptable, *une expérience de gestion de 5 ans minimum* dont une partie en Afrique.

Nous sommes une **Société de prospection minière.**
Notre chef de Mission vous offre d'être son

adjoint administratif

Responsable en ootre de la gestion du personnel, de la logistique et des négociations avec différents partenaires.

Langue anglaise impérative.
Salaire 120 à 140.000 F par an + frais.

C.V. manuscrit et photo sous réf. 1104/77 à
INTER SERVICES CONSEIL
34 cours Gouffé, 13006 Marseille

Importante sté Paris recherche

PAYSAGISTE diplômé

Pouvant faire état de quelques années de pratique en étude et réalisation d'aménagements urbains, le candidat retenu sera célibataire et disponible rapidement pour occuper un poste à l'étranger.
Veuillez écrire (joindre C.V. + dernière rémunération) sous réf. 3.921,
CONTESSE Publicité,
20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société d'Ingénieurs Conseils *Paris, recherche :*

INGÉNIEUR ÉTUDES V.R.D.

Diplômé d'une Grande Ecole *ayt une expérience de quelques années en étude de réseaux d'eau et assainissement,* cet ingénieur, célibataire, sera disponible sous peu pour travailler à l'étranger.
Veuillez écrire (joindre C.V. et ind. rémunération actuelle) sous référence 6.918,
CONTESSE Publicité,
20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Importante sté d'Ingénierie recherche pour ses activités en PAYS ANGLOPHONE

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

de formation supérieure, cet ingénieur a acquis, pour partie à l'étranger, une bonne expérience dans le domaine des ponts mobiles (mise en place du matériel, contrôle d'exécution, fonctionnement).
Veuillez prendre contact en écrivant (joindre C.V. + dernière rémunération annuelle) sous référence 10.888,
CONTESSE Publicité,
20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Sté d'Ingénierie Paris recherche pr poste à l'étranger

GÉOLOGUE

Spécialisé en mécanique des sols et fondations (en milieu urbain, lotissements, grands ensembles).
Ce poste convient à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur, célibataire, ayant déjà une première expérience de géologie appliquée dans le secteur construction.
Les candidats intéressés pourront écrire (joindre C.V. et *préciser dernière rémunération)* sous référence 1.920,
CONTESSE Publicité,
20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

STE I.D.D. PARIS rech. pour

ARABIE SAOUDITE

(CONTRAT D'UN AN)

JEUNE DECORATEUR ENSEMBLIER

Anglais courant. nourri, logé, voiture fournie. Envoyer C.V. manuscrit et photo, I.D.O., *73, quai d'Orsay, 75007 Paris.*

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoire hebdomadaire. Ecrire : Outre-Mer *Mutations, B. P. 141 09 PARIS.*

Offres d'emplois cadres, ingénieurs, techniciens pour l'Amérique latine (Venezuela, *Argentine, Brésil, Colombie, etc.),* dans revue spécialisée Doc. A.L.E. (E2) B.P. 422-09 PARIS.

PESTY-TECHNOMED

filiale de

OHIO MEDICAL PRODUCTS

leader mondial de l'équipement médical appareils d'anesthésie et de réanimation
recherche

DEUX CADRES DYNAMIQUES

pour développer ses activités
en **Europe - Afrique - Moyen-Orient**

PROFILS
— *bilingues français-anglais :* d'outres langues un avantage ;
28 ans minimum ;
ayant une expérience solide dans une fonction similaire ;
— aimant les déplacements : 30 % du temps environ.

RESPONSABLE VENTES EXPORTATION

MISSION
— animer le réseau actuel de distributeurs et développer de nouveaux débouchés.

FORMATION
— commerciale, ayant le goût pour les produits techniques.

RESPONSABLE ASSISTANCE TECH. INTERNATIONALE

MISSION
— analyser les besoins S.A.V. de la clientèle, mettre en place le réseau d'assistance technique, élaborer et exécuter les programmes de formation du personnel S.A.V, des distributeurs, intervenir personnellement en cas d'urgence.

FORMATION
— électronicien, connaissant si possible le monde médical.

Envoyer votre lettre de candidature manuscrite, photo et C.V. à :
PETER ECKERSLEY, Directeur Marketing-Ventes
PESTY-TECNOMED S.A.
33 ter, rue de l'Ermitage - B.P. 85
93102 Montreuil - Cédex

Téhéran
INGENIEURS
Bâtiment

Notre Organisme, (2000 personnes en France et dans le monde) par le sérieux de ses prestations et la compétence de ses Ingénieurs, s'est acquis une très grande notoriété dans le secteur Bâtiment et Travaux Publics.

Dans le cadre de notre fort développement à l'Etranger, nous sommes amenés à proposer, ao sein de notre unité en Iran, 4 POSTES D'INGENIEURS DE HAUT NIVEAU.

Vous aurez à prendre en charge, le suivi, la coordination de travaux, le contrôle sur chantier d'uo très important programme *immobilier* de *prestige (sept tours résidentielles de 25 étages)* et ce dans le domaine des :
structures (2 postes) (réf. 77-12)
équipements thermiques (réf. 77-13)

Ingénieur diplomé, vous avez acquis, par une expérience professionnelle de plus de dix années dans une de ces spécialités, la parfaite maîtrise des problèmes techniques de chantiers et de travaux.

La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Votre affectatioo à Téhéran, régie par un contrat de droit Français, durera enviroo deux années.

Les conditions d'emploi et de rémunératioo sont attrayantes.

Si ces offres vous intéressent, adressez rapidement, votre candidature sous référence indiquée à :

P.CANDES
SOCOTEC
Recrutement & Mouvements
17, Place Etienne Pernet
75738 PARIS CEDEX 15.





Délégué Grande Exportation

(FUTUR CHEF DE MARCHE)

Le Groupe fabrique et vend des produits destinés à l'équipement intérieur de la maison. Sa marque est première en Europe dans la plupart de ses domaines d'activité. L'une de ses divisions souhaite développer sa présence à la grande exportation (Canada, Australie, Amérique Latine, Afrique, Extrême-Orient).
La première missioo du Délégué est donc de conquérir : prospecter, vendre. Et pour cela de choisir des concessionnaires ou distributeurs, de les *former, d'analyser leurs besoins et leur activité,* de les appuyer auprès de leurs clients par des visites de promotion. *Chargé d'abord* d'un vaste secteur (il se déplace 60 % de son temps) le Délégué doit pouvoir prendre à terme la responsabilité commerciale complète d'un marché.
C'est un homme jeune bien formé qui a environ 5 ans d'expérience en exportatiou (si possible produits consommation semi-durables). Il parle nécessairement *anglais* et *éventuellement* arabe.
Il entre dans uo grand Groupe doot le dynamisme est pour lui garantie de développement personnel.

Les jeunes exportateurs que leurs goûts et leur compétence orientent vers ces fooctions soot invités à adresser leur dossier sous référence GE 1171/M à SEFOP qoi les en remercie.

sperar

SEFOP 7 rue Lincoln 75008 PARIS

Au pair, *TORONTO, J.F.* 18 ans minimum, sérieuse occas. pour améliorer votre anglais, un an *dans une famille canadienne.* Transport à payer. T. 986-00-90.

Pour IRAN

ARCHITECTES

minimum 5 ans expérience dans les domaines suivants :
— Hôpitaux.
— *Ensembles d'habitations,* bureaux, magasins.
— Centres et espaces de loisirs.

INGÉNIEURS T.P.

route V.R.D.
Anglais parlé indispensable.

Env. C.V. *détaillé et prétent.* à A.T., 29, av. Friedland, Paris-8e

---

Importante sté d'Ingénierie recherche pour poste en AFRIQUE NOIRE

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

Spécialement orienté vers les problèmes de

SECOND ŒUVRE DU BATIMENT

Ayant acquis, de préférence à l'étranger, une expérience de *2 à 5 ans sur chantiers de* building de la COORDINATION TCE (suivi de chantiers, *diagramme PERT...).*
Les ingénieurs intéressés sont priés d'écrire en joignant leur C.V. *et en ind. leur dernier* salaire France sous réf. 9.880
CONTESSE Publicité,
20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Sté d'Ingénierie Paris rech. pour ses activités à l'étranger

INGÉNIEUR-ROUTIER

Diplômé d'une Grande Ecole, cet ingénieur est appelé à traiter des problèmes d'aménagement urbain dans d'importantes agglomérations, qui nécessitent d'avoir quelques années d'expérience en planification programmation et projets dans ce domaine.
Les candidats à ce poste, qui convient à un célibataire, voudront bien écrire (joindre C.V. et ind. rémunération actuelle) sous référ. 7.916,
CONTESSE PUBLICITE,
20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société d'Etudes Paris recherche pour séjour MOYEN-ORIENT

TECHNICIEN-HYDROLOGUE

Spécialisé dans les mesures hydrométriques et *climatiques, ce technicien* aura l'habitude du travail sur le terrain.
Quelques années d'expérience acquises dans ce domaine pour partie à l'étranger seront nécessaires ainsi qu'une *bonne* connaissance de l'anglais.
Ce poste qui bénéficie des avantages de l'expatriation convient à un célibataire.
Les personnes intéressées *voudront bien écrire* (en joignant leur C.V. et en mentionnant leur dernière *rémunération annuelle)* sous référ. 2.924 à
CONTESSE Publicité,
20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

NOTRE GROUPE

30 filiales AFRIQUE NOIRE ET FRANCE
5.000 personnes.
1,8 milliard de C.A.

Notre activité est multisectorielle, essentiellement commerciale mais, en général, à caractère technique.

Nous recherchons, dans le cadre de notre politique à long terme, la collaboration de DEUX

ASSISTANTS DE DIRECTION
FUTURS RESPONSABLES

Diplômés HEC - ESSEC - ESCP

pouvant faire état d'une expérience professionnelle de 2 à 5 ans.

Nous attachons une importance primordiale au climat de collaboration et à la qualité des hommes.

Nous proposerons à ces collaborateurs, après un *rapide passage* au Siège (durant lequel ils feront connaissance du Groupe et s'initieront à ses activités et méthodes de gestion) une affectation dans une Filiale pour complément de formation.

Leur carrière se développera ensuite en poste d'exploitation ou d'état-major dans les différentes filiales, notamment en Afrique.

Env. lettre manusc. avec CV no 151018 à

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

GROUPE INTERNATIONAL
DISTRIBUANT PAR SES FILIALES COMMERCIALES SITUEES DANS LES GRANDS PAYS EUROPEENS SES PRODUITS DE PIECES DETACHEES AUTOMOBILE ET DE PETIT MATERIEL INDUSTRIEL
CREE, auprès de sa DIRECTION GENERALE PARIS Le poste de

DIRECTEUR MARKETING EUROPE

Ce qui implique :
. d'être parfaitement TRILINGUE :
FRANÇAIS - ALLEMAND - ANGLAIS
. d'avoir une expérience confirmée du marketing *de produits* techniques de grande consommation.
. de posséder une personnalité rayonnante capable de faire transformer ses études et ses conseils en réalisations profitables.

La rémunération, négociable, ne sera pas inférieure à 150.000 FF.

Ecrire manuscrit (+photo) à :
L. JUSTET Psychologue
18, rue des Grottes - 84000 AVIGNON

---

offres premier emploi

JEUNE A LA RECHERCHE D'UN PREMIER EMPLOI

Importante Société de Fabrication d'EQUIPEMENTS pour L'AUTOMOBILE
recrute
pour la *Direction des Achats* à ETAMPES (91)

COLLABORATEUR
(libéré O.M.) ou

COLLABORATRICE

niveau DUT ORIENTATION GESTION ou équivalent pour participer à l'administration des Approvisionnements.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° T 000862 M
REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e qui transmettra.

4020 Linz, Bismarckstraße 16, Österreich — Globus-Technik Minken

Nous cherchons

des hommes dynamiques pour être nos collaborateurs dans le domaine de la fabrication du plastique liquide, dans les secteurs privé et industriel. Travail partiel ou à plein temps. *Nous* nous chargeons de votre formation. Perspectives Intéressantes ! Salaire mensuel : de 5 000 à 7 000 F environ.

Adressez vos candidatures à GLOBUS-TECHNIK MINTKEN,
4020 Linz, Bismarckstrasse 16, Autriche.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces *Classées tout texte* comportant allégation ou *indications* fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.











هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

RESPONSABLE DES TRAVAUX
(LOIRE ATLANTIQUE)

Société (670 p. 340 M de CA) fabrique des matériels de chantiers (grues, bétonnières, chariots élévateurs tous terrains).
Le responsable des travaux pilotera l'exécution de travaux neufs, assurera l'exécution de travaux divers et se familiarisera peu à peu avec l'entretien de l'outil de production pour pouvoir en assurer l'intérim éventuel.
Le poste convient à un technicien de niveau BTS ou IUT de mécanique générale, âgé de plus de 28 ans possédant une expérience d'entretien.
Position assimilé cadre. Le salaire ne sera pas inférieur à 60.000 F.
Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 710 M.

HEWLETT hp PACKARD

GRENOBLE

DIVISION EUROPEENNE DE MATERIEL INFORMATIQUE

nous recrutons :

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
ET/OU
INFORMATICIENS HARDWARE

LES FONCTIONS :
- assurer la formation Hardware des Ingénieurs de maintenance de HEWLETT PACKARD EUROPE sur unités centrales, périphériques et systèmes mini-informatiques dans notre centre technique européen de GRENOBLE ;
- fournir à ces mêmes Ingénieurs l'assistance technique nécessaire ;
- participer au lancement des nouveaux produits.

CONVIENDRAIENT A :
- des Ingénieurs expérimentés désireux de trouver un poste très technique et des possibilités de développement personnel dans une société en pleine expansion ;
- de jeunes Ingénieurs dont nous assurerons la formation.

Formation Ingénieur Grande Ecole.
Maîtrise de la langue anglaise.
Aptitudes à suivre de très près l'évolution des techniques informatiques.

Adresser votre candidature avec C.V. détaillé, à : HEWLETT PACKARD, Service du Personnel, 5, rue Raymond-Chanas, 38320 EYBENS.

Filiale française d'un Groupe International, recherche pour
RÉGION CENTRE

chef d'exploitation informatique
95.000 F

Ce cadre travaille sous l'autorité directe du Directeur Informatique et en étroite collaboration avec l'Ingénieur système et le chef des Études.
Chargé de l'animation d'un Centre de calcul équipé d'ordinateurs importants, il devra diriger et motiver une équipe d'une quarantaine de personnes dont les 2/3 en 3 x 8.
Ce poste conviendrait à un candidat de 35 ans minimum, ayant fait ses preuves dans un Centre de calcul équipé de matériel comparable à IBM 370/155 - UNIDATA 4040 - SIEMENS 4004/150 - HB 6660 - Etc...

Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé à Monsieur VARNIER 149, rue Saint Honoré — 75001 PARIS

ingénieur organisation et méthodes industrielles

Pour son usine située à 100 km ouest de Paris, la filiale française d'un groupe pharmaceutique international recherche un INGENIEUR ORGANISATION ET METHODES INDUSTRIELLES.
Sous l'autorité du Responsable du Service Organisation Industrielle, ce collaborateur se verra confier l'établissement des méthodes, les études d'amélioration de l'organisation, la mise en œuvre et le contrôle du programme des réductions de coûts.
Il participera également à l'élaboration des budgets d'investissement.
Le poste conviendrait à un ingénieur (Arts et Métiers...) ayant acquis une expérience industrielle d'au moins deux ans dans une fonction analogue (Industrie pharmaceutique ou Société de produits de grande consommation).
Possibilités d'évolution intéressante pour candidat de valeur.
Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 71131/M (à mentionner sur l'enveloppe) à Yves KERNEVEZ.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

NOTRE SOCIÉTÉ, IMPLANTÉE EN HAUTE-SAVOIE RATTACHÉE A UN GROUPE INDUSTRIEL, recherche pour compléter l'équipe de direction

UN ATTACHÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

Il sera chargé progressivement de seconder le Directeur Général, notamment dans les domaines :
- gestion du personnel,
- contrôle de gestion (budget prévisionnel),
- trésorerie,
- organisation administrative.

Il sera en outre appelé à représenter la Société auprès d'organismes extérieurs à l'entreprise.
- Formation supérieure nécessaire (Grandes Ecoles),
- une expérience de plusieurs années dans une entreprise industrielle serait appréciée,
- très bonne connaissance de l'anglais nécessaire,
- possibilités intéressantes de promotion.

Adr. C.V., photo, lettre man. et prét. à n° 35.889, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Sud-Ouest
Important groupe Industriel et Financier recherche

DIRECTEUR INDUSTRIEL

pour prendre en charge une de ses unités et assurer la responsabilité de la gestion, de la production et du personnel.
- Ce poste conviendrait à Ingénieur

X - ECP - MINES - etc...

(environ 40 ans) ayant une réelle expérience industrielle et de contrôle de gestion et possédant un excellent contact humain.
- Il devra en outre être capable d'évoluer rapidement vers une fonction de Direction Générale.

Pour Inf. Compl. écrire s/réf. 8181 A à :
ORES 54 bis, rue d'Alsace 31000 TOULOUSE
Groupe BOSSARD

ALLIANZ
Première Société d'Assurances du continent européen
recherche

JEUNES CADRES

ayant le goût des contacts pour leur confier l'organisation, l'animation et le contrôle d'un RESEAU COMMERCIAL, dans la région parisienne, le Nord ou l'Est de la France.
Leurs connaissances universitaires et éventuellement professionnelles seront complétées par une formation pratique d'au moins un an au sein de notre groupe.
Si vous souhaitez de plus amples informations pour orienter votre carrière, nous vous remercions d'adresser votre C.V. avec photo au Service Organisation.
15, avenue de la Grande-Armée, 75016 PARIS.

FRAIKIN
Société leader dans location de véhicules industriels recherche pour MARSEILLE (13)

Directeur de succursale

chargé de diriger l'unité importante en assurant l'ensemble des fonctions de direction et d'animation (commerciales, techniques, gestion) au sein d'une société pratiquant la décentralisation des responsabilités.
Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre confirmé et ayant une expérience réelle de Direction et d'Animation et le goût du commandement.
Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. M 1 à FRAIKIN S.A., 191, av. Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY.

T.R.W. MISSION HYDROSYSTEMS S.A.
recherche pour BORDEAUX son

CONTROLLER

Responsable de l'ensemble des opérations administratives et financières de la société, il contrôle la comptabilité française et le reporting.
La possession du D.E.C.S. et la maîtrise de l'anglais sont exigées.
Une expérience solide de la fiscalité et du contrôle, acquise de préférence en cabinet d'Audit ou dans une société anglo-saxonne, est indispensable.
Les candidats intéressés sont priés d'envoyer C.V. et prétentions à : W.V. HALL, T.M.H. S.A., 33, rue de Lisbonne, 75008 Paris.

ENTREPRISE INDUSTRIELLE REGION OUEST
550 personnes, en pleine expansion (2e usine en cours de création) dans le cadre de son nouveau plan informatique, recherche:

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

- IL EST DEMANDE :
  - FORMATION de haut niveau, expérience dans poste similaire, bonnes connaissances temps réel.
  - des qualités d'homme permettant de s'intégrer à une équipe dynamique d'encadrement et de s'imposer à la tête du service qui lui sera confié.
- IL EST OFFERT :
  - la responsabilité (étude et exploitation) d'un service d'une dizaine de personnes équipé de matériel ICL,
  - une rémunération en rapport avec l'expérience
  - de nombreux avantages sociaux.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite avec C.V. photo et prétentions sous référ. 357 à
CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL 3, Bd René Levasseur, 72000 LE MANS, qui garantit la discrétion la plus absolue.

POUR L'UNE DE SES FILIALES, effectif 120 pers. SITUÉE EN HAUTE-SAVOIE, NOTRE GROUPE INDUSTRIEL recherche

UN RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Il aura pour mission :
- administrer le personnel et plus particulièrement assumer les rapports avec les représentants élus ;
- gérer les biens de l'entreprise et être, à ce titre, responsable de :
  - la gestion des immobilisations,
  - la gestion financière,
  - le contrôle de gestion (budgets et comptabilité analytique).

Adr. C.V. avec lettre manuscr. et prét. à n° 35.701, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

DIRECTEUR DEVELOPPEMENT MARKETING
PROVINCE

Notoirement connue, la Société occupe la première place en France dans la fabrication et la diffusion de produits alimentaires.
Pour assurer son développement, elle recherche un cadre de formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, ESC, ou niveau équivalent), ayant l'expérience du marketing et de la vente de produits de grande consommation même non-alimentaires. Placé en position fonctionnelle et dépendant directement du Président, il sera chargé de concevoir et de faire appliquer la politique de diversification et de trouver les voies de croissance de l'entreprise.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 747 M.

Importante Entreprise de Bâtiment et Travaux Publics recherche pour
ROUEN

GESTIONNAIRE débutant

Formation BTS Comptabilité - Gestion ou IUT Finances - Comptabilité.
Le développement de l'entreprise offre de bonnes perspectives de carrière à candidat désireux d'évoluer.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 3396 à :
O.P. organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Parfums Christian Dior
recherchent pour leur Département GESTION COMMERCIALE EXPORT
de Saint-Jean-de-Braye
(proche ORLÉANS)

CADRE

HOMME ou FEMME de formation supérieure H.E.C. E.S.S.E.C. - Sciences ECO.
Parfaite maîtrise langue anglaise (espagnol ou allemand souhaité)
Expérience 5 ans minimum exportation et gestion administrative.
Adr. C.V., prét. et photo au Chef du Personnel, B.P. 38 — 45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE.
DISCRETION ABSOLUE GARANTIE

L'exportation

représente une part importante de notre développement qui dépasse 20% par an. Nous fabriquons des produits de consommation durables pour l'aménagement intérieur et la décoration.
Notre Siège et nos Usines sont implantés à 150 kms au Sud de Paris dans le Val de Loire.
Pour renforcer notre action à l'Etranger, nous recherchons un

Jeune Cadre Export

à qui nous confierons la responsabilité d'un secteur géographique comprenant plusieurs pays.
Il devra posséder :
- une formation commerciale supérieure

HEC, ESSEC, SUP. de CO. ou équivalent étranger

- de très bonnes connaissances linguistiques (Anglais, Allemand, Espagnol),
- une première expérience réussie dans l'Export.

Les dossiers de candidatures — sous Réf. M. 1396 à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

Important fabricant "bois et panneaux décoratifs", nous tenons en France une place de leader.
Pour structurer, animer et gérer notre unité de production (120 personnes) implantée dans l'Est, nous recherchons :

UN DIRECTEUR TECHNIQUE

Il sera responsable : • de l'organisation et de la gestion des ateliers, • des objectifs quantitatifs et qualitatifs de production, • du respect des coûts, des stocks, des délais, • des structures "personnel".
Enfin, il participera de très près, avec la Direction Générale, à la recherche et à l'élaboration des produits nouveaux.
Une expérience de la fonction dans une P.M.E. est indispensable.
Une formation technique supérieure (A.M., I.C.A.M., C.N.A.M.) sera appréciée.
Le salaire de départ ne sera pas inférieur à 90 000 F/an.

DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES
FRANCE MARKETING Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (n.r.) ss réf. 711 54, r. des Petites Écuries, 75010 PARIS
APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

SOCIETE INTERNATIONALE BRANCHE METALLURGIE SITUEE DANS LES VOSGES recherche POUR SA DIRECTION INFORMATIQUE

ingénieur analyste

Assisté d'une équipe d'analystes-programmeurs, il sera notamment chargé :
- d'analyser les demandes des différents utilisateurs,
- de concevoir les nouveaux projets,
- d'assurer la maintenance et l'amélioration des chaînes de traitement existant.

Ce poste conviendrait à un jeune Ingénieur diplômé, ayant des connaissances en gestion de la production et en organisation.
Expérience en Informatique souhaitée.

Les candidats intéressés enverront leur C.V., photo et prétentions s/réf. 6906 à P.LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

COTE ATLANTIQUE
Société services en informatique systèmes temps réel recherche

INFORMATICIENS ANALYSTES-PROGRAMMEURS PROGRAMMEURS

Adress. C.V. manuscrit, photo et prétentions à : C.P.A. MICHEL AUBRY
10, impasse Pierre-Loti, 85000 La Roche-sur-Yon.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
CADRE DE DIRECTION

L'Association regroupe plusieurs organismes professionnels.
Le cadre recruté assurera d'une part les tâches administratives internes y compris la coordination des comptabilités; il sera d'autre part le correspondant des entreprises pour les problèmes de fiscalité et de financement.
Le poste convient à un cadre de plus de 28 ans, licencié en droit, possédant une expérience pratique d'au moins deux ans. A moins qu'il ne soit titulaire du DECS, cette expérience devra recouvrir la fiscalité et le financement des entreprises.
Lieu de travail : BELFORT.
Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 717 M.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



emplois régionaux

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANCAIS
région VAL-DE-LOIRE
recherche

UN VETERINAIRE

avec si possible formation complémentaire microbiologique pour recherche et production vaccins vétérinaires

SERVICE VIROLOGIE

Adr. C.V. et prétentions s/réf 5031 à Publicité ALAIN LITAS
27 av. de Lattre de Tassigny
94220 - CHARENTON

GROUPE NATIONALISÉ D'ASSURANCES

recherche à NANTES

UN AGENT GÉNÉRAL

- De préférence professionnel, familiarisé avec le risque industriel.
- Mais surtout dynamique et ambitieux, avec une mentalité de chef d'entreprise.
- Capable de s'adapter à une clientèle de tous niveaux.
- Une bonne connaissance de l'agglomération nantaise serait un atout supplémentaire.

Commissions brutes : 350.000 F.

Ecrire n° 7.962 « LE MONDE » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

COTE ATLANTIQUE
Société mécanique grande série
recherche

INGENIEUR

- Formation A.M., E.N.S.M. ou équivalent.
- Expérience de 2 à 5 ans.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
C.P.A. MICHEL AUBRY
10, Imp. Pierre-Loti, 85000 LA ROCHE-SUR-YON.

IMPORTANT GROUPE TEXTILE
recherche
POUR L'EXPORTATION

UN CADRE COMMERCIAL

De haut niveau, parlant Anglais et Allemand

- Expérience des affaires textiles indispensable ;
- Voyages fréquents Europe et grande exportation ;
- Basé à Lyon.

Situation évolutive fonction des résultats.
Photo + C.V. détaillé à HAVAS,
81, rue de la République, 69002 LYON. — Réf. 8.802.

Nous sommes une agence de publicité multirégionale qui doit résoudre ses problèmes d'expansion et renforcer ses structures dans la région Est.
Nous invitons un
CHEF DE PUB. CONFIRME
responsable de clientèle capable de participer au développement commercial de l'agce à poser sa candidature à ARC CONSEIL
91, route des Romains, 67200 STRASBOURG.

Organisme de prévoyance militaire offre poste actif à caractère social à

OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ

pour régions Bordeaux, Toulouse, Rhône-Alpes, Alsace, Bretagne, Lorraine.
Envoyer C.V. à S.V.B.M., 20, r. Bachaumont, 75002 Paris.

F.R.M.J.C. cherche pour M.J.C. ROUEN

DIRECTEUR

SOCIO-CULTUREL avec référ. Téléph. de suite (35) 60-22-80.

Important eabinet recherche

CONSEILS FISCAUX EXPERIMENTES

pour région NORD-PICARDIE.
Ecr. n° T 1.022 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Pour renforcer son service

OUVRAGES D'ART

situé dans le LANGUEDOC-ROUSSILLON, bureau d'études à vocation internationale rech.

INGÉNIEUR

ayant une expérience d'une dizaine d'années en étude de structures et ouvrages d'art, acquise pour partie à l'étranger. Cet ingénieur, diplômé d'une grande école, résidera en France et sera néanmoins disponible pour travailler à l'étranger. Les ingénieurs intéressés sont priés d'écrire (joindre C.V. et indiquer rémunération actuelle) en spécifiant sur l'enveloppe REF. 3.929.
CONTESSE PUBLICITE,
20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er).

Importante Société T.P. recherche pour chantier Haute-Savoie CONDUCTEURS GRUE MOB
Ecr. Havas 47988 MARSEILLE qui transmettra.

Société dynamique

MENUISERIE DE BATIMENT

recherche pour assurer

DIRECTION de PRODUCTION

PRATICIEN EXPERIMENTE
Meneur d'hommes

Formation

INGÉNIEUR

ou équivalent.
Age minimum 35 ans.

Pour coordonner l'ensemble des ateliers de fabrication, débit, usinage, montage, pose sur chantiers.

Connaissances éprouvées de l'organisation, des temps et des méthodes.

Familiarisé avec problèmes concrets de

MENUISERIE TRADITIONNELLE

Situation sérieuse pour homme pouvant s'insérer dans équipe solide de direction et s'imposer par initiatives, énergie et compétence.

Résidence et travail à : toute proximité grande ville universitaire Est.

Ecrire à H. MURAWA, Conseil en gestion du personnel, 104, boulevard Saint-Germain, PARIS (6e), qui transmettra.

Urgent MARSEILLE, recherche SERIGRAPHIE CHEF D'ATELIER, salaire élevé. TEL. : (91) 33-23-09.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

SITA

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS AÉRONAUTIQUES

Société Internationale exploitant et développant le plus grand réseau civil mondial de transmission de données et de commutation de messages à l'usage exclusif des compagnies aériennes recherche, dans le cadre de l'expansion de ses activités et services :

Chef de Projet (réf. PA)

Sous l'autorité directe du Directeur de Département, le candidat aura la responsabilité globale de la réalisation du réseau de nouvelle génération (logiciel, matériel et environnement). Ce poste s'adresse à un ingénieur ENST, ESE, ENSI, MS, possédant expérience approfondie acquise sur réseau téléinformatique, sens des relations humaines et goût des voyages.

Ingénieur (réf. PB)

Ce poste, ouvert au sein de l'équipe matériel calculateur, comporte la définition et le suivi de l'installation des calculateurs. Il conviendrait à un ingénieur ENSI, INSA, BS, possédant 2 ans expérience électronique digitale. Aptitude aux voyages.

Ingénieurs planification (réf. EP)

Ces ingénieurs seront chargés de la planification technico-économique du réseau et systèmes SITA. Ces postes s'adressent à des ingénieurs Grandes Ecoles (ECP, Mines, ENST, AM, ESE...) possédant 3 à 5 ans d'expérience de la planification des réseaux ou systèmes de télécommunication obtenue auprès de sociétés de services, d'administrations, de constructeurs ou de grandes organisations. Une expérience complémentaire dans les domaines économique et de recherche opérationnelle sera hautement appréciée.

Ingénieurs d'études (réf. EC)

Dans le cadre de la conception et de la définition du réseau SITA de nouvelle génération, cet ingénieur participera à l'élaboration des spécifications fonctionnelles du système intégré de contrôle et de supervision automatique de ce réseau.
Ce poste s'adresse à un ingénieur Grandes Ecoles (ECP, ENST, ESE...) ayant une expérience industrielle de 2 à 4 ans dans le domaine des applications en temps réel sur mini-calculateur.

Adjoint chef de service (réf. OS/1)

Le candidat possédera de très bonnes connaissances pratiques en informatique et statistiques. Chargé d'assurer la liaison entre les départements Exploitation et Informatique, il devra établir les besoins opérationnels en statististiques, élaborer les spécifications fonctionnelles afférentes, faire les tests d'acceptation des nouvelles applications et écrire les manuels d'exploitation destioés aux centres ordinateurs.

Ingénieur (réf. OE)

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur ECP, ENST, ESE, Mines, débutant ou 1 année expérience. En vue d'optimiser les techniques d'exploitation du réseau, il sera chargé d'études opérationnelles, de spécifications fonctionnelles, des méthodes et organisation opérationnelles.

Contrôleurs communications (réf. CC)

Les candidats, spécialistes de l'exploitation d'un réseau de transmission de données possédant des connaissances en informatique, auront pour tâche de superviser l'exploitation du réseau SITA : recherche et analyse des causes de déficiences, prise des actions correctives et transmission des instructions opérationnelles.
Aptitude à l'initiative et au travail en équipe.

Coordonnateur mise en service terminaux (réf. TS2)

Au sein de l'équipe chargée de la mise en service des terminaux compagnies aériennes, le candidat, déjà familiarisé avec la mise sur ordinateur de paramètres de configuration, possédera précision et esprit de synthèse pour, notamment, gérer un fichier aux paramètres multiples.

Pour tous ces postes une excellente maîtrise de l'anglais écrit et parlé est indispensable.
Env. CV détaillé et prétentions à SITA, Direction du Personnel, 112, avenue Charles de Gaulle, 92522 Neuilly.

KLÖCKNER INA

GROUPE INTERNATIONAL EXPORTATEUR D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche

pour sa Société FRANÇAISE à PARIS, un :

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Le candidat sera un JEUNE INGENIEUR de GRANDE ECOLE, ayant de préférence :

- Une expérience industrielle dans l'ingénierie ;
- La pratique de l'Anglais et de l'Allemand.

Une formation complémentaire dans la Maison mère en Allemagne est envisagée dans les domaines :

- Ventes/Achats ;
- Finances/Comptabilité ;
- Gestion de contrats.

Adresser C.V., photo récente et prétentions à :
KLOCKNER INA
31, rue Marbeuf, 75008 PARIS.

BERKEL

Leader Européen de pesage, marquage, dosage, contrôle, régulation, renforce et développe son département BERKEL - INDUSTRIE

pour faire face à nos objectifs de développement dans les secteurs industriels et alimentaires, nous recherchons

3 INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

POUR LA REGION PARISIENNE, LA BRETAGNE ET LA REGION RHONE-ALPES.
SOUCIEUX D'ASSEOIR UNE CARRIERE COMMERCIALE SUR UNE PREMIERE EXPERIENCE DANS UNE ORGANISATION INTERNATIONALE OPERANT SUR UN MARCHE DYNAMIQUE.

Vous avez 28 ans au moins, vous pouvez apporter des preuves de votre potentiel :
- soit par les succès universitaires (formation technique ou commerciale) ;
- soit par une expérience professionnelle réussie dans l'industrie alimentaire, et/ou dans la vente de biens d'équipement.

Le sens de la technique et du pratique ne vous manque pas. Tenace et travailleur, vous avez le sens de la négociation et des contacts et vous aimez le travail en équipe. Vous apportez une maturité qui vous rend apte à prendre en charge l'ensemble des responsabilités commerciales face à la clientèle qui vous sera confiée.

Vous valez entre 50 et 75.000 F par an, dont vous souhaitez qu'une part soit liée à vos résultats.

Contactez-nous en adressant votre C.V. accompagné d'une lettre manuscrite et d'une photo à P. Longuechaud, Respons. du Personnel de BERKEL S.A., 36, R.N. 1, 95330 DOMONT.

JEUNE AGRO, ENSIAA...

Ville moyenne, 80 km de Paris - Nous sommes une société à vocation exportatrice en relation avec l'industrie alimentaire. Nous recherchons un jeune diplômé en début de carrière, ou ayant déjà une ou deux années d'expérience, pour lui confier un poste de

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Votre mission consistera à conseiller et à aider nos vendeurs et nos clients sur l'utilisation industrielle de nos produits. Vous suivrez aussi de très près les travaux de laboratoire : recherche et mise au point de produits, suivi de la concurrence. Votre fonction vous amènera à vous déplacer auprès de la clientèle en France et à l'étranger pour la moitié du temps. Vous avez de bonnes connaissances en anglais, et si possible des bases en allemand.

Si cette proposition vous intéresse, écrivez à Roland Gardeux, sous référence 5.182 M, à qui nous avons confié la mission d'établir les premiers contacts.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE - 75008 PARIS

Cie d'assurances recherche

ANALYSTE - PROGRAMMEUR

Expér. 3 ans PL/1, DOS/VS, connaiss. assembleur appréciée.

PROGRAMMEUR débutant

(langage PL/1)
Téléphoner : 296-10-75

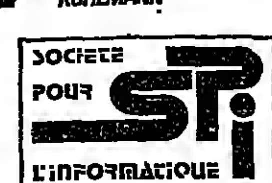
GROUPE EUROPEEN D'INGENIEURS CONSEILS
recherche des commerciaux sur PARIS et R.P.

NOUS PROPOSONS :
- Des contacts de haut niveau
- Une rémunération incitative
- Une promotion rapide

IL FAUT :
- Bonne culture générale
- Forte personnalité
- Etre libre immédiatement
- Posséder voiture et tél. personnels

Pour de plus amples renseignements appeler M. BUISSON au 686-11-27, de 9 h à 19 h, le 14 ou le 15-11, ou envoyer C.V. à ZENITH Pub., s/n° 9.934, 36, avenue Hoche - Paris 8e

---



SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE — SPI

ÉQUIPÉE DE 2 I.B.M. 370-158 MVS
TÉLÉTRAITEMENT IMS-VTAM

Pour faire face à son expansion recherche :

Analystes - Program. Programmeurs

Formation B.T.S., D.U.T. ou équivalent si possible expérimentés.

Envoyer C.V. à S.P.I., Service du Personnel 98, boulevard Victor-Hugo, 92115 CLICHY.



recherche dans le cadre de la loi du 5 juillet 1977

EMPLOI DES JEUNES

JEUNES GENS dégagés des obligations militaires pour services : **ORGANISATION - PERSONNEL** (Comptabilité) - **SINISTRES.**

Stage pratique de 6 mois dont 200 heures de formation théorique.

Rémunération par l'A.F.P.A. (90 % du SMIC).

Vous devez ainsi avoir moins de 25 ans. Niveau d'études : Sciences-Éco CNAM (I.E.S.T.O.). Licence ou capacité en Droit - B.E.P. Comptable.

Possibilité d'insertion après stage, débutant le 1er Décembre 1977.

Envoyer C.V. manuscrit au :
GROUPE ZURICH / FRANCE
Service du Personnel
14, Bd. Poissonnière - 75009 PARIS

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS PÉTROLIERS PAR PIPE-LINE

TRAPIL

recherche

3 INGÉNIEURS DÉBUTANTS

dégagés des obligations militaires
ANGLAIS COURANT

LE PREMIER (réf. 101)
pour son service informatique industriel à PARIS.
Formation : X, Mines, Ponts et Chaussées, Télécommunications.
Poste : définition et réalisation de systèmes temps réel liés à l'exploitation d'un réseau de pipes-lines.

LE SECOND (réf. 102)
Pour son Département Technique à PARIS.
Formation : S.U.P.E.L.E.C.
E.N.S.E.H. Grenoble, Toulouse (options électrotechnique, électronique).
Poste : ingénierie du pipe-line, lignes et installations.

LE TROISIEME (réf. 103)
pour son siège régional à CHALON-SUR-SAONE.
Formation : S.U.P.E.L.E.C.
E.N.S.E.H. Grenoble, Toulouse (options électrotechnique, électronique).
Poste : études nouvelles concernant l'exploitation et l'entretien. Travaux neufs
Stage de formation prévu au Siège parisien.

Envoyer C.V. et photo au Chef du Personnel, 7 et 9, rue des Frères-Morane, 75738 Paris Cedex 15

IMPORTANTE SOCIETE
en pleine expansion
VENTE DETAIL T.V. MENAGER
plusieurs succursales
recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

5 ans minimum dans un poste équivalent. Connaissant parfaitement vente achat publicité. Devra être très dynamique. Possibilité de logement banlieue Paris.

Envoyer lettre manuscrite C.V., photo et salaire souhaité s/réf. 5607 à P.LICHAU S.A. - BP 220 75063 PARIS cédex 02 qui transmettra.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

SFENA-DSI

DIVISION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES

Recherche, pour VELIZY, dans le cadre du développement des Co/ordinateurs

1° INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Responsable de la conception et de la réalisation de documents techniques destinés aux utilisateurs.
- Formation de base : Ingénieur ou équivalent
- Connaissance approfondie matériel et logiciel de mini-ordinateurs
- Connaissance de l'Anglais.

2° INGÉNIEUR ANIMATEUR DE FORMATION

Chargé de l'organisation et de l'animation d'actions de formation auprès des utilisateurs.
- Formation de base : Ingénieur ou équivalent
- Pratique des langages usuels de programmation
- Expérience pédagogique souhaitée.

3° INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Chargés de l'étude des cahiers des charges des utilisateurs et des liaisons avec *les services développement pour la réalisation des affaires.*
- Formation de base : Ingénieur ou équivalent
- *Connaissance des systèmes, des langages de programmation, du télétraitement et des réseaux*
- Expérience souhaitée.

4° INGÉNIEUR COMMERCIAL

Chargé de la vente de systèmes de télétraitement.
- *Formation de base : Ingénieur ou équivalent*
- 3 à 5 ans d'expérience dans la profession informatique.

Ecrire à S.F.E.N.A. - B.P. n° 59
78140 VELIZY VILLACOUBLAY
avec curriculum-vitæ et photo

IMPORTANTE SOCIÉTÉ (quartier Saint-Lazare)
souhaite s'adjoindre

UNE JOURNALISTE SCIENTIFIQUE

pour valoriser ses recherches auprès des milieux scientifiques, de la presse et du public en général.

Une très grande **QUALITÉ DE RÉDACTION,**

tant au niveau du développement que de la synthèse, sera exigée de cette jeune FEMME d'environ 30 ans.

Outre le français, ce poste nécessite la connaissance parlée et écrite de l'anglais et d'une autre langue (allemand, russe, etc.).

Téléphoner pour prendre rendez-vous les MERCREDI 16 et JEUDI 17 NOVEMBRE (10 heures à 12 heures et 15 heures à 17 heures)

au 266-91-50, poste 376

---

directeur informatique

Un grand établissement para-public de la région parisienne vous propose de devenir le patron de son Informatique. **Votre mission :** développer un outil de gestion permettant la mise en place d'un contrôle *budgétaire effectif et débouchant sur le prévision.* **Vos moyens :** vous rapportez au DG, animez un service de 180 personnes, disposez de deux 370-148 et d'une trentaine de minis et terminaux lourds. Après une solide formation d'ingénieur, vous avez en *10 à 15 ans pris la mesure des techniques informatiques*; touché du doigt leur mise en œuvre et vous êtes rodé à la gestion d'un service comme à l'animation de très grosses équipes. La réussite dans ce poste fait de vous une figure de proue dans ce secteur d'activité.

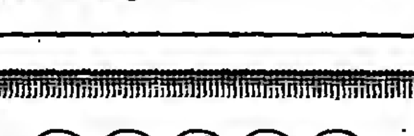
Ecrire à J. THILY, **Carrières de l'Informatique**, *ss réf. 3285 LM.*

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

CONTROLEUR DE GESTION

Paris
Composants électroniques 125.000 +

Notre client, une société américaine spécialisée dans l'industrie électronique, recherche pour son siège européen à Paris un contrôleur de gestion.
Le candidat idéal, de formation supérieure (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P.), devra pouvoir justifier d'une expérience de 3 à 5 ans acquise dans les services budget, analyse financière et comptabilité d'une société anglo-saxonne. Il se verra confier l'établissement de la comptabilité de la société française, y compris les déclarations fiscales. Il aura à établir et revoir les opérations comptables des sociétés sœurs en Europe, et à préparer les rapports mensuels pour l'état-major américain.
Il assurera le suivi des relations bancaires pour toutes les sociétés et préparera les budgets. Il devra avoir des notions de pratique douanière.
La connaissance de la langue anglaise est indispensable, des notions d'allemand seraient appréciées. Une parfaite maîtrise des techniques financières et comptables françaises et anglo-saxonnes est requise. Les possibilités de carrière sont intéressantes dans cette société en plein développement.
Envoyer C.V. et prétentions à M. Michel SOYER, 6, av. Marceau 75008 PARIS sous la réf. D 7111.
La plus grande discrétion dans l'examen des *candidatures est garantie.*



Découpage grande série
RECHERCHE

1) TECHNICO-COMMERCIAL
France secteur Nord

2) TECHNICO-COMMERCIAL
Exportation
parlant couramment
Allemand ou Anglais

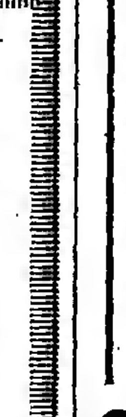
Dynamiques, âge 30 ans environ

INDISPENSABLE
- Connaissances Mécaniques
- Formation Technique
- Sens commercial
- Habit. région Parisienne

pour voyager 6 à 8 mois par An

OFFRE :
- *Fixe + commissions évent.*
- *Indemnités journalières et de déplacement*
- *Voiture fournie*

Adr. Candidature + Prétentions accomp.
C.V. *détaillé avec Photo à :*
NOMEL S.A.
Tour Franklin
CEDEX 11
92081 PARIS LA DEFENSE



NORSK DATA

Le siège de ND-France est situé à Ferney-Voltaire dans l'Ain. Sa vocation est de promouvoir les ordinateurs NORD sur les différents marchés européens. Actuellement ND-Fance travaille activement en Allemagne, Suisse, Benelux, France et Union Soviétique.

Afin de mieux desservir certaines régions françaises, ND a décidé d'installer à PARIS un nouveau bureau chargé de la vente et de la maintenance. Cette filiale dépendra du siège de ND-France.

Pour prendre la responsabilité de cette équipe, nous cherchons :

DIRECTEUR RÉGIONAL

BASÉ A PARIS

Les candidats devront posséder les atouts suivants :
- activité minimum de 5 ans dans le domaine de l'informatique générale ;
- bonnes connaissances d'électronique et logiciel de base ;
- avoir de l'intérêt, des aptitudes et, de préférence, de l'expérience dans la direction d'équipes commerciales et/ou techniques ;
- aimer les contacts humains ;
- âge : 30 ans minimum ;
- obligatoirement écrire et parler un très bon anglais.

La personne retenue devra prévoir des séjours prolongés à Ferney-Voltaire *et à Oslo (Norvège) au cours des 6 premiers mois.*

Envoyer curriculum vitae à NORSK DATA S.A.R.L.
64, ROUTE DE MEYRIN, 01210 FERNEY-VOLTAIRE
sous référence C.F.P.

N D

UNE ALTERNATIVE A ETUDIER.

PRODUITS HYDRAULIQUES

CHEF DE PRODUITS

La société SEALOL - membre du groupe EG & G - spécialisée dans les garnitures mécaniques d'étanchéité et dans les ensembles de serrage hydrauliques, est implantée dans tous les pays industrialisés. Ses produits sont fortement spécifiés dans les industries de pointe type aéronautique, marine, etc. Sa diversification l'amène à rechercher maintenant des applications industrielles. La filiale française recherche dans cette optique un Chef de *produits pour son département hydraulique.*
Vous serez sous la responsabilité du Chef de ce département chargé des actions de liaison et d'assistance technique, ainsi que de la formation des agents régionaux. Vous gérerez ensuite les dossiers ainsi engendrés en liaison avec les différents services de la société. Vous êtes intéressé par le démarrage de nouveaux produits dans un marché très ouvert et très diversifié. Votre formation de technicien supérieur et votre expérience professionnelle vous ont familiarisé avec les problèmes d'entretien, et vous avez le vécu des *contacts avec les gens de la maintenance.*
Si vous pensez avoir le profil de l'homme que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux, sous référ. 5184 M à qui nous avons confié la mission *d'établir les premiers contacts.*



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE - 75008 PARIS

CADRE INFORMATICIEN

La Société : est l'un des tout premiers constructeurs français de maisons individuelles (C.A. 77 : 350 Millions) ; est en puissante expansion.

Le poste : est créé pour définir, sous l'autorité du Secrétaire Général, le plan informatique, et en assurer la mise en place (études informatiques et d'organisation, réalisation, fonctionnement, budgets).

Le candidat : a une formation supérieure (scientifique ou de gestion) 3 ans d'expérience au niveau Chef de Projet ou Responsable informatique dans une P.M.E. . C'est un organisateur et un informaticien, il a le goût de la gestion et est apte à diriger une équipe.

Lieu de travail : proche banlieue parisienne.

Ecrire avec C.V. et photo **sous référence 2589**



COFAP

GRANDE ENTREPRISE FRANCAISE PRODUISANT DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS
de réputation mondiale
recherche

pour unité de production en région parisienne

chef de service fabrication

(III B)

Responsable d'un atelier de fabrication d'environ 300 personnes mettant en oeuvre des procédés de mécanique fine.

Le candidat retenu devra être :
- *ingénieur* diplômé d'une grande école (ECP, MINES, PARIS, ENSAM...),
- présenter une expérience *industrielle* dans le fabrication mécanique d'environ dix années avec de solides connaissances métallurgiques.

Adresser lettre, C.V. avec photo et prétentions *sous le* No 35917 CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

BANQUE ÉTRANGÈRE
proximité Champs-Elysées
recherche

CHEF COMPTABLE

Sérieuses références professionnelles exigées.
Envoyer curriculum vitae *détaillé et prétentions* à :
SOFAC - 41, rue Ybry.
92521 NEUILLY CEDEX - Réf. : LM 46.
DISCRETION TOTALE ASSUREE.

Société privée Télévision BROADCAST
recherche

TECHNICIEN MAINTENANCE

Position T4, *sérieuses* connaissances techniques matériels vidéo couleurs sauf magnétoscope exigées.

Ecrire sous réf. 1130 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

STE PROXIMITE PONT-DE-NEUILLY
recrute

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

D.U.T. ou EQUIVALENT
2 à 3 ans expérience COBOL

Envoyez C.V., photo et prétent. sous réf. 6.894, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE IMPORT - EXPORT
PRODUIT "POISSON"
recherche

un acheteur

PRODUITS ALIMENTAIRES

Le candidat, minimum 30 ans, devra être capable de : • *négocier des marchés de niveau* international • résoudre des problèmes de logistique • rédiger et gérer les contrats achats.

Nous demandons : • maîtrise totale de la langue anglaise • résidence région parisienne • très grande disponibilité pour *déplacements à l'étranger.*

Nous souhaitons : • notions d'espagnol • expérience dans le produit «poisson» soit en *Achat,* Vente ou Exploitation.

Envoyer C.V. avec prétentions à No 35860 CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.
Discrétion assurée.

REVUES ECONOMIQUES ET INDUSTRIELLES
Demandons Vendeurs espace. Correspondants haut niveau.
Photo et C.V. *au n° 7.973,*
« LE MONDE » Publicité,
5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sté de réalisation de systèmes *à base de mini-ordinateurs* située près Orly - recherche

INGÉNIEURS ÉTUDES
débutants et ayant quelques années d'expérience.
Compétences souhaitées : *Circuits digitaux, micro-processeurs, programmation* language assembleur.

Pour la maintenance des systèmes construits et installés.

INSPECTEURS DE MAINTENANCE
confirmés. - Compétences en mini-ordinateurs et périphériq., électromécaniques souhaitées. Interventions en région parisienne et province.
Envoyer C.V., photo et prétent.
T.I.T.N SELECTION 1, rue G.-Eiffel, 91420 *Morangis.*

Importante Société branche accessoires automobiles recherche

JEUNE CADRE EXPORT

Il assistera le Directeur exportation dans ses activités sur différents pays Europe - Afrique.
Son rôle sera commercial (déplacements à prévoir), et administratif (suivi des affaires au Siège Social Paris).
Anglais, Allemand.
Env. C.V., photo et prétentions sous n° 17925 *B, BLEU,* 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES

TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
PARIS LA DÉFENSE - RECHERCHE

CADRE ACHATS HAUT NIVEAU

Ce poste peut convenir à un ingénieur ayant une solide expérience achats biens d'équipements (et *si possible matières* premières, énergie...) capable de négocier et de gérer des *contrats* importants.

SITUATION STABLE ET D'AVENIR POUR CANDIDAT TRÈS QUALIFIÉ

Ecrire sous référence ZP 223 AM

4, rue Massenet,
75016 Paris
discrétion absolue
etap

IMPORTANTE SOCIETE FINANCIERE
recherche

ingénieur 110.000

ayant acquis une [illegible] plusieurs années en montage, [illegible] en route [illegible] exploitation, entretien [illegible] de grandes installations industrielles chimiques, pétrochimiques,... ou mécaniques, sidérurgiques,...
Au sein d'une équipe pluridisciplinaire intervenant à l'échelon international, [illegible] pour mission d'apprécier, sur le plan technique, la qualité et la fiabilité des installations dans lesquelles la Société peut, [illegible], engager une responsabilité financière.
Cette activité, à la fois technique et commerciale, demande un anglais courant et offre l'opportunité de déplacements courts mais fréquents, à travers le monde entier.
Ecrire à M. Collet [illegible] C/3350 à

bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

informatique banque

BANQUE PRIVEE, Paris 8e, recherche

INGENIEUR DEBUTANT
(ou 1 an d'expérience)
Formation A et M, INSA, ENSEEIHT, IMAG, IDN

connaissances souhaitées : analyse organique matériel IBM 370/158, langage COBOL.

Des connaissances sur les bases de données (conception et réalisation) seraient appréciées.

Mission : participera à la mise en place d'une base de données sur IBM 370/158. (Réf. 1736-M)

JEUNE IUT
(1 an d'expérience)

connaissances souhaitées : système d'exploitation temps réel, langages Assembleur, Cobol et/ou Fortran.

Des connaissances sur mini-ordinateurs seraient appréciées.

Mission : sera intégré dans un groupe de travail en vue de développement d'applications de gestion sur mini-ordinateurs. (Réf. 1737-M)

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence correspondante à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

MIT INFORMATIQUE

Pour développer ses activités d'assistance technique recrute le personnel CONFIRMÉ suivant :

ANALYSTES
HB 66
COBOL + IDS + TDS

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
IBM 370
PL 1 - ASSEMBLEUR
IMS - DL 1

ANALYSTES et PROGRAMMEURS
SIEMENS 4004
COBOL

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
IBM 3/10 - 3/15
COBOL + pratique CCP

PROGRAMMEURS
HB 64-66
COBOL

Adresser curriculum vitae détaillé + prétentions à *MIT INFORMATIQUE, 5, rue du Helder, 75009 Paris.*

Groupe de Sociétés d'Assurances et Crédit

FILIALES D'UN GRAND GROUPE BANCAIRE

recherche

SON ADJOINT AU DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER

SON PROFIL :
- diplômé d'une Grande Ecole de Commerce ou professionnel D.E.C.S. ;
- 4 à 5 ans de pratique ;
- capable de diriger un petit groupe d'employés.

SA MISSION :
- responsabilité des bilans, des problèmes fiscaux et comptabilité analytique ;
- relations avec les autorités de contrôle ;
- suivi des placements financiers.

Adresser curr. vitae, photo, prétentions, n° 35.946, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

CHEF DU PERSONNEL

d'une unité industrielle de 2000 pers. intégrée à un groupe de dimension internationale recherche d'urgence

ADJOINT au Chef du Personnel

10 années d'expérience dans la fonction et dans l'industrie *métallurgique* sont exigées. Formation technique ou scientifique appréciée.

Lieu de travail : PARIS-SUD

Exigence : aptitude à remplacer, en cas de besoin, «son patron» dans tous les aspects de la fonction.

Ecrire avec C.V. et prétentions No 35829
Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra,
75040 PARIS CEDEX 01
qui transmettra

Le Secrétaire Général d'une Société Française

FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL

PARIS (16e)
recherche

UNE COLLABORATRICE
DOCTEUR EN DROIT

- Parfaitement bilingue anglais ;
- *Excellente présentation ;*
- Sens des responsabilités ;
- Libre de voyager ;
- Poste à pourvoir de suite.

Téléphoner pour R.V. : 651-52-55, poste 629 HB.



EMBAUCHE D'URGENCE

GESTION

- **30 ANALYSTES PROGRAMMEURS CONFIRMÉS**

OU

- **JEUNES INGÉNIEURS**
ayant une expérience réelle en
— GAP ou
— PL 1 ou
— CII/HB 66.

Adresser curric. vitae sous réf. G 85 à P. LUCAS, CAP/SOGETI Gestion 20, rue Lariche - 75015 PARIS.

SOCIETE MARINELLI
recherche pour son important
SERVICE APRES VENTE
MELUN (Seine et Marne)

un chef atelier
électroménager
hautement qualifié

un magasinier
pièces détachées
ménager - T.V. - radio

un technicien TV
supérieurement qualifié

Envoyer lettre manuscrite C.V., photo et prétentions salaire à Jacques MARINELLI 3, Place Saint Jean - 77007 MELUN Cédex 07.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DÉCENTRALISÉE
BANLIEUE SUD
cherche pour service dépendant
de la DIRECTION INDUSTRIELLE CENTRALE

INGENIEUR
DÉBUTANT
ou quelques années d'expérience

Pour études, définition et mise en place de fichiers centraux informatisés de gestion d'articles.

Esprit logique, de systèmes. Bons contacts humains connaiss. Informatique de gestion et anglais lu.

Adress. C.V., photo et prétent. à THOMSON C.S.F., Service Recrutement - B.P. 10. — 91401 ORSAY.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
recherche pour son Siège à PARIS

CHEF COMPTABLE
D.E.C.S. complet exigé

4 années minimum d'expérience, si possible dans l'Immobilier.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 3398 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUI TRANSMETTRA

Importante Société de *Promotion* Immobilière située à Paris
Filiale d'un puissant Groupe Financier
recherche

CHEF COMPTABLE

placé sous l'autorité du Directeur Financier

Profil
- 30 ans minimum ;
- Expérience comptable de plusieurs années dans la promotion immobilière (société de promotion et S.C.I.) ;
- Bonnes connaissances des problèmes fiscaux liés à cette activité ;
- Expérience de l'informatique, capacités pour participer à une réorganisation comptable.

Rémunération
80.000 à 100.000 F par an suivant expérience

Poste à pourvoir immédiatement

Envoyer curric. vitae détaillé et lettre manuscrite sous n° T 001.042 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

P.M.E. BIEN INTRODUITE
BRANCHE ACCESSOIRES EN PARFUMERIE

recherche

RESPONSABLE GESTION DE STOCK

40 ans environ, bilingue français, anglais, allemand. Rémunération correspondant à l'importance de la tâche. Ecrire avec référence, C.V. et prétentions, à : Cabinet E.G.C., 152, bd Voltaire, 92600 ASNIERES, qui transmettra.

GROUPE INTERNATIONAL
CONSTRUCTION MECANIQUE
recherche pour Siège Social à PARIS

DIRECTEUR DES ACHATS

LE POSTE :
Sous l'autorité du Directeur des Achats et Approvisionnements, dirige et coordonne les activités des Services Achats des Etablissements; négocie les contrats les plus importants couvrant l'ensemble des besoins de la Société.

Valeur annuelle des achats : 4 à 500 millions de francs.

L'HOMME :
Doit *avoir* une formation supérieure type HEC - ESC - Arts et Métiers, plus une expérience pratique de 8 à 10 ans dans *la fonction Achats d'une grande Entreprise* de la Métallurgie, genre automobiles - négociation contrats échelon européen.

Age souhaité : 35 ans minimum.

Connaissance parfaite de l'Anglais ; Allemand souhaité.

Classification offerte : Cadre III B.

Adresser curriculum vitae avec photographie et prétentions sous No 35.861 Contesse *Publicité* 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Société Biens d'Équipement
1.000 *pers.,* leader dans son marché

BANLIEUE NORD

recherche

JEUNE DIPLOMÉ (ÉE)
DUT option Finance Comptabilité
ou équivalent

pour renforcer l'équipe Contrôle de Gestion

- Exploitation des Comptabilités analytiques (coûts standards) ;
- Amélioration des procédures ;
- Suivi du contrôle de gestion.

Envoyer C.V. et prétentions n° 35.638, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
PARIS EST

recherche

dans le cadre de contrats Emploi-Formation

JEUNES GENS DÉBUTANTS

TITULAIRES D'UN B.T.S. ELECTRO-TECHNIQUE OU FABRICATION MECANIQUE OU D.U.T. DE GESTION

- libérés des obligations militaires.

Pour formation d'acheteurs, négociateurs et rédacteurs de marchés.
Anglais bon niveau indispensable.

Ecrire avec C.V. + photo à n° 36.101, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transm.

ETABLISSEMENT PUBLIC recherche pour Division Travaux.

UN INGÉNIEUR

Ecole supérieure bâtiment ou C.N.A.M. ou E.N.T.T.A. ou maîtrise. Expérience antérieure appréciée.

- Sens des responsabilités ;
- Importante capacité de négociation ;
- Organisateur ;
- Gestionnaire ;
- Déplacements fréquents en France.

Adresser C.V. avec photo et prétentions à l'INRA,
Affaires Financières
149, rue de Grenelle 75341 Paris Cedex 07.

Centrale Informatique des Éditions Robert Laffont

recherche d'urgence

PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

(Assembleur - DOS VS - CICS)
Tél. pour rendez-vous à M. NOGLIN :
539-22-21, poste 700.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE PARIS RECHERCHE

UN CHEF DE PROJETS

pour le développement et la mise en place sur ORDINATEUR C.I.I.-H.B. SERIE 66 d'un système de paie et de gestion du personnel.

PROFIL DEMANDE : Ingénieur grande école ou M.I.A.G., ayant 1 à 2 ans expérience dans le domaine concerné.
Connaissant le matériel C.I.I.-H.B.

Envoyer C.V. et prétentions sous la réf. I.N.P. 1 ou n° *714.502 M à REGIE-PRESSE*
85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE

PARIS

recherche pour
SA SECTION MARCHÉS

ACHETEURS

- Niveau BAC ou équivalent ;
- Expérience industrielle ;
- Anglais indispensable.

FONCTIONS :
Etablissement d'appels d'offres de marchés en *liaison avec fournisseurs* et Services Techniques.

Avantages sociaux importants.

Ecrire avec curric. vitae + photo sous n° 3.080 à

S P E R A R PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

CERALIMENT LU BRUN
C.A. UN MILLIARD/AN

5.000 PERS. — 16 USINES
LEADER NATIONAL
BISCUITERIE — PANIFICATION
rech. à ATHIS-MONS (Banlieue S. Paris)
pour sa *DIVISION AUTONOME*
BOULANGERIE

JEUNE RESPONSABLE PRODUITS/MARCHÉ PROMOTION

Fonction double : conception avec le D.C. de la politique adaptée au Marché BOULANGERIE, PROMOTION, ANIMATIONS et P.L.V. au service de la force de vente.

SPECIALISTE «PROMOTION»
- *Bonne connaissance* INDISPENSABLE de la VENTE AU DETAIL et, si possible de la BOULANGERIE.
- PROMOTION des ventes et MARKETING très opérationnel (présence fréquente sur le terrain).

Lettre manuscr., C.V., rémunération et photo (ret.) ss réf. 3727 à

SC sélection conseil 6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

T.R.T.

recherche

INGÉNIEUR SYSTÈMES

Ingénieur de haut niveau ayant une expérience dans l'étude de réseau en télécommunications filaires.

Une connaissance de l'informatique en temps réel appliquée aux télécommunications serait appréciée.

Adresser C.V., prét. et photo, 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

Importante Société Chimique
Banlieue Sud-Ouest de Paris
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Il sera particulièrement chargé, au sein d'une Division en expansion, de la vente de produits *adsorbants* dans l'industrie, en *Europe* et dans le Bassin méditerranéen.

Priorité sera donnée à un ingénieur :
- *pouvant faire état de 1 à 2 ans* d'expérience de la vente technique,
- et diplômé d'une grande école (chimie ou options chimie - génie chimique).

Très bonne connaissance de l'anglais nécessaire.

Env. lettre man. avec C.V. détaillé, en précisant la *rémun. souhaitée au numéro 35.814, Contesse P.,* 20, av. Opéra - 75040 PARIS, CEDEX 01, qui tr.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
TOUR MAINE-MONTPARNASSE
recherche

UN PRODUCTEUR

30 ans environ, bonnes connaissances comptables, habitude des relations P.M.E., expérience bancaire en agence souhaitée (classe VI, VII), déplacements en province *fréquents,* mais, de courtes durées. LE POSTE EXIGE DES QUALITES D'INITIATIVE ET LE GOUT DES RESPONSABILITES.
REMUNERATION : 100.000 *F* +.

UNE ASSISTANTE DE PRODUCTION

chargée de la préparation et du suivi des dossiers, analyses de bilan, liaison avec les producteurs, rapports avec la clientèle.
FORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE, plus analyste que comptable (I.U.T. SC. ECO, GESTION ou D.E.C.S.), courte expérience ou 1er emploi, goût des relations *commerciales.*
La société, en rapide expansion, offre d'importantes possibilités de développement de carrière.

Adresser C.V., *FACTOFRANCE HELLER. Service* du Personnel, TOUR MAINE-MONTPARNASSE. 33, avenue du Maine, 75015 Paris.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

...TANTE STE PARIS 10e recherche
...UPITREUR confirmé 2ans expér. D.O.S./VS et POWER
...OGRAMMEUR EXPER. 370 exploité sous DOS... ASSEMBLEUR et 1 INDISPENSABLE
... T 00922 M Régie-Presse, ... rue Réaumur, 75002 Paris

...STE STABLE PARIS
ACHETEUR
...TERIEL PETROLIER ...NGLAIS APPRECIE
...6, rue de Provence - 9e 285-43-37

SEDAP recherche
...OGRAMMEUR PL 1 connaissances COBOL ou ASSEMBLEUR
...OGRAMMEUR PL 1
PROGRAMMEUR COBOL HB 6000
PROGRAMMEUR COBOL HB 6240
MONITRICE MULTICLAVIERS
Résidant Paris-Sud
ou écrire à SEDAP Tour Gamma D 197, rue de Bercy ...S-12e. Téléph. 346-12-35 ...4788 M. GUILLAUME

2 INGÉNIEURS
...ES ET FABRICATION 35 ans. Expérience solide et confirmée.
...aine moteur électrique, ...yenne puissance. ...aine pompes spéciales ...culation eau chaude. ...au PARIS PROVINCE. ...ération suivant expérience 100 000 francs par an. ... sous référence 1066 à : SWEERTS, B.P. 269, PARIS CEDEX 09 qui tr.

IMPORTANTE Société Distribution 8e recherche
ASSISTANT (E) de DISTRIBUTION
...lisé (e) en droit commer... droit des contrats, droit du travail.
...libre très rapidement. ...C.V., photo et prétentions Société SOPEGROS, Service Administratif, ... François-1er, 75008 Paris

...TE INDUSTRIELLE ...roche banlieue Paris recherche
CHEF COMPTABLE
CONFIRME 35 ans minimum ...liveau DECS souhaité
...r prendre responsabilité ...mptabilité générale et analytique.
...ffectif 1 000 personnes C.A. 80 millions.
... avec C.V., photo et pré... s nº 36 331 CONTESSE ...16, 20, avenue de l'Opéra ...RIS-1er qui transmettra.

... INFORMATIQUE rech. ...RAMMEUR DEBUTANT D.M. - Possédant D.U.T. C.V. avec prétentions ...v. PL 1 et/ou FORTRAN. Montmartre, 75002 PARIS

...e du plus grand groupe ...opéen de services en ...matique située à PARIS ...ée grosse configuration IBM, recherche
ANALYSTES
...nt 2 ans d'expér. dans la fonction. ...rise et problèmes de ges... commerciale et adminis... ve des P.M.E. ...tude certaine au travail ...roupe.

INFORMATICIEN CONFIRMÉ
... assurer maintenance ...eloppement d'importants ...ts de télé-traitements (500 terminaux). ...ee maîtrise informatique ...r. approfondie assem... et langages évolués.

...ARATEUR TECHNIQUE CONFIRMÉ
...surer la mise en œuvre ...xploitations et élaborer des procédures. ...les connaiss. JCL/OS et ...aires IBM indispens.

...ttre manusc., CV et prét. ...isant l'emploi postulé à : ...e du Personnel, CATI, ...a Brune, 75014 PARIS.

... distribution de produits ...nde consommation rech. ...son service Commercial
1 COLLABORATEUR
...l prendra en charge ...inistration des ventes. ...didat devra : familiarisé avec la gde ...tbution ...r le sens de l'analyse pr ...arer et gérer les actions ...merciales ...e preuve d'une gde al... e ds les contacts humains
...V. détaillé avec référ., ...t prét., à Publi-Bourse, ...73, 7, place de Valois, Paris-1er

...roduits beauté cherche ...TEURS (TRICES) REGX ...in. 6.000 F. avantages Env. C.V., photo, Ida ..., 5, villa Lantiez, 75017.

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE INTERNATIONAL
recherche pour son
DÉPARTEMENT INFORMATIQUE
UN
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
ayant
- formation I.U.T. ou supérieure ;
- minimum 2 ans d'expérience mini-informatique ;
- orientation vers la réalisation d'applications utilisant DBMS ;
- travaillé sur matériel HP 3000 et HP 1000 ou équivalent ;
- connaissance FORTRAN et COBOL ;
- bon contact humain et connaissance de l'anglais.

POSSIBILITE D'EVOLUTION IMPORTANTE.

Env. lettre manuscrite et C.V. détaillé au nº 1932 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE MATERIEL ELECTRIQUE
650 personnes
recherche
ADJOINT DIRECTION GÉNÉRALE
30 ans minimum
DIPLOMÉ H.E.C., E.C.C.P., E.S.S.E.C.
OU SIMILAIRE
Adr. C.V., photo et prétentions sous référ. 6.912, P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Sté TRAITEMENT DES EAUX industrielles, potables et résiduaires, recherche TECHNICO-COMMERCIAL EXPERIMENTE pour prospection et contacts agences de Bassin, administrations, B.E., industries secteur SUD ILE-DE-FRANCE et PAYS DE LOIRE. Adr. C.V., photo et prétentions à nº 3042, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Recherchons
PROFESSEURS
- Economie générale,
- Economie d'entreprise,
- Techniques d'exportation,
- Expression écrite,
- Techniques secrétariat,
- Anglais commercial.

En vue d'une préparation à un BTS de commerce international. (Cours dans la journée.)
Recherchons
PROFESSEUR de Droit civil
en vue d'une préparation au probatoire du D E C S (Cours du soir)
C.V. + photo à C E R I : 104, Chps-Elysées, 75008 Paris.

PROGRAMMEUR DE GESTION
Niveau baccalauréat
18 ans minimum
Tests et entretien préalables
Prochaine session :
21 NOVEMB. 1977
Durée : 19 semaines
Travaux pratiques sur ordinateur Control Data et IBM
Renseignements et inscription
INSTITUT PRIVÉ CONTROL DATA
19, rue Erard, 75012 Paris
Tél. : 340-17-30

FONDATION CURIE
Institut Radium Section Médicale - 26, rue d'Ulm 75231 Paris Cedex 05
cherche
MANIPULATRICE
Radio Diagnostic
Tél. : 329-12-42 poste 686

FONDATION CURIE
Institut Radium Section Médicale - 26, rue d'Ulm 75231 Paris Cedex 05
cherche
TECHNICIEN (NE)
Biochimie pour remplacement
Tél. : 329-12-42 poste 329

Nous sommes une Sté française de première importance
Nous recherchons
quelques
PERSONNES DE CARACTÈRE
capables, après un STAGE REMUNERE, d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F MENSUELS
Nous leur offrons :
- une formation complète,
- une activité prenante,
- un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »
Ecr. avec C.V. + photo : nº 3.366 Publicités Réunies. 112, bd Voltaire, 75011 Paris.
La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études,
- SOIT la preuve de leur personnalité.

BUREAU D'ÉTUDES ÉTRANGER
cherche pour travail en Algérie
1) INGÉNIEUR de structure
diplômé grande école, 4-5 ans d'expérience.
2) INGÉNIEUR de chantier
5 ans d'expérience dans le bâtiment et génie civil.
Envoyez C.V. et prétentions à ARAB CONSULT S.A.R.L. B.P. 508 ALGER, ALGERIE

SOCIETE D'IMPORTATION 92-Courbevoie, recherche AGENT TECHNICO-COMMERC. lib. O.M. pour diffusion composants mécaniques, déplacements région parisienne et province
Env. C.V. avec photo et prét. NAUDER, B.P. 272, 75766 PARIS Cedex 16.

Importante Société d'Engineering Génie Chimique recherche
JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN
ayant 1 à 3 ans d'expérience de machines tournantes (pompes, compresseurs) acquise en exploitation ou plate-formes d'essais, pour participer à l'engineering dans bureaux Région parisienne et chantiers éloignés.
Adr. C.V. et prétent. à nº 3051 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX qui transmet.

S. I. T.
recherche
ANALYSTE - PROGRAMMEUR
- PL/1 IMS DL/1 apprécié
- COBOL/Assembleur
- 1 AP HB 6000/10S
- Programmeur BASIC

Tél. pour R.-V. ou envoyer C.V. 5, rue du Helder, 75009 PARIS
Tél. 247-13-41

SOCIÉTÉ PORGES 7, BD MORLAND PARIS (4e)
recherche
PROGRAMMEUR 3/15
EXPER 2 ANS COBOL.
Env. C.V. et prétentions

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
pour mission à l'étranger
1 INGÉNIEUR Forage production
Minim. 5 ans expérience pour diriger des cours d'école de formation.
Villa ou appartement meublé fourni par la Société.

2 INGÉNIEURS ou TECHNIC. SUPÉRIEURS
Forage production
WIRE LINE et WORK OVER
Minimum 5 ans expérience.
6 semaines de travail,
2 semaines de récupération.
S'adresser ou écrire avec C.V. à :
PRESTA - FRANCE
76, allée Jean-Jaurès
31000 TOULOUSE

Foyer d'accueil et réadaptation sociale recherche pour poste disponible courant novembre 1 éducateur(trice) spécialisé(e) Prise en charge de jeunes hommes majeurs en difficulté. Travail en équipe. Expérience antérieure indispensable auprès adolescents ou jeunes majeurs. Age minimum 25 ans impératif. Permis de conduire nécessaire. Convention collective 1951. Ecrire avec C.V. détaillé à Michel BASTARD, directeur, 33, rue des Cévennes, Paris-15e.

Paris (6e) - Cadre stable, formation juridique pour activité immobilière et sociale. Expérience gestion, 35 a. min. Env. C.V. PROUEST, 35, rue La Boétie, Paris (8e).

LA VILLE DE MACON recherche pour ses crèches des DIRECTRICES possédant le diplôme d'Etat de puéricultrice. Ecr. avec C.V. au Bureau du Personnel, 71018 MAIRIE DE MACON.

BUREAU D'ETUDES
recherche - urgent
INGÉNIEUR AGRONOME
SPECIALISTE CULTURES FOURRAGERES IRRIGUEES ET CULTURES MEDITERRANEENNES
Expérience exigée anglophone pour exploitation grand domaine
Séjour longue durée
Adresser lettre candidature av. C.V. nº 35.970 Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

COMPAGNIE AMERICAINE D'ASSURANCES
recherche
CADRE COMPTABLE
E.S.C. - O.E.C.S.
pour assumer responsabilités de la comptabilité générale, budgétaire et analytique d'une jeune compagnie d'assurances-vie en pleine expansion.
Ce poste conviendrait à une personne d'environ 30 ans, excellente présentation, pouvant justifier d'une expérience minimum de 3 ans en comptabilité générale et la pratique courante de la langue anglaise.
Larges possibilités d'évolution au sein d'un groupe international.
Envoyer lettre de candidature, C.V. détaillé et prétentions au Service du personnel EURAVIE-A.I.U., 24, avenue de la Grande-Armée, Paris (17e).
Discrétion absolue

EU-SELEC
pour importante Engineering pétrole, recrute
10 CADRES et EMPLOYES
COST-CONTROL
pour suivi budget, gestion et comptabilité commerciale. Diplômes Ecole Supérieure de commerce. Indispensable bilingue anglais. Ces postes sont à pourvoir immédiatement.
63, av. F.-Roosevelt, Paris (8e) 225-61-10 - 256-37-20
Demander M. OERAI chargé du recrutement.

S. E. F. T.
(Organisme d'Etat)
recherche
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
2 ou 3 ans d'expérience pour poste responsabilité études et développements nouvelles sources d'énergie, passation marchés et développements dans industries. Participation travaux commissions nationales et internationales.
Ecrire avec C.V. au Service du Personnel - Fort d'Issy, 78, rue du Docteur-Zamenhoff, 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

MUTUELLE GENERALE PTT
recherche pour son SERVICE ORGANISATION
GESTIONNAIRE D'APPLICATION
pour mise en œuvre et maintenance des systèmes d'information au niveau des utilisateurs. Expérience dans une fonction similaire souhaitée. Disponible de suite. Salaire : 59.000 F.
Adr. C.V. dét. à M. G. PTT, Service Organisation, 6, r. Veudrezanne, 75634 Paris Cedex 13.

Cabinet comptable recherche un COMPTABLE QUALIFIE ayt quelques années expérience de préférence en cabinet. Libre rapidement. Env. C.V. et photo ev. prétent.
IFOGEC
251, r. Saint-Honoré, 75001 Paris
Une réponse sera adressée à toutes candidatures.

PARIS
PROMOTEUR IMMOBILIER REPUTE POUR SON SERIEUX ET SON EFFICACITE
offre à de
JEUNES DIPLOMÉS DROIT
ESCP, HEC, ou EQUIVALENT
Des possibilités de carrière attrayante.
Il faut être motivé par cette profession et décidé à faire ses preuves.
Les candidats intéressés doivent transmettre leur C.V. complet à nº 3372, PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 Paris

IMPORTATEUR PRODUITS CHIMIQUES INDUSTRIELS quartier Opéra recherche
CADRE TECHNICO-CCIAL
Minim. 5 ans expér. pour vente ligne de spécialités à échelon national. Anglais indispensable, autre langue étrangère souhaitable et bonne formation chimie. Ecr. avec C.V. à J.-C. Poulain, 57, quai de Seine, 75019 PARIS, qui transmettra.

capitaux ou proposit. comm.

Vous avez un esprit « chef d'entreprise »
Vous avez de la volonté, du dynamisme
Vous pouvez investir au moins 35.000 F
NOUS VOUS PROPOSONS DE DEVENIR :
DIRIGEANT D'ENTREPRISE
commerciale-prestations de services-loisirs, etc. dans votre région.
Gains importants à terme basés sur résultats.
Candidatures à C.F.D.E., 15, bd Joffre, 54000 Nancy.
Téléphone Nancy : (28) 52-24-31.
Téléphone Lyon : (78) 25-63-71.

Dép. 80. Dispose exclusivité magasin, plusieurs points de vente. Etudie toutes proposit. Diffusion d'articles, domaine CADRE DE VIE, CONFORT, AMBIANCE, Décor de la maison Ecr. à 78.110 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

représent. offre

Société de construction recherche
V.R.P. MAISONS INDIVIDUELLES
Tél. : 584-00-24

secrétaires

de direction
Sté d'importation à vocation internationale recherche pr son PRESIDENT-DIRECTEUR GAL
UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
La candidate sera parfaitement bilingue Anglais avec excellente sténo dans les deux langues.
Elle devra présenter de bonnes références et aura une solide expérience du secrétariat.
La présentation est importante, de même qu'une bonne éducation, et la candidate devra avoir un haut niveau d'études.
Lieu de travail : près Centre Beaubourg. Parking assuré.
Ecr. en joignant C.V. et photo récente, en indiquant prétent. sous référ. nº 5.730 (à rappeler sur l'enveloppe) à PUBLIFOP, 100, r. de Richelieu PARIS-2e, qui transmettra.

Secrétaire
Importante société NANTERRE ville desservie par R.E.R. recherche pour remplac. 6 mois dans service exportation
SECRÉTAIRE BILINGUE FRANÇAIS/ANGLAIS
S'adresser Ets. GORSE, 35, rue Marceau, 92000 NANTERRE.

cours et leçons

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté. Tél. : 278-77-71

Américaine donne cours privé en anglais - Tél. : 325-23-47

formation professionnelle

IMPORTANT GROUPE DU SECTEUR AGRICOLE accueille au siège à PARIS (16e)
JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI
Hommes ou Femmes
Pour une formation pratique en entreprise complétée d'un enseignement théorique.
Rémunération et couverture sociale assurées par l'Etat.
Ce stage, d'une durée de 8 mois, offre une ouverture de connaissances des problèmes suivants :
- Etudes de marchés ;
- Analyses d'un marché ;
- Recherche de l'environnement commercial, technique et technologique des produits.

Formation supérieure commerciale ou agricole souhaitée.
Ecrire nº T 000 964 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

Important Groupe du Secteur Agricole Accueil au siège à PARIS (16e)
JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI
Hommes ou femmes
pour une formation pratique en entreprise complétée d'un enseignement théorique.
Rémunération et couverture sociale assurées par l'Etat.
Ce stage, d'une durée de huit mois, offre une ouverture de connaissances des problèmes de l'administration des ventes :
- Commandes à transmettre ;
- Contacts avec transporteurs ;
- Préparation des factures, traites, etc.

Niveau baccalauréat suffisant.
Ecrire sous nº T 000.965 M À REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

enseignement

ENGLISH LANGUAGE IN LONDON



demandes d'emploi

M., 42 a., dir. act. Afrique entr. vente rep. inst. app. électro, spéc. : radars radio ém. réc. écho-sonde, gyro-compas, ... représ. grdes marques mondiales, solide form. électron. prof. dir. plusieurs équipes techniciens, bonne exp. gestion, organ., cont. client, public relation... Tous permis : B, C, D, E, bateau, avions (internat.), trilingue angl., ital., ch. sit. rég. Aix-Mars. Préf. cause retour en France imm. C.V. sur dem. Ecrire : Radar-Service, B.P. 446 Djibouti, ou Giliberti, rés. Val-Pins A5, 13015 Marseille.

CADRE HOMME 34 ans
Formation Universitaire et Ecole de Journalisme. 5 ans Directeur département information (presse écrite et audiovisuelle), animation (préparation et animation de stages de formation), relations extérieures (organisation de manifestations et de congrès).
Etudie toutes propositions.
PARIS, CHARENTES, POITOU, GIRONDE
Ecrire sous le numéro T 000962 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

CADRE SUPÉRIEUR (39 ans)
Dix ans expér. Direction Imp. Sté prestation services transit - Consignation maritime - Fret aérien - Voyages, etc., en Afrique Noire, cherche Poste DIRECTION et responsabilités dans affaire dynamique outre-mer ou étranger.
Disponible sous quatre mois.
Ecr. 0039 EFFIVENTE, 6, r. Royale, 75008 PARIS.

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
36 ans, dynamique, homme d'action, refusant bureaucratie pesante, monotonie et cloisonnement, formation ing. bâtiment, expérience 7 ans dans achats, promotion, vente produits bâtiment et quincaillerie d'origine U.S.A., G.-B., Hollande. Excell. maîtrise anglais technique et commercial. Célib., peut voyager n'imp. où et n'imp. quand. Prétentions : 120 000. Recherche : POSTE DE DIRECTION.
Ecrire sous le numéro 7.961, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

DIRECTION D'AFFAIRES
33 ans, INGENIEUR GRANDES ECOLES, forte expérience (technique et commerciale), bien introduit. Chef groupements techniques. ETUDES de systèmes, CONDUITE des réalisations, GESTION des budgets et des commandes ENERGIE, INDUSTRIE, INFORMATIQUE.
Recherche
POSTE FONCTIONNEL ou HIÉRARCHIQUE
RÉGION PARISIENNE
Déplacements courte durée. Anglais. 107.000 F min.
Ecrire nº T. 00456 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

COMMERCE EXTÉRIEUR ASIE DU SUD-EST
Sciences Po, 38 ans, marié, nationalité française Actif, bon négociateur, bt niveau, 13 a. expérience financière et commerciale dont 7 ans exploitant BANQUE INTERNATIONALE EXTREME-ORIENT
Connaissance parfaite anglais, chinois, vietnamien, japonais, recherche poste responsabilité dans banque ou société à activité internationale.
Ecrire nº 1.945 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

Jne fme, secrét. de direction, tril. Angl. et Allem. cour., bon. présent., sens responsabil., 10 a. d'expér. ch. empl. mi-temps ou temps part. Proposit. autres que secrétariat égalem. accept. : collaborat., vente, interprét., réception, etc. Ecr. nº 6596 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e. qui transmettra.

TRADUCTRICE trilingue Dipl. ESIT (Fr., Allem., Angl.) licence allemand, 2 ans R.F.A., 5 années expérience (trad. technique, économ., jurid., soc./corresp. et secrétariat). Recherche poste stable. Ecr. nº 1900 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CANADIAN LAWYER, Ontario bar, 34 years old, experience in negotiations, drafting and administration of contracts, seeks position of promise in Europe in the area of contracts on the international level. Reply to no 7946 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e

Jne Hme, cél., 23 ans, L.D.M., maîtrise en droit, connais. prat. de l'angl., ch. empl. responsable à l'étranger, disponible imméd. Ecr nº 1935 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ETUDIANTE CHERC. EMPLOI COMPTABILITE A MI-TEMPS, MAIS. ETUD. TTES AUTRES PROPOSITIONS. TEL. 371-35-62.

représent. demandé

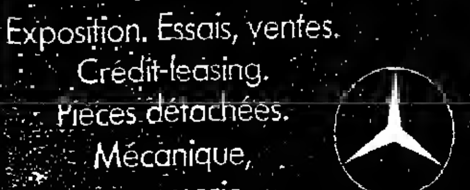
Pour la vente de notre nouvel article en France nous cherchons REVENDEUR indépendant pour les marchés, foires et grands magasins. Ecr. ss/chiffre P. 115.632 e PUBLICITAS CH-1002 Lausanne.

travail à domicile

Demande
Secrétaire qualif. rech. à dom. tous TRAVAUX SECRETARIAT rapports courrier transcriptions, bandes et manuscrits sur IBM, Direction, prise de rend.-vs, etc. Travail rapide et soigné. Ecr. à T 01.040 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Voir la suite des demandes d'emploi en page 36

automobiles



Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

demandes d'emploi

Demi-chef de rang, 24 a., bonne prés., connaiss. angl., italien, référ. 1er ordre, ch. pl. chef de rang ou serveur. Tél. 627-25-19, appartem. 17, après 18 heures.

J.F. 18 ans, sérieuse STENODACTYLO CORRESPONDANCIERE TELEXISTE cherche place. Ecr. nº 6.604, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Comptable-dactylographe 13 ans d'expér., d'origine africaine, au cour. lois soc., C.A., paie, toutes déclarations, rech. poste stable ou durée détermin. Diplômes droit, libre de suite. Ecr. nº 6.607, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Economiste agricole, 3e cycle développement agricole, Master of Science U.S.A., 8 ans expér. vulgarisation, formation, études agro-économiques, statistiques, enquête par sondage, évaluation projets, rech. poste France av. missions possibles. Anglais. Disponible immédiatement. Ecrire GARNIER PH., 86, rue Ch.-Laffitte, 92 - NEUILLY.

J. H. dégagé obligat. militair., bac F 3, cherche place stable. Ecr. nº 6.605, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre fém. 46 a. Solide expér. poste resp., initiativ. Parf. bil. angl., bnes notions allem., esp. sténodact. expérim. Exc. conn. fabric. mensuel, imprimerie, publicité, industrie (électr.), facultés d'adaptation, rech. poste assistante chef de fabrication, chef publicité Direction. Ecr. nº 1.946, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Allemande, ASSISTANTE COLLABORATRICE COMMERCIALE TRILINGUE (franç., anglais), 10 ans expér. EXPORT, bonne dactylo, libre de suite, rech. POSTE A RESPONSABILITE Paris, banlieue, ligne de Sceaux Tél. matin-soir - 581-33-19, ou écr. Jacob, 2, bd Jourdan (14e).

Sténodactylo début., compétente, rech. emploi stable même de bureau. Téléphone : 388-38-12.

CADRE COMMERCIAL 29 ANS AI GERE P.M.E., expér. vente, gest., organisat., animat., VRP, rech. emploi conseil au second, chef entreprise. Tél. 088-01-39, mardi matin ou sem. apr. 19 h.

Dir. ccial, 56 a., form. supér., angl., allem., expér. PME, gest. market., dist. Vernet, 966-39-25.

Classe IV, 28 ans, ch. emploi Banque Paris ou province. - 80.000 francs annuels. Ecr. à 1.898, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CONSEIL JURIDIQUE et FISCAL, lic. droit IAE, 29 a. expér. intime 50 PME. DELIRANT d'idées RAISONNABLES, fatigué de donner des conseils mal suivis, ch. à prendre des décisions dans une fonction dont il aura à terme la RESPONSABILITE. Ecr. à 1.921, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 23 ans, SECRETAIRE STENODACTYLO consciencieuse aimant contacts, recherche situation stable. Tél. : 959-52-58.

N'OUBLIEZ PAS ! Il faut des journalistes dans un journal, 15 a. exp. Si votre effectif est incomplet. Ecr. à nº 1.941, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, q. tr.

Publ. F., 44 a., conn. gestion budgets et édit., ch. sit. Ecr. à R.C.E., 17, rue de Madrid (8e).

COMMERCE INTERNATIONAL NEGOCE EXPORTATION 28 a., diplômé enseignem. sup. Expér. internation. haut niveau, libre sous 2-3 mois. Anglais - Espagnol Etudie toutes propositions Ecr. à 1.940, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 23 ANS MAITRISE DE GESTION Stages 8 mois, anglais, notions allem., grec moderne, ch. empl. MARKETING. Possibilité déplac. France ou étrang. Libre de ste. Ec. à T 001.041 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F., préparation E.N.A., dipl. I.E.P., lic. droit des affaires, lic. de lettres, anglais bilingue allemand, ch. emploi mi-temps plein-temps. - Téléph. 551-96-14.

BIOLOGISTE - J.F. 25 ans, thèse 3e cycle biologie biochimie stage 3 ans laborat. Lib. imm., examinerait avec attention tes propositions d'emploi. Ecr. au nº T 001.000, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.Fme, 31 a., lic. maîtr. angl., doctorat 3e cycle, Sc. Po, parf. bil. angl., 5 a. Gde-Bretagne, b. not. espag. et allem., dactylo, étud. ttes propos éditions, relat. publ., secrétariat et exportation. Ecr. à T 001.005 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

H., 30 a., lic. droit, 4 a. expér. secteur adm., ch. emp. mi-tps. GARNIER, 55, rue GAUTHEY.

ÉCONOMISTE CONFIRMÉ ds ensein. sup. rech. scientifiq. SCIENCES PO, 45 a., étudierait toutes propositions pour seconder D.G. ou s'intégrer dans équipe :
— Marketing.
— Analyse de conjoncture.
— Prospection marchés Moy.-Or. (Impte document. personnel.) Tél. : M. Blansou, 285-00-30 Ecr. 5, cité Condorcet, Paris-9e

GESTION DES ENTREPRISES (D.U.T.) ÉCONOMIE (Licence et D.E.S.) INFORMATIQUE (Analyse et Programmation Gros et Petits Systèmes) Compétence particulière en Gestion Financière et Statistique (mise au point d'une méthode originale de calcul de rentabilité des capitaux) 4 a. expérience en Informatique et Gestion en Afrique noire Dynamique. Esprit pratique. Logique. Organisateur. Sens aigu des responsabilités et du travail bien fait, cherche situation de préférence Maine-et-Loire. Sinon France ou étranger. Libre de suite. P. Cacheux, L'Essaye, rue Saint-Jean, La Ménitré, 49250 Beaufort-en-Vallée Tél. : (41) 80-55-13

J. Femme 27 ans, libre de suite SECRÉTAIRE DACTYLO EXPERIMENTEE Service A.V. et factural., rech. poste stable Boulogne, 15e, 16e. Ecr. nº T 00848 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J.Fme, 27 a., maîtr. droit privé, 5 a. exp. ds serv. information, ch. empl. stab. Paris ou pr. banl. Ouest, serv. jur., du person. ou document. Mlle Montet, 8, r. Degas, 75016 PARIS.

AVOCAT F. 35 ans 8 ans expérience, spécialisée de le droit de la construction et problèmes immobiliers. Anglais - Espagnol CHERCHE POSTE HAUT NIV. DE RESPONSABILITES. Ecr. nº T 91018 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

DIRECTEUR TECHNIQUE Sté Audio-Visuel, 32 ans, recherche responsabilités production ou gestion domaine en expansion. Etudie toutes propositions. GARNIER - Tél. : 460-95-46

PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER Cadre féminin, 30 ans Important C.A. déjà réalisé, cherche situation d'avenir chez Promoteur, Cabinet ou Banque. Ecr. nº 78135 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

HOMME JEUNE ET DYNAMIQUE Q.I. 148 IDEES RENTABLES QUE ME PROPOSEZ-VOUS ?... Ecr. nº T 00914 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Organisateur Informaticien 40 ans, actuel. direct. société de services informatiques. Expér. organisation et informat. secteurs administration, collect. locales, secteur associatif. recherche DIRECTION INFORMATIQUE Paris ou prov. (préf. Rh.-Alpes) Ecr. nº 1926 « le Monde » Pub. 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

TECHNICIEN BATIMENT 37 ans, 20 ans de pratique ayt expér. Dessin avec R.V. CHANTIER, METRE, CONSULTATION S.O. et AGT COMMerc. ch. poste à RESPONSABILITES dans secteur CONSTRUCTION. Ecr. à 1.930, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Prof. expér. ch. vacations ens. et format. relations hum., expr. économ. T. 531-33-54 apr. 19 h.

Libre 1er février, J.H. 23 a., dégagé obligat. milit., B.T.S. HOTELIER, exp. CONTROLEUR GESTION 9 mois, rech. poste responsabilité dans entreprise hôtelière dynamiq., en expans. Ecr. JD/291, HAVAS (B.P. 907) 76002 ROUEN CEDEX

H., 38 ans, B.E.C. probatoire compt. ch. empl. compt. 2 ou cn G.P. déplacements possibles. Ecr. nº 78109 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.H., 26 a., Cadre économiste trilingue arabe, français, anglais 2 ans expérience gestion planification entreprise, bonne présentation, cherche emploi pour REPRESENTATION pays arabe ou autre pouvant fournir recommandation de hautes personnalités. Libre de suite. Ecr. nº 78042 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

LICENCIE SC. ECO, 29 ans, expér. 4 a., cabinet formation, rech. empl. serv. Formation ou personnel. Ecrire J. LE BOURGOCQ, 6, rue Gambetta, 91300 MASSY

J.H., 27 a., formation supérieure Anglais courant, goût des relations humaines, désireux faire carrière dans le FONCTION PERSONNEL recherche situation dans entreprise pouvant offrir perspectives d'avenir. Région RHONE-ALPES ou autre région. Ecr. nº 35 599 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

INGENIEUR GENIE CIVIL DOCTEUR ECON. REGIONALE 28 a. expér. planif. Transports France et Antilles (O.H.U). Bilingue Franç.-Angl. Ch. poste Fr. ou étrang. Ecr. Doizon, 3, r. du Parana, 44800 Saint-Herblain

J F., 24 a., étud. sup., dipl. traductrice Univ. Heidelberg, franç., ital., sciences économ., langue mat. allemand, bonnes connaissances dactylo, ch. poste stable à Paris. Ecr. sous nº 380, à Régie-Presse GmbH, Rathenauplatz 1a, D-6000 Frankfurt qui tr.

J.F., 29 ans, B.T.S.S. 5 ans expérience, cherche poste SECRÉTAIRE DE DIRECTION bilingue anglais, sténodactylo (anglais) commerc. et littéraire Ecr. nº 6603 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F., 34 ans, Chef de service, rech. poste à responsabilités, tous déplacements acceptés. Tél. 700-32-16 Mme GAUCHER

CADRE HOMME, 30 ans RESPONSABLE PUBLICITE (achat d'espace). 9 a. expér.) connaissance tous médias, ch. situation stable en rapport. Etudierait toutes propositions. Agence, Annonceur, Support. Ecr. nº 6606 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SECRETAIRE DE DIRECTION Dame quarantaine, parfaite connaissance anglais, sténo 2 langues, 18 ans expér., 5 ans pays langue anglaise. Bonnes référ. Bonne présent. Rech. secrétariat bilingue maîtrise. Libre de suite. Ecr. Mme Mabit. 26, rue Oldot, 75014 PARIS

information divers

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIOEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouv l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIOEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

16e BELLE ÉPOQUE VILLAGE D'AUTEUIL Façade 1900 classée historique. ATELIERS D'ARTISTE EN DUPLEX ET STUDIOS Immeuble entièrement rénové. LES COLLINES GUIMARD, 7-9, av. de la Frillière, Paris-16e (angle rue Claude-Lorrain). SOFER, 705-91-00.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite. LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

XVIe MUETTE IMM. PIERRE DE TAILLE 3e étage. ASC. VOTE, PAYE 6 P. 200 m2 tt cft, sur verdure + chbre service A RENOVER PROF. LIBERALE AUTORISEE PRIX 975.000 F Me voir, ce jour, 14 h - 17 h 30 : 28, RUE DE LA POMPE ou 723-96-05

RUE GEORGE-SAND 55 M2 Ravissant, calme, living + chbre. IMPECCABLE PIERRE BATON - 704-55-55 +

TROCADERO Bel immeuble tt CFT, 2 PIECES 50 M2 sur JARDIN. - 266-92-15.

POMPE BEL HOTEL PARTIC. TRES BON ETAT BOX. TEL. Calme. Soleil. Petit jardin. 2.150.000 F. 727-84-24

VILLIERS Charmant 2 pièces 50 m2, tt confort, tél. 195.000 F. - 229-52-98.

AV. MARCEAU GD STANDING 5e ETAGE TRES BEAU 6-7 P. D'ANGLE, PARFAIT ETAT - 704-41-44.

Près AV. ST-MANDÉ 4/5 p. 103 m2, terrasse 40 m2. Vue panoramique, immeuble nf. VERHEL : 526-01-50.

PORTE DAUPHINE 31, bd Lannes, vends living + 3 chbres, tt cft. Prix intéress. Mardi-mercredi 14 h. à 16 h. 30 12e étage gauche).

N. DAME-DE-LORETTE Prix intéressant, gd 3 p. cft. MARTIN Dr droit : 742-99-09.

MUETTE FLANDRIN MAGNIFIQUE RECEPTION + 4 CHBRES. Parfait état. Box. 633-29-17 - 577-38-38

EUROPE - LIEGE imm. pierre de taille, standing, 200 m2, 6 pièces cft. - 874-70-47

RUE VOLTA STUDIO CUISINE 29 M2 wc, salle de bains, téléphone, 125.000 F - EUR. 05-55

18e Bd MAGENTA - Bel imm. 3 p., balc., asc., chff., soleil. Tél. : 532-22-98, le soir.

2, RUE THIMONNIER (9e) dans très bel imm. P. de taille, asc., tapis escalier, chff. collectif, chambre de service, 4 pièces ppales. Lundi-mardi, 11 h-18 h : 5, RUE LENTONNET (9e)

TROCADERO - Ds imm. de qualité, 7 p. princ., tt cft, 215 m2 + 2 ch. service. NATHAN, 326-50-19

BUTTES-CHAUMONT, sur RUE Beau 2 pces, cuis., tt cft, asc. Mardi, merc. 14-17 h, T. 233-62-46, 13, RUE MANIN (5e étage)

Investisseur - Très bon rapport : 2 a. et petit studio aménagés, vendus occupés : 120.000 F STE LORANS - 261-53-86

CHARONNE Imm. neuf, beau studio dernier étage - Parking. FRANK ARTHUR - 766-01-69.

PROCHE PARC MONCEAU BEL IMM. PIERRE DE T. STANDG, vue dégagée, grand 2 p., tt cft, 55 m2, 540.000 F. T. 704-78-83, 9-12 h. 14-17 h. 30.

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 M2 à 235 M2 Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 h., ou 227-91-45 et 755-98-57.

BUTTES-CHAUMONT 200 m du parc. Grand STUDIO TYPE ATELIER D'ARTISTE 4,10 m. sous plafond. Baie vitrée, tout confort. 175.000 F frais de notaire inclus. VIS. S/R.-VS : 766-13-14

DERNIER ETAGE SUR CHAMP DE MARS TROIS FAÇADES APPARTEMENT 120 m2 + TERRASSE 60 m2 Téléph. : 527-36-94, pour visiter.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle restauré 2 à 5 p. de 92 m2 à 170 m2 parkings possibles Téléph. : 755-98-57 ou 227-91-45.

MONTPARNASSE dans rue calme petit immeuble neuf grand luxe beau studio 25 m2 + parking + Téléphone. Prix : 218 000 F. Vis. sur place, 6, rue Fermat sauf mercredi, de 14 à 19 h. 30

Ou tél. p. R.-VS 766-13-14

LUXEMBOURG (près) Ravissant 4 Pièces, 120 m2, grd cft, IMMEUBLE DIRECTOIRE, CHARME. - EICHER, 359-99-69

RUE TOMBE-ISSOIRE RAVISS. MAISON. TERRASSE plain-pied, récept., 2 ch., 2 bns, cuis. équipée. EXCELL. ETAT. « DECORATION RAFFINEE » PIERRE BATON - 704-55-55 +

CARDINAL-LEMOINE, ét. élevé. Imm. 16e siècle. DUPLEX 55 m2, tt cft, Pptaire, 325-66-72, 14-18 h.

Pr. av. St-Mandé, nf, 2 p. 60 m2, cuisine équipée, terrasse 80 m2. Garage, tél. 430.000 F. RIC. 01-01

PROXIM. CHAMP-DE-MARS Exceptionnel Studio 5e ét. Vue sur Tour Eiffel, terrasse 7 m2 dans imm. neuf, tél. 190.000 F. Téléph. M. LENOIR - 723-78-78

Direct. s/le Luxembourg - Bel appt de gde classe, imm. ancien, 4e étage, galerie d'entrée, salon, salle à manger, 2 chambres, 2 bns, 2 wc, 2 ch. de personnel. Parkg. Mardi 15 nov. de 14 h 30 à 17 h 30 au 14, rue Guynemer. EUROPA - 705-24-10

MONGE - Campagne à Paris Séjour 7 fenêtres sur verdure, 4 chbres, 4 s. de bains, 210 m2. TERRASSE - ODE. 95-19

MONGE, Atelier artiste + 3 p., 130 m2, Grand JARDIN PRIVE, Ht plafond - ODE. 42-70. SOLEIL

Paris Rive gauche

INVALIDES IMM. CATEGORIE EXCEPTION. 100 m2, étage élevé, loggia, gar. ZANNETTACCI - 727-21-27

Rue MONT.-STE-GENEVIÈVE dans bel immeuble entièrement rénové. TRES GRAND STUDIO cuis., w.-c., bns, poutres, tissu, moquette, 250 000 F. T. 522-95-20.

10e ÉT. ET DERNIER Beau 3-4 p. + petite terrasse. rue Saint-Charles Jean FEUILLADE : 566-00-75.

DANS COUR-PATIO DUPLEX 55 M2 et 45 M2, tout confort. Possibilité un seul lot. Visites : 131, rue BRANCION 532-83-19 - 206-15-30

Région parisienne

COURBEVOIE GARE même BEAU 2 P. REFAIT NF, cuis., w.-c, bains, tissu, moquette. 138.000 F. - 522-95-20.

BOULOGNE Mº MARCEL-SEMBAT URGENT 2 P., cuis., wc, bains, ds bel imm. brique,-asc., chff. central, 188.000 F. - 522-95-20.

NEUILLY BINEAU - Bel imm. CHARMANT STUDIO confort, gde terrasse. - 266-92-15.

NEUILLY Charmant living, 3 chbres, 2 bains, EXCELLENT PLAN, CLARTE Soleil. Parking. - 704-41-44.

NEUILLY-sur-SEINE. Charmante PENICHE aménagée, 4 pièces, cuisine, bains, téléphone, jardin planté sur berge. - 704-55-98.

SEVRES limite CHAVILLE 188, Grande-Rue Petite résid. 4 étages s/verdure 3 P. cft, balc. Livrable de suite. S/PLACE vend., samedi, lundi, de 14 h 30 à 18 h 20. 723-93-50 ou 626-81-06

Province

Cannes centre, à 100 m de la Croisette, Résidence l'Emeraude, 35, bd du Général-Vautrin. Petit imm. de luxe de 24 appts 2, 3 et 4 pièces, grand séjour marbre, cuisine équip., profonde terrasse. Prix début construction termes et définitifs. Pr documentation : Réalisations LAMY, 2, avenue Georges-Clemenceau, 06 NICE Téléph. : (93) 88-83-81

Etranger

IBIZA - COTE OUEST sur 42 ha d'émerveillement. appts, villas super-confort. Prix et conditions de lancement exceptionnels. Renseignements : PROMOTIC, 133, bd du Montparnasse, 6e. Téléph. : 325-11-68.

propriétés

PROVENCE Grande maison genre hôtel particulier avec jardin, ombrages. 8 pièces et grandes dépendances. Centre village. Proche SALON-de-PROVENCE 600.000 F Mas ancien modernisé. 20 km. AIX-EN-PROVENCE, 15 km. SALON-DE-PROVENCE. Grand confort. 9 pièces + dépendances. 900,000 F avec 19 hectares, 1.300.000 F avec 23 hectares. JOHN CHEETHAM 2, route d'Aix-en-Provence 13410 LAMBESC. T. (42) 28-00-14.

villas

PARC SAINT-MAUR Superbe VILLA gd stand., 9 p. PISCINE CHAUFFÉE Prix 1.080.000 F. Tél. 306-98-27.

terrains

5 km ANNECY Bord du LAC 2.318 m2 viabilisés, port, ponton privés. CHALET MAZOT. Tél. travail : (50) 51-54-96 ou domicile : (50) 45-48-32.

TERRAINS A BATIR 94-CRETEIL, 700 m2, 300.000 F 94-THIAIS, 400 m2, 280.000 F Téléph. : 925-20-18 ou 584-08-24.

chalets

QUEYRAS - Part. vd chalet en cours reconstruction : 18.000 F. Plathey, 22 bis, r. Pétrarque-16e

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, rue la Michodière. Mº Opéra. 84, rue d'Alésia. Métro Alésia. Frais abonnem. 319 F. 266-52-04.

domaines

UN INVESTISSEMENT SUR AUX U.S.A. VOUS INTÉRESSE ?

Propriété de 6 000 ha situation privilégiée **au cœur de la Floride** à la disposition des investisseurs.

- Terrain doucement ondulé avec des kms en bordure d'une rivière pittoresque.
- Régisseur expérimenté disponible.
- Pleine propriété pour £ 8.000.000.

W.J. BOLGER ASSOCIATES, INC. 505 Park Ave., New York. N.Y. 10022 U.S.A. Téléphone : 212-759-9360

pavillons

VELIZY Récent, plain-pied, séjour, 3 chbres, tt confort + studio indépendant, jardin, 540.000 F. - 027-57-40.

CHAUMES-EN-BRIE 45 km Paris. Maison BRIARDE, 6 p., tt conft, grenier aménag., tél., jardin paysagé 600 m2. Px 350.000 F - Tél. 603-70-92.

viagers

Pptaires, réalisez mieux viager, indexations gar. F. CRUZ 8, rue La B[illegible] 266-19-0[illegible] Estimation gratuite. Dis[illegible]

Vendez rapidement en [illegible] Conseil, expertise, ind[illegible] gratuit. Discret. Etude L[illegible] 35, boulevard Voltaire. 7[illegible]

locaux commerciaux

OFFICE PUBLIC DES H.L.M. DE LA VILLE DE PARIS

LOCAUX COMMERCIAUX

à louer avec appartements dans importants ensembles immobiliers

1) LAHIRE - 27, place Jeanne-d'Arc, PARIS (13e)
2) GAMBETTA VAUGIRARD - 17, bd des Frères-Voisin, PARIS (15e)
3) PLACES DES FÊTES - 18, rue de Crimée, PARIS (19e)
4) REBEVAL - 42, rue Rebeval, PARIS (19e)
5) HAUTS DE BELLEVILLE - 44-72, rue des Rigoles, PARIS (20e)
6) SAINT-BLAISE - 35-39, rue Saint-Blaise, PARIS (20e)

LOCAUX ARTISANAUX, sans appartement

PLACE DES FÊTES - 18, rue de Crimée, PARIS (19e)

BUREAUX, sans appartement

9, rue du Docteur-Potain, PARIS (19e)

S'adresser le LUNDI et le MERCREDI, de 9 à 11 heures - Tél. : 329-12-40 ou écrire à :

l'OFFICE PUBLIC D'H.L.M. DE LA VILLE DE PARIS

49, rue du Cardinal-Lemoine, à PARIS (5e) - Services Locations Commerciales

A CEDER AVEC BAIL COMMERCIAL Locaux commerciaux ts usages, bureaux, 570 m2, sur terrain 870 m2, compren. : 20 burx, vitrines sur rue, 17 parkings, 7 lignes téléphoniq., chauffage mazout, parfait état, très bien situé SARTROUVILLE. Accès facile. Conviendrait à P.M.E. Téléph. : 788-72-13, poste 565.

bureaux

DOMICILIATION TEL. SECR. TELEX Frais 100 F par mois APEPAL - 228-56-50

SAINT-AUGUSTIN 8 burx ds imm. anc. gd stdg. 156 m2 sans pas-de-porte, 6e étg. 567-22-88.

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Locations sans pas-de-porte AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

CHAMPS-ELYSEES Location précaire 120 m2 Imm. récent, 4 burx 66.000 F annuels + charges - 567-22-88

SOLFERINO 4 à 19 PIECES - 5 LIGNES Grand standing, possib. meubl. Tél. : 551-32-07.

fonds de commerce

Pour VENDRE Commerce utilisez l'impact LIIP des structures de (contrôle officiellement) RENSEIGNEZ-VOUS : 293-50-00 et 836-97-60

IMPORTANTE SOCIETE achèterait entreprises toutes tailles MATERIEL et FOURNITURES DE BUREAU. SETUFIC, 65, boul. Beauséjour, 75016 PARIS.

locations non meublées Offre

Paris

BD DE COURCELLES Imm. gd standg, 95 m2, rez-ch. Profess. libér. possible. 2.300 F + charges 400 F. I.M.O. 23 - Tél. : 033-38-39

BD BEAUMARCHAIS - Dans imm. pierre de taille, STUDIO 36 m2, tt conft, cuisine équipée indépend., tél., 3e ét. av. asc. 1.250 F C.C. - Tél. : 278-29-20

MARAIS - S/jardin 2.000 m2 à la française, STUDIO 34 m2, tt cft, kitchen. aménag., tél., park., 1.650 F C.C. - 278-29-20

Région parisienne

ASNIÈRES (Sur Seine) prop. loue direct. 2 p. cuis., bns, tt cft, dans immeuble rénové. TEL. : 903-71-34.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour Cadres, villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti, 4.000 F max. - 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON loue du STUDIO au 5 PIECES standing, 43, rue Saint-Charles, 75015 PARIS. Tél. : 577-54-04.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et imm. PAIEMENT COMPTANT.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgt, 1 à 3 P., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-53

appartements occupés

10e Placement moyen terme Exceptionnel. Pptaire vd ds bel imm. p. de t. ravalé, quart. protégé, OCCUPES loi 1948 :
1) 2 P., entrée, cuis., wc (bains poss.), 58.000 F.
2) 1 PCE + cuis. (poss. w.-c.), 28.000 F. - Tél. 766-12-00.

Propriétaire vend appts occupés 2 à 9 P., dans imm. bourgeois, Paris, 12e, 15e, 16e, 17e, 18e. Idéal placement - 224-18-42

hôtels-partic.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite. LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

16e MAISON CHARME 6 P. Jardin. 1.150.000 F. Tél. : 224-41-21

maisons de campagne

MAISONS DE FRANCE propose chaque mois 2000 maisons à vendre directement par les notaires Dans tous les kiosques [illegible] Les 3 prochains numéros pour 25 F Ecrire à : MAISONS DE FRANCE 21, rue Cassette - 75006 [illegible] Tél : 222.03.76

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h. au 296-15-01

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

régions

EN ILE-DE-FRANCE

LES COMMISSIONS D'ARRONDISSEMENT A TRAVERS L'EXEMPLE DE CELLE DU DIX-NEUVIÈME

Questions sans réponse...

Incident à la commission d'arrondissement du dix-neuvième, grogne à celle du treizième, faux-pas à celle du premier : les commissions d'arrondissement sont-elles *mal parties ?* « Incontestablement », répondent les écologistes ; « naturellement », affirment les élus de l'opposition, « trop tôt pour juger quatre mois seulement après leur création », réplique M. Jean Chérioux, sénateur R.P.R. de Paris, adjoint au maire, chargé de la vie locale.

Une des principales *innovations* du nouveau statut de Paris fut la création, dans les vingt arrondissements de la capitale, de commissions d'arrondissement. Elles sont composées de conseillers de Paris, d'officiers municipaux nommés par le maire, de membres élus par le Conseil de Paris, choisis parmi les représentants d'associations sportives, culturelles et familiales et de personnalités locales. Lors de la désignation de ces personnalités, M. Chirac demanda que le mouvement écologique soit représenté dans chaque commission.

Ces commissions sont consultées par le maire sur des questions d'intérêt local. Elles donnent alors un avis. Mais elles peuvent aussi faire des propositions qui sont transmises à la mairie. Elles se réunissent sur leur initiative, mais l'ordre du jour de leur délibération doit être approuvé par le maire et leurs séances ne sont pas publiques.

Ainsi, par exemple, la commission d'arrondissement du dix-neuvième. La commission, depuis sa création au mois de juin dernier, s'est réunie trois fois : les 30 juin, 18 juillet et 14 octobre. Les ordres *du jour sont exemplaires :* besoin de classes maternelles pour la rentrée scolaire ; déplacement du marché, *place des Fêtes ;* aménagement d'un terrain sportif demandé par un comité de *défense du quartier* Belleville (opération en cours) ; demande de locaux pour des maisons de *quartier ; proposition de terrains* pour réaliser un circuit moto. Bref, la vie quotidienne est entrée *dans la mairie du dix-neuvième* arrondissement. « *Malgré ces différentes réunions, nous n'avons toujours pas de réponses aux questions posées à la municipalité* », regrette un membre de la commission. Pour M. Jean Diard, conseiller de Paris communiste, la commission « *n'est qu'une officine électorale de Chirac ; les besoins de la population ne sont pas pris en compte ; nous posons des questions, on ne nous répond pas* ».

Il ajoute : « *Le maire est venu récemment visité l'Ilot Riquet. Il a annoncé la réalisation de certains équipements sociaux attendus depuis longtemps. Nous n'avons été saisis de cette question qu'après sa visite.* »

Le discours du maire de Paris, aux présidents des commissions d'arrondissement de la capitale proposant la concertation, est-il donc resté lettre morte ? L'affaire n'est pas si simple. Il apparaît en effet que cette nouvelle structure a été mal comprise par l'administration de la capitale qui n'a pas encore pris l'habitude (le réflexe) de saisir régulièrement les commissions par le canal de la mairie, lorsqu'un projet est étudié ou une décision des élus appliquée. D'autre part, de nombreux représentants d'associations, comme les élus de l'opposition, aimeraient *faire de ces* commissions des organes de décision locale, alors qu'elles ne doivent, selon la loi, ne donner qu'un avis ou faire des propositions. Une période de rodage difficile.

Menaces de démission

Mais les questions posées, pourquoi ne pas leur apporter de réponses ? « *Les services de la Ville, peu habitués à cette structure, ont été longs à fournir des éléments de réponses. Mais depuis quelques semaines, la situation s'améliore* », déclare M. Chérioux, qui ajoute : « *Il existe un autre problème. Par exemple, toutes les questions concernant la R.A.T.P. Dans ce domaine, nous sommes pour le moment assez démuni pour agir car cette administration échappe en partie au contrôle de la Ville.* » Le pari des commissions d'arrondissement est donc difficile à gagner. Ses membres ne tirant pas tous dans le même sens. Bien au contraire.

La position des écologistes est intéressante. Dès les premières réunions, ils se sont déclarés *déçus par cette structure.* La menace de la démission fut brandie. Résultat : deux de leurs représentants ont claqué la porte dans les seizième et cinquième arrondissements ; les autres s'abstenant bien *souvent de participer* aux réunions, mais ne démissionnant pas.

Mais il est vrai que, telles qu'elles sont conçues par la loi, ces commissions auront les plus grandes difficultés à se faire entendre, car elles sont mal intégrées aux mécanismes de décision en vigueur à Paris. Trop souvent la concertation voulue par la municipalité de la capitale se résume en une partie de ping-pong entre les services de la Ville et les membres de ces commissions. Pour jouer véritablement leur rôle, ces commissions devraient pouvoir travailler avec l'administration de la Ville au niveau de l'étude des projets et de leurs applications. Elles sont donc condamnées à évoluer. Une première certitude quatre mois après leur création.

JEAN PERRIN.

Énergie : comment faire la soudure ?

La région d'Ile-de-France n'échappera pas au nucléaire, telle pourrait être la conclusion du colloque « *Energie et développement* » organisé à Paris les 9 et 10 novembre sous la présidence de M. Lucien Lanier, préfet de région, et de M. Claude Coulais, *secrétaire d'Etat auprès du ministre* du commerce et de l'artisanat.

L'Ile-de-France se caractérise tout d'abord par ce paradoxe : grosse consommatrice *d'énergie* (17 % *de la consommation nationale*), *elle en produit fort peu :* 1,3 million de kWh d'électricité pour 25 milliards de KWh consommés chaque année, 200 000 tonnes de pétrole extraites en Seine-et-Marne pour une consommation annuelle de 14 millions de tonnes.

La structure de la consommation d'énergie en Ile-de-France diffère *d'autre part nettement de la structure* nationale : 56 % de l'énergie consommée l'est dans les administrations ou le service (le tertiaire) *au lieu de* 39 % par les particuliers dans l'ensemble de la France. En *revanche,* l'industrie *ne représente que* 20 % de la consommation contre 39 % en *moyenne nationale.*

L'énergie consommée en Ile-de-*France provient pour* 7 % du *charbon,* 16 % du gaz et 66 % du fuel. Au cours des années à venir, les besoins de la région parisienne vont augmenter, mais la crise de l'énergie a amené *les pouvoirs publics à prendre des mesures en faveur* des économies *d'énergie,* d'une part, à envisager, d'autre part, la mise en *place d'énergies* de substitution.

Réduire le consommation tel est en *effet le premier objectif défini par* les responsables régionaux. Les campagnes en faveur des économies de chauffage doivent particulièrement *trouver écho en Ile-de-France puisque* pour 56 % l'énergie *consommée* l'est dans ce secteur : « *Un* degré de *moins dans tous les locaux de la région représente une économie de 800 000 tonnes d'équivalent-pétrole* », a souligné M. Gérard Jourdan, chef du service de l'industrie et des mines de l'Ile-de-France. Dans le secteur industriel, aux mesures déjà prises *pour encourager* les investissements visant à *réduire* la *consommation* de pétrole vient s'ajouter un nouveau dispositif *qui* étendra dès 1978 cette législation à l'ensemble des formes d'énergie.

Comment *répondre* d'autre part à une demande appelée à *croître inévitablement* au cours des années à venir ? Si le consommation de charbon est appelée à regresser, celle du *pétrole à augmenter légèrement,* c'est vers le gaz et *surtout* l'électricité qui devront doubler leur *production* que les pouvoirs publics ont placé leurs espoirs pour répondre aux besoins *nouveaux* de l'Ile-de-France. En effet, les énergies nouvelles, disent pour l'instant les responsables, *ne pourront jouer à l'avenir qu'un* rôle marginal (4 % de la consommation régionale environ) l'énergie solaire se développe très lentement. Quant à la *géothermie* (la *nappe Dogger* située sous Paris a *une superficie* de 8 000 km2) *son* utilisation, dit-on encore, nécessite des investissements très *lourds* pour des effets limités. *Reste donc l'énergie d'origine* nucléaire, et c'est pour cela que l'E.D.F. étudie actuellement, en Ile-de-France, six sites pour installer d'ici à 1985 *trois centrales.*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Boulevard de Port-Royal

LE PREMIER IMMEUBLE A CAPTEURS SOLAIRES

A Paris, le premier immeuble collectif à capteurs solaires entrera en service le mois prochain. Ses quarante-trois appartements sont en cours de finition 29, boulevard de Port-Royal, à la limite du cinquième et du treizième arrondissement.

La façade de sept étages s'inscrit sans agressivité dans ce quartier ancien. C'est sur la terrasse, *côté cour,* que l'on a disposé vingt-deux capteurs plats, sur deux rangées, face au sud. Il s'agit de caissons vitrés à fond noir, inclinés à 50 degrés, dans lesquels serpente le réseau conducteur d'eau. Véritable piège à soleil, d'une surface totale de 33 mètres carrés, agissant à la manière d'une serre, il communique avec deux réservoirs, l'un de 1 500 litres pour le pré-stockage, l'autre de 3 500 litres pour le stockage. Une chaufferie à gaz complète l'installation et fait l'appoint quand il le faut, pour porter l'eau à la température désirée de 60 degrés centigrades. L'ensoleillement parisien, de mille sept cent cinquante heures par an, permet d'envisager des économies d'énergie de 4 tonnes équivalent pétrole, pour l'ensemble des appartements.

Le coût des capteurs et de leur installation s'élève à *40 000 F,* investissement raisonnable qui devrait être amorti en moins de dix ans par les économies réalisées. Simple, propre, le système solaire ne demande pratiquement pas d'entretien, entraînant peu de charges nouvelles. Les appartements, dont l'isolation thermique a été particulièrement soignée, sont vendus 7 300 F le mètre carré.

L'Agence pour les économies d'énergie suit l'opération de très près pour des raisons évidentes. « *Si l'on démontre que l'énergie solaire est rentable en région parisienne,* dit son directeur, M. Syrota, *elle l'est partout ailleurs et d'abord sur le littoral méditerranéen, où l'insolation moyenne est de deux mille quatre cents à deux mille huit cents heures.* »

L'agence, qui a déjà participé à une expérience de ce genre sur un immeuble à Saint-Mandé, finance, dans le cas présent, une campagne de mesures confiée au Centre scientifique et technique du bâtiment pour connaître de façon précise l'économie d'énergie obtenue. Ses résultats seront rendus publics dans un an.

D'ici là, M. Syrota espère que cette initiative privée sera suivie de beaucoup d'autres. Si elle ne convient pas au chauffage, l'énergie solaire paraît en revanche bien adaptée à la production d'eau chaude sanitaire, dont on se sert été comme hiver dans les immeubles collectifs, mais aussi sur les terrains de camping et dans les piscines.

Les capteurs installés boulevard de Port-Royal sont de marques étrangères. Pour encourager les fabricants français à produire en grands série, les H.L.M. vont lancer un appel d'offres de trois mille capteurs solaires. Cette forme d'énergie douce a-t-elle cessé d'être un gadget ou un rêve d'écologiste ?

PIERRE-JEAN DESCHÊNES.

A TRAVERS LES DÉPARTEMENTS

Les riverains au prétoire

Cinquante-sept riverains de l'aéroport de Roissy viennent d'assigner devant la première chambre civile du tribunal de grande instance de Paris la British Airways, la T.W.A., Air Inter et l'U.T.A. (qui, avec Air France, assignée en octobre 1976, totalisent 83 % du trafic de l'aéroport), pour demander réparation des nuisances provoquées par les avions.

Résidant tous à Goussainville (Val-d'Oise), à 700 mètres environ de la piste n° 1 de Roissy, les plaignants contestent les courbes de bruit et donc les zones de nuisances définies par l'Aéroport de Paris.

Parallèlement, la Fédération nationale de lutte contre les nuisances des avions et d'autres associations viennent d'engager une bataille juridique devant le tribunal administratif de Versailles et le Conseil d'Etat afin que soit créée une réglementation globale des nuisances pour Roissy et tous les aéroports civils français.

Le « skate » interdit de trottoirs ?

Juchés sur leurs planches à roulettes, ils slaloment entre les passants, prennent de la vitesse, sautent sur les bordures de trottoir et effectuent de savantes figures : les « skattistes » envahissent Paris. Le « skate board » est en passe de devenir un sport. On parle déjà de fédérations et de compétitions.

Mais ces exhibitions ne sont pas du goût de tous. Les personnes âgées principalement qui craignent les télescopages, ceux qui considèrent cette pratique comme dangereuse pour les enfants et puis les éternels grincheux. La municipalité de Paris envisage donc de l'interdire, en vertu d'une ordonnance de 1862 sur les jeux dangereux, qui a supprimé entre autres la pratique du cerf-volant et de la toupie lancée au fouet...

Les amateurs seraient cantonnés dans des endroits réservés : aux Batignoles, aux Buttes-Chaumont, au Trocadéro, au Parc Montsouris, boulevard Richard-Lenoir et quai Saint-Bernard (ces deux derniers n'ont pas de pente). Un autre projet prévoit la création de parcs itinérants de 2 000 mètres carrés, dont l'entrée serait payante ; ils offriraient aux « skattistes » les pentes, les courbes et les slaloms susceptibles de les satisfaire.

La municipalité d'Issy-les-Moulineaux n'a pas interdit la pratique du « skate board » sur ses trottoirs. Elle s'efforce, en revanche, d'attirer les skattistes dans un de ses jardins municipaux. Elle met à leur disposition deux fois par semaine, de 19 à 21 heures, une allée éclairée en pente longue de près de 400 mètres ; du matériel : casques, genouillères et même des planches peuvent être prêtées. Un moniteur est là pour expliquer et conseiller les débutants.

Sans supprimer le « skate board », cette solution est moins radicale que celle proposée aux élus locaux de la capitale. On ne supprime pas le stationnement sur les trottoirs, mais on en chasse les enfants.

On brade les bois de la Garenne

Que vont devenir les 266 hectares du bois de la Garenne qui s'étendent, dans le Val-d'Oise, sur les quatre communes de Méry, Mériel, Frépillon et Villiers-Adam ? En lançant une campagne pour la protection du site, M. Francis Arzalier, conseiller général communiste, tire la sonnette d'alarme. Onze hectares seraient déjà mis en vente par une agence immobilière de Méry, qui aurait suggéré d'en faire une aire naturelle de camping, malgré la désapprobation du conseil municipal.

L'émotion est grande dans chacune des communes où les sociétés de chasse, habituées à se rendre dans le bois, commencent à manifester leur mécontentement. « Il s'agit d'un site protégé, notifié dans le S.D.A.U. de la vallée de l'Oise », précise M. Marcel Perrin, maire communiste de Méry. La solution serait, bien sûr, que le département ou la région se porte acquéreur de ces 266 hectares, dont les propriétaires sont la marquise de Ségur et sa famille. Pourtant, en ce qui concerne les 11 hectares aujourd'hui en question, et qui sont en fait isolés, séparés du massif forestier lui-même, il semblerait que des propositions de vente aient été faites, en vain, auprès des directions départementales de l'équipement et de l'agriculture.

Ce projet, qui procède d'une décision de la famille de Ségur de vendre tout ses biens (déjà le château de Villarceau avait été hypothéqué il y a plusieurs mois), n'a pas fini de diviser la population. D'un côté, il y a ceux qui préfèrent conserver le site, son aspect naturel, malgré les charges que cela représente ; d'autre part, il y a ceux qui souhaitent voir aménager pour l'ensemble du public ces derniers espaces verts.

VIVE LA VILLE !

Comme la nature, la ville a ses amoureux. Marcel Cornu en est un. A une époque où l'on pourrait penser qu'il est toujours de bon ton de s'afficher bucolique et de découvrir l'« absurdité » de la cité, il n'est pas mauvais de trouver quelqu'un pour plaider le retour à la ville (1).

Il faut entendre par là non point un appel à une urbanisation encore plus grande, mais simplement le souhait d'une politique qui rende la ville à elle-même, la débarrasse de ses férocités, la dégage de l'engrenage du système d'économie et de production auquel elle doit à la fois sa croissance et son malheur.

Paul Granet, en son temps, voulait déjà la changer. Marcel Cornu, qui n'est pas du même bord, pense qu'il suffit pour cela de la libérer, ce qui n'est pas plus aisé.

Dans une certaine mesure, c'est une idée neuve, à contre-courant en tout cas de celles trop commodément reçues depuis vingt ans. C'est entendu, la ville a été discréditée par l'argent. De Dunkerque à Fos, de Nantes à Chambéry et, pour citer les « nouvelles », du Vaudreuil à l'Isle-d'Abeau, l'urbanisation n'a cessé d'être subordonnée à une espérance, mieux (ou pis) à une certitude économique. Et la croissance, en faisant de l'industrialisation le chemin obligé d'un nouvel humanisme à venir, a de mille façons défiguré la ville.

A tel point que depuis 1950, et pas seulement à Paris, l'Etat, plus souvent affolé que sûr de lui, a changé maintes fois son fusil d'épaule. Il avait entassé en hauteur et cela avait donné ici Sarcelles, là Bron-Parilly ; voyant lui tomber sur les bras des scandales immobiliers qui faisaient un peu partout crier haro sur le promoteur et perdre de vue le rôle joué par les banques et les groupes financiers, il mesurait que ces « tours », ces « barres », n'étaient plus seulement source de mécontentement, mais bien aussi de déboires électoraux. Et comme on avait, avant la dernière guerre, prôné le jardinet ouvrier qui abolirait le cabaret et ferait passer le petit verre après l'entretien du carré de laitue, on s'avisa qu'il fallait choyer la ville moyenne, synonyme et symbole encore espérés des vertus conservatrices, en même temps que l'on mettrait un terme au gigantisme de métropoles génératrices de subversion.

**

La ville n'a pourtant pas satisfait ses Pygmalions. Il n'a pas suffi de dire qu'après les « tours », abomination et désolation, on allait trouver le paradis terrestre dans un autre « collectif », cette fois mis à plat et baptisé « village » ou « hameau ».

Marcel Cornu, qui a suivi ces cheminements, ces revirements, avec la passion de l'entomologiste, a bien sa petite idée. Ce n'est pas du tout celle d'Ivan Bruno-Petit, pour qui la maison individuelle, « la vraie », c'est-à-dire « libre sur un terrain libre », serait la panacée pour peu que l'on sache encore inculquer à son propriétaire un minimum de goût (2).

La ville de Marcel Cornu est à venir. Mais déjà elle est en marche, parce que, longtemps seulement lieu de luttes, elle devient aujourd'hui objet de luttes. Comme à l'usine, terrain de la production, on se bat pour les conditions de travail, à la ville, terrain de la vie, on se bat et se battra de plus en plus pour les conditions de la vie. Pour une crèche ou pour un stade, pour la maintenance d'une vieille rue comme pour celle des quelques arpents de pré fou. Il resterait à définir ce que pourrait être, dans cette perspective, un gréviste de la ville. A coup sûr, quelqu'un qui n'entend surtout pas le renier.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(1) *Libérer la ville*, de Marcel Cornu, Casterman, coll. « Synthèses contemporaines », 257 p., 59 F.

(2) *Toit et moi*, d'Ivan Bruno-Petit, Presses de la Cité, Solar, 208 p., 35 F.

Le Monde

économie

LA LUTTE CONTRE LA HAUSSE DES PRIX

Les boulangers rouvrent leurs boutiques mais les poissonniers menacent de fermer les leurs

Les délégués des poissonniers de l'ensemble de la France se réunissent à Paris dans l'après-midi de ce lundi 14 novembre pour décider de l'action à entreprendre à la suite des mesures de taxation décidées par le gouvernement. Les professionnels veulent une « concertation immédiate » avec le gouvernement et menacent de fermer leurs magasins. Cette grève n'interviendrait qu'après la vente de la « marée » actuellement pêchée par les bateaux en mer, ce qui laisse un délai de dix jours.

De son côté, M. Léon Gingembre, président de la confédération générale des P.M.E., regrette, dans l'éditorial du mensuel de cet organisme, qu'« une nouvelle fois, pour expliquer la hausse des prix, le gouvernement livre en pâture à l'opinion publique, comme responsables de son échec, les commerçants détaillants et fasse le panégyrique des grandes surfaces ». Il ajoute que « ce n'est pas en taxant les choux à la crème et les éclairs au chocolat (dont je n'avais jamais entendu dire qu'ils constituent l'essentiel du panier de la ménagère) qu'on empêchera la hausse des prix, ce qui est dérisoire et même ridicule, mais c'est en analysant la formation des prix elle-même d'une façon objective... »

Enfin, les boulangers-pâtissiers parisiens, dont on ne sait pas encore si leurs représentants cherchent à être reçus par le premier ministre, ont rouvert leurs boutiques, même si tous n'ont pas repris la fabrication des croissants et des pains au chocolat. Véronique Maurus décrit ci-dessous l'activité de ces professionnels à la fois très connue et ignorée.

Tempête dans les fournils

« Oui, on gagne bien notre vie, mais cet argent, on ne le vole pas, on travaille assez dur pour ça ! » Cette phrase, nous l'avons entendue partout, et sur tous les registres : *du ton* mesuré et grave de la bonne conscience jusqu'au trémolo véhément de la colère et de l'agressivité.

Tempête dans les fournils. Qui l'eût cru ? En taxant les prix du croissant et de la « religieuse », le gouvernement a réveillé le loup qui sommeillait au fond de chaque boulanger-pâtissier. Prêt à mordre à la moindre allusion, blessé dans ses intérêts, mais plus encore dans sa fierté. Même si aujourd'hui rares sont ceux qui passent leur nuit sur le pétrin, les boulangers se lèvent tôt, très tôt, y compris les dimanches et jours fériés. Héritiers d'une longue tradition d'hommes durs à la tâche, ils restent convaincus d'assurer une sorte de service public. *« M. Villain nous a traités de voleurs, ça, je ne lui pardonnerai jamais ! »*

Comme l'aimable Castanier de Pagnol qui, vexé, se croise les bras, mettant tout un village sens dessus dessous, les boulangers font partie, avec l'instituteur, le garde champêtre et le curé des figures familières de la vie quotidienne, ainsi que les pâtissiers, orgueil de tout village respectable, qui égaient les sorties de messe et illustrent en sucre les événements familiaux. Chaque village, chaque quartier, a les siens ; on a l'impression de bien les connaître. Et voilà que soudain on bouscule la légende, qu'à l'image familière on substitue celle d'un profiteur, d'un commerçant avide, qu'on lui décerne le ruban bleu de l'inflation. Entre le mythe et l'opprobe, où est la réalité ?

Dur mais payant

L'image traditionnelle, on la retrouve intacte dans beaucoup de campagnes et, à peine déformée, dans certains vieux quartiers de la capitale. Comme cette pâtisserie tapie dans l'ombre de l'église d'un des derniers « villages de Paris », paisible et alléchante dans ses dorures et ses miroirs, où, dès l'automne, l'odeur suave et trop sucrée du chocolat régale autant que le « saint-jean-baptiste », gâteau fétiche inventé par le fondateur de la maison en 1886. Là, les recettes restent les mêmes ; le patron, un petit homme rond en blouse blanche, fait admirer, une jatte sous le bras en tournant sa crème, ses casseroles de cuivre alignées dans la cuisine — le laboratoire, dit-on dans le métier. Seules concessions à l'époque, le four de trois étages, le congélateur pour conserver glaces et crèmes et... la gestion, complètement remise à neuf par le fils de la maison, qui, fier de ses registres impeccables, jongle avec les chiffres d'amortissement, de frais généraux, de charges sociales, comme son père avec les œufs.

L'image classique, on en retrouve aussi l'ombre dans la banlieue de Paris. A 5 heures du matin, dans le fournil étroit, mal éclairé et étouffant, le patron, en short, est déjà énervé par plusieurs heures de travail. Il roule et dore ses croissants, garnit trois moules à tarte, surveille la cuisson du pain, qu'un ouvrier, la mine hâve et les cheveux raides, blanchis de farine, enfourne par dizaines dans le four. La patronne arrive, sert le café, ouvre sa boutique, descend éplucher des pommes, raconte leur vie. *« Ils descendent, il fait nuit, ils remontent, il fait nuit, ils n'ont pas vu le jour. La compensation, c'est la paye »* : 116 000 francs par an de revenus déclarés pour le couple et ses trois enfants, plus les quelques « extras » tirés ici et là (onze tartes sur une bande de pâte qui doit en tenir dix, fruits achetés sans facture à l'épicerie, etc.).

Les industriels

Depuis une dizaine d'années, la boulangerie a dû faire face à une mutation profonde de la demande. L'élévation du niveau de vie, la modification des habitudes alimentaires ont entraîné une diminution constante de la consommation de pain. Dans le même temps, la demande de viennoiserie (croissants, petits pains, etc.) a été multipliée par deux ou trois, celle de la pâtisserie a grimpé. *« Je vois mes clients trois fois par jour,* explique un professionnel parisien. *Le matin en allant au bureau pour les croissants, le midi pour un sandwich, une part de pizza, le soir pour le pain, avant de rentrer. »* La pâtisserie, de son côté, s'est démocratisée, elle n'est plus réservée aux dimanches et aux fêtes familiales. Aussi, la plupart des boulangers et pâtissiers ont-ils dû modifier leur production et leurs habitudes.

Au total, pas de quoi rêver, mais assez pour *« vivre bien, s'habiller correctement ; on n'a pas à se plaindre »*. De luxe, il n'est pourtant pas question, l'appartement, modeste, sent le négligé *(« je n'ai pas le temps »)* et les enfants doivent descendre aider. *« Le bénéfice, c'est ce que nous faisons nous-mêmes. Les ouvriers, c'est pour assurer la quantité, faire tourner l'affaire. »* Après trois heures passées dans cette atmosphère confinée, moite et poisseuse, on comprend mieux ce que *« gagner son pain »* veut dire. Pour ce boulanger-là, la vie n'a guère changé. Son chiffre d'affaires a certes grossi, sa boutique refaite à neuf rutile ; mais contraint, pour garder sa clientèle, de produire de tout (pain, gâteaux, viennoiserie, chocolats, plats cuisinés), il continue de supporter seul le poids de l'affaire. Il est à l'image de la majorité de la profession.

Les plus malins, les plus doués, les plus audacieux ont grossi au point de sortir de l'artisanat. C'est le cas des boulangers-pâtissiers industriels. Ils sont environ 130, pour la plupart sortis du rang, qui, sauf quelques grands groupes (Jacquet, Ceraliment, etc.), emploient de vingt à cent cinquante salariés autour de grandes villes. De 3 % il y a dix ans, leur part du marché est passée à 8 ou 9 % actuellement. Ils fournissent surtout les magasins de grande surface, les collectivités, et possèdent souvent deux ou trois magasins de détail. Là, plus rien à voir avec la boulangerie traditionnelle. On produit le pain « à la chaîne », les croissants sont roulés par des machines, au rythme de 7 500 par heure (un bon artisan en produit 500 à 1 000 par jour). Le « patron » est un gestionnaire, compte au plus juste (ses prix de revient sont en moyenne inférieurs de 40 %). Seule demeure l'odeur... et le goût du travail bien fait, dernier vestige d'un artisanat encore proche.

Dans la pâtisserie, le même phénomène a donné naissance à quelques grands traiteurs : Lenôtre, par exemple, « monté » à Paris en 1957, employait déjà en 1964 une cinquantaine de salariés. Aujourd'hui, il en compte 480, possède à Plaisir le plus grand laboratoire de France, et réalise 68 millions de francs de chiffre d'affaires.

Les Lenôtre ne sont pas légion, les industriels non plus ; la plupart des boulangers et pâtissiers gardent un pied dans le fournil et la tête... ailleurs. Car tous, ou presque, sont pris depuis quelques années dans l'engrenage de la croissance. Il faut produire plus, donc on embauche (le nombre de salariés est passé de 87 200 en 1956 à 101 200 en 1966 et 102 900 en 1976, tandis que le nombre des établissements chutait de 54 340 en 1966 à 48 640 en 1976). Les ouvriers qualifiés étant rares, les boulangers ont été contraints d'investir en machines (fours, congélateurs, etc.), à la fois pour pallier les carences de main-d'œuvre et pour améliorer les conditions de travail. Pour investir, ils ont emprunté ; pour rembourser leurs dettes, ils ont été contraints de courir après le chiffre d'affaires, donc d'augmenter leur production, etc. Dans les agglomérations se sont multipliés les « *gros artisans* », qui restent au bord de l'industrie, mais n'ont plus le temps de mettre la main à la pâte, absorbés par des tâches de gestionnaires.

La fuite en avant

Dans la plupart des cas cependant, la taille de l'entreprise ne permet pas de dégager les volumes suffisants pour entretenir un « improductif ». Seule solution, la fuite en avant. Le système tient aussi longtemps que l'inflation gonfle le chiffre d'affaires. Qu'on bloque le système, c'est la catastrophe. C'est ce qui arrive aujourd'hui. *« Les choses commençaient à aller mieux, on nous ramène cinq ans en arrière »*, gémit un boulanger du neuvième arrondissement.

Le problème est d'autant plus grave que dans ces villes beaucoup de professionnels se sont engagés dans la voie dangereuse de la spécialisation. Profitant de la disparition « naturelle » des vieux artisans, qui se retirent sans successeurs, ceux qui restent ont souvent su se « partager » le marché. Un tel fera pour l'essentiel de la viennoiserie, un autre des pains de qualité « campagnard » ou au « levain », un troisième se chargera de la clientèle « tout venant » du marché, etc. Pour ceux-là, et ils sont légion, le blocage c'est la mort garantie à terme... A moins de relever les manches. *« J'ai déjà supprimé un poste, je vais m'y remettre... »*, nous ont déclaré trois d'entre eux.

VÉRONIQUE MAURUS.

LOGEMENT

Le 1 % patronal pourra servir à financer l'apport personnel

Pour faciliter l'accession à la propriété des salariés de faibles revenus (moins de 4 000 francs *par mois*), le *gouvernement* envisage de leur consentir un prêt à dix ans et à *« très faible taux d'intérêt »* destiné à financer la plus grande partie de l'apport personnel (20 % du *prix total* du logement). Le système serait dans un premier temps, à partir du 1er janvier 1978, réservé aux seuls salariés du secteur privé, puisque son financement serait assuré grâce aux fonds du 1 % patronal (l'équivalent de 1 % des salaires versés par l'entreprise doit être consacré à la construction).

On ne sait rien encore du dispositif que le gouvernement souhaite mettre au point pour que les autres salariés (ceux de la fonction publique, de l'agriculture et des toutes petites entreprises, non soumises au versement du 1 %) et les autres catégories sociales (travailleurs indépendants, par exemple) puissent bénéficier de ce système.

M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, qui a confirmé samedi 12 novembre au micro de R.T.L. les intentions du gouvernement en matière d'apport personnel, devait en préciser le détail lors de la discussion du budget du logement à l'Assemblée nationale mercredi prochain 16 novembre.

SALAIRES

OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS SYNDICATS-C.N.P.F. SUR L'EXTENSION DE LA MENSUALISATION

Les organisations syndicales représentatives (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C., C.F.T.C.) et le C.N.P.F. ont entamé, lundi 14 novembre, des négociations sur l'extension de la mensualisation afin d'offrir les garanties et les avantages de cette formule au dernier million d'ouvriers qui ne sont pas encore mensualisés.

Depuis la signature, le 20 avril 1970, par le C.N.P.F. et les centrales syndicales d'une déclaration commune en faveur de la mensualisation, une série de conventions collectives ont fait passer le nombre des mensualisés de six cent mille en 1970 (moins de 10 % des ouvriers du secteurs privé) à trois million en 1973 (50 %) et à sept millions den 1977 (85 %).

La mensualisation, qui réduit les différences de statut entre « cols bleus » et « cols blancs », représente, selon le C.N.P.F., un coût supplémentaire pour les entreprises de 3 à 4 % de la masse salariale.

L'accord interprofessionnel national qui est en cours de discussions sera applicable aux professions qui sont membres du C.N.P.F. ; le gouvernement envisage de présenter, par la suite, un projet de loi qui étendrait la mensualisation aux salariés des entreprises non adhérentes au C.N.P.F., particulièrement nombreuses dans l'artisanat.

— BILLET —

LES DANOIS EUX AUSSI

Tartines dominicales

De notre correspondante

Copenhague. — La France n'est pas le seul pays européen où les autorités ont à se battre avec les prix des produits alimentaires. Au Danemark, ceux-ci suivent également, d'une ville à l'autre et même parfois d'une rue à l'autre, des courbes fantaisistes. Ces variations sont d'autant plus préoccupantes et pernicieuses qu'au Danemark, lorsque la hausse moyenne des denrées de consommation courante atteint un certain niveau, les salaires et les pensions sont automatiquement relevés.

Un exemple frappant de cette situation est celui du beurre. En septembre dernier, le Parlement a fait passer la T.V.A. de 15 à 18 %. Toutefois, cette opération était compensée, dès octobre, pour le beurre et quelques autres produits laitiers, par une subvention de 1,20 couronne par paquet soit 95 centimes (1 couronne = 0,79 franc). Le beurre aurait donc dû baisser partout dans le royaume. Or une enquête menée dans plusieurs centaines de magasins a montré qu'un commerçant sur cinq n'avait pas appliqué cette baisse ou ne l'avait appliquée que partiellement, gonflant ainsi sa marge bénéficiaire. En revanche, un détaillant sur cinq avait fait du zèle en vendant au prix minimum pour attirer les consommateurs. La même enquête a permis de noter que le prix d'une demi-livre de beurre dans la même ville oscillait, en général, entre 4,48 couronnes et 5,78 couronnes (3,54 francs à 4,57 francs). Dans le nord du Jütland, province pourtant ultra-agricole, cette différence atteignait même 1,90 couronne (1,50 franc).

De telles disparités sont d'autant plus choquantes qu'il n'existe, au Danemark, qu'une seule et unique variété standard de beurre, vendue sous des emballages plus ou moins solides. Le beurre d'importation n'existe pas ici. En 1973, de timides tentatives pour introduire du beurre français sur le marché danois se sont heurtées à une campagne de dénigrement de la presse si incroyable que ceux qui en avaient pris l'initiative y ont renoncé.

Ce sont les supermarchés et les épiceries qui, au Danemark, vendent le beurre aux tarifs les plus avantageux. C'est chez les boulangers — toujours eux ! — que le beurre est le plus cher. Il est vrai qu'au Danemark les boulangers-pâtissiers jouissent du rare privilège de pouvoir ouvrir pendant le week-end, alors que tous les autres commerçants, à l'exception des fleuristes, des confiseurs et des kiosques à journaux, sont contraints de fermer, sous peine d'amende, entre le samedi 14 heures et le lundi matin. Combien de familles, s'apercevant qu'elles n'ont plus assez de beurre pour les tartines dominicales, sont trop contentes de pouvoir se précipiter chez le boulanger du coin pour ne pas songer à s'indigner du prix élevé qui leur est demandé...

CAMILLE OLSEN.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SEFIMEG

Les recettes de la société ont atteint, au 30 septembre 1977, *65 737 000 F contre 60 593 000 F pour* la période correspondante de 1976.

Il s'y ajoutera le montant qui sera *versé par l'Etat* au titre de sa garantie conventionnelle contre *le blocage* partiel des loyers depuis le 1er janvier 1977.

Les recettes de l'exercice en cours devraient, dans ces conditions, dépasser 89 millions de francs contre 61,7 millions de francs en 1976.

COFIMEG

Les recettes de la société pour les trois premiers trimestres de l'exercice 1977 se sont élevées à 74 718 000 F contre 69 074 000 F pour la période correspondante de 1976.

Il s'y ajoutera *les sommes* à recevoir de l'Etat au titre de sa garantie conventionnelle contre le blocage partiel des loyers depuis le 1er janvier 1977.

Dans ces conditions, *les* recettes de l'exercice en cours devraient dépasser 101 millions de francs contre 92,7 millions en 1976.

CARNAUD S.A.

Le chiffre d'affaires hors taxes d... neuf *premiers* mois de l'exercice 19... atteint 1 292 millions contre 1 milliard 48 millions pour la période correspondante de l'année 1976.

Cette progression de plus de 23 ... atteste le maintien, sur le troisième trimestre, de la reprise d'activité d... *industries* de la conserve, ainsi qu... sur la même période, la meilleure tenue du marché international d... fer blanc.

DUMEZ

Le *chiffre d'affaires du* group... Dumez réalisé au cours du troisième trimestre 1977 s'élève à 641 millions de francs hors taxes. Au cours des neuf premiers mois de 1977, les travaux exécutés par le groupe ont représenté 2 716 millions de francs contre 2 182 millions pour les neuf premiers mois de 1976.

Les travaux restant à exécuter s'élevaient au 30 septembre 1977 ... 5 200 millions de francs.

Il est rappelé *que* le bénéfice n... consolidé des six premiers mois a été estimé à 100 millions de francs en 1977 contre 30 millions pour le premier semestre 1976.

CALENDRIER DE L'U.R.S.S.A.F. DE PARIS

15 novembre : **Exigibilité** des cotisations sur salaires d'octobre (*employeurs de plus* de 9 salariés).

30 novembre : **Exigibilité** des cotisations d'employés de maison pour le 3e trimestre 1977.

Les chèques bancaires (barrés) ou postaux doivent être libellés au nom de l'Agent Comptable de l'U.R.S.S.A.F. 75-U.



هكذا من الأصل

ÉNERGIE

C.E.A. AURA 34 % DANS NOVATOME ET CREUSOT-LOIRE 51 %

…capital de Novatome sera …lement détenu à raison de 51 % … Creusot-Loire, de 34 % par le …A. et de 15 % par Alsthom-…antique. Constituée en avril 1976, …initiative des pouvoirs publics, …ociété Novatome, de droit privé, … chargée de construire les sur…générateurs. A l'origine, son capi…avait été, provisoirement, réparti …re Creusot-Loire (60 %) et le …A. (40 %). Le ministère de l'in…trie souhaitait qu'Alsthom, qui …ique certains des composants … surrégénérateurs prenne 30 % de …atome, la part de Creusot-Loire …mant à 40 %... et celle du C.E.A. …0 %. A la suite de diverses opé…ons industrielles (Alsthom fusion…t avec les Chantiers de l'Atlan…ue, création de Neyrpic, filiale …mune à Creusot-Loire et à Alsthom-Atlantique), la participation de 30 % d'Alsthom se serait partagée entre Alsthom-Atlantique (15 %) et Neyrpic (15 %).

Le C.E.A. ne voyait pas cette opération d'un très bon œil. Ses dirigeants voulaient que l'établissement public ait au moins la minorité de blocage dans Novatome. Ils s'inquiétaient de la majorité de fait qu'aurait détenue Creusot-Loire (société privée contrôlée par le baron Empain), puisque Neyrpic est sous son contrôle.

La solution retenue, que M. André Giraud, administrateur général du C.E.A., révèle dans une interview à la « Revue générale nucléaire », est donc un compromis. Si le C.E.A. obtient la minorité de blocage, la société Creusot-Loire aura en propre la majorité absolue de Novatome.

M. MITTERRAND VA PRÉSENTER UNE PROPOSITION DE LOI NUCLÉAIRE

M. François Mitterrand tiendra une conférence de presse consacrée à l'énergie dans les premiers jours du mois de décembre. Il y présentera la proposition de loi nucléaire qui sera déposée par le P.S. dès le début de la prochaine législature.

Ce texte vise à assurer l'ouverture d'un débat national sur l'utilisation de l'énergie nucléaire, à permettre un contrôle des citoyens et de leurs élus sur le processus de décision en la matière, enfin à définir les responsabilités des différents organismes ayant à intervenir dans le domaine de la sûreté nucléaire. Cette proposition de loi *« fera partie des engagements politiques des candidats du P.S. aux élections législatives »* et *« permettra de rompre avec la centralisation et le caractère autoritaire et technocratique des décisions du gouvernement actuel »*, rappelle un communiqué du parti socialiste publié à l'issue des « journées nationales de l'énergie », tenues à Clichy les 12 et 13 novembre.

Des représentants des trois quarts des fédérations départementales du parti y ont été informés des choix socialistes en matière énergétique. Lors de la conférence de presse initialement prévue pour le 1er décembre, M. Mitterrand présentera le rapport rédigé par des personnalités scientifiques indépendantes du P.S. et réunies depuis le mois d'avril au sein d'un « comité environnement et nucléaire ». Ce rapport a été remis au parti socialiste le 12 novembre.

CORRESPONDANCE

…propos de « La bataille nucléaire »

…n de nos lecteurs, M. Jean …nestier, membre de l'associa…n les Amis de la Terre, nous …dressé une longue lettre à la …e de la publication de la série …rticles de M. Anglès d'Auriac … « La bataille nucléaire » (le …nde des 20, 21, 22 octobre). …us en publions ci-dessous quel…s extraits.

…ux yeux de nombreux écolo…es, M. Henri Anglès d'Auriac …herché nettement à noyer le …at sur « La bataille nucléaire ». …n système principal est d'assi…ler ce conflit à une querelle …igieuse, ce qui lui permet d'en …iligner la « subjectivité », … irrationalité », le « caractère …ssionnel », et de se référer aux …fauts des religions tradition…lles pour en arriver à confon…e les antinucléaires et les …eptes du Christ de Montfavet.

Or l'écologie n'est pas une reli…n, mais une science, l'écolo…me étant par ailleurs une atti…le politique construite à partir … cette science.

…tre écologiste, ce n'est pas … un « partisan », un …onverti », un « fanatique » ; …t, simplement, au départ, …iser grandir en soi la conscience … facteurs et des mécanismes … déterminent son propre envi…nement et celui des autres, la …séquence logique de cette …arche intellectuelle nous inci…t rapidement à lutter pour …re survie.

…I. Anglès d'Auriac, par ailleurs, …ble vouloir écrire l'histoire …c des analogies et beaucoup de …thologie. Nous n'avons que …re de Prométhée, son prophète, …ais jusqu'à dire son dieu, dont … répète le nom dans son texte …c une fréquence quasi incanta…re.

…, ceux qui voudraient nous …re croire que l'histoire est un …pétuel recommencement, nous …ns les villes de Tours et …rléans, qui ont le droit de refu… le chemin de fer, ce fameux …min de fer du dix-neuvième …le si cher aux partisans du …grès nucléaire, et qui ont …me obtenu, ensuite, le droit de …nger d'avis et d'être desservies … une gare. Il était une fois la …ocratie...

…'enfer des historiens est pavé …alogies et d'extrapolations, qui …lent parfois se donner des airs … futurologie : la guerre sera …rte ; l'Allemagne paiera ; la …e Maginot vaut la Grande …raille de Chine ; l'innovation, …t le progrès ; la consommation …ectricité double tous les dix …, etc.

…u'on laisse donc l'Isère, la …me, et tous les départements … le souhaitent refuser de servir … cobayes aux « prométhéens » … l'E.D.F. Alors nous admettrons … l'histoire de la démocratie …t pas sur le point de s'achever …e l'analogie s'y introduit par… (...).

…eux qui proposent le dialogue … concluant *« qu'on ne com…nde au progrès qu'en lui …issant »* ne doivent pas s'en …mer. Alors que pour la pre…re fois dans l'histoire des …mes vont laisser aux généra…s futures un héritage non …tif, ou nul (comme un désert …s gisements, par exemple), …s négatif, puisqu'il s'agit de la …rge de gérer nos déchets …ioactifs durant des siècles, les …ogistes ont de moins en moins …ie de perdre leur temps à par…

…eu à peu, tous les instruments … concertation inventés par la …lisation sont neutralisés par …x-là même qui prétendent la …endre. Elections démocratiques, …ions de conseils municipaux, … conseils généraux, référen…s locaux, enquêtes d'utilité …lique, voies judiciaires sont …oués tour à tour.

…e dialogue n'est plus alors …r les « responsables » une …oduction au choix en commun …e politique, mais un habile …ren de mettre les « esclaves », …me les appelle M. Anglès …uriac, devant le fait accompli …r les obliger à obéir au progrès …ni par les technocrates têtus.

…e tons monte. Certains invo…nt déjà, au-delà de la démo…ie, qui semblent enrayée, la …time défense, les droits de …mme, le droit d'avoir peur, le droit de se tromper, le droit de changer d'avis, le droit de s'alimenter naturellement, le droit de respirer sans masque à gaz, le droit de vivre, enfin. Jusqu'où iront-ils ?



ÉCONOMIE - SOCIAL

CONSTRUCTION NAVALE

Tentatives de regroupement dans les sociétés de réparation de Dunkerque

De notre correspondant

Dunkerque. — La Compagnie do Nord — groupe que préside M. Eric de Rothschild — vient d'élaborer un plan d'austérité à Dunkerque, provoqué *notamment* par plusieurs déboires enregistrés dans le secteur maritime.

Ces déboires ont pour origine l'opération qua la Saga, branche *maritime* de la Compagnie do Nord, a faite dans le domaine des transports de gaz il y a quelques années. Elle a en effet réinvesti le capital représenté par ses bateaux « gaziers » dans une nouvelle société, Multina, qui se lançait dans cette branche du transport au plan international. Elle prit 33 % des actions de cet armement libérien, le reste du capital étant partagé entre des intérêts américains (Philips) et japonais.

On sait la déconfiture que vient de connaître Multina. Ses bateaux sont saisis. Le cas de deux navires transporteurs de gaz (de 50 000 mètres cubes) en cours de construction aux chantiers de La Seyne (Var) pour Multina apparaît très épineux. La Saga aurait engagé dans cetta (mauvaise) affaire près de 60 millions de francs. D'où la décision de *s'attaquer* aux autres *sources* de déficit.

L'entreprise la plus directement visée est Flandres - Industrie, filiale à 100 % de la Saga, employant quatre cents personnes dans la réparation navale à Dunkerque. Le chiffre d'affaires a augmenté régulièrement, mais en 1976, avec *la crise*, plus de 4 millions de francs de déficit apparurent. Pour cette année, les pertes d'exploitation atteindraient, selon la société, 7 millions de francs.

Un reclassement problématique

Les responsables de Flandres-Industrie ont exposé an comité d'entreprise, à Dunkerque, les mesures eovisagées : suppression de cent *cinquante* à cent soixante emplois, un emploi sur deux pour les cadres, techniciens et employés, et un sur trois pour les ouvriers.

Le reclassement apparaît problématique. Les chantiers de plates-formes « offshore » de *la* C.F.E.M. ou bien les chantiers Ziegler manquent de commandes. Creusot - Loire vient d'annoncer cent soixante - dix suppressions d'emplois. Le chômage technique affecte Usinor, et, au port, le trafic est faible.

Le regroupement industriel, qui ne s'est pas encore opéré au plan de la construction navale à Dunkerque, *se fera-t-il* chez les réparateurs ? Des contacts ont été pris avec le principal réparateur do *port*. Bellard-*Crighton, susceptible* de prendre le contrôle de Flandres-Industrie, dont les *installations modernes sont voisines* Les chantiers navals France-Dunkerque pourraient prendre une participation financière.

Si ces perspectives se précisent, Beliard *aurait une position prépondérante* au sein du pool des réparateurs exploitant les formes *et les docks du port. Ce pool fait* actuellement construire une nouvelle forme pour navires de 170 000 tonnes. Partie prenante *dans* cette opération, France-*Dunkerque renforcerait* aussi sa position dans le secteur.

MARC BURNOD.

La récente nationalisation des chantiers suéd[ois] semble insuffisante pour résoudre la cris[e]

De notre correspondant

Stockholm. — La crise de la construction navale suéd[oise] s'accentue. La direction da Svenska Varv, société nationale [des] chantiars navals suédois, fondée seulament la 1ᵉʳ juillet dern[ier,] viant de lancer un nouvel appel au secours. Contrainte à re[voir] entièrement ses prévisions, pourtant établies dans la pers[pec]tive d'une persistance de *la mauvaise* conjoncture mondiale, [elle] viant da demander à l'Etat une aide financière immédiat[e de] 1,2 milliard de couronnes (1). Il s'agit de combler la défici[t de] sa première année d'ax*er*cice, qui atteindra 1,5 milliard de [cou]ronnes, soit cinq fois plus que la somme escomptée.

Longtemps considérée comme un *des fleurons de l'industrie, la* construction navale suédoise a vu ses difficultés apparaître avec *la crise pétrolière et la concurrence* japonaise Pour sauvegarder l'emploi et essayer de « *sauter ou-dessus de lo crise* », les sociaux-démocrates avaient sobventionné les stocks Résultat : la société Uddevalla avait une dizaine de bateaux invendus fin 1976 et *la* dimension des chantiers navals demeurait excessive.

Le plan de restructuration présenté au printemps constituait une sévère cure d'amaigri[sse]*ment : nationalisation* de [tous] les grands chantiers naval[s, à] l'exception de Kockum, en [meil]*leure santé* à l'époqoe que [ses] concurrents ; fermeture défin[itive] de la société Eriksberg à [l'au]tomne 1978 ; six *mille* supp[res]sions d'emplois entre 1978 et [...] soutien *financier* de l'Etat [de] quelque 3 milliards de couro[nnes] pour faciliter les mutations [du] *personnel* et l'adapta*tion des* [pro]duits au marché.

Aujourd'hui employeurs et [syn]dicats s'accordent à dire qu[e la] saignée était insuffisante et [que] de nouvelles compressions de [pro]duction et d'effectifs doivent [être] envisagées après 1980. Le min[istre] de l'industrie a même déclaré [que] *« la fermeture de un ou* [deux] *autres chantiers était proba*[ble]*ment inéluctable »*.

Le déficit de Svenska Varv, [qui] a surpris le gouvernement [par] son ampleur, est imputé à [...] facteurs principaux. Tout d'a[bord] il y a les pertes does aux [nou]velles parités monétaires. [Les] chantiers ont emprunté plus [d'un] milliard de francs suisses et [les] dévaluations successives de [la] couronne suédoise se soldent [par] *une majoration de la note* [de] quelqne 400 millions de couro[nnes.] Les armateurs sont en diffic[ulté.] *Ils annulent leurs commande*[s ou] ne sont pas en mesure de [les] payer, faute de clients. Enfin [les] Suédois sont contraints de [bra]der leurs navires. On estime [que] le prix de vente actuel repré[sente] 60 % du prix de revient.

Les spécialistes ne sont pas [...] optimistes pour *la* période [...] 1985. Même si les effectifs [sont] ramenés de vingt-cinq mille [em]ployés a dix-huit mille au [cours] des deux années à venir, [cette] réduction ne suffira pas. Il [faut] donc faire preuve d'*« inn*[ova]*tion »*, expression sonvent ut[ilisée] et *présentée* comme le remè[de à] la crise générale.

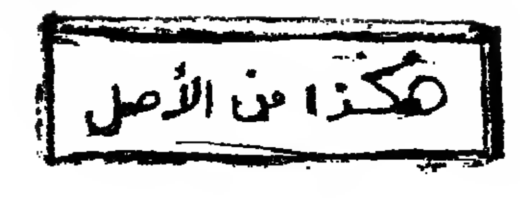
Une délégation syndicale [doit] se rendre prochainement [au] Japon pour voir *« comment* [ils] *font »*. Les employeurs cherc[hent] des solutions de rechange : [...] fabrication d'hôtels *flottants* [et] d'usines *flottantes pour* la [pro]duction d'ammoniaqne. Un co[mité] d'étude sur la recherche é[ner]gétique a *suggéré récemment* [que] les chantiers navals pourra[ient] éventuellement fabriquer [des] pales éoliennes si la Suède d[éci]dait de miser sur un vaste [pro]gramme d'exploitation de l'éne[rgie] du vent.

Kockum, pour sa part, le [...] grand *chantier* non *national*[isé,] place beaucoup d'espoir dans [un] projet d'approvisionnement [du] pays en gaz naturel par une fl[otte] de méthaniers qui feraient [la] navette entre les pays producte[urs] et les ports suédois. Mais, [eu] égard au coût important de [sa réa]*lisation*, le *gouvernement* pa[raît] sceptique.

ALAIN DEBOVE.

(1) 1 couronne = 1 franc.





ÉCONOMIE - SOCIAL

ENVIRONNEMENT

A PROPOS DE...

SEPT ANS D'EXPERTISE SUR UNE RIVIÈRE DU JURA

L'eau, ce bien collectif

Depuis sept ans, des agriculteurs de Montmorot, dans le Jura, en appellent à la justice et même au président de la République pour faire cesser la pollution qui empoisonne leur bétail. Le ministère de l'environnement vient d'ouvrir une enquête et la direction de l'action sanitaire et sociale a demandé une expertise : ce sera la cinquième.

La terre jurassienne est généreuse. Elle restitue ce qu'on lui confie ; en particulier les eaux usées et les résidus de la fabrication du gruyère et de l'emmenthal. C'est que le sous-sol du Jura est à l'image de ses fromages, percé de trous et de galeries où l'eau (propre ou sale) circule sans être filtrée, pour réapparaître dans les sources et parfois au robinet des usagers.

C'est ainsi qu'à Montmorot, dans le Jura, la source du Montard, située sur les terres d'un ménage d'agriculteurs, les Villard, s'est trouvée fortement contaminée en septembre 1972. La commune venait d'achever un réseau d'« assainissement » aboutissant à une cavité rocheuse où les eaux usées mêlées du purin de la porcherie voisine disparaissaient dans le sol.

Depuis cinq ans, on se demande s'il existe une communication souterraine entre l'endroit où aboutit le réseau d'assainissement et la source du Montard. Les colorations effectuées jusqu'à présent par la direction départementale de l'agriculture (D.D.A.), le service régional d'aménagement des eaux (S.R.A.E.), les spéléologues et un expert nommé en 1975 par le tribunal administratif de Besançon n'ont pas abouti à des résultats concordants.

Ceux de la D.D.A. et de l'expert sont négatifs, ceux du S.R.A.E. et des spéléologues positifs. Ces derniers, irrités par les hésitations de l'administration, ont écrit au président de la République. D'où, sans doute, l'intervention, cette fois, de la direction de l'action sanitaire et sociale.

Entre-temps, la porcherie s'est dotée d'une fosse à purin qui, en principe, ne devrait jamais déborder. La commune de Montmorot, se retranchant derrière les expertises négatives, déclare « ne plus être concernée par cette affaire ». Elle continue à déverser ses égouts dans la cavité rocheuse en attendant sans impatience le jugement du tribunal administratif.

M. Villard est décédé, et sa veuve a dispersé son troupeau infesté de parasites. Les Villard ont, il est vrai, joué de malchance. En 1970, en effet, la rivière la Madeline, second point d'eau de leur exploitation où s'abreuvait leur bétail, avait déjà été polluée. Les résidus d'une fromagerie voisine paraissaient en être la cause. Une première action en justice, ponctuée par l'agitation des organisations agricoles du Jura, solidaires du président de la fromagerie, a abouti à la relaxe de ce dernier en juillet 1976.

Mais la lenteur de toutes ces procédures est-elle compatible avec l'urgence des problèmes à régler lorsqu'il s'agit de pollution ? Dans le massif du Jura les fromageries se comptent par centaines et elles engendrent la création de porcheries qui utilisent le petit lait. Ce sont autant de causes possibles de pollution car les « bavures » ne sont pas rares. Ici, c'est le sérum des fromageries qui détruit le poisson, ailleurs ce sont les effluents des porcheries qui gâtent les sources. Le cas des Villard n'a rien d'exceptionnel. Si ce n'est l'obstination que Mme Villard met toujours à croire que les « autorités compétentes » devraient « faire leur devoir ». Mais l'élevage est la principale activité agricole du Jura. L'administration hésite à intervenir systématiquement et brutalement pour stopper les « bavures ». On craint les réactions de la profession, qui seraient vives.

Pourtant l'eau est un capital collectif. Qu'en sera-t-il de la qualité des eaux souterraines (les spéléologues affirment patauger le plus souvent dans de véritables cloaques) lorsqu'on voudra les exploiter plus largement pour compenser l'insuffisance des eaux de surface ? Et que penser des encouragements prodigués par le président de la République « à tous ceux qui sont engagés dans le combat pour l'environnement » ? Le rapport expédié en juillet dernier à l'Elysée n'a même pas fait l'objet d'un accusé de réception. Enfin, comme plusieurs autres régions, la Franche-Comté est, depuis quelques mois, en vacance de délégué à l'environnement...

CLAUDE FABERT.

Réclamant une augmentation de leurs tarifs

LES MONITEURS D'AUTO-ÉCOLE MANIFESTENT AUX ABORDS DE LA CAPITALE

Les moniteurs d'auto-écoles adhérents à la Confédération nationale du commerce et de la réparation automobile (C.N.C.R.A.) étaient appelés, ce lundi matin, à emprunter les autoroutes à une vingtaine de kilomètres de Paris et à converger vers la capitale en roulant à vitesse réduite.

Les moniteurs d'auto-écoles demandent une augmentation de leurs tarifs, pour compenser la hausse du prix du carburant, des voitures et des salaires. Les propriétaires d'auto-écoles, qui s'étaient donné rendez-vous sur l'esplanade des Invalides, devaient se rendre en délégation à la direction des prix, quai Branly.

Cette manifestation intervient au lendemain du congrès des « enseignants de la conduite automobile » qui s'est réuni le 12 novembre à Pau et au cours duquel ces derniers ont décidé de répercuter, à partir du 1er décembre, l'augmentation du coût du carburant estimé à 1,40 franc sur le tarif de l'heure de leçon de conduite.

Assistaient au congrès des représentants des ministères de l'intérieur et de l'équipement. Comme nous l'indique notre correspondant, ceux-ci ont laissé entendre que les moniteurs pourraient être dispensés de payer la vignette automobile dans l'attente du moins que les négociations reprennent entre leurs représentants et ceux du ministère de l'économie et des finances. Mais sur le fond les congressistes se sont beaucoup inquiétés des menaces de « nationalisation » qui pourraient peser sur leur profession si, les considérant avant tout comme des enseignants, on renforçait les contrôles que le ministère de l'éducation serait alors en droit d'exercer sur leur activité.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
E.-U. ..	4,8720	4,8750	+ 80	+ 110	+ 190	+ 200	+ 620	+ 680
can. ..	4,3880	4,3940	+ 40	+ 70	+ 130	+ 150	+ 450	+ 510
en (100)	1,9585	1,9660	+ 70	+ 100	+ 160	+ 190	+ 490	+ 540
.M.	2,1660	2,1690	+ 90	+ 110	+ 180	+ 210	+ 630	+ 670
lorin ...	2,0040	2,0060	+ 40	+ 60	+ 80	+ 100	+ 260	+ 310
.B. (100)	13,7620	13,7750	+ 20	+ 100	+ 200	+ 250	+ 600	+ 700
.S.	2,2060	2,2080	+ 130	+ 150	+ 250	+ 270	+ 820	+ 860
(1 000)	5,5440	5,5540	— 200	— 100	— 400	— 300	—1000	— 900
....	8,8500	8,8620	+ 350	+ 420	+ 670	+ 720	+1790	+1900

TAUX DES EURO-MONNAIES

.M.	3 3/4	4	3 3/4	4	4	4 1/2	4	4 1/2
U.S.	6 1/2	7	7	7 1/2	6 3/4	7 1/4	7	7 1/2
lorin ...	4 3/4	5 1/4	6	6 3/8	6 1/2	6 7/8	6 3/4	7 1/4
.B.	6	7	9	10	8 1/2	9 1/2	8 1/2	9 1/2
.S.	1/2	3/4	1	1 1/2	2	2 1/2	2	2 1/2
(1 000)	9	11	12	14	12	14	13	16
....	3	4 1/2	3 3/4	4 1/4	4	4 3/4	5 1/2	6 1/4
r. franç.	13	14	13	13 1/2	12 3/4	13 3/4	12 3/4	13 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

TRANSPORTS

Pour protester contre le « blocage » de leurs rémunérations

Les pilotes d'Air Inter commencent une grève de quatre jours

Le personnel navigant technique d'Air Inter — cinq cent quarante-quatre commandants de bord, copilotes et mécaniciens — cessera le travail du mardi 15 novembre à 0 heure au vendredi 18 à 23 h. 59. Durant ces quatre jours, la compagnie ne pourra assurer que quelques-uns de ses vols (renseignements pour Paris au 539-25-25). Le syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.) entend « simplement refuser de voir son travail dévalué et ses contrats bafoués ». Il proteste plus précisément contre l'application faite par la direction de la compagnie intérieure Air Inter de l'article 11 de la loi de finances rectificative sur la limitation des rémunérations élevées.

« *Les navigants*, affirme le S.N.P.L., *sont prêts, comme toujours, à participer à l'expansion du transport aérien et à la solidarité nationale, si, par priorité, sont frappées les activités inflationnistes, ce qui reste à démontrer, mais par la concertation et non par décision autoritaire.* » « *Salariés productifs*, conclut le S.N.P.L., *les navigants sont investis de responsabilités redoutables. Leurs carrières sont remises en question médicalement et professionnellement deux fois par an. Ils exigent d'être respectés.* »

« *Contrairement à ce qu'affirme le S.N.P.L.*, nous a déclaré M. René Lapautre, directeur général d'Air Inter, *cette grève n'est pas dirigée contre notre compagnie, qui, dans cette affaire, n'en peut mais. Nous avons fait de la loi une stricte application, conforme à celle que faisaient les autres entreprises et à ce que nous demandait le gouvernement. Il s'agit, en réalité, de la remise en cause d'une loi. Cette grève est un défi lancé au gouvernement.* »

Sur 544 navigants techniques, 91 sont visés par la disposition législative qui prévoit de bloquer en 1977 les salaires annuels supérieurs à 288 000 F ; 144 sont visés par la disposition législative qui prévoit de n'accorder qu'une augmentation égale à la moitié de la hausse du coût de la vie aux salaires annuels compris entre 216 000 F et 288 000 F.

L'an dernier, 183 navigants d'Air Inter percevaient un salaire mensuel moyen compris entre 10 000 et 20 000 F, 279, un salaire compris entre 20 000 et 30 000 F et 82, un salaire supérieur à 30 000 F.

Et les déductions fiscales !

Un lecteur de Paris, M. Mazzoni, nous donne son point de vue sur la grève d'Air Inter dans la lettre que nous publions ci-dessous :

Les décisions gouvernementales qui ont pour effet de fixer un plafond pour les augmentations des rémunérations les plus élevées peuvent paraître contestables.

Sont, par contre, réellement contestables les mesures fiscales qui font qu'un pilote qui gagne, en moyenne, au bout de dix ans de carrière, une fois et demie à deux fois plus qu'un ingénieur sortant d'une grande école, bénéficie, pour le calcul de l'impôt sur les revenus, d'une déduction supplémentaire exceptionnelle de 30 % de ses émoluments, alors qu'il est entièrement défrayé dès qu'il se trouve hors de son domicile pour l'exercice de sa fonction.

Afin de prévenir la grève, s'il pouvait en être encore temps, on pourrait demander aux pilotes d'Air Inter de choisir entre la suppression des nouvelles décisions gouvernementales ou de celles, anciennes, se rapportant à la déduction supplémentaire exceptionnelle pour frais professionnels.

ENTRE LA SUISSE ET L'AUTRICHE

Le tunnel routier de l'Arlberg pourrait ouvrir dès l'été 1979

De notre correspondante

Vienne. — Le percement du tunnel de l'Arlberg a été célébré officiellement vendredi 11 novembre par le chancelier d'Autriche, M. Bruno Kreisky. Cet événement marque une étape importante dans la réalisation d'une nouvelle liaison routière entre l'ouest et l'est de l'Europe.

Le premier coup de pioche avait été donné en novembre 1973, pour ce qui concerne l'ensemble du chantier, et en juillet 1974 pour le percement du tunnel proprement dit.

L'état d'avancement des travaux devrait permettre, selon la société de construction responsable de cet ouvrage, d'ouvrir dès l'été 1979 l'une des voies du tunnel à la circulation. Avec ses quatorze kilomètres, il sera l'un des plus longs du monde. A l'heure actuelle, la seule possibilité offerte aux automobilistes qui empruntent ce parcours, pour se rendre de Suisse en Autriche, est de franchir le col de l'Arlberg, à 1 793 mètres d'altitude, par une route que la neige et le gel rendent souvent impraticable.

Au total, la longueur du réseau routier du complexe de l'Arlberg s'étendra sur 36 kilomètres, y compris les voies d'abord. Le coût de cette entreprise, qui est pris en charge par le gouvernement fédéral autrichien à 60 % et par les provinces du Tyrol et du Vorarlberg, s'élèvera à 5,3 milliards de shillings (1 shilling vaut environ 0,30 F) ; mille deux cents ouvriers en moyenne ont été employés sur le chantier ; 1,6 million de mètres cubes de rochers, de pierres et de terre ont été déplacés, tandis que, jusqu'à présent 15 600 tonnes d'acier ont été utilisées pour assurer la sécurité de cette construction et que plus de 700 000 mètres cubes de béton ont été coulés.

Des systèmes modernes d'aération ont été mis en place ainsi que des rampes spéciales de protection contre les avalanches.

ANITA RIND.

CORRESPONDANCE

La coopération routière entre l'État et les assemblées régionales

Après l'article relatif au budget de Basse-Normandie intitulé : « Des bonnes volontés ligotées » (le Monde du 3 novembre), M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, nous écrit :

Je dois préciser, tout d'abord, que le montage financier s'appliquant en l'occurrence aux routes nationales de Basse-Normandie correspond à un programme d'action prioritaire d'initiative régionale mis au point selon des modalités expressément prévues dans le cadre plus général du VIIe Plan.

En convenant de ce programme conjoint, l'établissement public régional et l'Etat ont mis en place un dispositif financier permettant d'accélérer la réalisation de travaux routiers considérés comme prioritaires par la région mais qui n'auraient pas pu être réalisés dans les mêmes délais s'ils avaient été financés en totalité par l'Etat, pour des motifs budgétaires.

Je précise à cet égard que cet engagement étant réciproque il lie aussi bien l'Etat que l'établissement public régional.

Quant au choix des opérations ainsi programmées, il est inexact d'affirmer que les instances régionales n'ont pas pu choisir les lieux où seront exécutés ces travaux.

L'établissement public régional de Basse-Normandie a lui-même décidé, en accord avec l'Etat, de la répartition des interventions de chacun des partenaires : il a décidé que la part de l'Etat irait en totalité à la RN 13 et que sa propre contribution serait consacrée à une liste d'opérations situées sur d'autres routes nationales.

Cette deuxième liste a d'ailleurs été établie conjointement par l'établissement public régional et le ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

[L'Etat, certes, n'a pas imposé le marché, mais il a mis la région dans l'impossibilité de le refuser. Si elle voulait que des crédits nationaux soient débloqués pour améliorer la liaison Caen-Cherbourg, route d'intérêt national, il fallait qu'elle consacre une partie de ses ressources propres à d'autres routes jusqu'alors à la charge de l'Etat.

A propos de la négociation à laquelle fait allusion M. Icart dans son dernier paragraphe, où, bien entendu, le poids de l'Etat a pesé plus lourd que celui de la région, l'établissement public régional n'était représenté que par les présidents des deux assemblées et deux membres du conseil régional. C'est cette petite délégation qui a mis au point, avec les services du ministre, le programme d'action prioritaire d'intérêt régional pour les routes. Les assemblées régionales n'ont certes pas approuvé, mais elles n'ont pas participé au choix des opérations.]

T. B.

TROIS JOURS DE GRÈVE DANS LES AÉROPORTS ESPAGNOLS

Le gouvernement a voulu jouer la fermeté

De notre correspondant

Madrid. — Les onze mille employés des aéroports espagnols devaient reprendre le travail ce lundi 14 novembre, à 8 heures, après trois jours de grève qui ont complètement paralysé le trafic aérien. Si aucune solution n'est trouvée au conflit qui les oppose à l'administration, ils menacent de recommencer, plusieurs vendredis de suite, une grève du même genre, pendant vingt-quatre heures. La perte subie par les compagnies aériennes (entre 3 milliards et 4 milliards de pesetas–174 millions et 232 millions de francs), dépasse, et de loin, les quelque 300 millions de pesetas que le gouvernement aurait dû débourser s'il avait satisfait les revendications du personnel.

Les autorités responsables ont affirmé, à plusieurs reprises, qu'il s'agissait d'une question de principe. « *Les travailleurs de l'aviation civile*, disent-elles, *ont obtenu tout au long de 1977 une augmentation de la masse salariale supérieure aux 25 % fixés comme limite pour cette année par le pacte de la Moncloa.* » Céder sur ce point, indiquent les autorités, ce serait déclencher d'autres revendications du même genre, et mettre en péril les accords signés il y a moins d'un mois avec tous les partis politiques.

Les partis de gauche qui ont souscrit au pacte ont néanmoins appuyé la position des grévistes qui ont déclenché leur mouvement en dehors des centrales syndicales, faiblement représentées chez eux. Ils affirment, en effet, que le rajustement réclamé par le personnel de l'aviation civile avait été négocié avant la signature du pacte, et que celui-ci ne saurait avoir d'effet rétroactif.

Plusieurs quotidiens se sont félicités de la fermeté montrée par le gouvernement. Tout en reconnaissant le bien-fondé des revendications présentées par les grévistes, ils trouvent abusifs de bloquer les aéroports pendant trois jours de suite, alors que le pays se trouve dans une situation économique difficile ; ils pensent que le gouvernement a raison de se montrer intransigeant.

CHARLES VANHECKE.

CAVAILLON FAVORISÉE ET GÊNÉE PAR LE TRAIN

(De notre correspondant.)

Avignon. — Dans le but d'alléger le trafic des marchandises sur la partie sud du réseau ferroviaire en aval d'Avignon, la S.N.C.F. a fait procéder à l'électrification du tronçon Avignon-Miramas, via Cavaillon et Salon-de-Provence. Conséquence attendue par la Société nationale : un accroissement notable du trafic sur cette ligne.

M. Fernand Lombard, maire socialiste de Cavaillon, se réjouit de l'amélioration de la desserte ferroviaire de sa cité. Toutefois, la voie ferrée coupe la ville en deux parties, et les « pénétrantes est » de l'agglomération sont traversées par de nombreux passages à niveau.

Dans la perspective d'un fort accroissement du trafic, M. Lombard exige donc de la S.N.C.F. que soient rapidement construits les ouvrages de sécurité qu'impose la situation nouvelle créée par l'électrification de la ligne. « Dans le cas contraire, nous n'hésiterons pas à nous opposer au trafic, aussi longtemps que nous n'aurons pas obtenu gain de cause », a-t-il déclaré.

JEAN FAURE.

● *L'assemblée générale de l'IATA.* — Des erreurs de transmission ont rendu incompréhensible la lecture de deux paragraphes dans le compte rendu de l'assemblée de l'Association du transport aérien international (IATA) paru dans *le Monde* daté 13-14 novembre.

Il fallait lire : « *D'une façon générale, les membres de l'IATA ont instruit le procès des gouvernements quels qu'ils soient, accusés d'afficher, selon Sir Peter Masefield, membre du conseil d'administration de British Caledonian, « un certain cynisme à l'égard des problèmes commerciaux et un dédain non dissimulé à l'égard des problèmes techniques ». Singulière accusation si l'on sait que l'association compte soixante-six compagnies nationales sur cent neuf compagnies membres. Seraient-elles des Etats dans l'Etat ?* »

Il fallait lire, d'autre part : « *Si, néanmoins, les gouvernements insistaient pour lui retirer son pouvoir de fixer le prix des billets, l'IATA, à entendre quelques-uns de ses dirigeants, n'en ferait pas un drame et s'en laisserait dessaisir.* »

● *Air Alsace à Dijon.* — La compagnie régionale Air Alsace qui exploite, depuis un an et demi, une ligne Dijon-Londres et depuis huit mois, une ligne Dijon-Bordeaux, vient de faire le point sur ses activités. Elle estime que la création de la première ligne est un « *réel succès* » avec un coefficient de remplissage de 50,8 % et que la reprise de la seconde est « *pleine de promesses* », avec un coefficient de remplissage de 47 %. — *(Corresp.)*

ÉCONOMIE - AUTOMOBILE

TRADITIONNELLE AVANT TOUT

PEUGEOT 305 : une sérieuse hériti[...]

Durant un mois, sans trop de discrétion, mais aussi, semble-t-il, sans étonner grand-monde, une vingtaine de voitures ont quitté, chaque matin, le centre de Nice, ont pris l'autoroute de l'Estérel, l'ont abandonnée pour taquiner les départementales qui serpentent du côté de Mougins et sont revenues le soir s'aligner dans un parking, après quelques heures d'essai, et tout aussi tranquillement qu'elles en étaient parties.

Personne, dans les embouteillages, n'a semblé les remarquer, sinon quelques « peugeotistes », mieux placés que d'autres pour voir que la calandre de ces automobiles comporte en son milieu un lion héraldique.

La voiture a une silhouette familière, équilibrée, harmonieuse, pour tout dire européenne, très turinoise, mais proche aussi, en plus petit bien sûr, des lignes de la 604. Cette voiture est la 305, la dernière-née de Peugeot, et peut-être bien l'héritière à plus ou moins courte échéance de la 304 : une berline quatre portes, cinq places, à roues avant motrices et livrable en trois versions. Deux (GL et GR) comportent le moteur de 7 CV de la 304 (1 290 cm3), la troisième (SR) un groupe de 1 472 cm3, 8 CV donc, par réalésage du précédent. Les différences d'équipement font le reste. On retiendra essentiellement le compte-tours et les protections latérales de caisse par bandes plastiques noires de la SR, le modèle le plus luxueux.

Ce qui peut faire agrément supplémentaire de conduite — toit ouvrant, pare-brise feuilleté, lève-glace électrique, lecteurs de cartes — viendra en sus, moyennant ce que l'on appelle les options, détestable habitude qui a la peau dure.

L'essentiel des qualités de ces 305 réside dans l'habitabilité et l'aisance de conduite : à peu près autant de place qu'en donnait la 404, et, sous réserve d'un volant non réglable et peut-être un peu trop haut placé, un confort qui n'est pas loin d'atteindre celui de voitures beaucoup plus luxueuses. Pas de raideur dans le maintien, pas trop de bruit dans l'habitacle.

En ce qui concerne les performances, il ne faudra rien attendre de plus que celles qu'autorisent les 304 actuelles, et notamment la SLS. Les groupes moteurs sont les mêmes et l'augmentation de cylindrée du modèle SR, si elle apporte souplesse, ne révèle guère, malgré des carrosseries moins lourdes, des résultats plus brillants.

La conduite des 305, sans surprise sur routes sèches, est servie par une boîte à quatre vitesses dont le troisième rapport permet des reprises en bas régime remarquab[...] revêtement humide — autom[...] rait-on dire. — on note en [...] grande vitesse une légère [...] au glissement du train av[...] affaire de pneumatiques mal [...]

En résumé, l'ensemble e[...] gène, respire le sérieux [...] l'original, avec pourtant, et ce[...] d'être noté pour une Peu[...] soupçon de gaieté dans l'[...] ment intérieur.

La réputation de solidité [...] tures de la firme sochalie[...] prix raisonnables (entre [...] et 30 000 F suivant les modè[...] sans les options), une [...] ressurante, la 305 conna[...] doute une carrière honorabl[...] marché pourtant déjà enc[...] que vont attaquer égalem[...] autres voitures françaises [...] puissance dans les mois [...]

CLAUDE LAM[...]

DIMENSIONS ET POIDS. [...] pattement 2,62 m. Longu[...] tout 4,23 m. Largeur h[...] 1,63 m. (GL et GR) ou 1,64 [...] Largeur aux coudes, place[...] 1,36 m., places arrière, 1,33 [...] lume coffre 464 dm3. Poids [...] 925 kg (GL et GR), 940 [...] Performances (usine), 0 à 1[...] 16,9 sec. pour GL et GR ; [...] pour SR. 400 m. départ [...] 19,9 sec. (GL et GR), 18,5 [...] 1 000 mètres départ arrêté : [...] (GL et GR), 35 sec. (SR) [...] max. : 147 km/h. (GL [...] 153 km/h. (SR).

Les nouvelles BMW 320 et 520 : le six-cyli[...] n'est pas la panacée

BMW vient de commercialiser trois nouveaux modèles, les 320, 520 et 528i. Ce dernier adopte un système d'allumage transistorisé ainsi que l'injection Bosch L-Jetronic sur le moteur de la 528, dont la carrière s'achève. Sa puissance passe à 177 ch DIN. Quant aux 320 et 520, elles conservent leur ancienne dénomination bien que le moteur de deux litres (11 CV) qui les anime soit désormais un six-cylindres. Les 320i et 520i disparaissent du catalogue en attendant l'arrivée, au printemps prochain, de la 323i équipée d'un six-cylindres de 2,3 l (13 CV) à injection.

A terme, la survie des 316 et 318 paraît menacée : la firme de Munich mise son avenir sur le développement d'une gamme exceptionnelle de six-cylindres. Et la volonté de conquérir le marché américain n'est pas étrangère à cette décision : au moment où les constructeurs d'outre-Atlantique redécouvrent les petits moteurs de quatre cylindres dans un souci d'économie, BMW présente des modèles compacts peu voraces mais aussi « confortables » que les plus grands.

Le nouveau moteur de deux litres est, à cet égard, exemplaire. Souple, « élastique » et puissant, il est aussi dénué de vibrations et moins bruyant que le groupe qu'il remplace. La multiplication des cylindres est un facteur d'équilibre (le moteur ne cogne pas à bas régime) et de réduction du bruit (chaque cylindre donne une explosion moins forte). Mais est-ce bien la panacée?

Lorsque Lancia a présenté la Gamma, le gros quatre-cylindres à plat de 2,5 litres a étonné les techniciens : il se révèle aussi souple, sinon plus que ses concurrents (21,3 mkg à 3 000 tours-minute, contre 21,2 mkg à 4 000 pour la B.M.W.-525 et 20 mkg à 3 500 pour la Mercedes-250). Et, dans une cylindrée plus basse, le quatre-cylindres de l'Alfetta-2000 présente lui aussi des ca[...] tiques supérieures à celles [...] veau groupe B.M.W. : courbes de couple paraiss[...] progressives, mais l'effort [...] par le moteur italien [...] important (15,6 mkg co[...] à 2 000 tr-mn ; 17,2 mk[...] 15,7 à 3 000 tr-mn et 1[...] contre 16,3 à 4 000 tr-m[...] souplesse, c'est-à-dire la [...] lité d'obtenir de bonnes re[...] bas régime — par consé[...] « confort » de conduite, [...] donc pas l'apanage des si[...] dres. Il n'en reste pas mo[...] les nouvelles 320 et 520 se[...] guent de la vingtaine de [...] actuellement sur le mar[...] les qualités intrinsèques [...] moteur : une montée en [...] immédiate et régulière, la [...] rition des vibrations perc[...] et la réduction du niveau [...]

Les qualités de la [...] (le Monde du 16 juillet [...] celles de la série 5 sont c[...] Il faut toutefois noter [...] changement de moteur e[...] tout perceptible sur la 32[...] la puissance a progressé d[...] Son comportement s'ap[...] désormais à celui de l'a[...] 320i, d'autant plus que l[...] pensions et l'amortisseme[...] été renforcés. Mais la 520, [...] de son poids, utilise moins [...] grement » ses 122 ch DIN [...] deux-portes. Elle rappelle [...] tant la 20i et supporte [...] la comparaison avec nos [...]

MICHEL BERN[...]

★ Prix : 320, 44 300 F ; 520, 5[...]



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

COMMERCE EXTERIEUR

POINT DE VUE

CHINE : quand la France se réveillera

par JACQUES BRUNEAU (*)

EN arrivant à Pékin par avion le jeudi 13 octobre, à la nuit tombante, sur un aérodrome ...rt, la première chose qui me ...a fut, en bout de piste, gardé un soldat chinois en armes, un ...n de transport de la Luftwaffe, ...é de la croix de fer allemande. ...s amis chinois qui nous attendaient à l'aéroport nous renseignèrent tout de suite : c'était l'avion ...avait amené à Pékin le ministre ...-allemand des affaires étrangères, M. Gentscher, avec ses cent ... compagnons, tous hauts dirigeants de l'industrie, du commerce ... la banque d'Allemagne fédérale.

... ministre allemand Gentscher, de ... côté, confirma que c'était la ... façon réaliste de procéder avec ... Chinois, même pour un gouvernement à direction socialiste.

... arrivant à l'hôtel Pékin, nous ...uvâmes la plupart d'entre eux. ...elques jours avant, le ministre ...nais du commerce extérieur, ...e un très long séjour en Chine ...lusieurs semaines, était reparti, ...ant sur place, tant à Pékin ... dans les principales villes de ...e, de très nombreux dirigeants ... grosses firmes japonaises, qu'il ... introduits, lui-même, auprès des hautes autorités chinoises.

... France, pour nos contacts avec ... dirigeants des pays étrangers où ... espérons développer notre commerce et notre assistance technique, ... procédons d'une façon différente : le ministre intéressé arrive ...ompagné de fonctionnaires ...erts, compétents, et de journalistes destinés à rendre compte du ...ultat positif des négociations, ...t un communiqué annonce l'importance. En fait, c'est un accord de ...ncipe qui doit ensuite être concrétisé par des négociations, entre les ...ponsables locaux et les firmes ...ntuellement intéressées. Souvent ... traîne longtemps, comme ce fut le cas, pendant quatre ans, pour les contrats avec l'Iran concernant la vente de centrales atomiques, finalement réduites à deux.

∴

Il sembla que la formule allemande et la formule nippone soient plus réalistes qui mettent « immédiatement » en contact les industriels intéressés et les fonctionnaires du pays visité, et cela en présence effective du ministre et du très haut personnage qui l'accueille. Les options sont définies devant les plus hautes instances, en présence des intéressés qui, par la suite, suivent les directives qu'ils ont vu élaborer devant eux.

Pour la Chine populaire, cela est encore plus réaliste, car son organisation étatique fait que les discussions, au niveau le plus bas, traînent en longueur pendant que nos concurrents germaniques et nippons sont déjà en piste, grâce à une procédure plus rapide que la nôtre.

Il sembla essentiel que nous nous alignions sans tarder sur les méthodes de nos concurrents qui, nous l'avons vu, ont sur nous l'avantage d'être déjà sur place, ce qui leur donne sur nous une priorité certaine.

Puisque le premier ministre français se rendra au début de l'année prochaine en Chine populaire, il faut sans tarder planifier une action générale et particulière, avec tout le patronat français, les banques, l'Université, l'armement, et que, comme les Allemands et les Japonais, tous ces représentants des diverses activités qui peuvent trouver de nouveaux marchés pour la France arrivent en même temps que notre premier ministre à Pékin.

Jusqu'ici les quelques industriels qui ont essayé de travailler avec la Chine n'ont, par des actions isolées souvent peu soutenues, emporté que quelques marchés limités.

Devant l'action plus efficace de nos concurrents sur un marché énorme qui s'ouvre actuellement, il nous faut réagir sans tarder pour donner à notre action le maximum de chances de réussite, et puis après, mais rapidement, que la France propose la création d'une commission permanente franco-chinoise avec siège à Pékin où sur place, un secrétariat général pourra suivre les affaires en cours de développement, avec la participation de toutes les industries françaises directement intéressées.

Il nous faut nous aligner sur les méthodes administratives très particulières de la Chine populaire, d'une part, et sur les méthodes employées par nos concurrents directs, d'autre part, car nous avons par rapport à eux un retard considérable à combler, sous peine de perdre les affaires les plus intéressantes.

Il faut absolument dépasser l'action individuelle.

L'objectif est le plus grand marché du monde qui s'ouvre, et qui va se poursuivre jusqu'à la fin du siècle, pour permettre à la Chine de rattraper son retard, suivant les directives du président Mao Tse-toung.

Il faut être associé à cette action de façon permanente et non pas fragmentaire et ne pas recommencer ce que nous avons connu avec l'Iran, par exemple, où les journalistes accompagnant nos négociateurs ont pu, à diverses reprises, faire état de contrats qui n'étaient signés qu'en pointillé, alors que certains pays l'emportèrent finalement sur nous.

∴

Pour arriver à un bon résultat, il faut réunir autour de la même table, face à face, le premier ministre M. Barre et son homologue chinois, avec d'un côté, autour des ministres français intéressés et de leurs collaborateurs, les représentants français de l'industrie, du commerce, de l'armement, de l'Université et, de l'autre côté, les représentants nommément désignés de la haute administration chinoise correspondants, afin que chacun des interlocuteurs sache avec qui il sera habilité à traiter les affaires le concernant, et cela devant les deux hauts dirigeants politiques français et chinois, qui donneront l'impulsion à l'action et en définiront devant eux les grandes lignes et les conditions.

En effet, le plus dur, pour les affaires franco-chinoises, c'est de mettre les uns et les autres en contact permanent efficace pour le travail à réaliser. Inspirons-nous donc des précédents allemands et nippons, nos principaux concurrents, qui ont démarré avant nous ces négociation bilatérales.

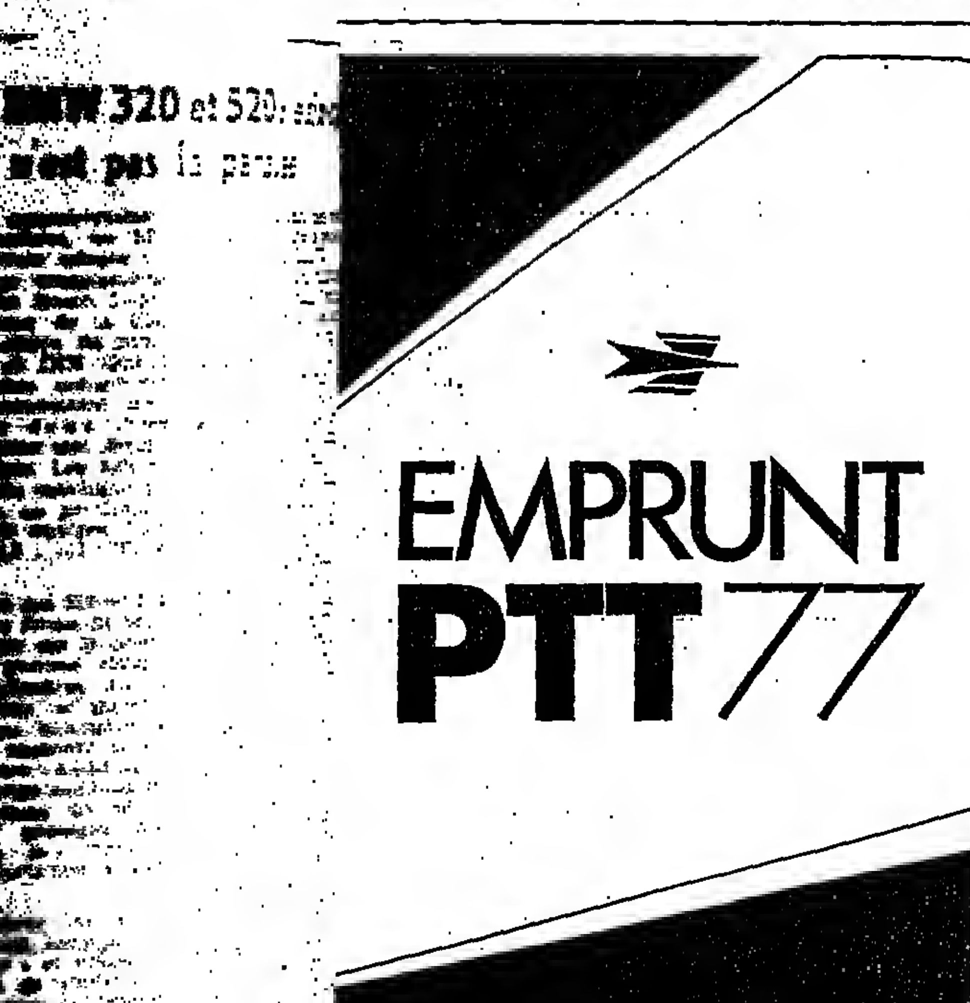
C'est la seule méthode valable. Soyons réalistes et concrets.

Commençons donc à appliquer cette formule lors de la venue à Paris, au début de décembre, du ministre du commerce extérieur de Chine, au cours des réunions qui se dérouleront pendant plusieurs jours, pour préparer de façon efficace le voyage de notre premier ministre en Chine. Et puis il faut conférer à cette action, sur le plan intérieur français, un aspect de la volonté gouvernementale française de donner à notre industrie les moyens d'une action nouvelle de longue durée et non pas fragmentaire, créatrice d'emplois nouveaux, pour sortir de la crise économique, et réduire considérablement le chômage.

Que l'on définisse les conditions matérielles (avantages spéciaux et considérables, fiscaux et autres) données aux Français qui accepteront de partir avec des contrats nombreux et plus intéressants que ceux actuellement accordés pour l'expatriation provisoire de dizaine de milliers de Français vers l'étranger pour y assurer la réalisation et le suivi de ces nouvelles affaires.

Une action dynamique doit être entreprise immédiatement dans ce sens par le gouvernement.

(*) Préfet (E.R.), conseil de la Compagnie française de raffinage et de Total, compagnie française de distribution.







(PUBLICITE)

PRÉFECTURE DES HAUTES-ALPES

Direction de l'Administration Générale et de la Réglementation
Premier Bureau

Arrêté préfectoral du 7 novembre 1977

OBJET : *Mise à l'enquête de la demande de concession avec déclaration d'utilité publique des travaux présentée par Electricité de France (Direction de la Production et du Transport), pour l'aménagement et l'exploitation de la chute d'EYGLIERS sur le Guil (affluent de la Durance) dans le département des Hautes-Alpes*

LE PREFET DES HAUTES-ALPES
Officier de la Légion d'Honneur,
Croix de Guerre,

VU la loi du 16 octobre 1919 modifiée, relative à l'utilisation de l'énergie électrique et notamment son article 2 ;

VU la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'Electricité et du Gaz ;

VU le décret n° 60-619 du 20 juin 1960 fixant la forme et la procédure d'instruction des demandes de concession et de déclaration d'utilité publique des ouvrages utilisant l'énergie hydraulique, l'instruction des projets et leur approbation ;

VU le Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique et notamment ses articles R 11-3 à R 11-17 ;

VU la directive du 14 mai 1976 du Premier Ministre accompagnant le décret n° 76-432 de la même date, relative à l'information du public et à l'organisation des enquêtes publiques ;

VU la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature ;

VU le décret n° 77-1141 du 12 octobre 1977 pris pour l'application de l'article 2 de la loi susvisée, et notamment son article 19 ;

VU la circulaire du 12 octobre 1977 portant application du décret susvisé ;

VU la loi n° 55-4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales ;

VU l'arrêté préfectoral du 15 décembre 1976 ayant désigné les commissaires-enquêteurs chargés de procéder aux enquêtes d'utilité publique et parcellaire pendant l'année 1977 ;

VU la demande présentée le 30 septembre 1976 par laquelle ELECTRICITE DE FRANCE (Direction de la Production et du Transport) sollicite une concession de forces hydrauliques avec déclaration d'utilité publique, pour l'aménagement et l'exploitation de la chute d'EYGLIERS, sur le Guil, dans le département des Hautes-Alpes ;

VU la décision du Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, en date du 12 juillet 1977, autorisant la mise à l'enquête de la demande susvisée dans le département des Hautes-Alpes ;

VU le rapport de l'Ingénieur en chef du Service de l'Industrie et des Mines de MARSEILLE en date du 7 octobre 1977 et le dossier présenté par E.D.F. à l'appui de sa demande après mise à jour au 1er septembre 1977 ;

VU les éléments d'étude d'impact joints au dossier d'enquête ;

CONSIDERANT qu'il a été procédé à l'information, d'une part, des élus locaux et des différentes administrations concernées lors des réunions des 12 avril 1977 et 23 septembre 1977, d'autre part, des populations locales lors de la réunion qui s'est tenue à EYGLIERS le 10 mai 1977 ;

CONSIDERANT les nécessités de la conjoncture économique ;

SUR la proposition du Secrétaire Général des Hautes-Alpes ;

ARRETE

Article premier. — Il sera procédé à une enquête publique sur l'avant-projet présenté par Electricité de France à l'appui d'une demande de concession et de déclaration d'utilité publique pour l'aménagement et l'exploitation d'une chute dite d'EYGLIERS, sur le Guil (affluent de la Durance), dans le département des Hautes-Alpes (Communes de GUILLESTRE et d'EYGLIERS).

Article 2. — La commission d'enquête sera composée de MM. :
— TERRASSON-DUVERNON, Lieutenant-colonel en retraite, demeurant à GAP, 14 bis, rue Sous-Lieutenant-Boisramé ;
— Louis SIMON, Chef de section de l'Equipement en retraite, demeurant à GAP, Villa l'Issolette, 32, avenue Commandant-Dumont ;
— René PLAZY, Officier de Gendarmerie en retraite, demeurant à EMBRUN, « le Morgon » ;

M. TERRASSON-DUVERNON est nommé président de cette commission.

La Commission d'enquête aura son siège à la Préfecture des Hautes-Alpes.

Article 3. — Les pièces du dossier auquel seront annexés l'étude d'impact ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles coté et paraphé par le Président de la Commission d'enquête seront déposées à la Préfecture des Hautes-Alpes pendant trente jours consécutifs, du 24 novembre 1977 au 23 décembre 1977 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h., sauf les samedis, dimanches et jours fériés, et consigner éventuellement ses observations sur les dispositions projetées et sur l'utilité publique de l'opération sur le registre, ou les adresser par écrit au Président de la Commission d'enquête qui les annexera au registre.

Article 4. — *Pendant la même période à la Sous-Préfecture de BRIANÇON et dans chacune des communes d'EYGLIERS et de GUILLESTRE, un dossier restera également déposé et un registre subsidiaire à feuillets non mobiles coté et paraphé respectivement par le Sous-Préfet et par chaque Maire intéressé sera ouvert pour recevoir les observations du public aux heures ci-après indiquées.*

Lieu de dépôt du dossier et du registre d'enquête	Jours d'ouverture	Heures d'ouverture	
		Matin	Après-midi
Sous-Préfecture de BRIANÇON	Tous les jours sauf samedis, dimanches et jours fériés	8 h. à 11 h. 30	14 h. 30 à 17 h.
Mairie d'EYGLIERS	Lundi Mardi Jeudi Vendredi Sauf jours fériés	9 h. à 12 h. 9 h. à 12 h.	14 h. 30 à 18 h. 30 14 h. 30 à 18 h. 30 14 h. 30 à 18 h. 30
Mairie de GUILLESTRE	Tous les jours sauf samedis, dimanches et jours fériés	8 h. à 11 h. 30	14 h. 30 à 17 h.

Pendant les trois derniers jours de l'enquête, soit les 21, 22 et 23 décembre 1977, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h., le Président de la commission d'enquête recevra en personne à la Préfecture des Hautes-Alpes les observations du public.

Aux mêmes dates et heures, un commissaire-enquêteur recevra en personne, à la Mairie de GUILLESTRE, les observations du public.

Pendant les deux derniers jours de l'enquête, soit les 22 et 23 décembre 1977, un commissaire-enquêteur recevra en personne, à la Mairie d'EYGLIERS, les observations du public aux heures suivantes :
— le jeudi 22 décembre 1977 de 9 h. à 12 h. ;
— le vendredi 23 décembre 1977 de 14 h. 30 à 18 h. 30.

Article 5. — A l'expiration du délai fixé à l'article 3, le registre d'enquête sera clos et signé par le Préfet puis transmis dans les vingt-quatre heures avec le dossier au Président de la Commission d'enquête.

Le registre subsidiaire déposé à la Sous-Préfecture de BRIANÇON sera clos et signé par le Sous-Préfet et immédiatement adressé, avec le dossier, et accompagné de son avis au Préfet.

Les registres subsidiaires déposés dans les Mairies d'EYGLIERS et de GUILLESTRE seront clos et signés par les Maires respectifs de ces communes et immédiatement adressés avec les dossiers au Préfet.

En outre, M. le Sous-Préfet de BRIANÇON, MM. les Maires d'EYGLIERS et de GUILLESTRE certifieront, d'une part, sur les registres d'enquête que ceux-ci ont été mis à la disposition du public pendant le délai prescrit au présent arrêté, d'autre part, au moyen d'un certificat séparé, que les pièces composant le dossier d'enquête sont restées à la disposition du public pendant le même délai.

Le Préfet transmettra alors sans délai l'ensemble des dossiers au Président de la Commission d'enquête avec son avis sur l'opération projetée.

Article 6. — La commission d'enquête entendra l'Ingénieur en Chef des Mines, chef du service de l'Industrie et des Mines, ou son représentant, dans l'exposé de l'affaire, et Electricité de France dans ses observations. Elle recueillera auprès de toute personne qu'elle jugera utile de consulter les renseignements dont elle croira avoir besoin. Elle examinera les déclarations consignées ou annexées aux registres et formulera ses conclusions tant sur l'utilité de l'entreprise que sur les questions soulevées au cours de l'enquête.

Le Président de la Commission d'enquête transmettra le dossier accompagné des conclusions de la commission au Préfet.

Ces opérations, dont il sera dressé procès-verbal, devront être terminées dans un délai de quinze jours à compter du 23 décembre 1977, soit le 7 janvier 1978.

L'ensemble de ces documents sera transmis par le Préfet avec son avis sur les résultats de l'enquête à l'Ingénieur en Chef des Mines, Chef du service de l'Industrie et des Mines à MARSEILLE.

Une copie du rapport, dans lequel la Commission d'enquête énoncera ses conclusions d'enquête, sera déposée dans chacune des communes concernées, à la Sous-Préfecture de BRIANÇON et à la Préfecture.

Toute personne physique ou morale concernée pourra demander communication des conclusions motivées ci-dessus. De telles demandes devront être adressées au Préfet des Hautes-Alpes (Première Direction, Premier Bureau).

Article 7. — Le présent arrêté sera affiché avant l'ouverture de l'enquête à la porte des Mairies de GUILLESTRE et d'EYGLIERS, dans le secteur concerné par le projet et dans les lieux les plus fréquentés du public, ainsi qu'au tableau d'affichage de la Sous-Préfecture de BRIANÇON et de la Préfecture des Hautes-Alpes. Il sera éventuellement publié par tous autres procédés en usage dans les communes sus-désignées.

L'accomplissement de cette mesure de publicité sera certifié par chaque Maire, ainsi que par le Sous-Préfet de BRIANÇON et le Préfet des Hautes-Alpes. Cet arrêté sera en outre publié par les soins du Préfet et aux frais d'Electricité de France en caractères apparents huit jours au moins avant la date d'ouverture de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux locaux diffusés dans le département des Hautes-Alpes habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales, ainsi que dans deux journaux à diffusion nationale. Cette formalité sera justifiée par un exemplaire de chacun des quatre journaux qui seront annexés au dossier d'enquête.

Article 8. — La Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre d'Agriculture, la Chambre des Métiers des Hautes-Alpes, la Commission départementale des Sites, Perspectives et Paysages destinataires d'un dossier seront avisés de l'ouverture de l'enquête.

Les observations qui seraient présentées par ces organismes pendant la durée de l'enquête seront soit consignées sur les registres d'enquête, soit adressées à la Préfecture, au Président de la Commission d'enquête qui les annexera au registre.

Article 9. — Le Conseil Général du département des Hautes-Alpes sera invité à délibérer sur l'utilité de l'entreprise, sur les réserves en eau, en force ou en énergie, prévues par l'article 10 (6°) de la loi modifiée du 16 octobre 1919 au profit des services publics et des entreprises et groupements agricoles d'utilité générale, ainsi que sur la quantité d'énergie à laisser dans les départements riverains, en application de l'article 10 (7°) de la loi précitée.

L'avis de cette assemblée devra être donné au cours de sa plus prochaine session ordinaire ou extraordinaire ; il sera ensuite transmis par le Préfet à l'Ingénieur en Chef des Mines, Chef du Service de l'Industrie et des Mines à MARSEILLE.

Article 10. — M. le Secrétaire Général des Hautes-Alpes,
M. le Sous-Préfet de BRIANÇON,
MM. les Maires des communes de GUILLESTRE et d'EYGLIERS,
M. le Président de la Commission d'enquête et
MM. les Commissaires-enquêteurs
sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera également adressée à :

M. le Président du Conseil Général des Hautes-Alpes,

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de GAP et des Hautes-Alpes,

M. le Président de la Chambre d'Agriculture du département des Hautes-Alpes,

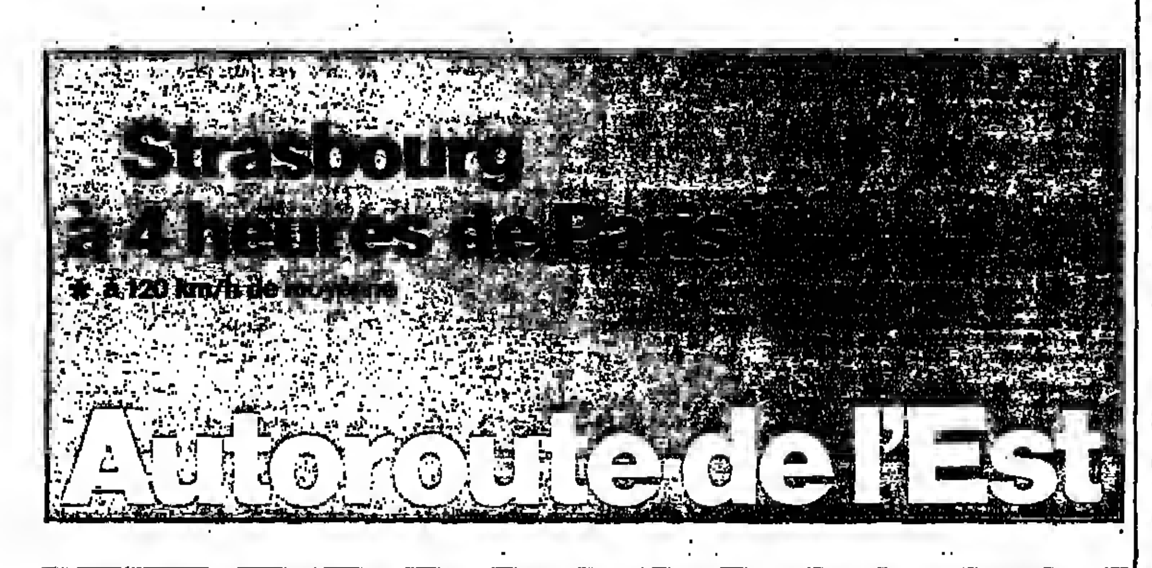
M. le Président de la Chambre des Métiers du département des Hautes-Alpes,

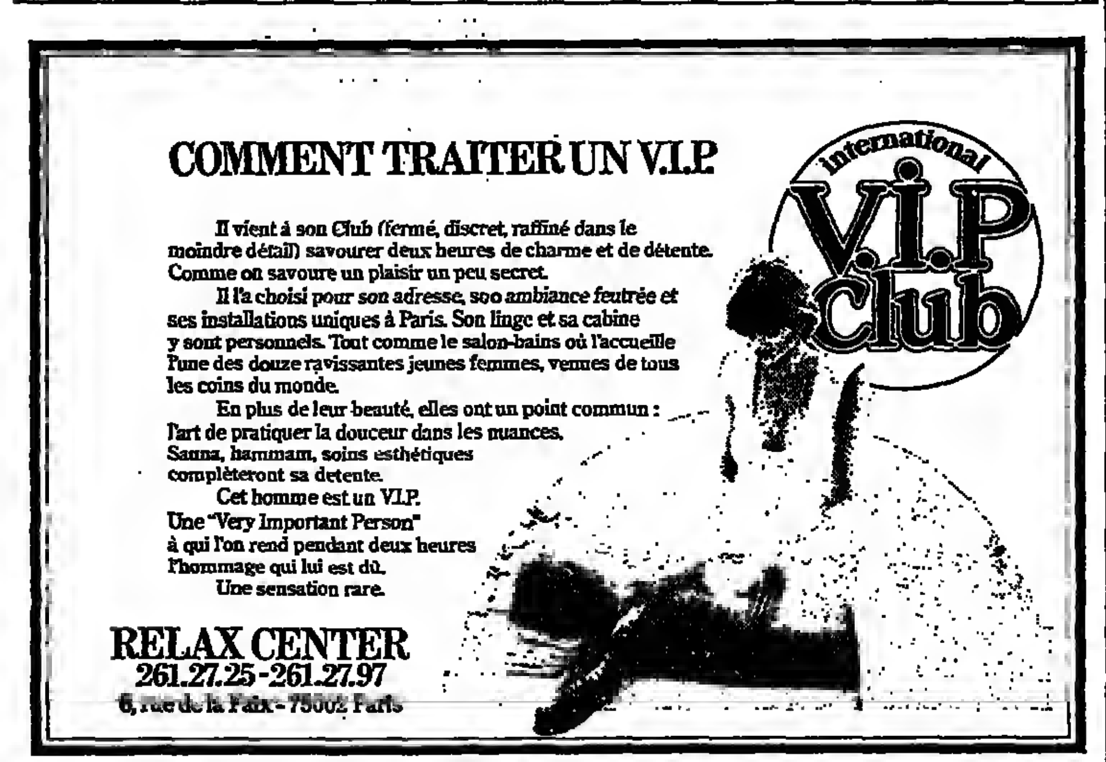
M. l'Ingénieur en chef du Service de l'Industrie et des Mines à MARSEILLE (3 exemplaires),

M. le Chef du Groupe Régional de Production Hydraulique « Méditerranée » d'Electricité de France, 140, avenue Viton, B.P. 540, à 13275 MARSEILLE CEDEX 02.

Fait à GAP, le 7 novembre 1977.
P. ampliation
Pour le Secrétaire Général
et par délégation
Le Directeur de l'Administration Générale et de la Réglementation
R. SERRES.
Le Préfet
Raymond HEIM.









ÉCONOMIE

TIERS-MONDE

Une dernière chance d'éviter un affrontement Nord-Sud : les négociations de la CNUCED

Une session au niveau des plénipotentiaires de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) s'est ouverte le 7 novembre à Genève, pour quatre semaines environ. Cette réunion n'a pas suscité la moindre attention, *à l'Ouest notamment*. Pourtant les conséquences de l'actuelle session — qui fut péniblement décidée en mai 1976, à Nairobi, par la quatrième CNUCED en vue de dégager les possibilités d'un accord sur la création d'un fonds commun pour la sta[...] tion des cours des matières premières [...] quent d'être considérables. De ses résulta[...] effet, va dépendre le climat dans on [...] avenir des relations entre les pays indust[...] *et les pays en voie de développement* q[...] septembre 1975, lors de la septième ass[...] spéciale des Nations unies, avaient acce[...] rechercher ensemble l'instauration d'un [...] ordre économique mondial.

Pour combler le fossé qui s'élargit sans cesse entre elles et les pays industrialisés et pour sortir de leur situation les nations les plus pauvres, la majorité du « groupe des 77 » (qui sont en réalité 115) ne croit plus, en effet, aux vertus d'une *aide* au développement que l'incapacité des pays industrialisés de remplir leurs engagements rend radicalement insuffisante. Elles ne mettent plus leur espoir désormais que dans un changement total du système commercial actuel qui ne joue pratiquement qu'en faveur des pays industrialisés. Ceux-ci ne sont-ils pas les maîtres, dans une large mesure, du prix des produits de base, dont ils sont les grands consommateurs et dont ils ont intérêt à maintenir le coût au niveau le plus bas possible ? Il apparaît donc indispensable aux pays en développement, qui déboursent de plus en plus pour les produits fabriqués et l'équipement dont ils ont un pressant besoin, que les prix des produits de base, constituant le seul revenu de beaucoup d'entre eux et la principale recette des autres, soient stables et rémunérateurs. Il leur apparaît aussi juste et nécessaire de participer à la fixation de ces prix.

C'est la raison pour laquelle ils réclament avec un acharnement croissant un programme intégré de produits de base, dont la pièce maîtresse serait un fonds de stabilisation largement subventionné par *tous* les Etats et les institutions internationales de développement. Mais il est évident qu'un tel programme constituerait une véritable révolution. Il substituerait à la loi du marché, favorable aux plus forts — les pays *industrialisés*, — un système de planification et de participation qui effraie au plus haut point ces pays développés, dont la libre concurrence a précisément fondé la prospérité. Ce qui explique le refus obstiné opposé par les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne fédérale — *les trois* plus grands commerçants du monde, — et quelques autres Occidentaux, à la demande des 77 de mettre *immédiatement sur* pied un fonds commun : à Nairobi d'abord, en mai 1976, lors de la quatrième CNUCED ; à Genève ensuite, lors de l'exploration par les experts de la CNUCED des possibilités d'ouvrir une négociation à ce sujet, exploration à laquelle les Etats-Unis avaient finalement consenti à Nairobi.

L'avènement du président Carter, apparemment mieux disposé en faveur des pays du tiers-monde, a permis toutefois que, lors de la dernière session du dialogue Nord-Sud à Paris, en mai-juin dernier, les Etats-Unis s'engagent avec les autres pays industrialisés — les Huit — « *à assurer la réussite de la session de la CNUCED consacrée au fonds commun, prévue pour novembre 1977 au niveau des hauts fonctionnaires* ».

Deux projets inconciliables

Les hauts fonctionnaires sont en train actuellement de mesurer le fossé qui sépare l'acceptation d'un principe de celle de mesures concrètes. La session est déjà saisie de deux projets : celui du groupe B (les pays industrialisés) et celui du groupe A (les pays en voie de développement). Dès maintenant, ceux-ci apparaissent, dans une large mesure, inconciliables, tant par leur inspiration que par les structures qu'ils proposent.

Le projet d'accord déposé le 8 novembre par les pays en développement, prévoit la création d'un fonds commun international de *stabilisation des matières premières*, doté de 6 milliards de dollars, fournis par tous les pays membres de la CNUCED *en fonction de leurs moyens*. Ce *fonds* serait à la fois le moteur et la source essentielle de financement du « *programme intégré* » d'accords internationaux régissant le commerce et les prix des principaux produits de base. De la sorte les pays en développement participeraient, sur un pied d'égalité avec les pays industrialisés, à la gestion planifiée du commerce international des produits de base, de façon à assurer à ceux-ci un cours stable et rémunérateur.

Le groupe B des pays industrialisés a donc présenté dès le *7 novembre un projet* de *fonds* commun beaucoup plus modeste, qui met l'accent sur trois points. Le premier prévoit que le *fonds* ne régira que les stocks régulateurs de produits de base ayant déjà fait l'objet d'un accord international. Or, jusqu'à ce jour, seul l'étain a fait l'objet d'un tel accord. Un autre accord est bien intervenu, le 7 octobre dernier, sur le sucre ; mais il n'entrera en application qu'en 1978, et les Neuf ont décidé, pour le moment, de s'en tenir à l'écart.

Le second point est relatif aux ressources du *fonds* commun, qui devra fonctionner comme un « pool », c'est-à-dire comme un *mécanisme* de compensation de recettes et dépenses des stocks régulateurs des produits lorsqu'ils auront fait l'objet — mais quand ? — d'un accord international de stabilisation. Le pool n'aurait donc pas de ressources propres.

Chaque organisme gérant un accord de stabilisation d'une matière première verserait au fonds commun 75 % des ressources nécessaires à la création du stock régulateur. Chacun de ces organismes pourrait retirer du fonds les sommes versées, plus un droit de tirage pouvant atteindre 25 % des ressources définies plus haut. Ainsi le fonds commun ne pourrait être utilisé pour la régulation des cours des matières premières qui ne feraient pas l'objet d'accords internationaux de stabilisation ou pour lesquels ces accords ne prévoiraient pas de stocks régulateurs.

En ce qui concerne la gestion du fonds enfin, les Occidentaux *sont en faveur d'une formule de* vote, comme au Fonds monétaire international (F.M.I.), selon le critère « *one dollar, one vote* », *tandis que les pays en développement* sont pour le critère d'une voix par pays.

Bref, le fonds commun que proposent les Occidentaux aurait des proportions extrêmement [...] tes. Il ne servirait qu'à coor[...] les accords par produit [...] fait ne sont pas encore [...] et le seront difficilement [...] surtout par les producte[...] donc pas les pays en déve[...] ment eux-mêmes, ce fonds [...] rait nullement les moyens, [...] le demandent les 77, de fi[...] non seulement les *stocks* [...] teurs, *mais* aussi d'autres m[...] qu'il y ait ou non des acco[...] stabilisation et que ces mes[...] *concernant, notamment*, l'a[...] ration de la productivité, [...] motion des marchés, le déve[...] ment et la recherche — [...] prévues ou non dans les a[...] existants.

Il s'agit en somme d'un [...] proche modeste et pragm[...] qui pourrait toutefois s'[...] sur la base du volontaris[...] ce qu'envisagent tout au [...] les Français, qui sont fav[...] à l'ouverture, dans le fonds [...] mun à créer, d'un deuxièm[...] chet pour des mesures de p[...] tion et d'amélioration re[...] à certains produits de [...] Selon eux, toutefois, ce g[...] comme les ressources propr[...] pourraient être affectées au [...] commun, devraient proveni[...] quement de contributions [...] taires. Les Français, enfin, [...] pas contre des votes à l'onu [...] — un pays, un vote — pour [...] les pays industrialisés dis[...] d'un droit de veto, nota[...] pour les emprunts sur le m[...] international.

Bref, la France, bien [...] n'ait pas sur le fonds co[...] des *vues* aussi généreuses et [...] cées que celles des pays s[...] naves et des Pays-Bas, trè[...] ches du groupe des 77, [...] *la carte du compromis*, [...] elle l'a jouée à Nairo[...] M. Fourcade préconisai[...] « *fonds-parapluie* » alimen[...] *les excédents de stocks* [...] teurs de cinq ou six prod[...] base pour assurer la pa[...] prêts de la Banque mond[...] du *Fonds monétaire interna*[...]

L'esprit de compromis des [...] çais et les dispositions très [...] tes des pays scandinaves [...] *mettront-ils en définitive* [...] session de Genève d'aboutir [...] peut en douter malgré les p[...] optimistes tenus par le chef [...] délégation *américaine*, M. [...] Wendt, conformément à des [...] ditions bien ancrées et la [...] part du temps démenties p[...] faits. A *Genève*, en *tout* c[...] pessimisme est déjà général [...] à l'issue des travaux de la [...] sion.

JEAN SCHWOEB[...]



LES MARCHES FINAN[CIERS]

LONDRES

[...] DE PARIS - 10 NOVEMBRE

MAR[...]

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

L'optimisme revient

L'atmosphère s'est brusquement et considérablement détendue sur le marché euro-obligataire au cours de la semaine écoulée. La diminution du volume de la masse monétaire américaine pendant la semaine du 2 novembre et, dans la foulée, la chute jeudi après-midi au-dessous de 6 1/2 % du taux des federal funds, alors que chacun était convaincu que l'objectif du « Fed » se situait toujours au niveau de 6 5/8 %, ont immédiatement détendu l'ambiance sur le marché obligataire américain. Vendredi, les cours affichaient des hausses de 50 basis points et les rares et récentes émissions d'emprunteurs américains qui n'étaient pas encore placées étaient aussitôt happées par les investisseurs institutionnels outre-Atlantique.

Dans cette ambiance favorable, la S.N.C.F., qui la semaine précédente avait momentanément abandonné l'idée d'aborder un marché trop difficile, décidait vendredi de demander à la S.E.C. l'autorisation d'émettre pour 80 millions de dollars de bons en deux tranches égales, l'une à sept ans et l'autre à vingt ans. Le modeste montant de chacune de ces tranches a surpris les observateurs, qui remarquent que les institutions américaines ne s'intéressent généralement pas aux émissions inférieures à 50 millions de dollars parce que leur marché est trop étroit. Mais peut-être que la société française espère, les conditions propices du marché aidant, augmenter ultérieurement le volume de son offre.

Sitôt connue la vive contraction de la masse monétaire américaine, le marché euro-obligataire s'est lui aussi redressé sans attendre. Les cours sur la semaine ont enregistré des hausses en moyenne de l'ordre de 25 basis points. D'un vendredi à l'autre, les taux à trois et six mois sur les dépôts en eurodollars se sont respectivement repliés de 3/10 % at 1/8 %. Ces éléments devraient permettre au marché international des capitaux d'aborder enfin sa phase convalescente. Celle-ci reste toutefois sinon compromise tout au moins précaire par la faiblesse persistante du dollar sur le marché des changes.

Ce facteur, qui déjà primait la tension sur les taux à court terme, est le principal souci du marché des euro-obligations libellées en dollars américains. Aussi longtemps que le dollar ne parviendra pas à se stabiliser, les investisseurs internationaux demeureront réservés et le marché euro-obligataire ne pourra retrouver entièrement son dynamisme des deux dernières années. (Ageti.)

LONDRES

Repli

La semaine s'ouvre sur une note assez lourde. Peu avant midi, l'indice des industrielles accusait une baisse de 5,5 points à 484,8. Recul des mines d'or. Tendance indécise aux fonds. Seules quelques valeurs pétrolières (B.P., Shell) progressent.

OR (ouverture) (dollars) 160 50 contre 167 95

VALEURS	CLOTURE 11/11	COURS 14/11
Beecham	635 ..	635 ...
British Petroleum	810 ...	914 ...
Courtaulds	113 ...	111 ...
De Beers	288 ...	267 ...
Imperial Chemical	370 ...	367 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	189 ...	107 ...
Shell	574 ...	578 ...
Vickers	204 ...	201 ...
War Loan 3 1/2 %	36 7/8	50 1/8
*West Driefontein	25 1/0	24 1/0
*Western Holdings	18 1/8	17 5/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	9 nov.	10 nov.
Valeurs françaises*	94,2	93,3
Valeurs étrangères	90,1	98,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	62,5	62,1

(*) Indices modifiés.

NOUVELLES DES SOCIETES

BAIL-INVESTISSEMENT. — Au cours des neuf premiers mois de l'exercice, les recettes locatives ont atteint 153,5 millions de francs contre 130 millions un an plus tôt (+ 18 %). Le bénéfice de l'exercice devrait être en augmentation sensible et le dividende pourrait progresser dans les mêmes proportions que les recettes locatives (19 F pour 1976).

BOCALDEX. — L'exercice clos par anticipation le 31 octobre 1977 s'est soldé par un bénéfice de 0,88 million de francs contre 0,89 million en 1976. Dividende global : 10,07 F contre 10,25 F.

LES FILÉS DE FOURMIES. — Le bénéfice dégagé au bout des six premiers mois de l'exercice a atteint 0,85 million de francs contre une perte de 2,04 millions de francs au 30 juin 1976.

EASTMAN KODAK. — Le dividende trimestriel de 40 cents, payable le 3 janvier 1978, sera complété par une distribution exceptionnelle de 50 cents par titre. Pour l'année 1977, le dividende total aura ainsi atteint 2,10 dollars par titre contre 2,07 dollars en 1976.

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté 14 novembre 1977, publie notamment les insertions suivantes :

Caisse centrale des banques populaires (émission « artisans »). — Emission d'un emprunt obligataire de 200 millions de francs représenté par des obligations de 1 000 F, à intérêt de 11 %, jouissance du 9 novembre 1977.

Compagnie générale maritime. — Emission de 1 473 615 actions au pair de 195 F, à libérer par versement d'espèces ou compensation de créances, onze nouvelles pour cinq anciennes, jouissance du 1er mars 1977.

La Compagnie générale maritime et financière, actionnaire majoritaire de la Compagnie générale maritime, s'est engagée à souscrire à titre irréductible pour la totalité de ses droits et à titre réductible pour le solde de l'augmentation de capital dès le début de la période de souscription par compensation avec une partie de ses créances.

Le capital sera porté de 130 618 265 francs à 417 971 100 F.

Banque Worms. — Attribution gratuite de 342 280 actions de 100 F, jouissance du 1er janvier 1977, une pour cinq.

Le capital est porté de 171 140 000 F à 205 368 000 F.

Société lyonnaise immobilière Martin et Cie. — Attribution gratuite à partir du 28 novembre 1977 de 9 091 actions de 200 F, jouissance du 1er juillet 1977, une nouvelle pour quatre anciennes.

Société de location pour les entreprises en expansion « Locexpansion ». — Insertion en vue de la cotation des 1 200 000 actions de 100 F représentant le capital ; des 40 770 obligations convertibles de 1 300 F émises en 1974 (faculté de conversion à partir du 1er janvier 1978 à raison de dix actions de 100 F pour une obligation).

Deutsche Bank Aktiengesellschaft. — Insertion en vue de la cotation et émission à 200 DM de 1 200 000 actions de 50 DM, jouissance du 1er janvier 1977, une nouvelle pour quinze anciennes.

Le capital est porté de 900 millions de DM à 980 millions de DM.

« Femmes d'aujourd'hui » S.A. — Insertion en vue de la cotation et émission à 380 FB de 144 000 parts, jouissance du 1er janvier 1977, une nouvelle pour cinq anciennes.

Le capital ainsi augmenté de 50 millions de francs belges est porté à 300 millions de francs belges.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/11	14/11
1 dollar (en yens)	246 40	246 05

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 1/8 %

BOURSE DE PARIS - 10 NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
FIPP	[illegible]	[illegible]	Minerais-Resourc.		5 60	Mondiale Invest.	173 35	165 49			
(Ly) Gerland		210 .	Noranda	93 10	81 50	Oblisem	180 50	124 87			
Gévelot	150 ..	150	Vieille Montagne	. .	207 ..	Optima	144 71	138 15			
Grande-Paroisse	97	97				Planinter	277 82	250 22			
Halles G. et dér.	..	50	Am. Petrofina	...	180	Sicavimmo	194 68	185 85			
Novacel	117 50	117 50	British Petroleum	C 81 50	79 90	S. I. Est	387 46	369 38			
Parcor	250 20	252	Gulf Oil Canada	114 70	111 20	Soginco	123 12	117 54			
Quartz et Silice	29 90	20 50	Petrofina Canada		74	Sogiuter	422 82	403 65			
R.E.T.I.	177 ..	177	Shell Tr. (port.)	49 35	48 10	Univaler	154 44	147 44			
Ripolin-Georget	.. ..	45 20	Akzo	e 47 50	47	Valorem	156 49	140 38			
Rousselot S.A.		436 .	Dart. Industries	167	163	*Cours précédent					
Soufre Réunies	132 50	128	Dow Chemical	136 50	138 50						
Synthelabo	108 90	166 90									

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 50. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
255	Tél. Ericsson	243 .	235	235	232
80	Terres Roug.	81 .	62	82	82
138	Thomson-Br.	172 .	*171 80	171	143 20
225	— (obl.)	225	228	228	228
230	O.L.S.	225	224	223 50	228 20
189	O.C.B.	167 .	101	150	101 .
220	Un. F. Bques	288	205	205	202
73	O.T.A.	72 35	73 50	78 50	72 10
22	Usinor	20 05	10 15	19 10	19 38

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
235	Gen. Motors	337 ..	333 ..	334 50	334 00
10 50	Goldfields	15 50	15 38	15 80	15 60
29	Harmony	25 50	28 60	20 50	26 80
295	Hoechst Akti	293 .	284 80	295 10	223 ..
38	Imp. Chem.	33 50	C 33 10	32 80	32 55
84	Inco Limited	83 50	81 20	91 18	81 40
1240	I.B.M.	1236	1242	1240 ..	1241
147	I.T.T.	149 80	150 18	156 ..	150 50
255	Merck	282 70	262 50	262 50	263 50
235	Minnesota Mi	235 28	230 50	236 50	231 80
200	Dome Mines	275	283	283	278 ..
580	Du Pont Nem	587	584	563	563
270	East Kodak	263 60	254	264 10	263 80
28	East Rand	28 00	27 65	27 50	27 40
116	Ericsson	111 60	113 60	118 50	118 50
226	Exxon Corp.	228 50	226 50	226 50	225 20
218	Ford Motor	210 ..	215	215 .	210
50	Free State	70 .	73 50	73 ..	74 20
245	Ran. Electric	247 ..	250 50	248 50	246 80

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
250	Unilever	262 50	255 70	255 70	256 ..
10	Union Corp.	17 50	17 10	17 10	10 80
108	O. Min. 1/10	150 50	150 70	103 80	103 70
137	West Drief.	120 50	127	120 ..	150
50	West Deep	48 50	46 05	48 10	45 10
150	West Hold.	98	92 30	94	93 .
245	Xerox Corp.	233 40	235	234 50	235 40
0 88	Zambia Cop.	0 93	5 80	0 84	0 81

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15 11	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 888	4 873	4 850
Allemagne (100 DM)	215 980	215 950	215 ..
Belgique (100 F.)	13 782	13 728	10 725
Pays-Bas (100 fl.)	260 260	199 810	150
Danemark (100 krd)	79 770	78 528	75 000
Suède (100 krs)	101 620	101 540	151
Norvège (100 k.)	50 830	88 770	88 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 858	0 822	0 850
Italie (1 000 lires)	8 540	5 545	5 550
Suisse (100 fr.)	216 860	210 588	210
Autriche (100 sch.)	30 335	30 295	30 050
Espagne (100 pes.)	5 855	5 860	5 700
Portugal (100 esc.)	11 898	11 936	11 600
Canada ($ can. 1)	4 389	4 389	4 345

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10 11
Or fin (kilo en barre)	26220	26200
Or fin (kilo en lingot)	26240	26360
Pièce française (20 fr.)	249 70	249 80
Pièce française (10 fr.)	220	220 50
Pièce suisse (20 fr.)	230 30	230 20
Union latine (20 fr.)	224 50	724 69
Souverain	237 10	236 69
Pièce de 20 dollars	1134 48	1139 80
Pièce de 10 dollars	525	625
Pièce de 5 dollars	361	367 50
Pièce de 50 pesos	1083	1080
Pièce de 10 florins	224 70	224 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 13-14 novembre 1977 a été tiré à 483 871 exemplaires.

LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

La montée du chômage s'est ralentie en octobre

« Coup de frein à la progression du chômage », comme l'a affirmé M. Christian Beullac, ministre du travail, en commentant, dimanche 13 novembre, les statistiques de l'emploi pour le mois d'octobre ? Apparemment, oui : en données corrigées des variations saisonnières, le nombre des demandes est passé de 1 157 700 en septembre à 1 100 000 en octobre, soit une baisse de 5 %, plus forte que celle enregistrée à la même époque en 1976 (941 200 en septembre, 935 400 en octobre).

En données observées, le nombre des demandes a continué d'augmenter : 1 205 783 en octobre (chiffre jamais atteint) contre 1 175 100 en septembre, mais cette hausse de 2,6 % est sensiblement moins importante que celle enregistrée l'an dernier à la même époque (1 025 300 en octobre contre 941 200 en septembre, soit 7,3 %).

De même, en un an, l'augmentation qui était ces derniers mois de l'ordre de 25 % n'est plus que de 17,6 % (par rapport à octobre 1976). Enfin, le nombre des demandes placées ou annulées en cours du mois n'a jamais été aussi élevé : 245 000 au lieu de 226 800 en septembre (+ 6 %) et 213 700 il y a un an (+ 14,6 %).

M. Christian Beullac s'est « réjoui de cette tendance à la baisse du chômage ». Divers signes incitent cependant à éviter un excès d'optimisme. En premier lieu, le nombre des demandeurs qui se sont inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) en octobre, après avoir été licenciés pour raisons économiques, est resté stable, c'est-à-dire élevé : 29 100 contre 29 300 (c'était le « record ») en septembre. En second lieu, le total des offres d'emploi a diminué : en données corrigées des variations saisonnières, elles sont passées de 113 000 en septembre à 106 800 en octobre et, en données brutes, de 122 000 en septembre, 109 000 en octobre.

Certes, on avait assisté, l'an dernier, à un phénomène comparable. Mais, depuis, la loi du 5 juillet 1977, en faveur de l'embauche des jeunes de moins de vingt-cinq ans, ainsi que les appels répétés et conjugués du gouvernement, du C.N.P.F. et des chambres de commerce et d'industrie, à l'adresse des chefs d'entreprise, auraient déjà dû être perçus. Or, même si l'on sait pertinemment que les employeurs ne s'adressent pas forcément à l'A.N.P.E. pour recruter du personnel, cette baisse des offres est surprenante. En fait, l'explication qui semble prévaloir, est à chercher dans... la loi du 5 juillet. Il apparaîtrait, en effet, que nombre d'employeurs ont transformé leurs intentions d'embauches fermes en simples stages pratiques en entreprise... Si une telle hypothèse se confirmait, les dispositions légales prises en faveur des jeunes se retourneraient, en quelque sorte, contre eux.

Les jeunes, toujours : deux catégories d'entre eux vont, au cours des prochains mois, « disparaître » des statistiques du ministère du travail. Il s'agit des jeunes en attente d'incorporation dans un délai de six mois et de ceux qui sont en attente d'un emploi assuré, qui ont notamment réussi à un concours dans la fonction publique.

Un rapport de l'inspection générale des affaires sociales, en date du 3 novembre, a en effet estimé que ces jeunes — de même que les demandeurs qui ont subi avec succès les épreuves de sélection à un stage de formation professionnelle — ne sont plus à la recherche d'un emploi « stable et durable », et qu'ils doivent en conséquence passer, dans les fichiers de l'A.N.P.E. de la catégorie 1 à la catégorie 3.

La catégorie 3 comprend les personnes intéressées par un travail temporaire ou saisonnier. Dans les chiffres publiés chaque mois par le ministère du travail n'apparaît que la catégorie 1... Ainsi, en septembre par exemple, 338 000 nouveaux demandeurs ont été inscrits dans cette catégorie 1 ; mais, au total, 380 600 ont transité par l'A.N.P.E. : ces 42 600 personnes « supplémentaires » (catégories 2 à 5) étaient à la recherche d'un emploi à temps partiel, d'un travail temporaire, ou bien n'étaient pas disponibles immédiatement, ou encore cherchaient à changer d'emploi.

Le passage pour les jeunes concernés par la note de l'inspection générale des affaires sociales, de la catégorie 1 à 3 ne doit pas leur ôter le bénéfice de prestations sociales ou d'assurance-chômage. Mais il vient à point pour fortifier encore la « tendance à la baisse du chômage » dont parle le ministre du travail.

En Thaïlande

LE NOUVEAU PREMIER MINISTRE RÉPOND FAVORABLEMENT A L'OFFRE CAMBODGIENNE D'ENGAGER DES CONVERSATIONS

Le nouveau premier ministre thaïlandais, le général Kriangsak Chamanand, occupera également le poste de ministre de l'intérieur, a annoncé dimanche 13 novembre la radio officielle. Il sera, à ce ministère, assisté de trois adjoints, le général Prem Tinasulanond, MM. Damri Noimanee et Chamnong Thepasidin. Trois vice-premiers ministres ont aussi été nommés : il s'agit de l'ancien commandant de l'armée de terre et vice-premier ministre du gouvernement renversé le mois dernier, le général Boonchai Bamrungphong, de M. Sunthorn Hongladarum, ancien secrétaire général de l'OTASE, et de M. Sompot Hotrakit. M. Upadit Pachariyangkun conserve son portefeuille des affaires étrangères ; il en est de même pour M. Suphat Suthatham, ministre des finances. Enfin, le général Lek Naemalee devient ministre de la défense.

D'autre part, le général Kriangsak a annoncé samedi qu'il projetait d'inviter à Bangkok une délégation vietnamienne pour discuter de l'amélioration des relations entre les deux pays. Il s'est déclaré optimiste quant aux rapports que son gouvernement peut entretenir avec ses voisins communistes du Laos et du Cambodge. Il a aussi commenté favorablement l'invitation cambodgienne — faite sur les ondes de Radio-Phnom-Penh — d'engager des discussions à Vientiane pour rétablir des relations bilatérales compromises depuis plus d'un an par des incidents frontaliers.

M. RAYMOND BARRE EN HAUTE-SAVOIE LE MARDI 22 NOVEMBRE

L'Association pour la démocratie, animée par M. Michel Bassi, ancien porte-parole adjoint de l'Élysée, a invité la population des treize communes formant le district rural de Cruseilles (Haute-Savoie) à participer, mardi soir 22 novembre, à un débat qui sera présidé par M. Raymond Barre.

Le district rural de Cruseilles est présidé par M. Bernard Pellarin (P.R.), maire de la localité, nouveau sénateur de la Haute-Savoie.

UN CONCERT DE MAXIME LE FORESTIER ANNULÉ A MULHOUSE

Le comité des fêtes de la ville de Mulhouse — dont le maire est M. Emile Muller, député du Haut-Rhin (Réf.) et ancien candidat à la présidence de la République — a annulé le concert que devait donner le 11 novembre le chanteur Maxime Le Forestier. Les organisateurs refusaient l'installation dans la salle d'un kiosque où devaient être vendus des journaux écologiques et antimilitaristes. « Ce kiosque, a dit Maxime Le Forestier, fait partie intégrante de mon spectacle, et les journaux qui y sont vendus sont également un prolongement de mes chansons. » Le chanteur a précisé que Mulhouse était la seule des trente-sept villes de sa tournée à avoir refusé ce kiosque.

NOUVELLES BRÈVES

● M. Agostinho Neto, président de la République populaire d'Angola a reçu, dimanche 13 novembre prochain, à Luanda, le Prix Lénine de la paix, a annoncé l'agence Tass. Cette récompense lui a été remise par M. Tabeev, membre du comité central du parti communiste d'Union soviétique. — (A.F.P.)

● Arrestation de « l'homme à la R 5 ». — L'homme qui avait pris en otages deux jeunes gens, vendredi 11 novembre, pour se faire conduire de Saint-Genest-Malifaux (Loire) à Lamastre (Ardèche), où il avait relâché ses otages avant de continuer sa route à bord de leur voiture, une Renault 5 (le Monde daté 13-14 novembre) n'était pas Pierre Conty, comme on l'avait cru, d'après le témoignage du propriétaire du véhicule M. de Moegen. Il s'agissait de M. Robert Riehl, âgé de trente-trois ans, originaire d'Ambilly (Haute-Savoie) qui venait de faire deux ans de prison. Il a été arrêté samedi après-midi 12 novembre à Prapoutel (Isère), une station de sports d'hiver.

Tempête dans l'Ouest de l'Europe

Dix morts, douze disparus

Les tempêtes qui ont eu lieu pendant le week-end du 11 novembre, dans l'ouest de l'Europe, ont causé la mort d'au moins dix personnes, parmi lesquelles six Britanniques.

Douze autres personnes, dont un ressortissant du Royaume-Uni, sont portées disparues. Il n'y a pratiquement aucune chance de les retrouver vivantes. Le vent et la pluie ont provoqué d'importants dégâts dans les localités côtières de Grande-Bretagne, et le trafic maritime des passagers sur la Manche a été interrompu en raison du mauvais temps.

Le port de Douvres a été fermé à la navigation, samedi 12 novembre, et le trafic portuaire a été fortement perturbé au Havre. Les sauveteurs du CROSSMA (Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage en Manche) ont été sollicités à de nombreuses reprises par des navires ou des bâtiments de plaisance en détresse. Les services météorologiques ne prévoient pas d'amélioration avant le mardi 15 novembre.

Parmi les principaux drames de la mer, notons l'échouage du Lady-Bird sur les rochers de Fécamp. Le corps d'un des occupants, Mlle Claudine Gournet, âgée de vingt-deux ans, domiciliée à Reims, a été retrouvé, mais les cinq autres sont portés disparus. Il s'agit de MM. Jean-Yves Monnier, skipper, âgé de vingt-deux ans ; Jean-Paul Bottelin, âgé de vingt-cinq ans ; Alain de Quermerchou, âgé de trente et un ans ; Jean-Luc Autier, âgé de vingt-six ans, et de Yann Cellier, âgé de trente ans.

Un ketch de 6 mètres a également chaviré, dans la soirée de samedi, à la sortie de Ouistreh[am] (Calvados), causant la mort d[...] équipier. Un autre est porté d[is]paru. Au large de Cabourg, [...] voiliers ont sombré, mais le[s] 4 occupants ont pu être secou[rus] par un Zodiac des pompi[ers]. Treize personnes rescapées [de] l'éperonnage de leur ketch [en] acier de 17 mètres, l'Alga, [au] large du cap d'Antifer, par [un] cargo inconnu qui a poursuivi [sa] route, ont été rapatriés sam[edi] 12 novembre au Havre, après a[voir] été secourues par le car-fe[rry] Dragon, faisant route [vers] Southampton. C'est lors de [la] manœuvre d'embarquement [des] naufragés à son bord [que] M. Guilhem Cocher, trente et [...] ans, marié, père de deux enfa[nts] demeurant au Plessis-Robin[son] (Hauts-de-Seine), est tombé à [la] mer. Son corps n'a pas [été] retrouvé.

Un voilier de Saint-Bri[euc] (Côtes-du-Nord), le Plujadou[...] perdu son skipper aux roches [de] Douvres, au sud de Jersey. [...] identité n'est pas encore con[nue]. Un voilier qui se rendait à A[ur]igny (îles Anglo-Normandes), [le] Pretsco, a perdu un homme d[ans] le raz Blanchard. Il s'agit [de] M. Jean-Pierre Joron, vingt-[...] ans, originaire de la région p[ari]sienne. Dimanche, les débris d[u] voilier, du type Sangria, l'E[...] ont été retrouvés au pied du [...] de Carteret (Manche). La me[r a] également rejeté une sacoc[he] contenant les papiers de [trois] jeunes gens de la région p[ari]sienne que l'on présume disp[arus]. Il s'agit de Michel Bunnet, vi[ngt-] deux ans ; Georges Skand[...] vingt-deux ans, et Jean-Ch[ris]tophe Jolcoz, vingt-quatre ans [de] Chaville (Hauts-de-Seine).

« Une certaine présomption... »

A qui la faute ? Aux « plaisanciers » eux-mêmes, victimes de leur propre imprudence, de leur inexpérience ou seulement de leur incapacité à se priver d'un plaisir trop attendu ? A la fatalité ?

Ce n'est pas du côté des sauveteurs que l'on trouvera à ces questions les réponses que certains, déjà, seraient prêts à donner. Dans les centres régionaux d'opérations de sauvetage et de secours (CROSS) des côtes de la Manche, qui furent à l'ouvrage durant la fin de semaine, on se veut nuancé.

« Bien sûr, dit-on au CROSS Gris-Nez, on peut imaginer que les Parisiens qui viennent ici veulent absolument profiter du peu de temps de liberté qu'ils ont et sortir à tout prix. Mais pour la seule affaire grave qui nous a concernés, celle du Lady Bird (qui a sans doute manqué l'entrée du port de Fécamp), ce bateau était loué à un club de voile avec un moniteur à bord. Et quand il a pris la mer, le 11, pour Newhaven, le temps n'était pas encore gâté. Après, ils ont dû vouloir revenir, et ça fut leur perte. »

D'une façon plus générale, on explique les événements et les [mal]heurs par une « conjonction » [...]

« Il est sûr que cette tempête [est] survenue à une période où non [seu]lement on pouvait l'attendre, [mais] aussi qu'elle était annoncée par [des] prévisions très explicites de [la] météo. Il ne peut donc pas [être] question d'invoquer la surprise [...] reste pourtant que cette tem[pête] coïncidait avec un « pont », qu[i] fait suite lui-même à celui d[e la] Toussaint, et en une fin de se[maine] exceptionnelle. Ainsi, beaucoup [de] « plaisanciers » n'avaient pas [dé]sarmé leurs bateaux, et ceux [qui] l'avaient fait en louaient, à une [épo]que où normalement on n'en [loue] peu. »

Alors on parle d'« une cert[aine] présomption » qui a pu cond[uire] quelques-uns « soit à omettre [de] s'intéresser à la météo, soit à [sur]estimer leurs propres capacités ».

Pour autant, ces sauveteurs [ne] veulent pas « jeter la pierre [aux] « plaisanciers », milieu hétérogè[ne] comme partout, qui mêle des g[ens] très expérimentés et sages à [des] néophytes ».



A partir d'aujourd'hui 15 novembre

PNEUS A CRAMPONS AUTORISÉS

Tous les pneus à crampons déjà en service l'année dernière restent autorisés ; la vitesse reste limitée à 90 km/h ; le port du disque reste obligatoire comme signe de sécurité à l'égard des autres usagers. Au-dessus de 3,5 T de poids total en charge, seuls les transports en commun sont autorisés avec pneus à crampons, sauf dérogations à demander à la Préfecture. Les professionnels de l'automobile et du pneu sont les seuls concernés par la limitation du diamètre de tête des crampons.

Chaînes à crampons

Ces accessoires, introduits dans les équipements de sécurité hivernale en 1975, sont destinés exclusivement à un usage sur neige et glace. Ils n'offrent pas la sécurité permanente et préventive des pneus à clous. Ils sont donc réservés aux usagers qui rencontrent ou peuvent rencontrer, la neige ou le verglas de manière occasionnelle.

communiqué par le Groupement Français des pneumatiques cramponnés



